TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 086

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 21 - LUNDI 22 SEPTEMBRE 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 35 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Entente et mésentente cordiales

« Une démonstration publique de bonne volonté qui, pour certains observateurs, est presque trop belle pour être vraie. » Le scepticisme du « Financial Times », avocat constant d'une entente franco - britannique, après les entretiens de M. Giscard d'Estaing et de Mme Thatcher, vendredi, est partagé par beaucoup de journaux d'outre-Manche. Le « Daily Express » pour sa part (qui s'est toujours distingué dans l'autre sens) compare les démêlés franco-britanniques à ceux d'Elizabeth Taylor et de Richard Burton, caractérisés par « une attraction entre deux personnes de tempérament diamétralement opposé, se retrouvant perpétuellement pour se séparer à nouveau », la seule différence entre les deux couples étant que la rupture entre la France et la Grande-Bretagne « n'a jamais été définitive ».

Après une année de scènes de ménage, le sommet de l'Elysée a donc été un sommet de retrouvailles. Mme Thatcher, renonçant aux admonestations dont elle est coutumière, a fait assaut de cordialité. M. Giscard d'Estaing, dans son style habituel, s'en est tenu à une courtoisie réservée. Il est vrai que le premier ministre britannique avait finalement accepté de ne pas soulever les sujets qui prêtaient à controverse, c'est-à-dire les affaires communautaires.

Les dossiers européens ont cependant réapparu au dîner offert à Bordeaux en l'honneur de Mme Thatcher et de M. Barre. Sans doute les deux premiers ministres n'ont-ils pas évoqué les litiges immédiats et hautement techniques (la mise en œuvre de l'accord sur la contribution budgétaire britannique), mais, pour s'en tenir aux principes, Mme Thatcher et M. Barre n'en ont pas moins mis en évidence des vues divergentes. « Le dialogue de sourds continue — constata un convive — adouci seulement par le château yquem. »

Bien sûr l'un et l'autre célébrèrent l'Europe avec ardeur, ce qui, pour Mme Thatcher, était méritoire. Mais la « dame de fer » réclama avec force des « changements », des « réformes », expressément dans le domaine agricole, et des « initiatives nouvelles » qui engendrent au profit des Britanniques un meilleur équilibre financier. M. Barre insista sur l'« acquis communautaire » et la volonté « intransigeante » de la France de maintenir l'unité, la solidarité et la préférence, fondements de l'Europe agricole.

Certes, la Communauté ne saurait être immuable, mais c'est dans le dynamisme de sa construction que des ajustements seront possibles, où chacun retrouvera son compte. L'expérience a montré que la Communauté pouvait être bénéfique pour tous. Mais, là encore, Paris et Londres divergent sur la méthode à employer. Pour la France, l'essentiel est d'aller de l'avant, et les Etats membres ne sauraient être « obligés a dit M. Barre, de contribuer au progrès, en même temps et de la même façon ». M. Chaban-Delmas, parlant lui aussi à Bordeaux, avait été plus explicite : « Mieux vaudrait l'Europe à deux vitesses que l'Europe en marche arrière. » Mme Thatcher, redoutant que son pays, après avoir une fois raté le coche, ne soit encore laissé en arrière, répondit à mots feutrés mais clairs : « Une Communauté qui ne compterait pas comme membres à part entière, et au même titre, la France et la Grande-Bretagne me paraît maintenant inconcevable. »

Après le sommet de l'Elysée, les menaces d'orage ne sont donc pas dissipées. M. Giscard d'Estaing et Mme Thatcher ont eu d'autant plus raison de mettre l'accent sur ce qui devrait rapprocher et, d'ailleurs, pour l'heure, rapproche la France et la Grande-Bretagne, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas la construction de l'Europe communautaire, y compris, à en croire les avances faites par Mme Thatcher à Bordeaux, les questions militaires.

(Lire nos informations page 3.)

Moscou accuse « les ennemis de la Pologne populaire » de vouloir « refaire la carte de l'Europe »

• Washington signale des « mouvements inhabituels » de troupes
• Deux responsables régionaux du P.C. sont remplacés

En Pologne, où des grèves sont toujours signalées, les premiers secrétaires du parti à Katowice et à Poznan ont été, « à leur demande », relevés de leurs fonctions. Les autorités lancent des appels à la reprise du travail et mettent en garde les ouvriers contre les « éléments antisocialistes ». De son côté, M. Lech Walesa continue de dénoncer les tentatives d'intimidation des travailleurs qui veulent adhérer aux syndicats indépendants.

A Moscou, la « Pravda », qui s'abstenait de commenter les événements depuis l'accession de M. Kania au pouvoir, s'inquiète, samedi 20 septembre, des lenteurs du retour à la « normale ». Le journal affirme que « les ennemis de la Pologne populaire » veulent « refaire la carte de l'Europe ».

A Washington, le département d'Etat signale que, depuis plusieurs jours, des mouvements de troupes inhabituels ont été constatés aux frontières occidentale et orientale de la Pologne.

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants soviétiques sont inquiets de l'évolution de la situation en Pologne. Dans un article de la *Pravda* signé du pseudonyme A. Petrov — utilisé par des fonctionnaires du comité central, — ils ont lancé ce samedi 20 septembre un avertissement en dénonçant l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de la Pologne et en traçant la limite de ce qui est pour eux acceptable.

Les grèves qui ont éclaté ces derniers jours en Pologne, les mises en garde des syndicats indépendants contre le « grignotage » des engagements pris par les autorités de Varsovie, ne sont certainement pas étrangères à l'inquiétude de Moscou.

Il y a quelques jours la revue *Temps nouveaux* indiquait que « *le processus de normalisation, dont les rythmes deviennent de plus en plus rapides, est le trait caractéristique de la Pologne ces jours-ci* ».

L'appréciation de la *Pravda* est beaucoup moins positive ou confiante : « *La tâche majeure des communistes polonais, de la classe ouvrière, de tous les travailleurs de la République, consiste aujourd'hui à se mobiliser et à conjuguer leurs efforts en vue de normaliser la vie sociale et économique* », écrit le journal du P.C. Il ajoute que le parti polonais « *prend des mesures en vue de stabiliser la situation* », ce qui indique que l'on est encore loin du but. Au passage, les Soviétiques donnent quelques conseils en précisant que « *la cohésion idéologique et organisationnelle du parti* » est l'objet de la « *principale attention* ».

L'article se réfère constamment à la presse polonaise, comme l'ont fait tous les commentateurs soviétiques depuis le début de la crise. Cette pratique semble avoir pour fonction de montrer qu'il s'agit d'une affaire intérieure polonaise qui doit être réglée par les Polonais eux-mêmes. Cependant, l'insistance sur l'ingérence des milieux impérialistes occidentaux, qui n'est pas nouvelle, mais qui constitue le noyau de l'argumentation soviétique aujourd'hui, donne à penser que pour Moscou la question polonaise est en train de prendre une dimension plus large et que la vigilance du camp socialiste dans son ensemble va devoir être mise à contribution.

A. Petrov s'en prend aux « *milieux hostiles à la Pologne socialiste* », qui deviennent plus actifs dans leur entreprise de subversion. Ils s'immiscent dans les affaires intérieures de l'Etat polonais pour « *provoquer des manifestations en comptant causer le préjudice maximum au système social de la Pologne, affaiblir ses liens avec les pays de la communauté socialiste, dénigrer son grand prestige international* ». Des fonds destinés au financement des activités antigouvernementales sont transférés « *clandestinement* » en Pologne. La *Pravda* accuse pêle-mêle les amis de M. Strauss, la société Volkswagen, la C.D.U.-C.S.U., les « *revanchards allemands* » (malgré les protestations officieuses du gouvernement de Bonn), l'OTAN et la social-démocratie.

Toute cette aide est destinée selon les Soviétiques « aux éléments qui, en Pologne, *cherchent à provoquer des scissions dans le mouvement ouvrier, à détourner le pays de la voie socialiste* ». Citant *Trybuna Ludu, la Pravda* rappelle que « *les exigences et les propositions des travailleurs polonais n'étaient pas dirigées contre le système socialiste, mais contre les erreurs et les défauts qui dénaturent les principes du socialisme* ».

En soulignant cet objectif, le journal indique la limite au-delà de laquelle les travailleurs polonais ne doivent pas aller, car le but final des milieux impérialistes occidentaux et des adversaires de la détente, « *qui n'ont pas renoncé à l'espoir de changer les réalités d'après-guerre en Europe, est d'affaiblir la Pologne populaire, de l'exposer à l'influence étrangère* ».

Comme il se doit, la *Pravda* exprime « *la ferme conviction que la classe ouvrière* (polonaise), *en s'appuyant sur ses glorieuses traditions, son énorme expérience, surmontera les difficultés actuelles* ». Le journal conclut que « *les calculs des ennemis de la Pologne populaire ne se réaliseront jamais* ». « *Leurs espoirs de faire revenir en arrière le pays, de le détourner de la voie socialiste, de refaire la carte de l'Europe d'après-guerre, sont illusoires.* » La question de savoir comment l'Union soviétique agira pour faire échouer ces « *calculs et espoirs* » reste ouverte.

DANIEL VERNET.

(Lire nos informations page 2.)

L'affaire Bokassa continue de susciter des interrogations

Le nouvel épisode de l'affaire Bokassa ne provoque guère plus de réactions politiques que le précédent. Il suscite néanmoins un certain nombre d'interrogations.

Chacun s'attendait à ce que l'approche de l'élection présidentielle s'accompagnât d'une recrudescence des « affaires », mais on aurait pu croire que les déballages seraient plus tardifs.

La relance de l'affaire Bokassa par *le Canard enchaîné* et *l'Express* atteste que, de ce point de vue, l'automne et le printemps seront sans doute chauds, pour le plus grand dommage du débat politique.

La publication, le 17 septembre, de l'entretien téléphonique de Jean-Bedel Bokassa avec les rédacteurs du *Canard enchaîné* est intervenue alors que l'opinion politique commençait à se faire à l'idée d'une réélection facile de M. Giscard d'Estaing. Alors, aussi, que le souvenir de la première période de l'affaire des diamants (octobre-décembre 1979) s'atténuait suffisamment pour que l'on commence à envisager, à la présidence de la République, de mener à son terme le « processus de retour » des pierres au secrétariat général de l'Elysée.

Ce processus sera vraisemblablement retardé, ceux qui en ont la responsabilité ne souhaitant pas donner l'impression que les choses se font sous la pression des événements (1).

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 6.)

(1) Le 27 novembre 1979, M. Valéry Giscard d'Estaing avait déclaré à Antenne 2, au cours de l'émission « Une heure avec le président de la République » : « *Je ne demande de cadeaux à personne. Ces cadeaux sont apportés à l'Elysée. Ils y sont conservés. Ils n'en sortent que pour deux usages : ils peuvent être attribués à des œuvres de bienfaisance ou, lorsqu'ils ont un intérêt culturel, être remis à des musées.*

» Depuis que j'exerce mes fonctions, de nombreux cadeaux ont été remis à des musées. Tous les autres ont été conservés à l'Elysée par le secrétariat général et sous sa responsabilité. Voilà comment les choses se passent. Avant que mon mandat ne s'achève, tous les cadeaux que j'ai reçus, et dont la liste sera conservée, auront été utilisés à l'une ou l'autre de ces fonctions, c'est-à-dire œuvres de bienfaisance ou musées. »

Silences

La relance de l'affaire Bokassa a été accueillie par le silence, ou du moins la discrétion, d'une partie de la presse quotidienne et de la quasi-totalité de la classe politique.

Silence relatif, il est vrai, puisque l'on a tout de même entendu quelques voix du côté du P.S., du M.R.G., des trotskystes et de l'extrême droite. Et puisque l'organe officiel du R.P.R., la Lettre de la Nation, *avait jugé « accablant » le contenu de l'entretien téléphonique entre l'ex-empereur et les rédacteurs du* Canard enchaîné.

Silence hautain de ceux qui affirment à juste titre que le débat politique ne peut se réduire à une polémique autour de quelques scandales crapuleux. Et discrétion de ceux qui savent qu'un déballage général pourrait leur valoir quelques éclaboussures.

Silence prudent des futurs candidats à l'élection présidentielle, qui ont tout intérêt à laisser à d'autres le soin de parler des « affaires » et de s'épargner ainsi le reproche d'en faire des arguments électoraux.

Silence... perfide de M. Jacques Chirac, qui ajoute à son refus de tout commentaire, des considérations transparentes et cruelles : il ne s'est jamais rendu en Centrafrique, lui ; il n'a jamais dîné chez Bokassa, lui...

Silence, enfin, d'une partie de la presse, qui préfère, aujourd'hui, revenir sur les turpitudes et la cruauté de l'ex-empereur et montrer à quel point il était peu recommandable. Mais c'est jouer là d'une arme à double tranchant, car souligner que ce personnage n'était pas fréquentable rend plus compromettant encore le fait qu'on l'ait trop et trop longtemps fréquenté.

Cinq ans après la mort de Franco

Regrets et inquiétude de l'Espagne

M. Adolfo Suarez a obtenu la confiance de la Chambre des députés le 18 septembre (« le Monde » du 20 septembre), mais l'habileté manœuvrière du président du gouvernement ne peut faire oublier le climat de morosité que connaît l'Espagne depuis plusieurs mois. La peur des attentats, le désenchantement vis-à-vis de la démocratie, le maintien à leur poste des notables franquistes, en particulier dans la magistrature, entretiennent une atmosphère délétère.

La crise économique frappe durement le pays, mais le malaise espagnol est plus profond. Il touche une société désorientée qui n'arrive pas à se définir un nouveau destin cinq ans après la mort de Franco.

De notre envoyé spécial
MARCEL NIEDERGANG

Madrid. — La tristesse, les regrets, le doute, les déceptions et l'inquiétude : moins de cinq ans après la mort de Franco, l'Espagne est bien morose. Elle ne s'ennuie pas vraiment comme la France d'avant mai 1968, mais elle jette un regard mélancolique vers son passé et appréhende l'avenir.

Une société moderne et courageuse, qui affrontait avec réalisme la transition difficile de la dictature à la démocratie, subit la vie de plus en plus chère, le chômage, l'insécurité, le terrorisme et le contre-terrorisme. Elle ne croit plus à grand-chose, et surtout pas aux jeux des politiciens. « *Attention !*, dit un ministre du gouvernement Suarez, *l'opinion regarde les Cortes avec mépris...* »

« *Avec Franco c'était mieux...* » Ce cri du cœur de l'homme de la rue n'est pas isolé. Dans les bureaux, dans les couloirs des administrations, dans les salles de rédaction, c'est le même désenchantement et le même scepticisme. « *Nous autres Espagnols nous ne sommes pas capables d'assumer la démocratie* », dit un employé. Et M. Juan Luis Cebrian, directeur du quotidien indépendant *El Pais*, affirme sombrement : « *Il y a deux façons d'en finir avec une expérience historique, la tuer d'un seul coup, ou la laisser s'éteindre peu à peu, dans l'indifférence, le sarcasme, l'inertie et le manque d'intérêt des citoyens...* »

Madrid n'est plus à la hauteur de son slogan, « la cité gaie et confiante ». A onze heures du soir la capitale est presque déserte. Les couche-tard de la Gran Via se calfeutrent à la nuit tombée. On a supprimé l'institution des *serenos*, gardiens de l'ordre et de la vertu des quartiers de Madrid. Le chômage — 12 % de la population active — nourrit le petit et le grand banditisme.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

RECONVERSION

Le fait qu'un groupe cimentier français se lance dans l'industrie agro-alimentaire n'a pas de quoi surprendre : il ne fait que confirmer la grande perméabilité qui peut exister dans le monde des affaires entre un secteur et un autre.

On sait depuis longtemps que les pauvres « bouffent des briques » tandis que certains fabricants de fromages se sont reconvertis dans le plâtre. Quant à une catégorie d'éleveurs de veaux, tout le monde sait désormais que leur souci principal est de nier toute relation entre leur domaine et celui de la chimie (voire de la biochimie)...

JEAN FRIDRICI.

L'OUVERTURE DE LA BIENNALE DE PARIS

L'ancien et le nouveau

La onzième Biennale de Paris s'est ouverte au public le 20 septembre. Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris sont réunis la plupart des artistes. Le Centre Georges-Pompidou accueille, pour sa part, les « espaces d'artistes » (entendre par là des pièces qui occupent une certaine place) dans les galeries contemporaines, et une section d'architecture dans les galeries du Centre de création industrielle (C.C.I.) : une sorte de biennale dans la Biennale qui a son propre catalogue. Elle sera inaugurée seulement le 23 septembre sous le titre : « A la recherche de l'urbanité » ; et le sous-titre : « Savoir faire la ville, savoir vivre la ville. »

La section d'architecture est l'une des innovations de cette manifestation qui existe depuis deux décennies et doit, à chaque édition, être adaptée à un climat artistique qui évolue rapidement. La Biennale de Paris est une manifestation internationale d'arts plastiques consacrée aux jeunes artistes (la règle pour y être exposé : avoir moins de trente-cinq ans) qui, quoi qu'on en dise, bougent et font des choses.

En fait, il aura fallu trois ans, et non deux, à cette onzième Biennale (elle aurait dû avoir lieu en 1979) pour essayer de sortir des rails des avant-gardes institutionnalisées — selon les propres termes de son délégué général, Georges Boudaille, déjà délégué pour les éditions précédentes, — rails sur lesquels elle avait été quelque peu poussée ; pour tenter aussi de l'ouvrir à un plus large éventail de tendances, de rendre compte plus justement de la situation de la jeune création, confuse peut-être, mais souvent pleine de promesses. Il y a, dans cette Biennale, un dynamisme de bon aloi.

La Biennale des jeunes, ce n'est pas une si mince affaire : plus de trois cents artistes de quarante-trois pays, sélectionnés par des jurys nationaux, libres de leur choix.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 9.)

EUROPE

Pologne

Washington signale des mouvements de troupes inhabituels aux frontières occidentale et orientale du pays

Mouvements inhabituels de troupes soviétiques aux frontières de la Pologne ; limogeage de deux responsables provinciaux du parti, dont le premier secrétaire de Silésie ; grève dans plusieurs entreprises ; appels pressants des dirigeants à une reprise de l'activité économique, assortis d'une mise en garde contre les « éléments antisocialistes » ; nouvelle dénonciation par M. Walesa des entraves mises à l'essor des syndicats indépendants. La tension reste grande en Pologne.

A Washington, M. Trattner, porte-parole du département d'Etat, a indiqué, vendredi 19 septembre, que les Etats-Unis ont constaté, ces derniers jours, un *accroissement* des mouvements de troupes soviétiques à l'est et à *l'ouest des frontières de la Pologne.*

Il a précisé que les services de renseignement américains suivaient de près ces mouvements, mais ignoraient s'ils étaient liés ou non aux importantes manœuvres récemment effectuées par les forces du pacte de Varsovie. Les responsables soviétiques, a-t-il ajouté, sont « *parfaitement conscients que nous estimons qu'il n'appartient qu'aux autorités et au peuple polonais de chercher à résoudre leurs problèmes internes* ».

Peu après, M. Muskie, secrétaire d'Etat, a dit dans une brève déclaration à la presse, que « *chaque fois que des événements politiques dans cette partie du monde coïncident avec des manœuvres militaires, il serait imprudent de fermer les yeux sur une telle coïncidence* ».

Le Pentagone s'est refusé, pour sa part, à ajouter le moindre commentaire aux indications données par le département d'Etat.

Limogeages en Silésie et à Poznan

En Pologne, la grève des transports en commun de Katowice s'est achevée vendredi soir par la signature d'un accord. La veille, la télévision avait indiqué que le travail était arrêté dans seize entreprises. M. Jagielski, vice-premier ministre et négociateur des accords de Gdansk, a lancé à la télévision un appel à la pondération. Il a déploré la « *baisse du rendement et de la discipline* », les grèves qui éclataient aux quatre coins de la Pologne, et les revendications « *irréalistes* » des grévistes.

M. Jagielski a assuré la population que les « *accords de Gdansk* » seraient « *pleinement* » appliqués et respectés, et qu'ils concernent « *l'ensemble* » des travailleurs polonais. Il s'est déclaré « *profondément inquiet* » de la situation. Selon lui, la route du renouveau est « *parsemée d'écueils* ». Pour réaliser ses engagements, a-t-il conclu, le gouvernement a besoin de temps pour procéder à de « *profondes réformes économiques* » tant en ce qui concerne la gestion que la planification.

Le même jour, à Katowice, M. Zdzislaw Grudzien, membre du bureau politique et premier secrétaire du parti de Silésie, a été relevé de ces deux fonctions à sa demande et remplacé par M. Andrzej Zabinski, lui-même membre du bureau politique et secrétaire du comité central. La démission de M. Grudzien, qui était considéré comme proche de M. Gierek, est intervenue au cours d'un plénum du comité du parti de Katowice auquel assistait le premier secrétaire, M. Kania. Pendant les grèves du mois d'août, les mineurs de Silésie avaient demandé le départ de M. Grudzien.

M. Jerzy Zasada, secrétaire du parti dans la région de Poznan a également été, à sa demande, déchargé de ses fonctions. Il est remplacé par M. Jerzy Kusiak, ambassadeur en Roumanie. M. Stefan Olszowski, membre du bureau politique, a assisté à la réunion au cours de laquelle cette décision a été prise.

M. Olszowski, dont le discours était retransmis par la télévision, a réaffirmé que le gouvernement polonais tiendrait à la lettre les engagements pris avec les grévistes de la Baltique au sujet de la création de syndicats indépendants. Il a cependant ajouté que les ouvriers devaient également remplir leurs devoirs et « *regarder cette vérité en face : aucune aide étrangère ne sera efficace longtemps si nous ne travaillons pas honnêtement et efficacement* ». « *Les grèves de la Baltique et des mines de Silésie*, a-t-il ajouté, *ont provoqué un grand choc en Pologne, mais quiconque tenterait de se servir de ce choc à des fins antisocialistes* » serait brisé.

Selon le membre du bureau politique, la Pologne manquerait de 2,8 millions de tonnes de charbon, de 110 000 tonnes d'acier brut et de 135 000 tonnes d'acier.

Enfin, M. Walesa a fait diffuser un document dans lequel il affirme à nouveau : « *L'activité des syndicats indépendants est entravée par les autorités en plusieurs endroits, les ouvriers qui veulent s'affilier aux nouveaux syndicats sont victimes d'actes d'intimidation.* » M. Walesa récuse l'accusation selon laquelle des « *éléments antisocialistes* » chercheraient à s'infiltrer dans les nouvelles organisations dans le but ultime de renverser le système communiste en Pologne. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

« L'HUMANITÉ » : la pratique des consultations sociales était devenue très formelle.

M. Jacques Estayer, envoyé spécial de *l'Humanité* à Varsovie, écrit : « *Le parti doit avoir une vie politique réelle. Cette vie politique exige plus de simplicité et de naturel, moins de cérémonial et de formalisme, aussi bien dans les réunions intérieures que dans les manifestations publiques du parti. Ce même comportement doit guider le parti dans ses rapports avec la société.*

» *Ces dernières années, s'était instauré un style mariant le triomphalisme à une sorte de paternalisme qui consistait à octroyer les programmes ou les réformes sans prendre en compte les critiques formulées par la société ni les grandes aspirations de l'opinion. La pratique des consultations sociales était devenue très formelle. Les discussions étaient trop orientées vers des conclusions préétablies. Cette conception restrictive de la démocratie a faussé le fonctionnement des organismes où devait s'affirmer le pouvoir ouvrier. En particulier, l'autogestion ouvrière dans les usines est devenue davantage un relais du pouvoir politique qu'une participation réelle des travailleurs aux prises de décision.* »

Belgique

Bruxelles renvoie à nouveau toute décision sur l'implantation de missiles de croisière

De notre correspondant

Bruxelles. — En décidant de ne rien décider, en ne se prononçant pas, après plus d'un an d'atermoiements sur l'implantation de quarante-huit missiles de croisière de l'OTAN en Belgique, comme le lui demandaient ses partenaires de l'alliance, le gouvernement a évité une crise politique. La veille, déjà, confronté à une querelle sur l'avenir de la sidérurgie, le cabinet s'était tiré d'affaire en trouvant un compromis très vague.

Au cours du conseil de cabinet du vendredi 19 septembre, les ministres se sont mis d'accord sur une déclaration parfaitement équivoque. Les socialistes flamands, adversaires acharnés de l'implantation des fusées, sont satisfaits des termes utilisés ; les partisans de l'OTAN (sociaux-chrétiens, libéraux et une partie des socialistes francophones) se déclarent eux aussi contents.

Le texte préparé par le ministre des affaires étrangères, M. Nothom, et adopté par le cabinet, stipule que la décision finale dépendra des résultats des prochaines négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des armes stratégiques. Cela signifie qu'il n'est plus question d'un quelconque délai. La note poursuit : « *Le gouvernement espère que les pourparlers aboutiront à des résultats positifs et que plus spécialement l'équilibre des armes nucléaires de théâtre sera maintenu au niveau le plus bas possible. La Belgique ne ménagera pas ses efforts afin d'y contribuer au maximum.*

» *Pour permettre à la négociation de se dérouler dans la clarté, le gouvernement déclare que la Belgique accepte, d'ores et déjà, les conclusions des négociations avec l'U.R.S.S. et exécutera la part qui lui incombe dans le cadre de l'alliance.*

» *Dans l'hypothèse où les négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique n'aboutiraient pas, la Belgique prendra solidairement avec ses alliés toutes les mesures qui auraient été convenues entre partenaires de l'OTAN.*

» *A cet effet, le gouvernement examinera l'état et le déroulement des négociations tous les six mois, de concert avec ses alliés, et en tirera les conclusions qui s'imposent dans le cadre de l'alliance. Le Parlement sera tenu régulièrement au courant.* »

Commentant ce texte, le premier ministre a déclaré que la Belgique appliquait les décisions de l'alliance atlantique, à l'élaboration desquelles elle participait en tant que membre. Le président des socialistes flamands, M. Van Miert, interprète le texte dans un autre sens en disant que, en cas de rupture des négociations avec l'U.R.S.S., « *les causes de cet échec devront être appréciées* ».

M. Simonet, ancien ministre socialiste des affaires étrangères, partisan des fusées, a déclaré de son côté au journal *le Soir* que M. Van Miert a remporté la victoire dans ce débat. Il le regrette : *Le texte adopté sort de la décision du 12 septembre 1979 de l'OTAN. Il avait été décidé à l'époque que nous participerions au consensus sur l'implantation en Europe occidentale de cinq cent soixante-douze Pershing-II et missiles Cruise et que nous arrêterions notre décision définitive dans les six mois. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est qu'on ne prend pas de décisions. Nous ne levons pas notre condition suspensive. Et, depuis lors, la situation internationale s'est considérablement aggravée. Quant à la procédure qui consiste à ne pas décider maintenant mais plus tard, elle peut avoir pour effet qu'on nous demandera d'accepter quatre-vingt-seize Cruise au lieu de quarante-huit aujourd'hui. Enfin, nous privons, par notre attitude actuelle, l'OTAN d'une partie de sa base de négociations.* »

Et M. Simonet conclut : « *C'est M. Van Miert qui a emporté la partie.* »

Le Soir titre en première page sur quatre colonnes : « Un compromis équivoque, mais un terme provisoire à la guerre des fusées. »

PIERRE DE VOS.

Regrets et inquiétude de l'Espagne

(Suite de la première page.)

Un haut fonctionnaire de la mairie affirme qu'il y a « *au moins dix agressions par jour dans la capitale, en plein jour, et souvent dans le centre* » en ajoutant que « *ce taux n'est pas encore préoccupant* ». Mais la psychose de l'attentat gagne du terrain.

La grogne n'est pas limitée à la capitale. Elle submerge tout le pays. La question basque — « *ce cancer auquel nous nous habituons* », dit un secrétaire d'Etat — provoque un ressentiment croissant dans les autres régions. Depuis la seconde phase de la « guerre des vacances » de l'ETA, on a signalé des agressions contre des Basques voyageant dans le Sud (pneus de voitures crevés, restaurants basques boycottés) et aussi un réflexe de colère : « *S'ils veulent l'indépendance, qu'ils la prennent...* ». En Navarre — et, dans une moindre mesure, dans les trois autres provinces basques, — le terrorisme de l'ETA, auquel répond le contre-terrorisme des commandos paramilitaires d'extrême droite, divise de plus en plus les Espagnols du Nord.

Le régime démocratique a été *construit* à partir des institutions franquistes. C'est une performance juridique et politique. Il n'y a pas eu d'épuration. Ni vainqueurs ni vaincus. *Le souci de* réconciliation nécessaire, à gauche comme à droite, l'a heureusement emporté. La peur, à droite comme à gauche, de recréer les conditions de l'effroyable drame de 1936 a fait le reste et facilité le consensus. Les partis de gauche ont joué le jeu et sont dans l'opposition. La grande majorité des fonctionnaires de l'appareil d'Etat franquiste sont restés en place. Un membre du gouvernement Suarez estime lui-même que « *la magistrature est restée foncièrement franquiste à 40 %* ». Des complaisances récentes, à l'égard, par exemple, de militaires conspirateurs, confirment ce jugement. Il en est de même dans la police, dans l'armée — où tous les généraux « bleus » (1) n'ont pas été déplacés, — dans l'administration, dans le monde des affaires.

L'homme qui monte, M. Fraga

Ce n'est pas « l'homme-Franco » qui est regretté. A quoi bon, d'ailleurs ? Mais ce que son régime a représenté : une stabilité politique et surtout économique. L'extrême droite franquiste et néo-fasciste est, bien entendu, minoritaire, et plutôt moins bruyante depuis quelques mois. Mais l'homme qui monte au firmament politique, c'est M. Fraga Iribarne, l'ancien ministre de Franco, et le leader dynamique d'une nouvelle droite qui dénonce avec virulence l'« *incapacité du gouvernement* » et la « *montée du chaos* ». Théâtral et brillant, M. Fraga a été la *grande vedette* du dernier débat public aux Cortès à *l'occasion de la motion de* censure déposée par le parti socialiste. Un débat intégralement télévisé comme l'est celui qui vient d'avoir lieu sur la question de confiance déposée par M. Suarez. M. Felipe Gonzalez a été « bon », sans doute, face aux hésitations du chef de gouvernement, mais M. Fraga a été, de l'avis unanime, « excellent ». Et ce succès a été répercuté aux quatre coins de la Péninsule. Aussi l'ancien ministre de l'information de Franco peut-il se permettre de « s'esclaffer » publiquement en commentant le dernier remaniement du gouvernement.

Après moins de cinq ans d'expérience démocratique, quelque chose est grippé en Espagne. Au gouvernement, comme dans l'opposition, on a tendance à avancer comme premier argument la gravité de la crise économique, qui est réelle. Le porte-parole de l'association des petites et moyennes entreprises, durement touchées, parle même de « débâcle ». Et de citer des chiffres « officiels » : plus de trente banques au bord de la faillite l'année dernière, baisse de 30 % du niveau de vie moyen depuis dix ans, 900 milliards de pesetas perdus par les épargnants depuis 1975, pas une seule peseta « réfugiée » en Suisse après la mort de Franco qui ait été rapatriée, une spéculation immobilière effrénée qui a fait monter le prix des logements de 300 % en deux ans, soixante-deux nouveaux chômeurs à l'heure en 1980.

Il ajoute : « *Le gouvernement Suarez avait promis mille postes de travail par jour. Comment voulez-vous que nous ayons confiance alors que le nouveau responsable de l'économie inspiré sans doute par l'équipe de Fuentes Quintana, nous propose un plan Barre espagnol ?* »

Depuis 1978, on dénombre davantage d'entreprises ayant cessé d'être cotées en Bourse que pendant toute la période de 1936 à 1978. « *Il est vrai que la situation économique est très grave*, déclare un secrétaire d'Etat. *L'Espagne subit, avec retard, l'impact brutal de la crise mondiale.* » Et M. Punset Casals, nouveau ministre chargé des relations avec les Communautés européennes, affirme : « *L'Espagne traverse les plus mauvais moments de ses négociations. Dans certains secteurs économiques espagnols, il y a déjà moins d'enthousiasme pour l'entrée de notre pays dans la C.E.E.* »

L'austérité « est à nos portes », écrit un chroniqueur du journal conservateur *A.B.C.* « *Et l'on entend déjà les hurlements des loups autour de ce vieux château presque en ruine...*

Un million et demi de chômeurs recensés, un taux d'inflation de 15 % environ, des distorsions régionales aggravées : la situation économique est effectivement sérieuse mais pas davantage, après tout, que dans d'autres pays européens. Le blocage politique, deuxième argument, n'est pas moins réel, mais sans grande originalité non plus. M. Suarez, ancien serviteur du franquisme, propulsé au rang de Maître Jacques de la démocratie, est au pouvoir depuis quatre ans déjà. Comment ne subirait-il pas, lui aussi, l'usure du pouvoir ? A plus forte raison dans un pays où la critique, *a priori*, est plus fréquente que l'approbation. Le chef du gouvernement répugne, en outre, aux contacts avec la *foule* et fuit les meetings. Pendant plusieurs années, les Espagnols ont cru que le leader du centre, Adolfo Suarez, et le leader socialiste, Felipe Gonzalez — tous deux symboles des nouvelles générations — se concertaient en coulisse pour *faciliter* la transition. Et M. Santiago Carrillo, chef d'un parti communiste très raisonnable, était reçu avec amitié par le roi Juan Carlos aux réceptions officielles. Mais le consensus a pris fin en même temps que la volonté de nier les clivages du passé.

Dénoncé par l'opposition de *gauche, harcelé par une nouvelle* droite sarcastique, M. Suarez était *critiqué par certains des leaders* de son propre parti, l'Union du centre démocratique (U.C.D.). Son ami, éminence grise du précédent gouvernement, M. Abril Martorell, responsable de l'économie, a préféré partir en disant : « *Les problèmes économiques et sociaux sont trop graves pour qu'un ministre fatigué comme moi reste en place.* » Habile politicien, M. Suarez a calmé la grogne de l'U.C.D. en appelant au gouvernement les « barons » mécontents. Il a renforcé sa majorité menacée en passant un accord avec la minorité catalane de M. Jordi *Pujol, président* de la Généralité de Catalogne. Il pourrait demain négocier avec les parlementaires basques du P.N.V., et des contacts ont lieu, discrètement, avec les amis de M. Fraga. Mais ce « replâtrage » raisonnable ne séduit personne. Son côté « opération de politique intérieure » est trop évident et les grands problèmes demeurent.

Mais il n'y a pas, pour le moment, de solution de rechange. Les socialistes ne paraissent pas réellement prêts à gouverner, et il n'est pas certain que le désenchantement les favorise. M. Felipe Gonzalez dénonce volontiers le souci de M. Suarez « *de rester le seul interlocuteur du roi* ». Et il *est vrai que* le limogeage inattendu de M. Marcelino Oreja, *jeune ministre* des affaires étrangères bien en cour à la Zarzuela, peut *en partie* s'expliquer par cette « tendance » du chef du gouvernement.

Le problème des régions est plus grave : *M. Suarez, qui* souhaitait, hier encore, ralentir le processus des autonomies régionales (à l'exception de la Catalogne et dans une moindre mesure du Pays basque) se voit contraint de céder aux Catalans aujourd'hui, demain peut-être aux Basques, aggravant ainsi une mise en cause de « l'unité de la nation » chère aux militaires.

Mais le roi Juan Carlos, qui conserve sa popularité, reste encore un arbitre possible, un recours, et la poutre maîtresse de la jeune démocratie dans la mesure où il peut compter sur la fidélité des forces armées.

En fait, le malaise espagnol n'est pas seulement économique et politique. Il est beaucoup plus profond. Tout se passe comme si la société désorientée s'interrogeait sur sa capacité à assumer son nouveau destin. Ce qui surprend le plus, c'est le désarroi. A l'exception de quelques succès — par exemple celui du quotidien *El Pais* — la presse est malade et *en crise*. L'Université, qui fut si souvent le fer de lance de la contestation antifranquiste, est à peu près silencieuse. L'Eglise, dont le rôle a été déterminant dans la libéralisation de l'ancien régime, semble mal à l'aise et se tait. Des évêques, hier encore si présents, sont déconcertés. Les commissions ouvrières, qui ont conquis de haute lutte les droits *syndicaux élémentaires*, sont complètement liés à un parti communiste apparemment en crise. Les C.O. restent majoritaires, *mais* le départ de M. Tranquilino, leader du secteur de la construction, pour l'U.G.T. (Union générale du travail, proche du parti socialiste) est un indice du malaise de la centrale de M. Camacho.

« *Comment expliquer*, demande un ancien dirigeant étudiant, *que personne encore n'ait osé écrire ce qu'il faudrait dire sur Franco et le franquisme ?* » Et il ajoute avec désespoir : « *Je ne vois que le désert. Faudra-t-il donc encore attendre deux générations pour que le ciel s'éclaire ?* »

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Généraux « bleus » : ceux qui aux côtés des troupes allemandes ont *été* membres de la division Azul pendant la seconde guerre mondiale.

République fédérale d'Allemagne

La grève des cheminots est-allemands de Berlin-Ouest menace le ravitaillement de la ville

De notre correspondant

Bonn. — La comparaison était inévitable : la grève qui affecte, *depuis* le 17 septembre, les chemins de fer est-allemands, à Berlin-Ouest toutefois, a amené à se demander si le « virus polonais » n'avait pas contaminé la R.D.A. Les grévistes de la Reichsbahn demandent eux aussi « *non seulement des augmentations de salaires mais aussi des syndicats libres* ».

La situation de Berlin est cependant des *plus particulières*. A la fin de la guerre, les quatre puissances *victorieuses s'étaient* entendues pour attribuer à l'an*cienne Reichsbahn*, dont le siège se trouvait dans le secteur oriental, la responsabilité de tout le trafic ferroviaire dans la région de Berlin. Cette décision a eu pour résultat de créer une enclave est-allemande de plus de 1 000 hectares sur ce qui est devenu le territoire de Berlin-Ouest. Plusieurs centaines de kilomètres de voies ferrées et plus de soixante-dix gares à Berlin-Ouest sont administrés depuis lors par les autorités de la R.D.A. Plus curieuse encore est la situation de quelque trois mille cinq cents employés qui dépendent de la Reichsbahn est-allemande mais vivent et travaillent à Berlin-Ouest.

Ils sont payés par l'administration est-allemande et 90 % d'entre eux adhèrent à la Fédération des syndicats est-allemands. Beaucoup sont aussi membres du parti d'unité socialiste (S.E.W.), satellite du parti communiste de R.D.A. à Berlin-Ouest. Aussi les grévistes sont-ils *considérés* avec une certaine suspicion par la population du secteur *occidental*.

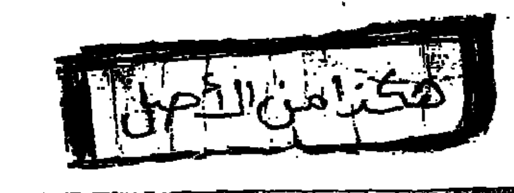
Les moyens de pression dont ils disposent s'exercent en outre davantage contre cette population que contre les autorités est-allemandes. Le *secteur occidental* dépend du trafic ferroviaire avec la R.F.A. pour 20 % au moins de son ravitaillement (28 % pour les produits pétroliers, 60 % pour le charbon). *Les* quelques centaines de grévistes ne bloquent pour l'instant que partiellement ce trafic et n'ont pas arrêté les trains de voyageurs. Mais ils menacent d'interrompre le ravitaillement des forces alliées à Berlin-Ouest puis de paralyser totalement les échanges avec la R.F.A. si la *Reichsbahn* continue de refuser les négociations.

Seul le S-Bahn, le chemin de fer urbain, est totalement immobilisé. Ce réseau, boycotté par la population ouest-allemande depuis la construction du mur en 1961, ne transporte guère qu'une centaine de milliers de passagers par jour en temps normal. Le gouvernement est-allemand réclame même *une subvention* de Berlin-Ouest pour en couvrir le *déficit* de 150 *millions* de marks par an.

La grève est en réalité une réaction de défense des cheminots, inquiets de la réduction progressive du trafic sur le secteur occidental, de l'amenuisement des rémunérations et les licenciements qu'elle entraîne. Elle n'a pas provoqué jusqu'à présent de remous visibles en R.D.A. Comme on *pouvait s'y attendre*, la police populaire est-allemande, après quelques hésitations, est intervenue vendredi 19 septembre pour faire évacuer plusieurs postes occupés par des grévistes.

JEAN WETZ.

● UN PORTE-PAROLE DE LA SOCIETE GILDEMEISTER A.G., accusée par le quotidien *Die Welt* de fournir à l'U.R.S.S. des machines servant à fabriquer des obus (*le Monde* du 20 septembre), a affirmé qu'aucune machine n'avait été livrée à l'Union soviétique depuis 1978. — *(A.F.P.)*



DIPLOMATIE

LE SOMMET FRANCO-BRITANNIQUE

Paris estime que les entretiens ont aidé à affirmer la « présence de l'Europe dans les grandes affaires du monde »

Le cinquième sommet franco-britannique, annuel, qui s'est tenu vendredi 19 septembre sans discontinuer de 9 heures à 16 heures à l'Elysée, contrastait de façon frappante avec le précédent, celui de novembre 1979 à Londres, alors que Mme Thatcher accumulait les munitions pour livrer la grande bataille de la réduction de la contribution de son pays au budget communautaire.

Le premier ministre britannique, s'adressant aux journalistes auprès de M. Giscard d'Estaing après les entretiens, évita tout éclat de voix, toute formule frappante, sauf pour conclure son exposé en lançant dans un sourire :

« *The Entente Cordiale is in good heart* » qui signifie que « *l'entente cordiale a le cœur solide* » et que le courage ne lui manque pas. Beaucoup d'assistants avaient compris « *est en bonne santé* » (« *in good health* ») et l'interprète traduisait « *est en bonne forme* », mais invitée par la suite à préciser, Mme Thatcher déclara : « *J'ai dit le cœur parce que le cœur est plus important que la forme.* »

Le geste le plus significatif de Mme Thatcher fut de renoncer à soulever, à nouveau, au cours des entretiens cette affaire de la contribution britannique. Réglée au plan des principes et des chiffres globaux depuis le 30 mai, elle ne l'est pas encore au plan des modalités d'application. M. Giscard d'Estaing avait laissé clairement entendre, avant l'arrivée de Mme Thatcher, qu'il n'accepterait pas de se laisser entraîner, une fois de plus, dans une controverse à ce sujet : si Mme Thatcher voulait soulever la question, il écouterait mais ne répondrait pas, les modalités d'application de l'accord du 30 mai étant une affaire communautaire et ne pouvant être déterminés que par les Neuf.

Mme Thatcher s'est, apparemment, laissé convaincre. Elle a confirmé, en tout cas, que ce problème, qui a empoisonné depuis plus d'un an les relations franco-britanniques, n'avait pas été abordé. Plus exactement, il n'a été évoqué que pour réaffirmer la volonté des deux gouvernements de mettre en œuvre, dans les délais fixés (avant le 1er janvier) « l'ensemble des décisions prises au printemps », *c'est-à-dire non seulement l'accord* sur la contribution britannique, mais aussi les décisions qui intéressent les partenaires de la Grande-Bretagne comme le règlement communautaire sur le mouton (qui est sur le point d'aboutir) et le règlement sur la pêche.

Ces manifestations de bonne volonté ne signifient pas que l'avenir de la Communauté, celui des relations entre la Grande-Bretagne et ses partenaires, et notamment la France, soient sans nuages.

Les discours de Mme Thatcher et de M. Barre, à Bordeaux, jeudi soir, annoncent de prochaines turbulences.

« Réfléchir ensemble »

C'est donc principalement « *à réfléchir ensemble* » sur les grands problèmes mondiaux, selon l'expression de M. Giscard d'Estaing, qu'ont été consacrés les entretiens. Exercice qui ne prêtait pas à polémique, les deux pays européens qui, comme l'a rappelé le président français, disposent de l'arme nucléaire sont membres du Conseil de sécurité et « *ont une expérience internationale ancienne* », ont, en effet, sur la situation mondiale des vues très proches ou, comme l'a encore dit le président de la République, « *des vues tantôt semblables, tantôt convergentes* ».

M. Giscard d'Estaing a énuméré les problèmes examinés : la Pologne (« *qui a le droit de disposer de son destin* », a dit Mme Thatcher aux journalistes), l'Afghanistan, les relations Est-Ouest et les problèmes stratégiques, l'application de l'Acte d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe et la prochaine conférence de Madrid, le Proche-Orient, l'Afrique australe, et notamment le sort de la Namibie. A cette liste, Mme Thatcher a ajouté l'Iran.

Dans ces entretiens, qui se sont déroulés dans un esprit « *cordial et confiant* », le président de la République a trouvé « *un encouragement à poursuivre l'effort pour mettre fin à l'anomalie que constitue, dans le monde actuel, l'effacement de l'Europe* ».

« *J'ai indiqué à Mme Thatcher*, a ajouté M. Giscard d'Estaing, *combien nous apprécions toute contribution que la Grande-Bretagne apporte avec nos partenaires à redresser cette situation et à affirmer davantage la présence de l'Europe dans les grandes affaires du monde, ce qui est,* a-t-il souligné, *un facteur d'« efficacité* ».

Dans cet esprit, M. Giscard d'Estaing et Mme Thatcher ont-ils parlé des problèmes de défense et des relations avec les Etats-Unis ? Ils ne l'ont pas précisé, mais ce n'est pas douteux. La défense a été discutée en tête à tête, et dans son discours de Bordeaux Mme Thatcher s'est déclarée disposée à développer dans ce domaine une coopération déjà appréciable en ce qui concerne les fabrications d'armement. Rien n'indique cependant que ce chapitre puisse englober l'arme nucléaire, comme l'avait souhaité jadis le prédécesseur de Mme Thatcher, M. Heath.

Le premier ministre britannique n'a pas manqué de souligner l'attachement de son pays à l'alliance atlantique.

Il est certain, cependant, que Mme Thatcher est très préoccupée, comme la plupart des Européens, par l'affaiblissement des Etats-Unis. Bien entendu, tout ce qui a trait aux relations euro-américaines est suspendu au scrutin présidentiel de novembre, mais il semble bien qu'aujourd'hui le point de vue du gouvernement de Londres sur la politique de Washington soit aussi critique et inquiet que ceux de Paris et de Bonn.

Au chapitre des relations bilatérales, Mme Thatcher et M. Giscard d'Estaing ont souhaité que la coopération industrielle « *soit plus active* », notamment dans la technologie avancée et en particulier les télécommunications. Les problèmes de la circulation dans la Manche ont été évoqués et les deux gouvernements auront sans doute une position commune lors des prochaines négociations à ce sujet.

MAURICE DELARUE.

LES DISCOURS DE BORDEAUX

M. Barre : nous resterons intransigeants sur les principes communautaires fondamentaux

Voici les principaux passages du discours prononcé vendredi 19 septembre, à Bordeaux, en présence de Mme Thatcher, par le premier ministre.

Après avoir rendu hommage à la « *ténacité* » de son collègue britannique, M. Barre a déclaré :

« *Il y a entre la Grande-Bretagne et la France des convergences et, pourquoi le dissimuler, des divergences. Nul ne contestera que sur un point essentiel, la construction européenne, les divergences l'ont, au cours de ces dernières années, emporté sur les convergences. Il n'y a là rien d'étonnant. Chaque pays a ses intérêts et les défend.*

« Notre succès vous a attirés »

Rappelant qu' « *au lendemain du plus grand désastre qui ait jamais frappé l'Europe occidentale* » la France et l'Allemagne fédérale choisirent la voie de l'entente et de la coopération, M. Barre a ajouté :

« *Votre illustre prédécesseur, Winston Churchill, les y encouragea avec la vision de l'histoire qui était la sienne, mais jugea qu'il valait mieux pour le vaisseau britannique qu'il affrontât le grand large plutôt qu'il ne cherchât à s'amarrer au continent. Les Anglais pensèrent longtemps comme lui et beaucoup d'entre nous l'ont regretté.*

» *Bien plus tard, (...) notre succès vous a attirés et nous vous avons accueillis de grand cœur dans notre club, dont vous avez librement accepté les règles et les obligations. La France sait qu'elles sont contraignantes. En 1958, les adversaires de la construction européenne dans mon pays dénonçaient les risques du saut dans l'inconnu. Eh bien, la France s'est pliée à tous les engagements qu'elle avait contractés ; à ceux qui soulignent aujourd'hui les avantages qu'elle a retirés du Marché commun pour son agriculture, je me bornerai à rappeler les efforts qu'ont fait notre industrie, et notre pays tout entier, pour rompre avec un protectionnisme puissant et accepter la concurrence. Les efforts furent rudes, mais nous en avons été récompensés.*

La politique agricole

» *Certes, nous avons traversé des moments difficiles, comme nos partenaires ; nous avons pu mesurer alors la signification de la solidarité communautaire. Le traité de Rome a introduit dans les relations communautaires la notion de « concours mutuel » grâce auquel un pays reçoit de ses partenaires l'aide qui lui permet de surmonter ses difficultés dans le respect des principes et des règles du traité. C'est dans cet esprit que les partenaires de la Grande-Bretagne lui ont consenti, en mai dernier, l'allégement considérable apporté à la contribution de la Grande-Bretagne au budget commun ; la France, pour sa part, en finance le tiers.*

» *Mais, conformément à la tradition communautaire, nous sommes, pour notre part, décidés à maintenir ce qu'on appelle l'acquis communautaire et, dans cet acquis, la politique agricole commune. Nous sommes évidemment tout prêts à en étudier l'amélioration, mais nous resterons intransigeants sur ses principes fondamentaux : l'unité de marché et de prix, la solidarité financière, la préférence communautaire. J'entends dire ici ou là que cette politique est absurde. J'ai tendance à répondre avec la sagesse de lord Balfour : « Il vaut » mieux faire une chose absurde, » qui a toujours été faite, qu'une » chose sage qui n'a jamais été » faite. ». Mais est-il si absurde que cela que les pays de la Communauté veuillent sauvegarder les ressources que leur apporte leur agriculture et qui assure à leurs populations une sécurité d'approvisionnement, alors qu'ils souffrent cruellement du manque d'autres ressources du sol et du sous-sol ? (...)*

» *Mais la Communauté, ce n'est pas seulement l'agriculture ; c'est bien autre chose et bien plus. On caricature la Communauté en n'évoquant son rôle et son action qu'à travers l'agriculture. Qui, des pays fondateurs, pourrait nier le surcroît de développement économique, de progrès social, d'influence dans le monde qu'il en a retiré ? (...) La France, pour sa part, considère la politique européenne comme une dimension fondamentale de sa politique nationale et internationale. Elle s'attachera à poursuivre cette construction et souhaite que tous les Etats membres présents et futurs de la Communauté contribuent à ses progrès, sans qu'ils soient d'ailleurs obligés d'y participer tous en même temps et de la même façon. (...)* »

Mme Thatcher : la Communauté a besoin de réformes et d'initiatives nouvelles

Après avoir rappelé es influences que la France et la Grande-Bretagne ont exercées en Europe, Mme Thatcher souligne que les deux pays doivent mettre l'accent sur « *leurs intérêts communs et non leurs rivalités passées* » : « *Ce dont je suis le plus fermement convaincue,* dit-elle, *est que, dans le monde dangereux où nous vivons, la coopération entre voisins est une condition essentielle de la défense de nos intérêts vitaux.* » Après avoir déclaré qu'une Communauté qui « *ne compterait pas comme membre à part entière et la France et la Grande-Bretagne* » lui paraît « *inconcevable* », Mme Thatcher poursuit :

« *Comme toute institution durable, la Communauté a dû faire la preuve, au cours des vingt dernières années, de son aptitude à relever les défis et à s'adapter aux changements. L'élargissement de 1973, par exemple, ne pouvait pas ne pas faire naître de problèmes. Il fallait concilier les intérêts des nouveaux membres et les dispositions que les anciens avaient élaborées dans leur propre intérêt. Le déséquilibre des politiques qui faisait que la Grande-Bretagne était devenue le pays qui versait à la Communauté la contribution nette la plus lourde — et de loin — a été admis par nos partenaires. Les arrangements sur lesquels nous nous sommes mis d'accord en mai dernier nous aurons peut-être donné le temps de concevoir des solutions plus durables. Je sais qu'en France, tout comme en Grande-Bretagne, on est mécontent des distorsions qui sont apparues dans le fonctionnement de la politique agricole commune. Nous avons besoin de réformes qui permettent à cette politique d'atteindre ses objectifs sans gaspiller de l'argent en excédents inutiles et parfois nuisibles.*

» *Mais cela ne suffit pas. Nous avons également besoin d'initiatives nouvelles. Indépendamment de l'agriculture, nous avons besoin de politiques nouvelles qui élargissent les possibilités d'action commune et engendrent un meilleur équilibre dans la façon dont la Communauté dispose de ses ressources. (...) Il y aura inévitablement des divergences d'intérêt national — entre la France et la Grande-Bretagne comme entre d'autres Etats membres. Il faudra beaucoup de compréhension et de patience pour en venir à bout. Mais le rôle de la France et de la Grande-Bretagne dans l'aventure européenne est vital, au sens propre du terme.*

« Une coopération plus étroite dans la défense »

» *Le monde extérieur ne se fait pas d'illusions sur ce qui a déjà été accompli. L'importance de l'Europe est croissante. Nous sommes le premier bloc commercial du monde. Nous avons des accords avec des pays de tous les continents, et la liste des candidats à de nouveaux accords s'allonge. Nous jouons un rôle de premier plan dans la conduite des relations entre l'Est et l'Ouest, dans la recherche d'une solution au Proche-Orient, et dans les négociations entre pays développés et pays en voie de développement. A l'intérieur de la Communauté, on se lamente parfois sur l'absence de politique étrangère européenne. A l'extérieur, on trouve ces lamentations difficiles à comprendre.* »

Rappelant les dangers que court l'Europe et le rôle de l'alliance atlantique, « *instrument efficace de dissuasion et de défense* », Mme Thatcher ajoute :

« *Elle comprend deux pays — la Grande-Bretagne et la France — qui sont restés déterminés à conserver leurs forces nucléaires stratégiques en Europe sous contrôle indépendant, afin de compléter le parapluie nucléaire assuré par notre allié américain... Ces dernières années, certains aspects de notre coopération dans le domaine militaire ont marqué le pas. Mais permettez-moi de dire clairement ce soir que la Grande-Bretagne est prête, à tout moment, à développer avec la France une coopération plus complète et plus étroite en matière de défense. Entre-temps, continuons à bâtir sur les réussites de notre production commune d'équipement militaire. Le coût des systèmes d'armement va encore augmenter et une collaboration efficace est un moyen non négligeable d'en réduire la charge. C'est un domaine où la Grande-Bretagne et la France ont montré la voie à l'Europe et il faut qu'elles continuent à le faire.* »

Mme Thatcher appelle ensuite la France et la Grande-Bretagne à amplifier leur coopération industrielle et à « *aider les pays du tiers-monde à s'aider eux-mêmes* ».

M. GUY GEORGY EST NOMMÉ AMBASSADEUR A TÉHÉRAN

M. Guy Georgy, directeur des affaires africaines et malgaches à l'administration centrale du Quai d'Orsay, est nommé ambassadeur de France à Téhéran, en remplacement de M. Raoul Delaye, par décret paru au *Journal officiel* de ce samedi 20 septembre.

[Né à Paris en 1918, licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Georgy fut notamment le chef de cabinet de M. Pierre-Henri Teitgen au ministère de la France d'outre-mer (1955-1956), avant d'être secrétaire du gouverneur général du Gabon (1956), puis directeur des affaires économiques et du Plan au haut commissariat à Dakar et ensuite haut commissaire à Brazzaville (1959-1961).

Nommé ambassadeur de France à La Paz de 1961 à 1963, ensuite à Cotonou et enfin à Tripoli (1969-1975), il était depuis septembre 1975 à l'administration centrale directeur des affaires africaines et malgaches.

Entretenant d'étroits rapports personnels avec un grand nombre de responsables politiques africains, M. Georgy avait une excellente connaissance de l'Afrique, et sa compétence dans ce domaine était unanimement reconnue.

M. JEAN HERLY, NOUVEAU DIRECTEUR DES AFFAIRES AFRICAINES ET MALGACHES AU QUAI D'ORSAY

M. Jean Herly, ministre plénipotentiaire hors classe, est nommé directeur des affaires africaines et malgaches à l'administration centrale du Quai d'Orsay, en remplacement de M. Georgy.

[Né en 1930 à Grosbliederstroff (Moselle), licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Herly a occupé divers postes outre-mer à partir de 1955, en Indochine et en Afrique avant d'être nommé, en 1959, conseiller culturel à l'ambassade de France au Japon, puis conseiller général à Alger et à Dusseldorf.

Nommé ambassadeur de France à Bangui de 1966 à 1969, il a été ensuite chargé des fonctions de chef du service de la coopération culturelle, scientifique et technique avec les Etats francophones d'Afrique au sud du Sahara et la République malgache (1969). De 1973 à 1977, M. Herly a été ambassadeur de France à Tel-Aviv, puis, en 1978, ambassadeur à Rabat. Il avait été nommé pour un an conseiller diplomatique du gouvernement en avril 1980.]

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Une explosion dans un silo de missiles stratégiques provoque la mort d'une personne

De notre correspondant

Washington. — Aucune radiation suspecte n'a été enregistrée, le vendredi 19 septembre, au nord-ouest de l'Arkansas, où un silo de missiles stratégiques Titan-II avait explosé la nuit précédente, causant une vive inquiétude. Les mille quatre cents résidents de cette zone rurale, évacués d'urgence après l'accident, ont regagné leur domicile. Le bilan est néanmoins d'un mort et de vingt et un blessés, tous employés de la base militaire de Damascus (nos dernières éditions du 20 septembre).

C'est la première fois aux Etats-Unis qu'une explosion se produit dans un silo de missiles terrestres intercontinentaux. Le président Carter a voulu rassurer les Américains en déclarant : « *Nous contrôlons la situation. Il n'y a absolument aucune indication de radioactivité.* » Diverses informations faisant état d'un déplacement de l'ogive nucléaire de la fusée n'ont pas été commentées par le Pentagone.

Les Titan-II sont les fusées stratégiques les plus puissantes que possède l'armée américaine. Ces monstres de 32 mètres de long, pesant 150 tonnes, peuvent franchir plus de 11 000 kilomètres. Leur charge atomique est sept cent fois supérieure à celle de la bombe d'Hiroshima. Au début, les Titan étaient à l'air libre. On a estimé plus sûr de les enfouir sous terre dans d'énormes silos de béton.

La catastrophe du 18 septembre a été causée par la chute accidentelle d'une lourde clé dans un silo. En tombant, celle-ci a perforé le réservoir de la fusée, qui contenait quelque 38 000 litres de carburant. La fuite a provoqué un début d'incendie, vite maîtrisé. Mais ce n'est que sept heures et demie plus tard que l'explosion devait avoir lieu, pour une raison mal élucidée.

Les Titan-II se sont distingués par cent vingt-cinq accidents, souvent mineurs, au cours des cinq dernières années. En 1978 notamment, une fuite — sans explosion — à Rock (Kansas) avait causé la mort de deux personnes. On réclama alors le démantèlement de ces engins, vieux de dix-huit ans, qui accumulent d'ailleurs les inconvénients techniques : ils fonctionnent au carburant liquide et leur mise en alerte est très lente. Ils ne sont pas précis et leur entretien coûte cher.

Pourquoi les Etats-Unis conservent-ils ces cinquante - quatre pièces de musée, alors que leurs mille Minutemen, à carburant solide et ogives multiples, sont beaucoup plus sûrs ? Des parlementaires de l'Arkansas, du Kansas et de l'Arizona, où sont installés les Titan-II, regrettent que Washington n'ait pas réussi à « brader » ces engins lors des négociations sur SALT 1 sur la limitation des armements stratégiques. L'U.R.S.S. affectionne les missiles lourds — plus lourds encore que les Titan — et Washington a dû en tenir compte. M. Carter a fait allusion, le 19 septembre, à une adaptation des Titan au carburant solide. En attendant, les fuites de liquide se multiplient, car ces fusées trop vieilles étaient faites pour durer dix ans seulement.

Un livre peu encourageant, *Atomic Soldiers (Soldats atomiques)*, vient d'être consacré aux victimes des expériences nucléaires dans les forces armées. Selon son auteur, Howard L. Rosenberg, quelque trois cent mille soldats ont été exposés à de faibles radiations lors de tests nucléaires entre 1948 et 1963. Les cas de leucémie enregistrés ensuite seraient deux fois supérieurs à la moyenne nationale.

Le grand public ne semble pas être obsédé par de tels risques. Du moins ceux-ci ne paraissent pas justifier une limitation de la puissance nucléaire. Si l'opinion pousse dans un sens, c'est plutôt dans celui du renforcement de la force de frappe pour contrer une Union soviétique de plus en plus redoutée.

ROBERT SOLÉ.

Canada

M. PAUL GROS D'AILLON EST MORT A PARIS

M. Paul Gros d'Aillon, directeur des relations publiques de la délégation générale du Québec à Paris, est mort jeudi 18 septembre des suites d'un cancer à l'hôpital américain de Neuilly, à l'âge de cinquante-six ans. Né en France à Aix-les-Bains (Savoie), M. Gros d'Aillon avait émigré au Québec en 1949 et dirigeait depuis trois ans le service des relations publiques de la délégation.

[M. Gros d'Aillon sera regretté des journalistes français s'occupant du Québec, qui appréciaient son intelligence et sa courtoisie. Journaliste lui-même (il avait été directeur d'un journal régional, *le Peuple de Montmagny*, puis de *Montréal-Matin*, quotidien aujourd'hui disparu), il savait défendre avec nuance ses convictions nationalistes québécoises. Compagnon et ami de l'ancien premier ministre et chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, il avait publié en 1979, chez Stanké, un livre, *l'Egalité avant l'indépendance*, retraçant l'évolution politique du Québec dans les années 60.]

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● LA QUESTION DE LA REPRÉSENTATION DU CAMBODGE A L'ONU sera examinée, le lundi 22 septembre, devant le comité de vérification des pouvoirs des délégués à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations unies. Cette réunion aura lieu à la demande de la délégation du Kampuchea démocratique (ancien régime des Khmers rouges), qui souhaite obtenir une confirmation publique et officielle de son droit à continuer à siéger à l'ONU. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● *L'ASSASSINAT DE SOMOZA.* Mme Silvia Hodges, une ressortissante vénézuélienne, soupçonnée par la police paraguayenne d'avoir participé à l'assassinat de l'ancien président du Nicaragua Somoza le 17 septembre, a été arrêtée vendredi 19 septembre à Asuncion, selon des informations recueillies à Buenos-Aires. La jeune femme ferait partie du groupe de six personnes auteur de l'attentat contre Somoza. La dépouille mortelle de l'ancien dictateur est arrivée vendredi à Miami (Floride) où elle sera inhumée. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● LE PARLEMENT THAILANDAIS a voté, le vendredi 19 septembre, une loi qui prolonge de cinq ans les pouvoirs du commandant en chef de l'armée, du général Prem Tinsulanonda, premier ministre de Thaïlande. Conformément à l'ancienne législation, celui-ci aurait dû abandonner son poste à la fin du mois de septembre, atteint par la limite d'âge de soixante ans. — *(U.P.I.)*

PROCHE-ORIENT

L'Irak des grandes ambitions

II. — Non-aligné mais gendarme du Golfe...

Depuis la démission, en juillet 1979, de l'ancien président Hassan Bakr, tout le pouvoir est désormais concentré entre les mains de M. Saddam Hussein, qui contrôle la plupart des instances de l'État et du parti, profondément épurés à la suite de la découverte du « complot pro-syrien ». La nouvelle assemblée consultative élue le 20 juin dernier ne semble pas devoir modifier sensiblement les méthodes de gouvernement du Baas qui a jusqu'à présent écarté impitoyablement tous ceux qui se sont opposés à sa politique. (« Le Monde » du 20 septembre.)

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

Bagdad. — Intraitable sur le plan intérieur, le régime baasiste de Bagdad s'efforce de présenter au monde un visage plus conciliant. Les dirigeants irakiens avaient depuis quelques années déjà rectifié l'image de marque de l' « Irak révolutionnaire » pour lui substituer celle, plus rassurante, d'un pays « anti-impérialiste », certes, mais « *farouchement attaché au non-alignement, et également opposé aux deux super-puissances* ».

Ce lent virage s'est accéléré avec l'arrivée à la magistrature suprême de M. Saddam Hussein, qui, contrairement à son prédécesseur, le général Hassan El Bakr, n'a jamais dissimulé qu'il nourrissait, au-delà des ambitions régionales, un grand dessein à l'échelle du tiers-monde. Bagdad, qui, il y a encore quelques années, *avait l'aspect vieillot* d'une modeste capitale provinciale, est devenu *le point* de ralliement d'un nombre sans cesse croissant de présidents de petits pays non-alignés et de dirigeants des mouvements de libération nationale d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Ceux-ci se succèdent presque sans interruption auprès du nouveau *chef de l'État, représenté* de plus en plus comme le « *champion de la politique de non-alignement* ».

La capitale se prépare d'ailleurs fébrilement à accueillir en 1982 la conférence des pays non alignés, et tout le monde ici attend avec impatience le jour où *M. Saddam Hussein sera sacré* président en exercice de l'organisation, *succédant* ainsi à *M. Fidel* Castro. Rien n'est épargné pour *faire* du prochain sommet une réussite totale. Bagdad, qui, jusqu'à tout récemment encore, souffrait d'un manque cruel d'infrastructures d'accueil de niveau international, met les bouchées doubles pour rattraper ce retard. Un imposant complexe en béton, en acier et en verre, comprenant un *palais des conférences* ultra moderne pouvant accueillir plus de deux mille cinq cents élus et relié par un tunnel à une résidence annexe où seront logés les hôtes étrangers, est en train de se dresser dans un des sites les plus agréables de la capitale. Un peu plus loin, éparpillés le long du Tigre, s'élèvent déjà les chantiers d'une demi-douzaine d'hôtels de classe internationale où résideront une partie des « *milliers de journalistes* » qui seront invités à couvrir cet « *événement historique et grandiose* ». Pour éviter tout accroc à un *programme qui a été mis* au point avec minutie dès la fin de la conférence de La Havane, les ouvriers des différents chantiers travaillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Les revenus pétroliers de l'Irak atteindront *cette* année le chiffre record de 150 milliards de francs *français, pactole qui permet au* régime non seulement d'améliorer *les conditions d'existence de la* population (les fonctionnaires du secteur public, au nombre d'un demi-million, ont vu récemment leurs salaires augmenter de près de 30 %), mais également de jouer un rôle politique dans la région arabe et dans le tiers-monde. Les statistiques concernant l'aide à l'étranger ne sont pas publiées mais, selon des sources sûres, les dons *et* prêts accordés par le Fonds irakien d'aide *extérieure au développement ont* totalisé en 1979 plus de 2 milliards de francs. Parmi les bénéficiaires de cette aide figurent des pays aux régimes sociaux aussi différents que le Vietnam, le Yémen du Nord, le Pakistan, la Jordanie, la Guinée et Cuba, et rares sont les dirigeants non alignés invités à Bagdad qui repartent les mains vides.

L'axe Bagdad-Ryad

L'Irak alloue également une aide financière considérable aux pays arabes de la confrontation, aux termes des résolutions du sommet arabe de Bagdad de novembre *1978. C'est depuis cette* date, d'ailleurs, que l'Irak a modifié profondément sa politique au Proche-Orient, nuançant graduellement ses vues extrémistes sur le problème palestinien pour se rapprocher de celles plus modérées *défendues* par les pays arabes conservateurs du Golfe, *l'Arabie Saoudite en tête. Le tournant* amorcé par la diplomatie irakienne s'est récemment accentué et l'on parle désormais couramment d'un « *nouvel axe Bagdad-Ryad* », voire d'un « *triangle Bagdad-Ryad-Amman* ».

Pour *faire* accepter plus facilement par son opinion publique cette réorientation vers les monarchies conservatrices arabes, M. Saddam Hussein a violemment pris à partie, le 17 juillet dernier, les dirigeants arabes « *qui passent le plus clair de leur temps à accroître leur fortune personnelle, à défendre leurs intérêts particuliers, à satisfaire leurs caprices, bien plus qu'à s'occuper des affaires du peuple et du bien-fait de la nation* ». Certains avaient vu dans cette diatribe un retour à la période où Bagdad pourfendait les « *potentats du Golfe qui s'enrichissaient aux dépens de leurs peuples* ». Il n'en était rien, ou tout au moins ces remarques acerbes ne concernaient apparemment pas l'Arabie Saoudite, où, mettant fin à une brouille de plus de vingt-deux ans datant de la chute de la monarchie hachémite irakienne, le président Saddam Hussein s'est rendu *en visite officielle au début d'août.*

L'axe Ryad-Bagdad tient à une alliance tactique fondée sur des préoccupations régionales communes aux deux pays. Le *réchauffement des relations entre* l'Arabie Saoudite et l'Irak remonte au début de 1979 et coïncide avec l'arrivée au pouvoir à Téhéran de l'imam Khomeiny. La « *vague révolutionnaire* » iranienne inquiète aussi bien les dirigeants du Baas irakien, qui craignent ses retombées dans un pays où plus *de la moitié de la population* est de confession chiite, que les princes wahabites, qui redoutent la contagion de la « *révolution permanente et de l'anarchie* » en vigueur à Téhéran.

Les deux partenaires de cet axe n'entendent pas maintenir le Golfe à l'écart des seules « *menées subversives* » des ayatollahs iraniens, mais également des « *menaces soviétiques* » qui pèsent sur la région, depuis l'entrée des troupes russes à Kaboul. Paradoxalement, l'Irak, qui est le seul pays du Proche-Orient lié à l'U.R.S.S. par un traité d'amitié et de coopération — le Yémen du Sud « *marxiste* » mis à part, — est aussi le régime arabe qui a le plus fait au cours des deux dernières années pour combattre l'influence soviétique dans la région. Mais les relations entre Moscou et Bagdad demeurent complexes et évoluent en dents de scie. Elles semblent actuellement traverser une période « *normale* » si l'on en juge d'après l'importance et la *qualité de la* représentation des pays du bloc socialiste aux fêtes de la révolution du 17 juillet. D'un commun accord, les deux parties semblent avoir mis momentanément une sourdine à leurs divergences qui portent sur l'Afghanistan, le Yémen du Sud, la Syrie, l'Iran et *la notion même de non-alignement* interprétée différemment à Moscou et à Bagdad.

L'ouverture vers l'Occident du régime de Bagdad a d'ailleurs ses limites dans la mesure où les dirigeants irakiens souhaitent se présenter comme les champions du non-alignement. *Contrairement* au président Sadate, qui a rompu brutalement et totalement avec l'U.R.S.S., le président Saddam Hussein ne s'est jamais défaussé de la « *carte soviétique* » qui lui permet d'obtenir une plus grande marge de manœuvre dans son jeu subtil d'équilibre entre l'Est et l'Ouest. C'est ainsi que l'armée irakienne, forte de près de deux *cent cinquante mille hommes*, est demeurée, malgré les avatars qui ont marqué les rapports soviéto-irakiens, largement tributaire du matériel soviétique, qui constitue l'essentiel de son armement lourd. Bagdad ne s'adresse aux puissances occidentales — notamment la France et l'Italie — *que pour l'achat d'armes* complexes que les Soviétiques, pour diverses raisons, refusent de lui vendre.

La difficile normalisation avec Washington

Moscou, pour sa part, apprécie *le* fait que, *jusqu'à ce jour*, les Irakiens n'ont pas cédé aux chants de sirènes venus de Washington, suggérant une reprise des relations diplomatiques rompues au lendemain de la guerre israélo-arabe de juin 1967. En avril dernier, notamment, M. Brzezinski avait suscité une *certaine sensation en affirmant* que les Etats-Unis « *ne voyaient aucune incompatibilité fondamentale d'intérêts entre Washington et Bagdad* ». L'administration Carter a déjà entrepris plusieurs démarches directes et indirectes auprès des Irakiens pour tenter de les convaincre qu'ils trouveraient avantage à normaliser leurs relations avec Washington. *En juillet*, passant outre aux objections d'un groupe de sénateurs démocrates qui faisaient valoir que l'Irak figure toujours sur la liste officielle américaine des pays qui soutiennent le « *terrorisme international* », le département d'Etat a autorisé la vente à Bagdad de huit turbines devant équiper quatre frégates actuellement en cours de construction en Italie, et ce « *dans l'intérêt de la politique étrangère des Etats-Unis* ». Tout le monde ici a vu dans cette petite phrase une allusion transparente à la nécessité de renforcer la flotte de guerre irakienne, surpassée en nombre et qualité par la marine iranienne, dont la puissance n'a pas été sensiblement affectée par les changements politiques intervenus à Téhéran.

En outre, les Etats-Unis, qui sont officiellement opposés à la prolifération nucléaire, ont soigneusement évité de critiquer la décision française de livrer à l'Irak de l'uranium hautement enrichi destiné au réacteur expérimental Osirak. Le « *lobby anti-irakien* », conduit par le sénateur démocrate Richard Stone (Floride), l'un des plus ardents défenseurs d'Israël et président de la sous-commission des affaires étrangères du Sénat pour le Proche-Orient, vient de prendre sa revanche en obtenant l'annulation du projet de vente *de cinq* Boeing à l'Irak.

Cette péripétie pourrait affecter la politique irakienne du département d'Etat, qui estimait jusqu'à présent que le relâchement des relations de Bagdad avec Moscou, l'ouverture économique en direction de l'*Occident* et une politique pétrolière « *raisonnable* » en matière de fixation des prix, font de l'Irak un partenaire valable de Washington. Dans la pratique, les rapports bilatéraux américano-irakiens sont déjà presque normaux. La section d'intérêts des Etats-Unis à Bagdad, avec ses quatorze diplomates dirigés par un chef de mission chevronné, M. Eagleton, habitué à traiter des « *cas difficiles* », puisqu'il a été celui qui a préparé la voie au rétablissement des relations entre Washington et Alger, avant d'être nommé chargé d'affaires en Libye, a presque tous les attributs d'une véritable ambassade : section consulaire, bureau culturel et d'éducation (2 500 étudiants irakiens dans les universités *techniques et scientifiques* des Etats-Unis), un bureau commercial particulièrement *actif* (les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint en 1979 plus de 1 milliard de dollars). Seule la section politique demeure relativement oisive puisque les Irakiens refusent obstinément toute normalisation en ce domaine tant que les Etats-Unis n'auront pas modifié substantiellement leur politique d'appui à Israël.

Depuis le sommet de Bagdad, l'Irak a certes modéré ses positions antérieures sur le problème palestinien, adoptant une voie médiane entre la « *solution capitularde tracée par les accords de Camp-David* » et les méthodes préconisées par les pays du *Front de la fermeté et de* la Résistance, jugées à Bagdad « *aventuristes et infantiles* ». Mais les dirigeants irakiens demeurent prisonniers d'une phraséologie antisioniste, d'autant plus virulente qu'elle est exacerbée par la rivalité avec Damas qui leur dispute la direction de la lutte contre Israël. Ils peuvent difficilement dans ces conditions renouer avec Washington tant que demeureront les relations *privilégiées entre les Etats-Unis* et Jérusalem.

Un autre aspect du contentieux qui oppose Bagdad à Washington concerne la défense du Golfe *contre* les « *menées subversives* » de l'U.R.S.S. M. Saddam Hussein estime que la tâche de défendre cette région incombe aux seuls Arabes et s'oppose à tous les projets d'installation de bases américaines sous quelque forme que ce soit. Il pense que l'Irak, avec ses revenus pétroliers sans *cesse croissants et son armée* dotée d'équipements modernes, est parfaitement capable d'assumer cette mission avec l'aide des autres pays arabes concernés. Il souhaiterait en somme que les Etats-Unis reconnaissent à l'Irak le rôle de « *gendarme du Golfe* » attribué naguère à l'Iran.

Si les divergences politiques avec Washington paraissent fondamentales, elles n'ont pas empêché jusqu'à présent la concrétisation d'une alliance de fait entre les deux pays rapprochés par leur opposition au régime de l'imam Khomeiny. *La décision de M. Saddam* Hussein d'abroger l'accord de réconciliation conclu en 1975 à Alger constitue une véritable déclaration de guerre contre le régime de Téhéran, déjà affaibli par ses dissensions internes. La *guerre larvée, qui oppose depuis* quelques mois déjà les deux pays *dans la région centrale de leur* frontière commune, risque à tout instant de se déplacer au nord vers le Kurdistan et au sud vers le Khouzistan et le Chatt-El-Arab, les deux régions les plus vulnérables de l'Iran.

Les dirigeants irakiens se montraient jusqu'à tout récemment encore peu diserts sur leurs relations avec l'opposition iranienne. M. Saddam Hussein a levé tout *doute à ce sujet en affirmant* ne fallait pas s'attendre qu'il dise « *non aux opposants iraniens qui demandent son aide* ». Il est d'ailleurs de notoriété publique que les Irakiens aident politiquement et militairement les groupements de l'opposition iranienne installés sur leur territoire à préparer une guerre de reconquête contre un régime qui, quels que soient ses défauts, mérite sans nul doute le qualificatif de non-aligné.

Reste à savoir comment les dirigeants de Bagdad pourront, dans ces conditions, concilier leur souhait de devenir les gendarmes du Golfe avec le rôle de champions de non-alignement qu'ils entendent assumer ?

FIN

Iran

L'administration américaine prépare un grand rapport sur ses relations passées avec Téhéran

Le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, a confirmé, vendredi 19 septembre, l'existence de documents qui pourraient être soumis, sous forme de rapport, à une éventuelle commission d'enquête internationale sur les relations entre les Etats-Unis et l'Iran.

Le Washington Post avait révélé vendredi, qu'une équipe de hauts fonctionnaires du *département* d'Etat avait accumulé de nombreux documents secrets devant permettre la préparation d'un rapport retraçant les *relations* ayant existé entre l'Iran et les Etats-Unis depuis 1941. M. Muskie a déclaré que ces documents pourraient être « *utiles dans le cas où une enquête serait ouverte, par le Congrès ou par un autre organisme, sur la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Iran* ». M. Muskie a ajouté que, contrairement aux indications du *Washington Post*, aucun document unique n'avait été rédigé. Il ne s'agit que d'un « *inventaire de pièces officielles* » et de résumés des relations américano-iraniennes, a-t-il dit.

Le *Washington Post* indiquait que ce rapport, dont il n'existe que deux exemplaires, comprend *cinq cents* pages retraçant l'histoire des relations américano-iraniennes et soixante *mille* pages de documents émanant du département d'Etat, du Pentagone et de la C.I.A.

Selon des sources proches du quotidien, certaines révélations qui y sont contenues seraient particulièrement compromettantes pour les présidents américains — de Franklin Roosevelt à J. Carter — ainsi que pour M. Brown, l'actuel secrétaire de la *défense*, et M. Vance, ancien secrétaire d'Etat qui reconnaîtrait n'avoir pas prêté une attention suffisante à la montée de la crise iranienne.

● A TEHERAN, le premier ministre, M. Radjai, a qualifié de « *guerre imposée* » le conflit avec l'Irak. Mais, a-t-il ajouté, « *nous ne sommes pas en guerre contre l'Irak.* » « *Ce pays*, a-t-il dit, *a commencé une guerre ouverte contre nous et, d'autre part, il soutient la contre-révolution à l'intérieur de notre pays.* »

● A BAGDAD, l'agence irakienne de presse affirme qu'un navire japonais a entrepris jeudi, pour la première fois depuis 1975, la traversée du Chatt-El-Arab sous la conduite d'un pilote irakien avec le drapeau de l'Irak hissé au grand mât.

Selon un porte-parole irakien, le navire a été intercepté par une vedette iranienne dont le commandant a exigé que le pavillon irakien soit remplacé par celui de l'Iran. Se heurtant à un refus d'obtempérer, la vedette iranienne s'est retirée et le navire a poursuivi sa route jusqu'au port de Bassorah, au sud de l'Irak. — (*A.F.P., A.P.*)

Égypte

Le projet de fermeture des librairies Hachette suscite l'amertume de l'intelligentsia

De notre correspondant

Alexandrie. — Le jour même où le quotidien *de langue française le Journal d'Egypte*, le vendredi 19 septembre, reproduisait, à l'occasion de la remise des palmes académiques à Mme Nahouat Abdallah, chef de la section de français de l'université d'Alexandrie, l'hommage du consul général de France, M. Paul-Louis Tate à « *ces professeurs altruistes (...) qui ont su garder sa place privilégiée à la langue française en Egypte* », *le Progrès égyptien*, autre quotidien cairote paraissant en français, exprimait « *le triste étonnement des Alexandrins (...) à la nouvelle de la fermeture imminente des librairies Hachette* (en Egypte) ».

Cette mesure est d'autant moins comprise par l'intelligentsia égyptienne, au sein de laquelle le français implanté depuis cent cinquante ans reste plus répandu qu'on ne l'imagine à Paris, que Hachette « *avait tenu son rôle aux jours difficiles* (de l'époque nassérienne) *et que s'annonce maintenant ici un renouveau de la culture française* ».

M. Georges Trad, coordonnateur de Hachette à Paris pour l'Afrique du Nord et le Levant, nous a cependant déclaré que son groupe « *s'il a décidé de confier au journal égyptien « Al Ahram » la distribution de la presse française en Egypte à compter du 1er octobre, n'avait pris encore aucune décision définitive concernant les trois librairies Hachette du Caire, d'Héliopolis et d'Alexandrie, qui continueront donc pour le moment de distribuer le livre français* ». M. Trad explique l'attitude de Hachette, qui est présent en Egypte depuis 1898, par « *la lenteur des transferts bancaires... jusqu'à un an* ». La direction parisienne du groupe *précise que « 2 millions de francs lui appartenant sont bloqués en Egypte »* et que « *les stocks de livres des librairies ne seront pas renouvelés* ». Hachette Egypte importait jusqu'à présent pour approximativement 800 000 francs *d'ouvrages français et* 2 500 000 francs de publications par an. Malgré l'importance relative du marché égyptien, qui représente environ le tiers du débouché libanais, Hachette avait déjà au début de la précédente décennie cédé un de ses magasins du centre du Caire à un chausseur.

La *fermeture* des trois librairies Hachette restantes, qui ferait de la petite librairie cairote privée Les livres de France, fondée en 1947, le seul distributeur en Egypte du livre français (elle en importe actuellement *pour 550 000 F par an*), apparaîtrait comme inexplicable au moment où le nouvel ambassadeur de France au Caire, M. Jacques Andréani, a pris conscience sur la base d'une enquête de ses services du désir tant des autorités que d'une intelligentsia parfaitement arabophone, et donc sans *complexe à l'égard des civilisations* extérieures, de voir la France maintenir et accentuer son empreinte culturelle dans le pays.

En 1980, les crédits globaux consacrés par divers canaux à la diffusion en Egypte de la *culture* et des techniques françaises ont atteint environ 45 millions de francs dont 15 millions pour l'enseignement du français. Celui-ci, en faveur duquel une somme supplémentaire de quelque 2 millions de francs pourrait être dégagée par Paris l'an prochain, repose à peu *près* exclusivement sur quarante-cinq écoles privées à direction catholique, mais dont 80 % des trente-huit mille élèves sont musulmans, et sur six lycées franco-égyptiens recevant six mille cinq cents élèves.

Ces établissements franco-arabes passent pour dispenser le meilleur enseignement du pays. Ils *forment* environ mille deux cents bacheliers francophones par an. Connaissant les moyens réduits des écoles « catholiques », des associations privées américaines ont songé à les *prendre en* charge en anglicisant certaines d'entre *elles*.

Une telle issue n'aurait rien pour étonner les Egyptiens francophones, qui ne cessent de se scandaliser de voir des « *institutions* » françaises comme Air France, les hôtels Méridien, la régie Renault, les banques nationalisées, etc. utiliser de plus en plus l'anglais, au détriment du français et de l'arabe. L'ambassade de France a dû intervenir pour que des *sociétés françaises* et même... le Centre culturel français du Caire ne fassent plus leur publicité en anglais.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

● *L'acteur égyptien Omar Sharif* ne pourra plus se rendre dans les pays membres de la Ligue arabe (à l'exception de son pays), et ses films ne seront plus projetés, ni dans les cinémas ni à la télévision, à partir du 23 septembre. Comme la chanteuse libanaise Sabah (*le Monde* du 20 août), il a été mis à l'index pour avoir enfreint la règle de boycottage contre Israël. Aucune précision n'a été *donnée sur* la nature de l'infraction.

ASIE

Afghanistan

LE CONSUL A PARIS DEMANDE L'ASILE POLITIQUE AUX ÉTATS-UNIS

M. Nasser Hosseini, consul d'Afghanistan à Paris, qui avait rang de deuxième secrétaire à l'ambassade, a demandé l'asile politique aux Etats-Unis, a-t-on appris, le vendredi 19 septembre. Il avait *contacté* les *services* diplomatiques américains il y a un *mois, mais* a attendu que sa famille le rejoigne pour quitter son poste.

D'autre part, M. Trattner, porte-parole du département d'Etat, a confirmé, le vendredi 19 septembre, à Washington, que les autorités afghanes avaient coupé les lignes téléphoniques de l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul. Cette mesure, qui remonte à plusieurs mois, n'est donc pas, selon lui, liée à la défection du soldat soviétique qui s'est réfugié dans les locaux de l'ambassade.

M. Trattner a indiqué que les Etats-Unis avaient protesté auprès des *autorités contre* la fouille systématique, par des policiers, des véhicules diplomatiques américains entrant et sortant de l'ambassade. De son côté, le chargé d'affaires britannique à Kaboul a, aussi, protesté contre les mesures de sécurité prises devant les ambassades des pays non communistes. — (*A.F.P.*)

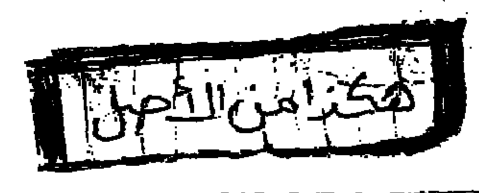
Corée du Sud

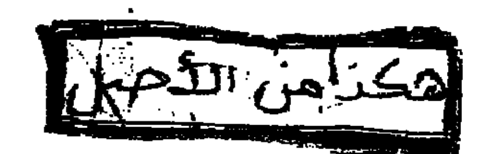
LES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DEMANDENT LA CLÉMENCE POUR M. KIM DAE-JUNG

Le conseil des évêques catholiques sud-coréens a fait appel samedi 20 septembre au président Chon pour qu'il fasse preuve de clémence à l'égard du chef de l'opposition, M. Kim Dae-jung, condamné à mort par une cour martiale. M. Kim Dae-jung, catholique pratiquant, appartient à la communauté chrétienne sud-coréenne, qui compte un million cent mille membres dans un pays dont la population totalise trente-huit millions de personnes. La lettre a été signée par le cardinal Kim Soo-hwan.

En France, M. Bernard Stasi, président délégué du Centre des démocrates sociaux, estime que l'exécution de M. Kim Dae-jung « *risquerait d'affecter les relations entre la Corée du Sud et la France* ».

« *Il ne m'appartient pas*, écrit M. Stasi au président coréen, *de m'immiscer dans les affaires de votre pays, mais je crois utile, en tant que président de l'intergroupe de l'Assemblée nationale française pour la défense des droits de l'homme, de vous faire savoir que M. Kim Dae-jung bénéficie dans notre pays d'une grande considération en raison des combats qu'il a menés pour la défense d'un système politique pluraliste et démocratique.* »





AFRIQUE

UN AN APRÈS LE CHANGEMENT DE RÉGIME EN CENTRAFRIQUE

Le président Dacko séjourne en visite privée en France

M. David Dacko, président de la République Centrafricaine, qui fête ce samedi *20 septembre le premier* anniversaire de son retour au pouvoir, séjournera en France du 21 au 24 septembre.

M. Dacko, qui avait fait une visite officielle à Paris en mars dernier, sera, *lundi, l'hôte à déjeuner,* à l'Elysée, de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Le chef de l'État centrafricain avait adressé, vendredi, à M. Giscard d'Estaing un message de remerciements « à l'occasion du premier anniversaire de mon retour en République Centrafricaine qui a mis fin à un régime tyrannique ».

Un bilan négatif

Un an après l' « opération Barracuda » grâce à laquelle il a chassé *l'empereur Bokassa du pouvoir,* M. Dacko ne parvient pas à surmonter les *difficultés politiques* et économiques auxquelles il doit faire face. L'éviction, le mois dernier, du *premier* ministre, M. Bernard Ayandho, et celle du vice-président, *M. Henri Maïdou ont, semble-t-il,* accru l'isolement d'un homme dont le plus sûr soutien reste la présence de l'armée française dans son pays.

Notamment parce qu'il fut lui-même conseiller privé de l'ancien empereur, le président Dacko n'est pas en mesure d'exiger le juste châ*timent de ceux qui furent* les principaux profiteurs du défunt régime impérial. En dépit de demandes répétées d'extradition déposées auprès du gouvernement ivoirien, le successeur de Bokassa n'a pas obtenu gain de cause sur ce point. *Toute extradition entraînerait d'ail*leurs, lors du procès, des révélations dont beaucoup de responsables politiques centrafricains et français auraient à pâtir.

En tout cas, un an après *avoir fui son pays, l'ancien souverain connaît* un exil confortable. Ses immenses biens *restent sa propriété. Les joyaux* impériaux demeurent mystérieusement introuvables. Aucun de ceux des complices de Bokassa qui sont pas*sés en jugement* et ont été condamnés à mort n'a été exécuté.

Aucun dialogue avec les opposants

Aucun dialogue réel n'a encore *été noué entre l'opposition* et le pouvoir. M. Dacko a réaffirmé à plusieurs reprises son ferme attachement au parti unique et a implicitement rejeté toute forme de gouvernement d'union nationale. Il maintient en détention l'ancien premier *ministre Ange Patasse (1) dont* le Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.) est toujours hors la loi.

Le Dr Abel Goumba, chef du Front patriotique oubanguien, maintenant sa double exigence de retrait des troupes françaises du territoire cen*trafricain et* d'organisation d'élections libres, aucun contact n'a été établi entre *celui-ci* et le président. Toujours installé à Cotonou, où il représente l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), le Dr Goumba adopte d'ailleurs lui-même une attitude de *prudente expectative, se contentant* de garder d'étroites relations avec les représentants du F.P.O. installés en République populaire du Congo, à Brazzaville. Dans le dernier tract du F.P.O. parvenu à Paris, la posi*tion de M. Goumba est clairement* exprimée : « *La véritable clivage politique actuel en République centrafricaine se fait entre les partisans de la souveraineté nationale (donc du départ de Dacko et des parachutistes) et les autres.* »

C'est aussi le point de vue officiel de l'Union nationale des étudiants centrafricains (UNECA), dont l'un des *responsables parisiens nous affir*mait récemment : « *Dacko n'est pas là pour servir les intérêts du peuple centrafricain, mais pour servir ceux de la France.* » Conscients du rôle capital qu'ils *ont joué l'année der*nière dans la chute de l'empire, *étudiants et lycéens accusent le* successeur de Bokassa de leur avoir confisqué une victoire chèrement payée du sang de plusieurs dizaines de leurs camarades. En tentant, *sans succès, d'imposer un mouve*ment de jeunesse unique, en procédant à la mutation de certains enseignants et à la suspension du paiement de certaines bourses d'études, *M. David Dacko a exacerbé le* mécontentement de la jeunesse. La nomination, comme ministre de l'éducation nationale de M. Alphonse Blagué, ancien proviseur du lycée Boganda, arrêté en 1979 par Bokassa, n'a pas apaisé leur rancœur.

Le désastre économique

La gestion déplorable des finances publiques à l'époque impériale et la *désorganisation totale des circuits de* production économique, qui fonctionnaient presque exclusivement au profit de l'empereur et de ses proches, ont eu des conséquences *catastrophiques pour le Centrafrique.* Non seulement les difficultés héritées du régime n'ont pu être surmontées, mais elles se sont aggravées au cours de l'année écoulée, notamment parce que *les habitudes néfastes* héritées du régime passé continuent de faire des ravages.

D'autre part, *soucieux de procéder* à une rapide compression des dépenses de l'Etat, le président centrafricain a suspendu le recrutement dans la fonction publique, *multiplié les mises à la retraite* et limité l'avancement. Cette politique d'austérité a *suscité* un profond mécontentement parmi les fonctionnaires qui ne veulent pas faire les frais des tentatives de redressement financier entreprises depuis un an. L'accroissement du nombre de coopérants et le recrutement d'un certain nombre de Français ont été ressentis comme une privation cor*respondante d'emplois pour les Cen*trafricains.

Dans le domaine économique, en dépit d'une remise en état partielle du réseau routier, grâce au concours *de divers organismes internationaux,* dont le Fonds européen de développement, les exportations centrafricaines restent faibles. La production de café et de coton n'a pas encore retrouvé son rythme *normal,* beaucoup de paysans qui avaient déserté champs et plantations *sous* l'ancien régime n'ayant toujours pas repris leur travail. La commercialisation des diamants autrefois *placée* sous l'autorité directe de Bokassa n'a pas *encore été entièrement reprise en* main par l'Etat.

Le plan de redressement mis au point à Bangui avec le concours d'experts français n'a pas permis de *remédier au déficit de la production* vivrière. Les mauvaises conditions climatiques et l'afflux de réfugiés venus du Tchad ont suscité une disette meurtrière dans la région de *Birao, très éloignée de la capitale* et particulièrement enclavée. A la suite du décès d'une cinquantaine d'enfants (*le Monde* daté 7-8 septembre), le gouvernement français a d'ailleurs décidé l'envoi d'urgence de vivres dans cette zone, mesure que *l'Elysée a rendue publique jeudi.* L'aide aux sinistrés et l'accroissement de l'assistance économique et financière au gouvernement centrafricain figureront d'ailleurs au centre *des entretiens que M. Dacko doit* avoir à Paris avec le président Valéry Giscard d'Estaing lundi et avec divers membres du gouvernement.

Le résultat de ces conversations est attendu avec d'autant plus d'intérêt que la France donne l'impression de mesurer son concours aux *dirigeants centrafricains.* Certes, des troupes françaises sont toujours *stationnées à Bangui. D'autres élé*ments ont même, au cours des derniers mois, été installés à Bouar, ancien centre du dispositif militaire français dans le pays à l'époque *coloniale. Mais, le crédit personnel* du président Dacko est d'autant plus menacé à Paris qu'il baisse à Bangui.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Mme Patasse nous a fait parvenir un texte dans lequel elle affirme qu'il lui « *est formellement interdit de rendre visite* » à son mari, que « *ses avocats ne sont pas autorisés à voir* ».

L'affaire Bokassa continue de susciter des interrogations

(Suite de la première page.)

Du coup, un certain nombre de proches du *chef de l'Etat* ont perdu de leur sérénité. L'inquiétude que quelques-uns ressentent découle des principales questions soulevées par le dernier coup de téléphone de l'ex-empereur.

Comment a-t-il pu téléphoner — *et si longuement* — alors qu'il était, en principe, sous la surveil*lance des* services ivoiriens et français ? Il a fallu, dit-on une « *colère* » de l'ambassadeur de France à Abidjan pour que la *deuxième communication* ne puisse avoir lieu.

Pour expliquer le relâchement de la surveillance autour de Bokassa, on commence à évoquer dans les milieux giscardiens l'intervention de l' « entourage » de M. Houphouët-Boigny et le souci de cet entourage d'éviter que ne soient rendus publics en France d'autres scandales concernant la République de Côte-d'Ivoire. On avance ces arguments-là avec grande prudence, mais on les avance tout le même.

Autre raison d'inquiétude : la liaison entre l'affaire Delpey et l'affaire Bokassa. Sur ce point, les collaborateurs du chef de l'Etat *semblent juger* urgent que la Cour de sûreté de l'Etat apporte *quelques* clarifications. Ils sont, en effet, persuadés que le *maintien de l'écrivain en déten*tion, s'il n'est pas expliqué — et de *manière convaincante,* — ajoute de la crédibilité aux décla*rations de l'ex-empereur de Cen*trafrique. Les mises au point de *M. Donteniwlle jeudi et vendredi* répondent sans doute à ce souci. *Mais il demeure* que la thèse selon laquelle M. Delpey est en prison parce qu'il *détient* des *documents* compromettants pour le président de la République continuera d'être séduisante tant que l'autorité judiciaire n'aura pas parlé clairement.

Un désir de vengeance inextinguible

Enfin, les dispositions d'esprit dans lesquelles paraît se trouver Bokassa *lui-même* laissent craindre aux proches du président de la *République des suites... sans* fin. On ne laisse pas d'exprimer, *ici et là, une certaine acrimonie* contre ces journalistes qui reproduisent les *déclarations* d'un fou sans les mettre en doute et sans souligner à quel point leur auteur est indigne de foi. Le fait est qu'à lire *le Figaro magazine* de cette semaine on croit deviner que, de ce point de vue, la contre-offensive est lancée !

La partie non encore publiée de la lettre adressée par Bokassa au *Canard enchaîné* (lettre dont *l'Express* reproduit *samedi* un passage et dont l'Elysée a reçu un exemplaire) atteste *en effet* que l'ex-empereur est guidé par *un désir de vengeance sans doute* inextinguible.

Dans cette correspondance, il accuserait le chef de l'Etat français de l'avoir fait destituer par *jalousie sentimentale,* et il mettrait en cause son épouse, l'ex-impératrice Catherine. Il y affirmerait aussi que l'objectif de ceux qui lui ont fait perdre son trône était de s'approprier ses richesses. Considérant qu'il n'a pas été victime d'un coup d'Etat mais seulement qu'il a été remplacé pen*dant un voyage* à l'étranger, et convaincu que le peuple centrafricain attend son retour, Jean-Bedel Bokassa demanderait une fois de plus, que l'on en appelle aux organismes internationaux, tels que l'O.U.A. ou l'ONU afin qu'ils aident à le rétablir dans ses fonctions.

Certes le personnage est pour le moins *suspect,* et il est bien difficile d'ajouter foi à toutes ses déclarations. Il est trop tard pour regretter le sort enviable que lui fit longtemps l'Elysée. Trop tard aussi pour regretter que, dès le début de cette affaire, la présidence de la République n'ait pas répondu par la clarté, en jetant toutes les cartes sur la table au lieu de se contenter de silences hautains et de mises au point contournées.

Il reste que, à ce poison qui ne cesse de se diffuser, il n'existe qu'un contre poison : la vérité.

A moins qu'il ne soit déjà un peu tard.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

QUAND L'EMPEREUR NOURRISSAIT LES CROCODILES...

Ancien conseiller et ancien ministre de Bokassa, M. Jacques Duchemin a déclaré à Pierre Laforêt, dans *le Figaro-Magazine* : « *Les privilégiés qui avaient accès à l'enceinte sacrée du palais de Bérengo étaient à la fois repoussés et fascinés par une piscine hollywoodienne pleine de crocodiles. L'empereur leur offrait régulièrement en pâture des condamnés, en dirigeant lui-même les exécutions. Avant de jeter les suppliciés aux sauriens affamés, il frappait dans ses mains, comme un metteur en scène, en criant : « Quand vous voudrez ! » Ceux qui vécurent ces moments-là s'en souviendront toujours.* »

« *L'empereur me dit un jour,* raconte M. Duchemin, *j'en ai marre ! Ils commencent à m'emmerder avec ces histoires de massacre d'enfants. J'en ai tué moins que Simone Veil avec sa loi sur l'avortement !* » De Bokassa toujours, dont M. Jacques Duchemin, déconcertant de candeur diabolique, faisait les discours : « *J'ai tué moins d'enfants qu'on a dit et ils étaient plus âgés qu'on l'a dit !* »

M. Duchemin sait qu'à Kolongo, dans une villa de l'empereur, on conservait quelques petits morceaux de chair humaine, « *mais,* dit-il gentiment, *il fallait bien que Bokassa Ier serve à ses amis africains de passage les mets dont ils avaient envie !* »

M. Jacques Duchemin soupire : « *Comment voulez-vous savoir combien de victimes ce bon Ba.anga compte à son actif ? Des milliers peut-être ?* »

Lançant l'idée d'une conférence sur la Namibie

M. Chirac critique la politique africaine de la France

« Les Nations unies ont échoué dans leur recherche d'un règlement négocié en Namibie. Il faut donc trouver une nouvelle procédure si l'on veut hâter le processus de décolonisation à Windhoeck », *a dit, le vendredi 19 septembre, M. Jacques Chirac, qui avait réuni autour de lui, à la mairie de Paris, une dizaine de journalistes spécialistes des questions africaines. M. Chirac, qui devait ensuite s'entretenir avec le maire d'Alger, de passage dans la capitale pour quelques heures, évoqua, durant plus de quatre-vingt-dix minutes, la situation sur le continent noir, notamment en Afrique australe.*

Après avoir rendu hommage au nationaliste noir Robert Mugabe, le maire de Paris a dit : « *L'affaire du Zimbabwe a été réglée à l'initiative de la Grande-Bretagne. (...) La solution de l'affaire namibienne presse, car la violence connaît dans cette région du monde une redoutable escalade. (...) Puisque le groupe des Cinq Occidentaux n'est encore parvenu à rien suggérer de concret, puisque les négociations amorcées sous l'égide de l'O.N.U. ne donnent rien, et ne donneront rien, c'est à la France de s'intéresser à cette affaire.*

» *La France ne peut limiter ses efforts aux seuls Etats d'Afrique francophone* », a ajouté M. Chirac. « *Le gouvernement français devrait proposer la réunion à Paris d'une conférence de paix consacrée à la Namibie. Bien sûr, nous consulterions nos amis africains les plus sérieux, le secrétaire général de l'O.N.U., la SWAPO, dont le chef Sam Nujoma paraît dans les meilleures dispositions à cet égard, nos collègues occidentaux, la République Sud-Africaine, pour laquelle l'aggravation des dépenses militaires est ruineuse, les Etats africains de la ligne de front, dont le Zimbabwe, qui paraissent disposés à nous entendre...* »

Pressé de préciser sa pensée, il déclare : « *Il faut au préalable créer un climat favorable... Il est évident que les Sud-Africains devront consentir quelques gestes, ne fût-ce que de signer le traité de non-prolifération et de remettre en liberté les prisonniers politiques namibiens... La France pourra ensuite lancer les invitations à la conférence dont je suggère la tenue.* »

Pour M. Chirac, la France a intérêt à favoriser tout ce qui peut contribuer au maintien de la stabilité en Afrique australe. Il estime, en effet, que les relations commerciales franco-sud-africaines sont très développées, notamment depuis que l'Afrique du Sud est devenue le premier fournisseur de charbon de la France avant même la Pologne et du fait de l'importance des achats français d'uranium sud-africain. Politiquement, la France doit aider au maintien de la paix dans une zone particulièrement vulnérable sur le plan stratégique; moralement enfin, M. Chirac estime que sa vocation est de prêter main-forte à toute initiative de nature à y concourir.

Ayant indiqué qu'il voulait obtenir des dirigeants de Pretoria « *l'abolition de l'apartheid et la modification des structures du pouvoir en Afrique du Sud, afin de parvenir à la création d'une confédération d'Etats* », le maire de Paris a évoqué l'éventualité d' « *une conférence préalable chez un sage africain comme, par exemple, le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, à Abidjan* », insistant sur la nécessité de « *réintégrer la République Sud-Africaine dans le concert des nations* ». C'est non seulement l'impéritie des nations occidentales qui incite M. Chirac à suggérer l'initiative d'une *conférence* sur la Namibie, mais, dit-il, « *l'absence de politique africaine de la République fédérale d'Allemagne, qui compte trente-cinq mille Allemands d'origine en territoire namibien, et la paralysie des Américains, qui n'entreprendront rien avant les élections de novembre...* »

M. Chirac a assuré : « *Nous nous conduisons de façon scandaleuse à l'égard des producteurs africains de matières premières. Nous devrions lancer une grande alliance pour le développement, de nature à rétablir plus de justice dans les rapports entre pays développés et sous-développés. En effet, le fossé qui existe entre eux se creuse, et cela n'est plus supportable, ni moralement ni politiquement...* »

« Le silence de certains directeurs de journaux »

Evoquant l'aide Marshall accordée par les Etats-Unis à l'Europe au lendemain de la deuxième guerre mondiale, il a dit : « *Il existe un nouveau schéma de développement possible. La capacité de consommation des Etats africains n'est pas satisfaite. La capacité de production des pays développés n'est que partiellement utilisée. Il existe des pétrodollars disponibles, puisque, sur 320 milliards de dollars encaissés en 1980 par les pays producteurs de pétrole, seuls 200 seront dépensés...* »

Ironisant sur « *les bavardages du trilogue et du dialogue Nord-Sud* », le maire de Paris s'est livré à une courte mais sévère critique de la politique africaine du gouvernement : « *Notre aide décroît, se bureaucratise, se multilatéralise. Il est temps de faire enfin une politique africaine...* » Prié de commenter les nouveaux développements de « *l'affaire des diamants* », il rappelle : « *Je me suis toujours refusé à faire le moindre commentaire sur le sujet. Je suis un des rares hommes politiques français ayant exercé d'importantes responsabilités gouvernementales qui n'ait jamais rencontré Bokassa et qui ne soit jamais allé en Centrafrique ; qui n'ait jamais dîné avec lui. J'ai même, à maintes reprises, mis en garde certains de mes amis contre la paranoïa de cette personne* », et de conclure dans un sourire : « *Je suis en revanche très étonné du silence observé par certains directeurs de journaux sur cette affaire.* »

Mauritanie

PREMIÈRES APPLICATIONS DE LA « LOI ISLAMIQUE »

Exécution publique et mains coupées

Nouakchott (A.F.P.). — La charia ou loi islamique, restaurée cette année en Mauritanie, a été appliquée pour la première fois vendredi 18 septembre 1980 à Nouakchott où un condamné a été fusillé et trois autres ont eu une main coupée. Plusieurs milliers de personnes ont assisté à ces premières exécutions des jugements de la cour spéciale islamique instituée par un décret le 10 mai. Le gouvernement avait indiqué qu'il créait cette cour parce que le droit moderne n'avait pas suffi pour réprimer les crimes.

Les autorités ont voulu donner à l'événement un grand retentissement en conférant à l'exécution une valeur d'exemple. Dès vendredi à l'aube, la place aménagée entre des dunes de sable, à quelques kilomètres au nord-ouest de la capitale, avait été envahie par des milliers de personnes que déversaient des camions et des voitures particulières mises à leur disposition. Chacun voulait être au premier rang pour voir les exécutions.

Auparavant, les autorités avaient édifié un mur blanc au milieu de la place. A quelques mètres, se tenaient alignés les huit membres du peloton d'exécution, leurs visages dissimulés par des turbans noirs. Plus loin, une tente entièrement couverte avait été dressée pour les opérations d'amputation des mains.

Les quatre condamnés ont été amenés sur les lieux et installés sur un banc. Un membre de la cour a lu les attendus du jugement et la lettre par laquelle le chef de l'Etat avait autorisé les exécutions. Des versets coraniques ont été récités, puis le premier condamné a été conduit devant le peloton d'exécution, le visage couvert par une cagoule rouge. Une première rafale a été saluée par de longs applaudissements et les cris « Allah ou Akbar » (Dieu est plus grand), mais ce n'est qu'après une deuxième rafale qu'un médecin a pû constater le décès, constat accueilli dans la foule par de nouveaux applaudissements.

Sidi Ould Matalla venait d'expirer conformément à la charia islamique pour le meurtre d'un de ses collègues de travail dont il convoitait l'épouse. Les trois autres condamnés, dont les mains devaient être amputées, furent ensuite introduits à l'intérieur d'une tente où officiaient des chirurgiens de l'hôpital de Nouakchott. Après quelques minutes, un médecin est sorti de la tente, brandissant la main droite du premier amputé, Boubou Sow, puis celles des deux autres condamnés pour vol, Mohamed Ould Bla Blal et Mourall Sikosso. Les trois mains ainsi amputées ont été suspendues à une corde pour permettre au public de bien les voir.

Le procureur général près la Cour de sûreté de l'État accuse M. Delpey de « désinformation technique »

Après la lettre qu'il nous a adressée (le Monde *du 20 septembre), le procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat, M. Henri Dontenwille, a publié le communiqué suivant :*

« A la *suite* de certains commentaires tendancieux relatifs à une poursuite judiciaire engagée à l'encontre de M. Roger Delpey, le procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat se doit d'apporter les précisions suivantes :

» M. Roger Delpey a été inculpé par le juge d'instruction, le 16 mai 1980, « *d'intelligences avec les agents d'une puissance étrangère de nature à nuire à la situation diplomatique de la France* » (art. 80, paragraphe 3 du code pénal). Il a été placé le même jour sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur.

» Il avait été interpellé à Paris à la sortie d'une ambassade d'un Etat étranger alors qu'il venait, pour la cinquième fois, d'y prendre contact clandestinement avec les agents de cette puissance étrangère.

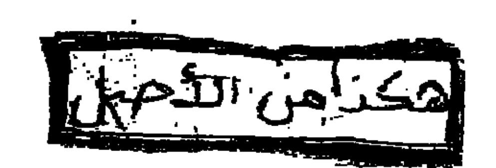
» M. Roger Delpey sollicitait de ses interlocuteurs étrangers leur appui, financier notamment, afin de mettre en œuvre un plan d'action de nature à compromettre la politique extérieure de la France, en recourant, en particulier, à la désinformation technique dont la Cour de sûreté de l'Etat a déjà eu à connaître dans d'autres affaires concernant la sûreté extérieure de l'Etat.

» Assisté de ses avocats, qui ont accès sans restriction, comme il est de règle, à l'ensemble du dossier, et avec lesquels il peut s'entretenir librement comme tout inculpé, M. Roger Delpey a été entendu à plusieurs reprises par le magistrat instructeur. Ce dernier a rejeté les demandes de mise en liberté de l'inculpé. Sur appel, la chambre de contrôle de l'instruction a confirmé les décisions du juge, des investigations importantes étant encore nécessaires à une complète manifestation de la vérité. Cette information judiciaire se poursuit dans le strict respect des droits de la défense et des règles de la procédure pénale. »

[La « désinformation technique » est une méthode utilisée par les services secrets qui consiste à dissimuler ou à travestir les véritables objectifs, politiques, économiques et diplomatiques, de leurs Etats. Si une telle technique est relativement ancienne, le terme même de « désinformation » est apparu en 1963, du nom d'un bureau créé à cette époque par le K.G.B., qui entendait déformer les buts réels de la politique de l'Union soviétique.

A l'heure actuelle, les services secrets distinguent trois formes de « désinformation » dont les médias sont le principal véhicule. La « désinformation blanche », par laquelle on diffuse des nouvelles exactes légèrement déformées ; la « désinformation grise », par laquelle on mélange des nouvelles vraies et fausses, et, enfin, la « désinformation noire », qui consiste à fabriquer et à rendre publiques des informations inexactes. La « désinformation technique » est une méthode qui, semble-t-il, tend à se développer.

La Cour de sûreté de l'Etat, présidée par M. Claude Allaer, a condamné récemment, le 23 mai, M. Pierre-Charles Pathé, soixante-dix ans, écrivain et journaliste indépendant, à cinq ans de détention criminelle (« le Monde » daté 25-26 mai). La Cour avait notamment jugé que M. Pathé, par le biais d'articles de presse, avait répercuté, en dissimulant leur source, des informations en provenance de l'ambassade de l'Union soviétique à Paris.]



Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les compétences et les moyens des sociétés de développement régional vont être étendus

Recevant les représentants des dix-neuf sociétés de développement régional (S.D.R.), le 17 septembre 1980, à l'occasion de leur assemblée générale, M. Monory, ministre de l'économie, a précisé les conditions dans lesquelles les interventions de ces organismes à vocation régionale seraient étendues.

Moyennant un nouveau doublement de leur capital, intervenant après celui réalisé entre 1976 et 1979, et qui porterait leurs fonds propres à plus de 1 milliard de francs en 1983, la taille minimale des entreprises dans lesquelles les S.D.R. peuvent prendre des participations va être portée de 100 millions de francs de chiffre d'affaires à 250 millions de francs.

En outre, les S.D.R. seraient autorisées à intervenir au bénéfice des entreprises du secteur tertiaire, et non plus seulement industriel, quelle que soit leur forme juridique. Enfin, elles pourraient également financer les projets industriels et touristiques des collectivités locales.

Constituées dans le cadre des décrets du 30 juin 1955 relatifs à l'expansion régionale, les S.D.R. sont des sociétés anonymes privées, cotées en Bourse, dotées d'un statut légal spécial et dont l'objet est de contribuer au financement des investissements productifs dans leurs zones respectives. Leur principale activité est la distribution aux entreprises de prêts à long terme, financés au moyen d'emprunts obligataires garantis par l'État, et dont l'encours atteignait 13 milliards de francs à la fin de 1979 ; 2,3 milliards de francs de ces prêts ont été accordés l'an dernier, à comparer avec les 7 milliards de francs du Crédit national et les 4,6 milliards de francs du Crédit hôtelier. A cette activité principale il faut ajouter le cautionnement de prêts à moyen terme (2 milliards de francs) et la prise de participations dans les entreprises industrielles dont la surface financière est trop réduite pour augmenter leurs fonds propres par appel au marché financier.

En raison des risques résultant de ce genre d'opérations et de la faible rentabilité, pour ne pas dire plus, de telles prises de participations, leur montant global n'atteignait que 120 millions de francs en 1975. Pour pallier cette insuffisance, un décret de mai 1976 accordait aux S.D.R. une prime de 75 % pour leurs participations dans les P.M.E. de moins de 100 millions de chiffre d'affaires (prime portée à 50 % en cas de création d'entreprise), le tout à la condition que leur capital soit doublé, le bénéfice de cette mesure étant reconduit, en juillet 1979. Résultat : à la fin de 1979, l'encours de ces participations était passé à 320 millions de francs, plus 100 millions de francs d'engagements sous la garantie de l'État.

Les mesures annoncées le 17 septembre répondent aux vœux des dirigeants des S.D.R., déjà talonnées par la création d'instituts de participation régionaux, dont le plus actif est SIPAREX, à Lyon (plus de 100 millions de francs de capital et plus de 50 millions de francs d'engagements en deux ans) et surtout par la réunion de la Caisse nationale des marchés de l'État et du Crédit hôtelier au sein du Crédit d'équipement aux P.M.E., dont certaines des attributions chevauchent celles des S.D.R.

FRANÇOIS RENARD.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* poursuivra, au cours de la semaine du 22 au 27 septembre, ses entretiens préparatoires à sa visite dans le Nord-Pas-de-Calais, les 9 et 10 octobre. Il recevra lundi matin MM. André Diligent, ancien sénateur du Nord, ancien secrétaire général du C.D.S. ; M. Georges Donnez, ancien député, président-délégué du Mouvement social-démocrate, et M. Roger Poudonson, ancien ministre, sénateur centriste. Jeudi 25, le chef de l'État s'entretiendra avec M. Albert Denvers, député socialiste, président du conseil général du Nord et, vendredi 26, avec M. Maurice Schumann, ancien ministre, sénateur R.P.R.

URBANISME

Institut du monde arabe : le maire de Paris propose une nouvelle négociation

M. Jacques Chirac a présenté, vendredi 19 septembre, au cours d'une conférence de presse, l'ordre du jour de la *séance du Conseil de Paris*, qui se réunira lundi prochain. Outre le plan de sauvegarde du Marais (« le Monde » du 20 septembre), les édiles de la capitale examineront les dossiers de la construction de l'Institut du monde arabe dans le quinzième arrondissement, du logement dans la *capitale, de la consolidation* de la butte Montmartre et des travaux à réaliser sur la tour Eiffel.

● *Institut du monde arabe.* — La construction de cet institut sur un terrain de sport, situé rue de la Fédération, continue à susciter une vive polémique entre la Ville et l'État (*le Monde* du 20 septembre). M. Chirac, qui a introduit une instance judiciaire contre l'État (*le Monde* du 6 septembre), a indiqué qu'il allait proposer au gouvernement, au nom du Conseil de Paris, la « *réunion d'une « table ronde » afin de négocier à nouveau et de trouver une solution qui ne lèse pas la population de ce quartier et permette la construction de cet Institut sur un terrain qui donne satisfaction à tout le monde* ».

● *Logement.* — Selon le maire de Paris, un programme de plus de dix mille logements sociaux a été lancé dans la capitale depuis son arrivée à l'Hôtel de Ville (les élus communistes contestent ce chiffre et affirment que c'est seulement plus de sept mille logements qui ont été mis en chantier). Actuellement, les opérations de rénovation en cours dans différents quartiers de la capitale concernent dix-huit mille logements aidés dont quinze mille H.L.M.

● *Butte Montmartre.* — Pour consolider la butte Montmartre, la Ville va engager différents travaux estimés à plus de 27 millions de francs. Ces travaux permettront d'assainir le sous-sol de la butte et mettre ainsi fin aux *désordres de terrain constatés* récemment.

● *Tour Eiffel.* — Les travaux de sécurité à entreprendre, selon les experts, concernent le plancher du premier étage et les poutres, car, toujours selon les experts, la tour souffre d'une surcharge. Pour M. Chirac, la situation du personnel des restaurants, qui seront fermés pendant les travaux, *dépend de l'employeur et non du* nouveau concessionnaire de la tour Eiffel.

● *Hôtel Salé.* — Dans le cadre de la rénovation de l'hôtel Salé destiné, dans le Marais, à abriter le Musée Picasso, la mairie va aménager un jardin au pied de l'hôtel et situé à l'angle de la rue Vieille-du-Temple et de la rue des Coutures-Saint-Gervais.

● *Bercy.* — Le Musée des sports, qui devait être installé au Parc des Princes, le sera dans l'ensemble sportif qui doit être construit sur une partie des entrepôts de Bercy. Le minisre de la jeunesse, des sports et des loisirs a donné son feu vert à la Ville pour la réalisation de cette opération.

CIRCULATION

PLUS D'UN MILLIER DE MOTARDS MANIFESTENT DANS LA CAPITALE

« *Non à la vignette !* » Les motards semblent bien décidés à se battre jusqu'au dernier carré « *contre un pouvoir qui veut la mort de la moto, et contre les mesures injustes et discriminatoires dont ils font l'objet* », comme le rappelait un communiqué de la Fédération française des motards en colère (F.F.M.C.) les invitant à manifester, une fois de plus, dans les rues de la capitale, le vendredi 19 septembre.

De mille à quinze cents motards avaient répondu à l'appel. Quittant la place de la Bastille peu après 22 heures, et ne semblant gênés en rien par la pluie qui tombait dru sur Paris, les manifestants ont emprunté les grands boulevards avant de faire halte devant l'Assemblée nationale en inscrivant sur plusieurs édifices publics répartis au long de leur itinéraire des slogans tels que : « *Halte au moto-racket !* », ou encore « *Députés, ne mettez pas une vignette sur les motos, s.v.p. !* »

Aucun incident notable n'a été signalé sur le parcours, qui devait s'achever aux alentours du quartier Latin.

PÊCHE

Linge sale syndical

Triste spectacle ! Vendredi 19 septembre, les responsables C.G.T. et C.F.D.T. des marins-pêcheurs se sont déchirés à belles dents devant la presse, sous le vain prétexte de « *faire éclater la vérité* » sur les raisons de leur désaccord. Le conflit de la pêche est vite devenu une pièce sur l'échiquier, où les deux grandes centrales syndicales se livrent une partie de bras de fer. Le moins que l'on puisse dire est que les responsables nationaux des pêcheurs ont vite emboîté le pas à MM. Edmond Maire et à Georges Séguy, même si les leaders locaux ont vainement tenté de rester étrangers aux polémiques nationales.

« *Vous êtes à la remorque du parti communiste* », disent les uns. « *Vous avez trahi les marins-pêcheurs* », répliquent les autres. A la C.F.D.T., qui met en avant ce qui a été obtenu de la part des armateurs et du gouvernement, la C.G.T. répond en montrant tout ce qui ne l'a pas été. Recentrage syndical d'un côté, position dure refusant toute concession de l'autre.

« *Vous avez, en fait, déjà accepté une réduction des effectifs sur les chalutiers* », accuse la C.G.T. « *Vous n'en avez pas toujours refusé le principe vous-même* », rétorque la C.F.D.T. « *Pouvoirs publics et patronat étaient prêts à lâcher un peu de lest, mais ils ont durci leurs positions quand ils ont vu qu'il y avait une possibilité d'arriver à un compromis avec vous* », affirme la C.G.T. « *C'est nous seuls qui avons porté le poids des négociations* », se défend la C.F.D.T.

Quoi qu'en disent les camarades de M. Edmond Maire, le conflit de Boulogne ne se termine pas sur une victoire et la C.F.D.T. ne voudrait pas être seule « *à porter le chapeau* ». Mais la C.G.T., oubliant une consigne célèbre (« *il faut savoir terminer une grève* »), est trop heureuse de laisser l'autre prendre seule la responsabilité du nécessaire compromis.

Au lieu de faire front commun dans l'adversité, les deux syndicats s'accusent réciproquement de tous les maux. L'un de leurs porte-parole a pourtant fait remarquer : « *Seul le patron profite des divisions syndicales.* »

THIERRY BREHIER.

● *La Commission de Bruxelles souhaite un accord avant la fin de 1980.* — « *Il est impératif qu'une politique commune de la pêche soit mise en place avant la fin de l'année* », a déclaré, le 19 septembre devant l'Assemblée européenne de Strasbourg, le commissaire de la C.E.E. chargé de l'agriculture, M. Finn-Olav Gundelach. Pensant visiblement à la Grande-Bretagne, qui bloque la conclusion d'un accord sur la pêche, M. Gundelach a estimé qu'une solution avant la fin de 1980 « *faisait partie du compromis politique dans lequel nous nous sommes engagés en mai dernier* », à propos de la contribution britannique au budget communautaire. — (*Reuter.*)

TOURISME

● *Le Crédit hôtelier conserve Frantel.* A l'occasion du rachat de la chaîne hôtelière SOFITEL-UTH par la société Novotel (*le Monde* du 18 septembre), des rumeurs avaient fait état de la vente possible de Frantel à Novotel. Dans un communiqué, la chaîne Frantel affirme que « *le Crédit hôtelier conservait la totalité de sa participation* » dans la chaîne, soit 95 % du capital.

Frantel, qui a réalisé, en 1979, un chiffre d'affaires de 246 millions de francs, a perdu, au cours de cet exercice 5 millions de francs. La société ouvrira prochainement deux hôtels en Arabie Saoudite et étudie des projets d'installations en Afrique, en Amérique du Sud et en Amérique centrale.

Le Monde

société

Les activités de l'extrême droite en France

• Incidents au Palais de justice de Paris pendant le procès de M. Fredriksen
• Le ministre de l'intérieur exclut l'inspecteur Durand de la police

*M. Marc Fredriksen, ancien responsable de la Fédération nationale d'action européenne (FANE), dissoute le 3 septembre (*le Monde *du 4 septembre), comparaissait vendredi 19 septembre devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris que présidait M. Jean Schewin, assisté de MM. Gaëtan Quilichini et Georges Boyer-Chammard. Le dirigeant néo-nazi avait à répondre du contenu d'une dizaine de numéros de la revue de l'ex-fédération,* Notre Europe, *constituant des délits d'apologie de crime et d'incitation à la haine raciale.*

Les parties civiles étaient représentées par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), et la Fédération nationale des déportés internés, résistants et patriotes. La défense était assurée par Mᵉ David-Louis Burdeyron. Jugement le 17 octobre.

Des incidents, brefs mais violents, se sont produits vendredi après-midi entre des groupes de jeunes juifs bien organisés, au nombre de trois cents environ, et des militants d'extrême droite, à l'intérieur et autour du Palais de justice de Paris, où comparaissait M. Fredriksen (nos dernières éditions). *Ils ont commencé dès l'ouverture de l'audience, vers 13 h. 30, peu après l'arrivée du dirigeant néo-nazi protégé par des gardes du corps. Des jeunes appartenant aux deux groupes se mesuraient du regard sur le palier du premier étage quand, soudain, une violente bagarre a éclaté, mettant aux prises une trentaine de personnes. Les policiers gardant l'entrée de la salle n'ont pu intervenir qu'avec un temps de retard pour protéger les militants néo-nazis inférieurs en nombre.*

Quelques heurts sporadiques ont ensuite éclaté à l'extérieur du Palais de justice, où plusieurs militants d'extrême droite isolés ont été « passés à tabac » par quelques-uns des trois cents manifestants. Les nombreuses forces de police ne sont intervenues qu'une seule fois, alors que des « autonomes » s'apprêtaient à provoquer de nouveaux incidents. Trois policiers ont été blessés ainsi que plusieurs militants d'extrême droite, une dizaine de jeunes juifs porteurs de clubs de golf ont été interpellés puis remis en liberté.

Tandis que M. Fredriksen comparaissait devant la dix-septième chambre correctionnelle, le ministre de l'intérieur décidait l'exclusion de la police d'un autre membre de la FANE, M. Paul-Louis Durand, ancien inspecteur des renseignements généraux.

La légende dorée du IIIᵉ Reich

Tout a mal commencé, par des menaces de mort. Devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, une lettre passait de main en main : « *Si Fredriksen est condamné, les personnes dont les noms suivent seront exécutées dans les vingt-quatre heures.* » Signé : « *Commando Mario Tuti.* » Et, pour comparaître, M. Marc Fredriksen, quarante-trois ans, employé de banque, ancien responsable de la Fédération d'action nationale européenne (FANE) (1), devait se frayer un passage au milieu de manifestants en colère. « *Tenez-le bien,* lançaient ces derniers à ses gardes du corps, *sinon il va s'envoler.* »

Mais on avait doublé la garde. Les heurts, les violences, les cris « *nazi, nazi* » n'arrivaient qu'étouffés aux oreilles du tribunal devant lequel M. Fredriksen, prévenu libre, directeur de publication de la revue mensuelle *Notre Europe*, avait à répondre « *de diffamations raciales, de provocations à la discrimination, à la haine ou à la violence raciales, d'apologie de crimes et délits et de complicité* ». Le parquet engageait des poursuites pour dix numéros de la revue. *Notre Europe*, qui porte en exergue à chacune de ses parutions la date anniversaire de l'emprisonnement du « *camarade Rudolf Hesse* », prône l'idéologie national-socialiste. On y exalte le *führer*, on y réhabilite les criminels de guerre, on combat le mythe des six millions de juifs morts en déportation. On n'a jamais gazé que des poux.

Au répertoire des « bonnes actions », s'ajoute la légende dorée du IIIᵉ Reich. « *Des juifs se sont réunis récemment à Bâton-Rouge, tous étaient pourtant supposés avoir été gazés par Hitler.* » M. Fredriksen réfute le génocide, et, lorsque le président, M. Jean Schewin, l'interroge : « *Sur quelles informations vous fondez-vous ?* » « *On n'aurait pas pu exterminer six millions d'êtres humains en si peu de temps* », répond le leader néo-nazi. « *S'il y a eu des morts, c'est à cause des difficultés de la guerre, de l'approvisionnement, mais la solution finale est une invention des juifs eux-mêmes pour obtenir des Allemands de substantiels dommages de guerre.* » C'est sa version. « *On y croit ou pas.* » Il s'appuie, dit-il, sur des ouvrages scientifiques.

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), parties civiles, apporteront leurs preuves contradictoires. Mais, sanglé dans un imperméable qu'il ne quittera pas durant l'audience, M. Marc Fredriksen n'en démordra pas. « *On ne fait pas l'apologie du crime si on fait l'apologie d'un homme d'Etat, même de Hitler, parce que, alors, Napoléon est aussi un criminel. En réalité le führer a été acculé à la guerre. Entre le racisme et la haine raciale, il y a un fossé. Je ne ressens aucune haine.* »

« Contre le lobby juif »

Les témoins, la plupart d'anciens déportés, ont invoqué leurs souvenirs, les horreurs, les souffrances. M. Fredriksen, avec un certain art du contrepied, rappellera : « *Nous avons nous aussi nos victimes. Vasseur est toujours en prison à Melun et Rudolf Hess à Berlin.* » « *Notre camarade à nous s'appelait Pierre Brossolette* », lui répond alors M. Vladimir Jankélévitch. « *Nous n'avons pas les mêmes, voilà tout* », constate M. Fredriksen. Pour le professeur de philosophie, la France n'a pas cru à sa victoire au lendemain de la guerre. Elle n'a pas été assez vigilante et elle a laissé se reconstituer l'antisémitisme. « *Mais comme personne,* ajoute M. Jankélévitch, *n'ose ouvertement se dire antisémite, on se cache derrière les mots. Etre antisioniste, c'est une façon métaphorique de se dire antisémite. Dans un sens, c'est plutôt encourageant. Cela prouve qu'ils sont honteux. Mais tout de même, il y a un danger, car il y a dans l'antisémitisme un fond de méchanceté.* »

Marc Fredriksen, bien décidé à lire l'histoire à l'envers, n'est pas concerné par ces témoignages. M. Léon-Boutbien, le Révérend-Père Riquet, M. Marcel Paul, Mme Chambard de Lauwe, évoquent devant le responsable de la FANE un passé qui, pour lui, n'a jamais existé : les enfants qui se tenaient par la main pour aller vers les *fours crématoires*, les dix-huit cent cinquante femmes dirigées sur Auschwitz, les autres d'Europe centrale gazées au Strothof, ces huit mille enfants morts à Ravensbrück, ne sont, pour l'inculpé, malgré l'émotion des témoins, que des falsifications de documents.

Marc Fredriksen n'est pas antisémite, il est simplement contre le lobby juif, le vote juif. « *Pourquoi alors vous réjouissez-vous dans* Notre Europe *de la profanation des synagogues ?* », lui demande Mᵉ Roland Rappoport, l'avocat du MRAP. Mais Frédriksen ne répond plus. Les anciens déportés ont parlé, ils ont décrit l'administration nazie qui poussait la logique jusqu'à l'exploitation des cheveux et des dents, et l'inculpé, dépassé par la démesure des évocations, comme oublié sur son banc, tandis que revivaient dans les mémoires les crimes du national-socialisme, semblait s'être réfugié dans un autre combat. Fallait-il alors lui mettre « au bout » de son action les folies du IIIᵉ Reich, lui imputer de si dramatiques conséquences, le croire capable d'aller beaucoup plus loin que ses apologies minables ?

Même les témoins les plus « écœurés » par la renaissance du nazisme ne parvenaient pas à jeter un regard de mépris sur l'employé de banque sage, bien coiffé, célibataire. C'est que Marc Fredriksen était seul. D'autres que lui ont signé des articles dans la revue *Notre Europe* : ils n'ont pas été poursuivis. Mᵉ Rappoport s'interroge sur l'absence de M. Michel Faci qui, en Amérique latine, a formé des sections d'assaut, de M. Paul-Louis Durand qui, au moment de l'attentat de Bologne, a fait un voyage en Italie, de M. Henri-Robert Petit, ancien secrétaire de Darquier de Pelepoix et directeur du *Pilori*, de M. Michel Ténier, l'organisateur des camps d'été où les jeunes embrigadés s'exercent en uniforme au combat de rue et chantent en chœur des hymnes nazis.

Les lenteurs de la procédure ont étonné l'avocat du MRAP. L'information a été ouverte en janvier 1980, et depuis Marc Fredriksen n'a été entendu qu'une seule fois. Mais, à la lecture attentive du mensuel, on prend conscience d'un réseau bien structuré de l'internationale noire, pour laquelle « *il n'y a qu'un moyen d'améliorer la démocratie, c'est de la détruire* ». Au fil des pages, des noms apparaissent, évocateurs : M. Yves Jeanne, l'ancien chef de la division Charlemagne, Giorgio Freda, condamné à la prison à vie après l'attentat de la piazza Fontana à Milan, Mario Tuti, qui fit sauter le train *Italicus* en 1974, également condamné à perpétuité, Marco Affatigato, *impliqué dans l'attentat de Bologne*, des amis de l'ex-FANE, moins discrets que les théoriciens de la nouvelle droite, qui ne se salissent pas les mains mais qui établissent les bases philosophiques du mouvement et donnent leur bonne conscience aux militants du national-socialisme.

Sans vouloir faire d'amalgame, Mme Chambord de Lauwe, *maître de recherches au C.N.R.S.*, psychosociologue, déportée à Ravensbrück, a rappelé que M. Fredriksen approuvait les idées de M. Alain de Benoist et de M. Louis Pauwels. « *Ce n'est donc pas ici le vrai procès, il y a trop d'absents* », a conclu Mᵉ Rappoport. Restait donc le délit de presse pour des articles, dont l'outrance n'inquiétait guère, si l'ex-FANE n'avait inscrit au tableau de chase de *Notre Europe* plusieurs attentats et si ses militants ne s'étaient pas livrés à quelques ratonades, sans doute pour ne pas être accusés d'un antisionisme exclusif.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) *Le Monde* du 1ᵉʳ juillet.

« LA VÉRITÉ EST RECONNUE » déclare la C.F.D.T. après le jugement du tribunal de Belfort

Après le jugement du tribunal de Belfort qui a reconnu, vendredi 19 septembre, coupable du délit de diffamation politique envers M. Edmond Maire, M. Jean-Marie Martin, secrétaire de la fédération du parti *communiste* du Territoire de Belfort *(le Monde* du 20 septembre), la C.F.D.T. déclare, *dans un communiqué : « ... Le jugement rendu dans un procès qui nous fut imposé par le caractère lamentable de l'attaque portée à la C.F.D.T. et à son secrétaire général met au grand jour le caractère totalement diffamatoire et la volonté délibérée du parti communiste de nuire non seulement au secrétaire général de l'organisation, mais à la C.F.D.T. tout entière. Aujourd'hui, la vérité est reconnue, l'honneur de l'organisation est rétabli, les auteurs de ces falsifications déshonorantes sont sévèrement condamnés.*

» Après ce procès, la C.F.D.T. souhaite qu'une page soit tournée et que soient assainies certaines mœurs politiques afin que s'imposent à tous dans les débats des règles de loyauté et de morale politique sans lesquelles les forces populaires et la gauche ne peuvent prétendre à construire réellement le socialisme dans la liberté. Le parti communiste, avec ses pratiques actuelles, et pas seulement à propos de l'Algérie, ferait bien d'y réfléchir sérieusement. »

Commentant l'issue du procès sous le titre : « *Une victoire de la C.F.D.T., E. Maire obtient la condamnation d'un militant ouvrier* », *l'Humanité* du 20 septembre écrit : « *Anticommunisme, au plan politique, et positions d'abandon au plan des revendications et des luttes : telles sont les caractéristiques dominantes de la ligne de recentrage de la C.F.D.T.* »

UN SYNDICAT ESTIME QUE D'AUTRES ÉLÉMENTS NÉO-NAZIS SONT INFILTRÉS DANS LA POLICE

M. Christian Bonnet a décidé, vendredi 19 septembre, en fin d'après-midi, l'exclusion définitive de la police de M. Paul-Louis Durand, *vingt-quatre ans, inspecteur stagiaire au service régional* de la police judiciaire de Versailles, *membre de l'ex-FANE* dissoute le 3 septembre dernier. M. Bonnet l'avait suspendu de ses fonctions le 11 août dernier (*le Monde* du 13 août), alors que son nom était apparu dans l'enquête de la police italienne sur l'attentat à la gare de Bologne le 2 août, qui avait fait quatre-vingt-quatre morts. La police italienne avait établi que M. Durand avait rencontré des militants d'extrême droite peu avant l'attentat.

M. José Delthorn, au nom du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) a « *dénoncé la soustraction volontaire d'informations importantes à l'examen de la commission* », le dossier « *ne mettant pas en évidence les liens de l'intéressé avec les milieux néo-fascistes internationaux* ». Il a fait, d'autre part, remarquer que M. Durand « *avait été maintenu illégalement dans l'état de stagiaire* ». En conséquence, les membres du personnel n'ont pas pris part au vote, n'acceptant pas de statuer sur un agent « *hors statut* ». M. Delthorn a ajouté avoir la « *certitude que d'autres militants néo-nazis sont infiltrés dans la police, y compris à la direction du personnel et des écoles de la police nationale* ».

LA LUTTE ANTITERRORISTE

Les deux animateurs présumés du groupe Action directe ont été inculpés et écroués

Les deux animateurs présumés du groupe d'extrême gauche Action directe — qui est apparu au cours du printemps 1979 — ont été inculpés et écroués, vendredi 19 septembre, dans la soirée. Le matin même, un commando de quatre personnes a mitraillé la façade de l'École militaire, à Paris, au nom de ce groupe terroriste (« le Monde » du 20 septembre). Les enquêteurs n'ont pas, pour l'instant, identifié les auteurs de cet attentat.

Après six jours d'une garde à vue qualifiée par la brigade criminelle de « *très positive* », Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon ont été déférés à la Cour de sûreté de l'Etat dans la soirée de vendredi. Sous le coup de mandats d'arrêt à diffusion nationale depuis le mois d'avril, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon ont été inculpés par M. Michel Legrand, juge d'instruction, de destruction volontaire d'édifices publics par substances explosives, de tentatives de meurtres (mitraillages), de participation à une association de malfaiteurs et de faits en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat, et écroués. Ces chefs d'inculpation visent les divers attentats d'Action directe commis entre le mois de mai 1979 et le mois de mars 1980.

D'autres inculpations, visant des attentats ou des faits relevant du droit commun, depuis le mois de mars, seront vraisemblablement notifiées prochainement aux deux jeunes gens.

De fait, des indices recueillis par les enquêteurs au moment de leur arrestation et, semble-t-il, *certaines de leurs déclarations ont* permis aux policiers d'éclaircir pour partie deux dossiers criminels récents. Ainsi, les militants d'Action directe, selon la police, ont commis un hold-up, le 28 août, contre une agence bancaire du Crédit lyonnais, 68, rue Bosquet à Paris (7ᵉ). Une fusillade avait éclaté alors que les malfaiteurs étaient poursuivis par un car de police-secours (*le Monde* des 30 août et 3 septembre). L'expertise balistique d'un revolver de *calibre 11,43* trouvé en possession de J.-M. Rouillan et Nathalie Ménigon indique que la même arme a été utilisée lors de cette attaque à main armée. Les policiers visés ont en outre reconnu les deux terroristes.

Treize personnes incarcérées

Toujours selon la police, c'est le groupe Action directe qui se serait emparé, le 5 août, de plusieurs centaines de pièces d'identité vierges volées dans les locaux de la mairie annexe du quatorzième arrondissement de Paris (*le Monde* du 7 août). L'hypothèse d'un commando agissant dans le cadre d'une opération à caractère politique avait alors été avancée. Le fait que les enquêteurs aient trouvé des passeports et des cartes d'identité provenant de ce vol sur J.-M. Rouillan et Nathalie Ménigon semble leur suffire pour étayer leur conviction.

En revanche, la police estime que l'explosion d'une bombe à *l'aéroport d'Orly, qui blessa sept* personnes, le 12 juin (*le Monde* du 13 juin), n'a pas *été* provoquée par le groupe Action directe. Un correspondant anonyme se réclamant de cette organisation avait revendiqué l'attentat qui fut, par la suite, démenti au cours d'un autre appel.

Au terme de l'opération antiterroriste conduite par la police à la fin du mois de mars, quinze membres présumés du groupe Action directe avaient été inculpés et incarcérés. Une seizième personne les rejoignait en prison, le 28 avril. Depuis, cinq inculpés ont été remis en liberté. Il s'agit de Mlle Suzane Courtin, vingt-deux ans, sans emploi, et de MM. Raymond Manzanos Y Busto, vingt ans, artisan plombier, Thierry Caparros, vingt-six ans, photocomposeur, Alex Gautry, trente-quatre ans, préparateur en pharmacie, et François Lebar, vingt-sept ans. J.-M. Rouillan et Nathalie Ménigon rejoignent *donc* les onze membres présumés d'Action directe encore emprisonnés, portant ce nombre à treize : Alain Le Mée, vingt-trois ans, et Philippe de Sa, vingt-six ans, qui font l'objet de mandats d'arrêt, sont *toujours* en fuite.

On indiquait enfin, de source policière, que les deux jeunes gens dont l'identité n'a pas été révélée, appréhendés vendredi à la suite de l'arrestation de Jean-Marc Rouillan et de son amie, font l'objet d'une « *simple vérification* ». La police avait exclu le matin que ces deux jeunes gens soient mêlés à la *fusillade* de l'École militaire (nos dernières éditions).

DÉFENSE

Ancien commandant des forces aériennes françaises libres

LE GÉNÉRAL MARTIAL VALIN EST MORT

Le général d'armée aérienne Martial Valin, ancien commandant des Forces aériennes françaises libres, est mort vendredi 19 septembre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Sa dépouille mortelle sera exposée, lundi 22 septembre, de 15 heures à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides. Ses obsèques auront lieu, dans la même église, *mardi 23 septembre à 8 h. 45.* Le général Valin sera inhumé, le même jour, au cimetière de *Limoges.*

[Né le 14 mai 1898 à Limoges, Martial Valin, sorti de Saint-Cyr en 1918, participe aussitôt aux derniers combats de la première guerre mondiale, puis, après *l'armistice, prend part, au Maroc,* à la campagne du Rif. Passé dans l'aviation en 1926, promu commandant en 1936, il est affecté, en 1938, à la 33ᵉ escadre aérienne, où il commande un groupe de grande reconnaissance à la tête duquel il prend part aux opérations de 1939-1940. Promu en 1940 lieutenant-colonel, il devient, en mars de cette même année, *membre de la mission militaire française au Brésil.* Colonel en 1941, il rejoint le général de Gaulle à Londres, où il devient chef d'état-major de l'air des Forces françaises libres. Promu général de brigade aérienne en août 1941, nommé en septembre commissaire national de l'air, il forme et commande les Forces aériennes françaises libres.

Condamné à mort par le régime de Vichy, il est promu, en 1944, général de division aérienne et sera, *de 1944 à 1946, chef de l'état-major* de l'air. Général de corps aérien en 1945, il est, de 1946 à 1947, chef de la délégation française du comité des chefs d'état-major des Nations unies, puis, de 1947 à 1955, inspecteur général de l'air. Général d'armée *aérienne en 1950, il fut,* de 1951 à 1955, membre du conseil supérieur des forces armées. En 1954, il est maintenu, sans limite d'âge, dans la première section du cadre de l'état-major général. Totalisant plus de cinq mille heures de vol, titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères, Martial Valin était grand-croix de la Légion d'honneur et Compagnon de la Libération.]

SCIENCES

● *Le vaisseau spatial Soyouz-38,* lancé jeudi d'Union soviétique (*le Monde* du 20 septembre), s'est amarré, vendredi 19 septembre, à 22 h. 49 (heure de Paris), à la station orbitale Saliout-6. Les deux cosmonautes, le Soviétique Youri Romanenko et le Cubain Arnaldo Tamayo Mendez, se sont installés à bord de la station, où ils ont été accueillis par Leonid Popov et Valeri Rioumine, dans l'espace depuis le 9 avril dernier.

Durant les sept jours que doit durer la mission de l'équipage soviéto-cubain, indique l'ambassade de Cuba à Paris, plusieurs expériences et travaux scientifiques doivent être menés : observation et cartographie de Cuba et de son environnement maritime, travail en apesanteur sur des matériaux semi-conducteurs et sur des cristaux organiques (en particulier les composants du sucre), essais de télévision holographique (en relief).

ÉDUCATION

LA RENTRÉE EN LOIRE-ATLANTIQUE

Plusieurs centaines de collégiens à la rue

De notre correspondant

Nantes. — Une semaine après la rentrée en Loire-Atlantique, plusieurs centaines de collégiens et de lycéens sont encore à la rue et attendent encore leur affectation dans un établissement scolaire. Les estimations varient, mais les organisations syndicales évaluent leur nombre entre quatre cents et cinq cents.

C'est la seconde année que cela se produit en Loire-Atlantique. L'an dernier, des instructions administratives très fermes avaient permis de trouver des solutions pour la majorité des cas au cours du premier trimestre. Ce sera plus *difficile cette année.*

La fermeture de classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.), où sont le plus souvent « stockés » les adolescents en situation d'échec scolaire, a encore réduit la capacité d'accueil dans les collèges. D'autre *part, les procédures d'orientation,* pour ne pas perturber le déroulement du dernier trimestre de *l'année écoulée, ont été retardées.* Les premiers avis d'affectation sont partis de l'académie le *7 juillet seulement. La* rentrée a donc été sérieusement désorganisée dans les lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.). « *Le 1ᵉʳ octobre, ça ira peut-être mieux,* dit un responsable du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.), *mais on aura alors perdu les quinze jours que M. Beullac a voulu gagner en juin...* »

En Loire-Atlantique, la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) s'est saisie du problème, alertée par les innombrables appels qu'elle a recueillis au cours de ses permanences dans les quartiers populaires.

Pour faire comprendre et partager le *désarroi des parents qui* se trouvent dans cette situation, la C.S.F. a réuni une douzaine de famille pour témoigner autour d'une table. Des pères et des mères ont raconté leur attente pendant toutes les vacances de la lettre d'affectation, puis les heures de queue dans les couloirs du rectorat.

Yannick, qui n'aura seize ans qu'en décembre prochain et qui voulait se réorienter après l'échec de son pré-apprentissage l'an dernier, s'est vu conseiller d'aller s'inscrire au chômage. « *A seize ans, c'est un peu tôt* », dit le père, la gorge nouée, en regardant son fils assis à ses côtés. Christophe, qui veut être cuisinier, aura seize ans en novembre. Il n'y a pas encore de place pour lui en C.A.P. On lui propose de *faire une troisième année dans* la classe de C.P.P.N. de son collège pour que ses parents ne perdent pas le bénéfice des allocations familiales ! Mais il y a aussi Philippe, qui prépare un B.E.P. de chaudronnerie, alors qu'il voulait apprendre l'ébénisterie. « *On ne peut pas être difficile,* dit la mère, *c'était ça ou la rue !* »

« *Il s'agit de cas individuels, isolés* », dit l'administration, qui a traité des dizaines de milliers de dossiers.

Si la C.S.F. a choisi de répercuter ces « *cris du cœur* », c'est précisément pour inciter les familles à ne plus cacher leurs *enfants* en situation d'échec scolaire et à s'organiser pour demander des comptes à « *l'éducation nationale qui ne remplit pas son rôle quand elle met sur le marché du travail des élèves auxquels elle n'a donné aucune formation* ».

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

UNE MOTION DE SOUTIEN A Mme MACCIOCHI EST VOTÉE A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

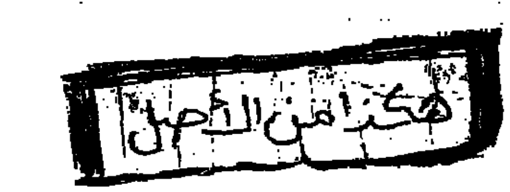
Réunie à Strasbourg le 19 septembre, l'Assemblée européenne s'est prononcée en faveur d'une motion de solidarité à l'égard de Mme Maria-Antonietta Macciochi, député du parti radical italien, dont l'enseignement à Paris-VIII a *été supprimé.*

Au cours du débat, M. Yves Galland, député français, élu sur la liste de Mme Simone Veil (U.D.F.), a reconnu qu'il y avait bien incompatibilité entre le mandat européen et le titre de professeur associé, mais il a jugé la manière de procéder *du ministère des universités* « *inacceptable* » et « *à la limite de la politesse* ». Il a présenté à Mme Macciochi ses excuses personnelles au nom de « *ceux qui se battent tous les jours pour la bonne image de la France* ».

Les communistes *français* ont refusé de voter pour ne pas s'associer « *aux amis de M. Poniatowski* ». Quant aux communistes italiens, ils avaient quitté la séance.

● *Dans la Creuse*, à La Courtine, le maire et six conseillers municipaux (dont trois sont proches de la majorité et trois élus de l'union de la *gauche*) ont confirmé leur démission, qu'ils avaient déjà présentée, avec la *quasi-totalité* du conseil municipal en juin dernier (*le Monde* daté 29-30 juin). Ils protestent contre la fermeture du collège de la ville qui oblige cette année les trente-huit élèves à se rendre soit à Ussel, à 20 kilomètres, soit à Felletin, à 30 kilomètres.

● RECTIFICATIF. — *A la suite* d'une information parue dans nos éditions du 18 septembre (« *Les gendarmes font évacuer une école occupée* »), l'inspecteur d'académie de Caen, M. Veyre, nous a adressé la précision suivante : « *Contrairement à ce que vous indiquez, cette école (qui comporte dix classes et non onze), n'a fait l'objet d'aucune suppression de poste d'instituteur. Les chiffres précis sont les suivants : 1979-1980, dix classes, trois cent trois élèves, 1980-1981, dix classes, deux cent quatre-vingt-quinze élèves (soit huit élèves de moins).* »



Le Monde

culture

THÉATRE

« ROSMERSHOLM » d'Ibsen

« La transformation des rapports sociaux qui se prépare aujourd'hui en Europe repose avant tout sur ce que va être la situation de la femme et de l'ouvrier », écrit Ibsen en 1885, au moment où il commence d'écrire *Rosmersholm*, et il précise qu'en effet les femmes et les ouvriers sont *« les deux groupes qui n'ont pas encore été gravement atteints par la pression des partis ».*

D'autres notes d'Ibsen, qui datent des mêmes mois, annoncent les propos de *Rosmersholm* : *« Des « hommes libres », c'est du* boniment. Il n'en existe pas. Le *mariage, les relations entre homme et femme ont détérioré la vie, mis sur tous les êtres la marque de l'esclavage »* : le *« christianisme démoralise et paralyse de diverses manières tant les hommes que les femmes » ; « on dit que le suicide est immoral. Mais vivre une vie de lent suicide, par égard pour son entourage ? »*

Après des années et des années d'exil, Ibsen vient de passer quelques mois en Norvège. Au Parlement, la gauche a la majorité, elle a renversé le ministère de droite. Ibsen fait figure de grand poète de gauche, les associations ouvrières viennent lui rendre hommage, en cortège.

Mais bien des choses défrisent Ibsen. Une force imposée arbitraire dans le jeu des majorités et des minorités. Le handicap énorme imposé aux femmes et au prolétariat. La continuation imperturbable des comédies minables entre les partis politiques, et entre les tendances intérieures des partis, tout ce temps perdu en chamailleries idiotes. Et puis, surtout, Ibsen ne croit pas que tous ces congrès, toutes ces campagnes, amélioreront la vie. Il y aura des victoires ici ou là, dans les usines, les foyers, on fera reculer un petit peu la misère, la faim, l'inégalité, mais les êtres seront de plus en plus étriqués, égoïstes, débiles, dans leur ensemble. Ibsen rêve d'une autre vie collective, où les gens deviendraient meilleurs, plus libres, plus vrais, plus ouverts et généreux, indulgents, heureux, gais, fraternels...

***

Toutes ces idées, tous ces rêves, se faufilent dans le dialogue très beau de *Rosmersholm*. Le pasteur Jean Rosmer a rompu avec l'Eglise afin de militer dans les rangs d'un parti de gauche. Il ne voit pas bien à quel point il a été incité à cela par une femme, Rebekka West, venue du Grand Nord. Quelques mois après l'arrivée de Rebekka à « Rosmersholm », la « maison Rosmer », la femme du pasteur s'est suicidée.

Jean Rosmer va connaître une *première contradiction quand* le leader du mouvement ouvrier refuse d'annoncer aux militants que la nouvelle recrue, le pasteur Rosmer, n'est plus pasteur. *« Les libres-penseurs,* dit-il, *non... nous avons trop de ces gens-là... Ce dont le parti a besoin, ce sont les éléments chrétiens, que tout le monde est obligé de respecter. »* (Ici, la scène, déjà forte en elle-même, est comme ré-animée, entendue aujourd'hui, par les événements de Gdansk, de même que, l'hiver dernier, à Lyon, *Athalie* de Racine était comme « expliquée » par la révolution d'Iran).

Quand les compromis ou les empêchements s'ajoutent, quand le découragement politique s'annonce, la pièce d'Ibsen bascule dans un poème plus spirituel, plus passionnel, à propos des liens du pasteur, de Rebekka. Freud s'est intéressé au personnage de Rebekka : il semble qu'elle ait partagé la vie d'un médecin sans savoir qu'elle était sa fille. Freud pense que Rebekka pressentait la vérité.

Rosmersholm est tenue pour l'une des plus fortes œuvres d'Ibsen. Les tableaux sont longs, lents, fouillés à fond. Le développement du temps, l'ajustement des actes sont d'une perfection entière, invisible. Le metteur en scène Jean Bollery a fait juste une mise en place, simple. Elisabeth Tamaris joue Rébekka sans fausse note. On voit bien que le budget a été court. C'est plutôt comme une lecture animée. Le spectacle mérite d'être vu pour l'écoute de cette pièce d'Ibsen, pas assez jouée.

Y aura-t-il un retour en force d'Ibsen ? A la fois politiques, philosophiques, passionnelles, ses pièces sont d'une dimension rare, et manifestent une pensée très originale, restée neuve, profitable. Mais la plupart du temps l'œuvre, vers le dernier acte, s'oriente vers des paroles ou des conduites si absolues, excessives, entre des impératifs moraux si rigides, qu'un public actuel peut normalement décrocher.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Présent, 20 h. 30.

MUSIQUE

« La Femme sans ombre » à l'Opéra

La plénitude de l'amour

En ouvrant son mandat avec une reprise de la Femme sans ombre *de Richard Strauss, Bernard Lefort avait sans doute pour but de rappeler que, contrairement à ce qui s'était dit maintes fois ces dernières années, la résurrection de l'Opéra de Paris par Rolf Liebermann ne s'était pas établie sur une table rase. Elle avait été fondée sur le long et douloureux travail de René Nicoly, qui avait voulu et préparé cette* Femme sans ombre *que lui, Bernard Lefort avait conduite à bien sous l'administration de Daniel Lesur. Et ce spectacle prodigieux (le* Monde *du 13 octobre 1972), dirigé par Karl Böhm, avait été l'aurore de la renaissance fastueuse, vigoureusement menée ensuite avec le succès que l'on connaît par l'intendant zurichois.*

Cette reprise est digne en tous points de la création et convaincra chacun que la succession de M. Liebermann est fermement assurée. Une distribution éclatante, qui réunit les plus grands chanteurs actuels de ces rôles, donne à l'œuvre toute sa signification dans la mise en scène puissamment expressive et très claire de Nikolaus Lehnhoff et les décors mystérieux d'une profonde féerie orientale de Jörg Zimmermann.

Le livret si complexe de Hofmannsthal décrit l'ascension parallèle de deux couples symboliques vers la plénitude de l'amour : un empereur, chasseur insouciant, et son épouse venue du monde des esprits, qui n'a pas atteint pleinement son humanité charnelle, qui « ne projette pas d'ombre » ; *un teinturier d'une grande charité, dont la maison est ouverte à tous les pauvres, mais incapable de comprendre la frustration de sa femme, son exigence de dignité, d'être considérée comme un être humain égal et non comme un instrument de plaisir. Couples qui ne communiquent pas, dont l'amour profond est inachevé, couples inféconds. Les femmes cherchent leur salut dans des convoitises extérieures : voler l'ombre de cette teinturière pour l'impératrice ; abandonner son mari obtus, sortir de sa condition, connaître une vie brillante, un amant de rêve, pour la teinturière.*

Mais dans cette fable aux emprunts millénaires, aux traits si modernes, les personnages sont foncièrement bons et amoureux et leurs épreuves les amèneront à la plénitude : l'empereur, dévoré par la jalousie, comprend que si son épouse n'accède pas à humanité il deviendra une « statue de pierre » ; l'impératrice, que l'on ne vole pas l'humanité ; et c'est dans la reconnaissance de la grandeur de l'humble couple des teinturiers, dans le renoncement, au prix de sa vie, à la convoitise de cette « ombre » que, soudain, elle sera dotée de sa propre ombre féconde ; quant à Barak, le teinturier, et à sa femme, il leur suffira, au bord de la rupture, de découvrir, dans la force de leurs liens charnels, toute la richesse de l'humanité qu'ils n'ont pas su reconnaître l'un en l'autre et se donner.

Tout cela Richard Strauss a su le dire en une partition d'une incroyable richesse, où il n'y a plus d'ironie, plus de crème fouettée, mais une émotion débordante et noble, une expressivité des mots aussi violente que dans Salomé, *mais d'une incomparable transparence d'âme qui nous conduit irrésistiblement vers l'apothéose finale des êtres pacifiés.*

Cette grande parabole de l'incarnation, où l'être se réalise, ne pouvait être mieux traduite que par les artistes réunis par l'Opéra de Paris : Gwyneth Jones (la teinturière) avec cette voix tranchante, fabuleuse de vérité, qui jaillit d'un corps suffoquant de ne pouvoir exprimer toute la richesse de son don, aussi bouleversante que sa Brunehilde de Bayreuth ; Hildegard Behrens, impératrice d'une pureté bouleversante, tendue par une extrême énergie intérieure, qui s'exprime avec autant de force dans son long rôle muet au service de Barak que dans les grands airs où elle enfante désespérément l'humanité qu'elle appelle en elle ; Walter Berry, teinturier d'une inoubliable bonté ; René Kollo, excellent dans ce rôle de l'empereur qui n'exige que cette voix victorieuse à laquelle cependant la jalousie arrache de beaux cris ; enfin Mignon Dunn, dans le rôle de la nourrice deus ex machina *du drame, avec cette voix sombre, ardente, mordante, ces gestes apprêtés de magicienne, personnage terrible, mais si émouvante dans son amour aveugle de l'impératrice qui la conduit, seule, au rejet et au désespoir. Tous les rôles secondaires sont également fort bien tenus, presque tous par des chanteurs français.*

Sans atteindre à la lisibilité parfaite, à la transcendante intensité de Karl Böhm, Christoph von Dohnanyi donne à la partition grandeur et plénitude avec l'Orchestre de l'Opéra, qui a bénéficié d'une mise au point exemplaire et sonne avec une richesse exceptionnelle. Tout vraiment a été mis en œuvre pour magnifier ce chef-d'œuvre encore mal connu, qui décourage le commentaire mais nous réserve encore pour longtemps de grandes joies.

JACQUES LONCHAMPT.

ARTS

LA FIN D'UN RÊVE ?

Depuis le début de l'été des sculpteurs « occupent » une ancienne menuiserie dans le quatorzième arrondissement (40, avenue Jean-Moulin). Ils sont quinze, vingt, qui y travaillent. Ce sont des jeunes qui, pour beaucoup, viennent d'écoles d'art de province ou des beaux-arts de Paris, qui n'ont pas d'atelier, qui ne peuvent travailler à l'école (fermée pendant l'été, curieux principe).

Le lieu, comme il en reste encore quelques exemples à Paris, est assez superbe : c'est un bâtiment industriel en U, avec verrière et éclairage zénithal, de bons murs très hauts ; un petit jardin le jouxte, idéal pour exposer les œuvres finies. Le propos pour les artistes est effectivement (était ?) de faire de cet endroit d'une part un lieu de création en aménageant des ateliers très sommaires : diviser l'espace, amener l'eau, l'électricité, et d'autre part, un lieu d'échanges avec le quartier. Le beau rêve est peut-être en train de s'évanouir. On a laissé faire cet été, mais maintenant c'est la rentrée. Un ordre d'expulsion vient de tomber.

En fait, l'affaire est assez compliquée, car le bâtiment industriel fait partie d'un terrain dont dispose l'office des H.L.M. pour y construire un ensemble de logements sociaux. Selon les artistes, que soutiennent notamment le Syndicat des sculpteurs, le Syndicat national des artistes plasticiens (SNAP, affilié à la C.G.T.), et le groupe socialiste de l'Hôtel de Ville, il est possible de construire ces logements sociaux tout en gardant le local.

A l'Assemblée nationale, le député socialiste Paul Quilès a déposé une question écrite allant dans ce sens, et attirant l'attention du ministre de la culture sur la démolition massive des ateliers d'artistes depuis vingt ans, qui privent ceux-ci de lieu de travail. Dans le quatorzième arrondissement, par exemple, mille ateliers ont en effet disparu depuis vingt ans, et les ateliers nouveaux ne parviennent pas à combler la demande. L'idée de leur installation dans des locaux existants comme cette ancienne menuiserie peut être une solution. Ce qu'ont reconnu d'ailleurs les pouvoirs publics. Mais de là à la faire suivre d'effets...

Pour l'instant, les artistes, au 40 de l'avenue Jean-Moulin continuent de « squatteriser ». Les œuvres qu'ils ont réalisées sont là. Ils ont l'intention de les présenter au public le 4 octobre, dans le local, à condition de « tenir » jusque-là. Sinon dans la rue, sur le trottoir. — G. B.

EXPOSITIONS

L'ouverture de la Biennale de Paris

(Suite de la première page.)

On est revenu à cette formule après avoir essayé le jury unique, qui avait débouché sur la création d'une biennale très « in ».

Ces jurys se sont multipliés selon les disciplines aussi — pour la France en tout cas, pays invitant, et toujours largement présente. Pour les arts plastiques, par exemple, plus de vingt-cinq artistes ont été invités (sans compter les photographes, et ceux qui font des interventions, de la vidéo...). Ils ont été choisis par une commission de critiques d'art, après examen de quelque six cents dossiers envoyés spontanément par les artistes ou suscités par des éclaireurs de Paris et de province : critiques, conservateurs, enseignants. Les autres pays bien représentés sont l'Allemagne (d'ailleurs en fort bonne place à l'accrochage), l'Italie et la Grande-Bretagne. Les Etats-Unis se sont bornés à envoyer des travaux en vidéo.

Le neuf de cette Biennale, c'est aussi le développement de la section photo, la création d'une section cinéma expérimentale, et d'une section livre et édition, en plus de la section architecture, déjà mentionnée.

Nouveau encore : la Biennale à Beaubourg, dont on peut se demander si c'est bien ou pas. Faute de place, paraît-il, on a envoyé plusieurs artistes à grands projets. Pourquoi ceux-ci plutôt que ceux-là, pourquoi cette impression de super-sélection ? On n'y peut rien, un lieu d'exposition n'est jamais neutre. Les heureux élus de Beaubourg ont eu presque tout l'espace souhaité, ce qui n'a pas été toujours le cas au Musée de la Ville — où, comme tout accrochage qui se respecte, celui-ci a été l'occasion de drames, parfois justifiés. A Beaubourg, les artistes ont disposé d'un bel accrochage.

Ne sont-ils pas finalement en position de faiblesse dans l'institution, où on a tendance à considérer leurs travaux comme des choses achevées, closes, voire figées, alors que le propre de la jeune création est d'être mouvante, flottante, incertaine. Depuis longtemps, ce n'est plus l'époque où, à trente-cinq ans, un artiste s'était « trouvé » — conséquence du mitraillage d'informations et de la liberté totale du « faire ».

Au Musée de la Ville le climat est différent. Ça se bouscule un peu, l'espace est fractionné. En bas, en tout cas, les travaux sont à l'étroit, on manque de recul pour les voir, on rate une case, mais on revient... et c'est mieux, tellement mieux. L'ennui ne monte pas. L'éclectisme est de mise. Il y en a pour tous les goûts. L'éventail est grand, avec ses dérapages certes, mais aussi ses temps forts, ses individualités qui s'affirment, ses « néo », ses « post », ses pastiches. Peintures-peintures, sculptures, installations, petits travaux timides et grands bazars bruyants. Figuratifs et abstraits. Couleurs, et noir et blanc. Cailloux, bouts de bois, petits écrans, salles obscures pour rituels, échafaudages, images mobiles ou fixes... Non, on n'entre pas dans la Biennale 80 comme on entre en religion. Et c'est plus juste. Ça part dans tous les sens, ça vit. Ce qu'on n'avait pas connu à la Biennale depuis bien longtemps. Cette vie, *qui passe par tous les médias,* traditionnels ou non, souvent difficiles à situer, il faudra y revenir.

On s'est souvent interrogé sur l'intérêt de la Biennale des jeunes. On s'est souvent demandé s'il ne fallait pas la supprimer. A la vue de celle-ci, qui ne manquera pas de susciter des rencontres, des débats, des échanges, on se dit non, surtout pas.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ Jusqu'au 2 novembre.

Le prochain supplément du Monde des arts et des spectacles *consacrera trois pages à la Biennale.*

■ Le cinquième Festival d'automne de Saint-Cloud aura lieu du vendredi 26 septembre au dimanche 5 octobre. Dans le parc de Saint-Cloud, sous le chapiteau des Tréteaux de France, se succéderont notamment « le Mariage de Figaro », de Beaumarchais (dans une mise en scène de Pierre Vielhescaze), Lily Laskine, Jean-Paul Farré, le Golden Gate Quartet. Le 27 septembre, Mouloudji et Nicoletta participeront à un gala du comité Perce-Neige au profit de l'enfance inadaptée. (Locations à la mairie de Saint-Cloud, place Charles-de-Gaulle, 92210 Saint-Cloud, tél. 602-70-40.)

ROCK

Le retour de l'Allman Brothers Band

On ne s'attendait plus à voir un jour l'Allman Brothers Band sur une scène française, d'autant que les musiciens s'étaient séparés pour mener des carrières parallèles avec des groupes de seconde importance : Jaimoe Johanson, Chuck Leavell, Lamar Williams avec Sea Level ; Dickie Betts avec Great Southern ; quant à Gregg Allman, qui, en témoignant contre un road-manager impliqué dans une affaire de drogues — cette démarche avait fait scandale à l'époque dans la presse et les milieux musicaux, — avait été à l'origine de la dissolution du groupe, il s'était marié avec Cher et tous deux se produisaient dans des shows insipides. L'Allman Brothers Band semblait devoir appartenir définitivement au passé, et on ne s'en souciait plus, jusqu'à ce qu'il annonce sa formation il y a six mois. On se demande toujours ce qui pousse les musiciens à essayer de recoller les morceaux, ces tentatives étaient musicalement vouées à l'échec la plupart du temps. Restent l'espoir de renouer avec une gloire passée, et l'appât du gain.

Aux Etats-Unis, l'Allman Brothers Band a vendu cinq cent mille exemplaires de son nouvel album, *Reach for the Sky,* en l'espace d'un mois. On sait que le groupe s'est imposé comme l'un des géants du rock aux Etats-Unis pendant la première moitié des années 70, mais de là à obtenir un tel score après tant d'années de silence ! Le temps passe avec les sensibilités et si, de l'extérieur, ce retour tardif vient un peu comme un cheveu sur la soupe, les Américains, quant à eux, restent attachés à leurs légendes, même si celle de l'Allman Brothers Band symbolise une époque aujourd'hui tout à fait révolue. L'après flower power, lorsque les groupes s'entêtaient à perpétuer le rêve hippie, la vie en communauté et le rock comme un signe de liberté et de fraternité. L'Allman Brothers Band se présentait comme une famille et proposait des concerts-marathons qui laissaient une large place à l'improvisation avec de très longues envolées de guitare. Pourtant, il existait une espèce de force dans la musique du groupe, au-delà des improvisations, propulsée par les rythmes carrés et touffus des deux batteurs, la formation était soudée comme une machine bien huilée. Le son avait cette ampleur à l'américaine, dense et précis.

Et puis surtout, ce groupe, né en 1968 à Macon (Georgie), restait lié au nom de Duane Allman, le frère de Gregg. Considéré comme l'un des meilleurs guitaristes de blues blanc et après s'être imposé, parallèlement à son groupe, comme l'un des maîtres de la bottleneck slide guitar dans les studios d'enregistrement, Duane Allman est mort dans un accident de moto à Macon en 1971. Un an plus tard, presque jour pour jour, Berry Oakley se tuait dans les mêmes circonstances et dans la même ville.

C'est à partir de 1973 que le groupe obtint un immense succès et créa sa propre maison de disques, Capricorn Records. Aujourd'hui, l'Allman Brothers Band — Gregg Allman (claviers, chant), Dickie Betts (guitare, chant), Jaimoe Johanson (batterie), Butch Trucks (batterie), David Goldflies (basse), Dan Toller (guitare), — pratique un rock largement teinté de blues et de country. Une musique musclée et typiquement américaine qui, si elle n'a plus de prise réelle avec l'actualité, devrait néanmoins ravir les nostalgiques du genre.

ALAIN WAIS.

★ Le samedi 20 septembre, à l'Hippodrome de Paris. Discographie chez Arabella-Eurodisc.

Trois disparitions

L'ÉCRIVAIN KATHERINE PORTER

L'écrivain américain Katherine Anne Porter, qui avait obtenu, dans les années 60, un immense succès avec *la Nef des fous*, est morte, mercredi 17 septembre, à Silver-Spring (Maryland). Elle était âgée de quatre-vingt-six ans.

[Née en 1894 au Texas, à Indian-Creek, Katherine Anne Porter avait débuté en 1930 avec *l'Arbre de Judée* (traduit en France en 1945), un recueil de contes qui se passent pour la plupart au Mexique ; elle publia ensuite *Hacienda* (1934), qui retrace l'histoire de cinéastes russes au Mexique, *le Vin de midi* (1937), *la Tour penchée* (1944), un roman traduit en 1954 aux éditions du Seuil.

Déjà considérée comme un écrivain authentique, à l'écriture rigoureuse et classique, elle attendit 1962 — elle avait soixante-huit ans ! — pour publier *la Nef des fous*, un gros roman de près de six cents pages qui lui avait demandé plus de vingt ans de travail et qui lui valut, d'un coup, la célébrité mondiale. Un million d'exemplaires furent vendus en une année aux Etats-Unis... La publication du livre en France, en 1963, au Seuil, dans la traduction de Marcelle Sibon, fut un véritable événement d'édition, même si certains critiques trouvèrent un peu pesante cette traversée de vingt-sept jours sur un bateau allemand qui, de Vera-Cruz, emmène à destination de l'Europe des passagers guettés par les camps, l'intolérance et la bestialité.]

LE PRODUCTEUR DE CINÉMA SOL LESSER

Le producteur américain Sol Lesser, un des pionniers de l'industrie cinématographique hollywoodienne, est mort le vendredi 26 septembre à Westwood (Californie). Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

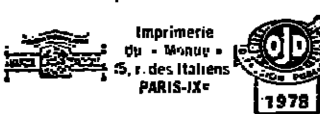
[Avant 1906, Sol Lesser avait organisé une bourse d'échanges de films à San-Francisco et il lança, vers 1923, la première chaîne de distribution de la côte ouest. Il fut ainsi le cofondateur de la société First National Pictures, qui fut ensuite vendue à la Warner Bros. Parmi le grand nombre de films produits par Sol Lesser figurent *Olivier Twist*, le documentaire *Kon-Tiki* et dix-neuf films de la série des « Tarzan ». Le producteur était, d'autre part, professeur dans la section cinéma de l'université de Californie du Sud.]

● *Le poète et homme politique catalan, Ventura Gassols,* est décédé vendredi 19 septembre à Tarragone, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

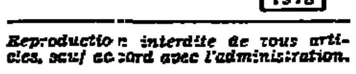
Ventura Gassols avait été ministre de l'éducation dans la generalitat (gouvernement autonome) de Catalogne avant de s'exiler en France en 1939. Il était revenu en Espagne il y a deux ans. Il était l'auteur de nombreuses œuvres littéraires en catalan. — *(A.F.P.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire n° 57437.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Récital M. Horne (sam., 21 h.).
Comédie-Française (296-10-20) : Tartuffe (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
TEP (797-96-06) : Films (l'Ombre d'un homme ; la Communion solennelle) (sam., 20 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : l'Homme couché (sam., 20 h. 30) ; R. Desnos (sam., 22 h.).
Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Astelle-Théâtre du 19e (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h. 30).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08) : En r'venant de l'expo (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : les Exploits d'Arlequin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Comédie-Italienne (321-22-22) : la Locandiera (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42). I : Histoires vraies (sam., 20 h. 30). — II : la Princesse de Babylone (sam., 20 h. 30) ; Flagrants délires (sam., 22 h.).
Fontaine (874-74-40) : Tupac-Tosco, la raison de la mémoire (sam., 20 h. 45) ; la Révolte des colombes (sam., 22 h. 30, dernière).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Rufus (sam., 20 h. 15) ; V comme Vian (sam., 22 h.).
Hébertot (387-23-23) : les Bons Bourgeois (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Huchette (874-76-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge : Idée fixe (sam., 18 h. 15) ; la Double Inconstance (sam., 20 h. 30) ; Ficelles (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : Haute surveillance (sam., 18 h. 30) ; Etude journée en perspective (sam., 20 h. 30) ; Molly Bloom (sam., 22 h. 15). — III : Parlons français (sam., 18 h. 15).
Marigny (225-20-74). I : l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h.). — II : la Bonne Soupe (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse (320-89-90). I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Petite salle : Exercices de style (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) ; Triboulet existe (sam. et dim., 22 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Petit Forum des Halles (297-53-47) : Adolf chez soi (sam., 20 h. 30).
Saint-Georges (878-63-47) : l'Aide-Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio d'En-Face (238-16-78) : la Traversée (sam., 21 h.).
Poche-Montparnasse (548-92-97) : le Premier (sam., 21 h.).
Terrain-Vague, place des Grès (557-45-17) : Thyeste (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : En plein dans le mille (sam., 20 h. 30).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : Huis clos (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent (203-02-55). I : Rosmerholm (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — II : le Médecin malgré lui (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Du canard au sang pour Mylord (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 15, dernière).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : la Voix humaine (sam., 20 h. 15) ; la Collection (sam., 21 h. 15) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 30).
Bistrot Beaubourg (271-33-17) : Vignol's Band Rock (sam. et dim., 19 h. 45) ; E. Sarda Generation Hollywood (sam. et dim., 20 h. 30) ; Naphtaline (sam. et dim., 22 h. 45).
Blancs-Manteaux (887-15-70). I : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; G. Cuvier (sam., 21 h. 30) ; Et vous trouvez ça drôle ? (sam., 22 h. 30). — II : D. Herczog (sam., 20 h. 15).
Café d'Edgar (320-85-11). I : Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; Couple-moi le souffle (sam., 21 h. 30). — II : Popeck (sam., 22 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : la Transatlantide (sam., 20 h. 30) ; la Bastringue (sam., 22 h. 30).
Cafessaïon (278-46-42) : Jacques Charby (sam., 22 h.).
Le Clown (555-00-44) : Caf' conc' (sam. et dim., 22 h. 30).
Le Connétable (227-41-40) : Abadoche (sam., 20 h. 30) ; J. Rigaux (sam., 21 h. 30) ; J. Debronckart (sam., 22 h. 30) ; Carnival Jazz Quartet (sam., 23 h. 30).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; Ma chère Sophie (sam., 21 h. 30) ; Bagdad Connection (sam., 23 h.).
Cour des Miracles (548-85-60) : la Maliouette (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 50, dernière).
L'Echaudoir (240-58-27) : M. Boubin, M. Fanon (sam., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : F. Torrente (sam., 20 h. 30) ; B. Cocagnac (sam., 22 h.).
Fanal (233-91-17) : L'une mange, l'autre boit (sam., 19 h. 45) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50). I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15). — II : Si la concierge savait (sam. et dim., 21 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 21 h. 45 ; dim., 22 h.).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) ; Cherche homme pour faucher terrain en pente (sam., 21 h. 30) ; Raymond (sam., 22 h. 45).
Splendid (887-33-88) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Cabaret chaud 7 (sam., 20 h. 30) ; Ma vie est un navet (sam., 21 h. 30) ; Refrains (sam., 22 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (sam., 20 h. 30, dernière) ; Bonjour les monstres (sam., 21 h. 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : J. Beaucarne (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Centre d'art celtique (258-97-62) : C. Besson (sam., 20 h. 30).
Galerie 55 (326-63-51) : Requiem (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Lucernaire (544-57-34) : M. Demetriades (sam., 21 h.).
Olympia (742-25-49) : G. Vigneault (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 21 h.).
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53) : Harlem Swing (sam., 16 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Ta bouche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Renaissance (208-18-50) : Viva Mexico (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Cardinal-Paf (272-54-86) : Eric Le Lann (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Orchestre Dixieland R. Franc (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Montagne (354-82-39) : C. Escoudé, M. Graillier (sam. et dim., 21 h. 30).
Dreher (233-48-44) : Humair, Texier, Jeanneau (sam. et dim., 22 h.).
Dunois (584-72-00) : Trait d'union (sam., 20 h. 30) ; Convinacion Latina Salsa (dim., 16 h.).
Gibus (700-78-88) : Toboggan (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Thriller (sam., 22 h.).
Patio-Méridien (758-12-30) : Wild Bill Davis (sam. et dim., 22 h.).

Samedi 20 - Dimanche 21 septembre

Slow-Club (233-84-30) : Maxim Saury Jazz Fanfare (sam., 21 h. 30).

Festival d'automne

(296-12-27)

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées : New York City Ballet (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les concerts

Eglise Saint-Merri : E. Bardowska (Reger, Prokofiev, Sciarino) (sam., 21 h.) ; H. Eberhard Dentler (Bach) (dim., 16 h.).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : J. Galard (dim., 16 h. 30).
Notre-Dame : F. Rabot (Rabot, Bijter, Gagnebin, Desclouds) (dim., 17 h. 45).
Sainte-Chapelle : R. Dyens, H. Delavault (Villa-Lobos, Dyens) (dim., 18 h. 30).
Eglise américaine : K. Ashley (Liszt, Beethoven, Bach) (dim., 18 h.).

Festival de musique de chambre

Eglise des Billettes : C. Zibi (Scarlatti, Bach, Jolivet, Weiss, Villa-Lobos) (dim., 17 h.).

Festival d'art de Montmartre

Théâtre des Jeunes de la Butte (387-65-32) : le Mime Cotillard (sam., 20 h. 30).

Dans la région parisienne

Beauvoir : P. Séchet, G. Bezzina, Bl. Verlet, J.-L. Charbonnier (Bach, Couperin) (sam., 20 h. 45).
Breteuil, château (052-05-11) : A la rencontre de Marcel Proust (dim., 16 h.) ; F. Parrot-Hanlet (Franck, Debussy, Ravel) (dim., 18 h.).
Royaumont, abbaye (035-40-18) : Ensemble Venance Fortunat (chant grégorien, polyphonies primitives) (sam., 20 h. 30).
Sceaux, orangerie du château (660-07-79) : Los Quilapayun (sam., 17 h. 30) ; Quatuor Loewenguth (Beethoven, Debussy) (dim., 17 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h. et 17 h. : les Quatre Cents Coups de Virginie, de B. Queyzanne ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : Jofroy, de M. Pagnol ; Partie de campagne, de J. Renoir ; 21 h. : la Vieille Dame indigne, de R. Allio. — Dim., 15 h. : les Quatre Cents Coups de Virginie, de B. Queyzanne ; 17 h., Cinémathèque québécoise : Le mépris n'aura qu'un temps, d'A. Lamothe ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : le Grand Jeu, de J. Feyder ; 21 h. 30 : Moi, Pierre Rivière..., de R. Allio.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h., Cinémathèque québécoise : le Viol d'une jeune fille douce, de G. Carle ; 17 h. : Cimetières dans la falaise ; la Bataille sur le grand fleuve ; Dongo Yenendi, de J. Rouch ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : Boudu sauvé des eaux, de J. Renoir ; 21 h. : les Derniers Rois de Thulé, de R. Malaurie. — Dim., 15 h., Cinémathèque québécoise : On est au coton, de D. Arcand, S. Beauchemin... ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : Chotard et Compagnie, de J. Renoir ; 21 h. : Visages de bronze, de P. Luguy (en sa présence).

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
ANTHRACITE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BRONCO BILLY (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
CALIGULA (It.-ang., v. ang.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (246-49-07) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; v.f. : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-belge) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; J., S., L. : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHAPITRE II (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (I., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DOIGTS DU DIABLE (A., v.f.) (*) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), mer., ven., dim., mar.
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
FAME (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LOULOU (Fr.) (*) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU... ? (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES MONSTRES DE LA MER (A., X, v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Ternes, 17e (380-10-41).
PILE OU FACE (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).
RETOUR A MARSEILLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
THIRD WORLD (Prisonnier de la rue) (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE TONNERRE ROUGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN ESCARGOT DANS LA TETE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures (sauf sam., dim.).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES VAMPIRES DE SALEM (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

LES FILMS NOUVEAUX

AINAMA, SALSA POUR GOLDMAN, film français de Frank Cassenti : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE DERNIER METRO, film français de François Truffaut : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SIMON, film américain de Marshall Brickman (v.o.) : Movies-Ciné, 1er (236-71-72) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
FUREUR SAUVAGE, film américain de R. Lang (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 20 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six *minutes pour vous défendre.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Magie internationale 1979.
21 h 35 Série : Starsky et Hutch.
Quel métier !
22 h 25 Sports : Cyclisme.
Tour de l'avenir.
22 h 35 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers éclatés : La Canne.
De P. Desgraupes. Réal J.-P Gallo Avec P Léotard, S. Orcier, J.-P Klein...
Deux crimes, deux assassins, deux passions : inspirés d'événements réels, une intrigue policière imaginée par Pierre Desgraupes
22 h Variétés : Suivez Lecoq.
23 h 5 *Document : Les carnets de l'aventure.*
La Montagne de la désolation.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
La Flèche noire ; A vos marques
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 « Raboliot ».
Réalisation J.-M. Coldefy, d'après le roman de M Genevoix. Avec P Rousseau, etc
Jean-Louis Bory avait signé l'adaptation de cette histoire d'un braconnier solognot.
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards : le Festival de Venise.

FRANCE - CULTURE

17 h 30, *Les lundis de l'histoire : L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes.*
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
20 h., Carte blanche : « Anne et les trois orfèvres », de M Marc. Avec : J Magre, A. Dussolier, C. Alers, etc
21 h. 30, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib. avec M de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi

FRANCE - MUSIQUE

17 h. 30, Concert : « Trois nocturnes », de *Debussy*. « *Musique d'hiver* », de Jolas. « Symphonie d'instruments à vent », de Stravinski, « Cinq pièces », de Schoenberg, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G Amy ; 19 h 5, Kiosque (en duplex avec Lyon) ; 20 h., Avant-concert.
20 h. 30, Festival Berlioz (en direct de l'auditorium Ravel à Lyon) : « Les Troyens » (deuxième partie : les Troyens à *Carthage*), par l'Orchestre de Lyon, dir S. Baudo, les Chœurs du Festival, dir. J Grimbert, B Tétu, les Chœurs de l'Opéra de Lyon, dir D Debart, avec M Zimmermann, N Ihara, M Jaclin, S. Unrub, B. Brewer, L. Pezzino
0 h. 5, Les Nuits d'été : la musique et les images par G Pérec (Strauss, Mahler, Boccherini, Brahms, Verdi, Tchaïkovski, Schumann, Schoenberg, Schubert)

Dimanche 21 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la paroisse d'Anet (Eure). Prédicateur : P. Bernard Bro.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
D'E. Ruggieri et S. Grumbach.
15 h 30 Tiercé à Longchamp.
15 h 40 Série :
16 h 30 Sports première.
18 h 15 Document : La bataille d'Angleterre.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « Un homme libre ».
Film français de R. Muller (1972), avec G. Bécaud, O. Georges-Picot, P. Huntington, B. Buncust-Roquère, C. Joeno.
Un architecte quadragénaire, au faîte de la réussite, se trouve obligé de divorcer. Il cherche à retrouver l'amour et se trouve aux prises avec sa fille adolescente.
Histoire intimiste et psychologique plus ou moins inspirée par la vie privée de Gilbert Bécaud qui se montre ici — sans chanter — un comédien sensible.
22 h Concert.
Symphonie n° 41, de Mozart, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Follow me.
11 h 45 Journée en direct d'Alsace.
(Et à 14 h. 10 et 22 h. 10.)
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Shérif, fais-moi peur.
La chanson de Daisy
16 h 35 Feuilleton : César Birotteau.
D'H. de Balzac. Mise en scène R. Lucot. Avec A. Ferjac, M. Trevières, D. Jemma, S. Moreau... (Rediffusion.)
18 h Course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : l'Embrumé.
D'H. Viard et B. Zacharias Réal. J Dayan. Avec P. Bouchitey, M. Ribowska, F Chaumette, J Topart..
Hamlet version 1980. François Chaumette en beau-père odieux, un parmi les autres : tous les comédiens ont fait ici du beau travail.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h Jeu : Tous contre trois.
Guérande
17 h Prélude à l'après-midi.
Concert donné au château de Cadillac par l'Ensemble de musique de chambre d'Aquitaine *Sixième*.
Quatuor, de Haydn, *Sinfonia à quatre parties obligées*, de Beck, *Trio pour violon, violoncelle et piano*, de Boieldieu.
17 h 50 Théâtre de toujours : la Double Inconstance.
Comédie de Marivaux. Réalisation M Bluwal. Avec C Brasseur, J.-P. Cassel, E Dandry, D Lebrun, J Magre, J. Obe, P. Vernier (rediffusion).
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Les fêtes de juillet à Tahiti ; l'artisanat en Martinique.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Jeu : Télétests.
Une émission proposée par Jean Frapat et présentée par Claude Villers.
Quatre épreuves pour des couples de téléphiles : *Le rire qui s'use*, en hommage à Tex Avery ; *l'Image en silence, le Plan manquant*, et *Question de montage.*
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : le professeur Debray-Ritzen.
22 h 40 Cinéma de minuit (cycle J. Gabin) : « Paris-béguin ».
Film français d'A Genina (1931), avec J. Marnac, J. Gabin, J Max, C. Lamy, P Finaly, S. Fabre, R Berendt, Fernandel (N.).
Une vedette de music-hall s'éprend d'un cambrioleur qui s'est introduit, une nuit, dans sa villa. Elle lui fournit un alibi lorsqu'il est accusé d'un meurtre, commis par des hommes de sa bande.
Sur un scénario de Francis Carco, l'opposition de l'univers factice du théâtre et du « milieu ». Gabin, en mauvais garçon touché par l'amour tient un personnage annonçant Pépé-le-Moko.

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe au monastère des Annonciades, à Thiais
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Récital d'orgue : B. Foccroule (Jolas, Boucourechliev, Lejet, Da Macque, Darasse)
14 h. Sons : Paris sur rues
14 h. 5, Electre, de Sophocle, lu par S Monfort.
15 h. 35, Musique enregistrée.
16 h. 5, Musiciens français contemporains : H Barraud
17 h. 30, Rencontre avec... P. Debray-Ritzen.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., La Comédie-Française présente : « Les Séquestrés d'Altona », de J.-P. Sartre. Réal. G. Gravier, avec G Descrières, F. Chaumette.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Œuvres de : Bach, Messiaen, de Lassus, des Prés ; 8 h. 30, Musique religieuse traditionnelle ; 9 h. 30, Révolution dans l'art *lyrique* (Rossini, Wagner).
11 h 30, Concert : « Messe du couronnement », de Mozart ; « Messe », de Renaud Gagneux, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. J Poole, avec S Boulin et B Hendricks, sopranos, C. Wirz, alto, N Jenkins, ténor, C Méloni, basse ; 13 h. 5, Jazz.
14 h., Grands interprètes : le renouveau du Lied après la seconde guerre mondiale (Mozart, Schumann, Biangini) ; 18 h. 30, Révolution dans l'art lyrique (Debussy, Boulez)
17 h. 30, Concert : « Simple Symphonie » (Britten), « Concerto pour violon et orchestre en ut majeur » (Haydn), « Sérénade pour orchestre à cordes en ut majeur » (Tchaïkovski), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir et violon : E. Krivine ; 20 h., Avant-concert.
20 h. 30, *Concert de clôture du trente-troisième* Festival de musique de Besançon (en direct du théâtre) « Le Freischütz », ouverture (Weber) ; « Symphonie n° 9 en ut majeur » (Schubert) ; « Concerto pour violon et orchestre n° 3 en si mineur » (Saint-Saëns), par l'Orchestre national de France, direction M Plasson et D. Salomon, avec S Accardo, violon
23 h., Les Nuits d'été : équivalences (Leguay, Bobillard) ; 23 h 30, Saturnales (Bach, Couperin, Haendel, Marais, Leroux, Fiocco, Forqueray).

FR 3 DIFFUSERA BIEN L'ENQUÊTE DE DANIEL COHN-BENDIT « A CHACUN SON ALLEMAGNE »

L'émission réalisée par Daniel Cohn-Bendit et Pierre-André Boutang pour le magazine V3 sera diffusée le vendredi 3 octobre 20 h. 30. Sous le titre « A chacun son Allemagne », cette enquête montre les diverses expériences d'« alternative » en R.F.A. *(le Monde* du 15 août).

Sa programmation, retardée d'une semaine, n'a pas été sans soulever de difficultés au sein même de la société de programmes que dirige M. Claude Contamine. Le président-directeur général a exigé que soit supprimée une séquence où il était question des quinze émetteurs clandestins de Radio verte Fessenheim : soit quarante-deux secondes du film d'une heure qui sera présenté aux téléspectateurs. « *Une télévision d'Etat ne peut pas, dans l'état actuel de la législation, faire de la propagande pour une radio illégale* », a expliqué M. Jean-Marie Cavada, directeur de l'information à FR 3 et producteur du magazine avec Michel Thoulouze.

Daniel Cohn-Bendit a précisé que le film, tel qu'il était, lui convenait, ajoutant : « *Je n'ai pas voulu me retirer derrière mes grands principes et refuser son passage à l'antenne pour ces quarante-deux secondes retirées. Cela aurait été tomber dans le piège.* »

TRIBUNES ET DEBATS

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

— Yves Mourousi recevra *Mme Simone Weil*, présidente de l'Assemblée européenne au cours du Dimanche Actualités Magazine sur France-Inter, à 10 heures.

— *Mme Marie-France Garaud*, ancienne conseillère de M. Jacques Chirac, est l'invitée du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

SPORTS

VOILE

PREMIÈRE VICTOIRE D' « AUSTRALIA » DANS LA COUPE DE L'AMERICA

Le 12 mètres australien *Australia* a provoqué une surprise vendredi 19 septembre en devançant le voilier américain *Freedom* de 28 secondes dans la troisième régate de la finale de la Coupe de l'America, disputée au large de Newport (Rhode-Island). C'est en effet la première fois depuis dix ans qu'un challenger remporte une régate devant le représentant américain.

Australia, remarquablement barré, par vent faible de sud-ouest par Jim Hardy, a mené cette course de 24 milles aux passages devant les quatre premières bouées. Rejoints, puis devancés de peu à la cinquième, les Australiens n'ont repris la tête qu'après la sixième bouée, pour s'imposer de peu.

La deuxième régate, gagnée par *Freedom*, jeudi 18 septembre, ayant été annulée parce que les bateaux n'avaient pas franchi la ligne d'arrivée dans les délais prescrits de 5 heures 15 minutes, les deux voiliers se trouvent donc à égalité avec une victoire chacun.

Toutefois, une heure après la victoire d'*Australia*, Dennis Conner, le barreur américain, envisageait d'élever une protestation contre l'utilisation vendredi par le bateau australien d'une grande voile synthétique fabriquée aux Etats-Unis. Le règlement de la Coupe de l'America stipule en effet que toutes les parties du voilier doivent être fabriquées dans son pays d'origine. — *(A.F.P., A.P.)*

AVIRON

L'EXPLOIT DE GÉRARD D'ABOVILLE

Le navigateur breton Gérard d'Aboville se trouvait, ce samedi 20 septembre en fin de matinée, à environ 9 milles de la ligne du cap Liziard.

Un bâtiment de soutien de la Marine nationale, *L'Elan*, nous indique notre correspondant à Brest, s'est porté, dans la soirée du vendredi 19 septembre, à proximité du navigateur pour lui prêter éventuellement aide et assistance au moment de traverser le « rail » qu'empruntent en permanence les gros navires pétroliers. Mais le navigateur a décliné jusqu'ici toute offre de prise en remorque.

Il est toutefois probable, indiquait-on en milieu de matinée à Brest, qu'il accepte le filin proposé, mais seulement une fois qu'il aura doublé, à la seule force de ses bras, le méridien de Liziard Dans ce cas, le navire remorqueur larguerait le petit bateau à quelques encâblures des côtes françaises, de manière à ce que Gérard d'Aboville fasse, dans un port breton — dont on ne peut dire encore lequel —, l'entrée triomphale qu'il a bien méritée. On ne pouvait toutefois ce samedi matin savoir à quel moment le navigateur atteindrait son but, en raison des incertitudes de la météo.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avions indiqué dans nos éditions du 11 septembre, les cinq élus communistes au conseil municipal de Lyon ne s'étaient pas abstenus mais avaient voté pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 4 millions de francs à l'Olympique lyonnais, le 7 juillet dernier.

TENNIS

AVANTAGE A L'ARGENTINE ITALIE ET AUSTRALIE A ÉGALITÉ DANS LA COUPE DAVIS

L'Argentine et l'Italie ont remporté vendredi 19 septembre le premier simple de leur demi-finale de Coupe Davis de tennis. A Buenos-Aires, le numéro deux argentin, José Luis Clerc, est venu difficilement à bout de Pavel Slozil, qui avait suppléé Tomas Smid, insuffisamment rétabli d'une blessure au tendon d'Achille, par 6-3, 3-6, 4-6, 6-2, 6-1. Le deuxième simple a été interrompu par la nuit alors que le Tchécoslovaque Ivan Lendl menait pas 7-5, 8-6, 3-1 devant Guillermo Vilas.

A Rome, Adriano Panatta a apporté le premier point à son équipe en battant Paul McNamee par 5-7, 6-4, 6-0, 6-4. La rencontre a duré trois heures quinze minutes. Le deuxième match a également été arrêté à cause de l'obscurité, alors que Peter McNamara menait, à la surprise générale, par deux sets à 1 (10-8, 1-6, 6-4) devant Corrado Barazzutti.

Peu de temps avant l'interruption du match, des incidents se sont produits alors que l'Australien menait 30-0 dans le dernier jeu. Sur son service manifestement bon, la balle fut annoncée « faute ». Le juge-arbitre suédois, M. Ulf Schmidt, lui donna néanmoins le point, ce qui provoqua les protestations de Barazzutti et la colère de ses supporters. Plusieurs projectiles ont alors été lancés vers les bancs de l'équipe australienne.

Une demi-heure a suffi, ce samedi 20 septembre, à McNamara pour gagner le quatrième set 6-2 et égaliser pour son équipe.

MÉDECINE

Les congrès de géocancérologie et de pathologie

Cancer, mode de vie et environnement

La réalisation d'un « atlas mondial de morbidité et de mortalité » faciliterait la prévention

Quels facteurs écologiques peuvent être à l'origine de certains processus cancéreux, ou en favoriser le développement ? Comment les mettre en évidence, et comment identifier les caractéristiques des environnements dans lesquels a été recensée une fréquence élevée de tumeurs malignes ? Ces questions, auxquelles tentent de répondre les spécialistes de géocancérologie, réunis récemment à Besançon et à Paris lors du second symposium international (le Monde *du 16 septembre), sont à la fois multiples, complexes et passionnantes. La quasi-certitude dont on dispose aujourd'hui pour affirmer que, dans une très forte proportion, les cancers humains trouvent leur origine soit dans l'environnement soit dans le mode de vie a aussi conduit les mille cinq cents pathologistes qui ont participé à Paris du 15 au 19 septembre, au treizième congrès international de l'Académie internationale de pathologie et au quatrième congrès mondial de la pathologie de l'environnement à consacrer à ce sujet une part importante de leurs travaux.*

L'identification des substances, ou des agents cancérigènes, outre qu'elle pourrait conduire à la mise en place d'une stratégie de prévention, permettrait de disposer d'éléments pouvant aider à la compréhension du phénomène de cancérisation. Il apparaît cependant que la multitude des données pouvant être prises en considération, tout comme le travail considérable d'analyse statistique qu'elles appellent, rend, pour l'heure, hypothétique une prise en considération globale des relations entre les cancers humains et leur environnement. C'est pourquoi l'un des premiers objectifs que se sont fixés les spécialistes de géocancérologie est la réalisation d'un *« atlas mondial de morbidité et mortalité par cancer »*.

L'épidémiologie cancérologique a fourni, ces dernières années, des éléments d'information essentiels. Des coïncidences frappantes ont pu être recensées qui ne pouvaient être expliquées par des facteurs ethniques innés, et qui exigent donc la prise en considération de l'environnement et du mode de vie. On est cependant loin de disposer d'un ensemble cohérent d'informations sur ce sujet.

Bretagne et Normandie

Ce sont les cancers professionnels qui réalisent la plus parfaite démonstration du rôle pathogène de certaines substances. Ils ne représentent cependant qu'un faible pourcentage de l'ensemble des cas et correspondent toujours à des localisations particulières. Pour le reste, l'épidémiologiste est en face d'un véritable écheveau de données et d'hypothèses prenant en compte des facteurs géographiques mais aussi socio-culturels (régimes alimentaires, alcool, tabac...). Le docteur Jacques Berlié (Institut national de la santé et de la recherche médicale, Centre de lutte contre le cancer René-Huguenin, Saint-Cloud), a présenté, par exemple, au symposium de géocancérologie, les résultats d'une étude sur la répartition géographique des cancers à travers le monde. Ce travail a été réalisé à partir des taux de mortalité standardisés pour cent mille habitants, fournis par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), et établis par le docteur Mitsuo Segi (Institut du cancer du Japon). On découvre ainsi, bien que tous les pays ne soient pas représentés (1), des disparités importantes et significatives dans l'apparition des localisations cancéreuses selon les zones géographiques. Il est possible de définir des régions particulières où les lésions cancéreuses préférentielles concernent l'estomac (Japon, Portugal, Islande, Costa-Rica et Chili), l'œsophage et la cavité buccale (plusieurs pays dont la France), la sphère gynécologique (Amérique du Sud), les bronches (Europe occidentale) ou le sein, le colon et le rectum (Etats-Unis, pays scandinaves, Australie). Dans les conclusions de son étude, le docteur Berlié souligne *« la véritable spécificité de la répartition du cancer dans le monde »*. Un autre élément apparaît, l' « *opposition* », ou, au contraire, le regroupement de certaines localisations. C'est ainsi que, là où existe une forte proportion de lésions malignes des bronches, il y a peu de cancers de l'estomac. La même *constatation prévaut, bien qu'elle* ne se vérifie pas en France, pour les cancers du sein et de la sphère gynécologique. A l'inverse, les zones à forte incidence de décès consécutifs à un cancer du sein sont souvent superposables, à l'échelle du globe, avec celles où l'on retrouve une forte proportion de lésions malignes du tube digestif, « *ce qui peut conduire*, explique le docteur Berlié, *à une réflexion étiologique concernant le rôle joué par les habitudes alimentaires ou par la qualité de certains apports nutritionnels dans la genèse du cancer du sein* ».

Le même type d'étude a été réalisé en France, sur plusieurs années, toujours à partir des chiffres de mortalité. Les données mettent en relief l'incidence toute particulière de la mortalité par cancer de l'œsophage dans les départements bretons et normands par rapport au reste du territoire. De même, une telle étude souligne la forte proportion, dans la population de ces départements, ainsi que dans celle du Massif Central, de décès consécutifs à un cancer de l'estomac. Une autre association se dessine, d'autre part, qui s'oppose à ces deux localisations, celle constituée par les cancers des bronches, de la vessie et des voies biliaires.

L'un des éléments les plus intéressants des méthodes d'analyse de données utilisées dans cette étude est le fait qu'elle ne retient, en conclusion, que les éléments statistiquement les plus pertinents. Les chiffres étant établis à partir des certificats circonstanciés de décès fournis par les praticiens, il est possible, le système étant informatisé, de *« focaliser »* en passant de données enregistrées à l'échelle des départements à des données classées par arrondissement ou même par commune. On peut ainsi isoler progressivement les zones les plus touchées. Ce type d'application permet, par exemple, de constater l'homogénéité des résultats concernant la Bretagne et la Normandie et révèle que les incidences les plus élevées de mortalité par cancer de l'œsophage se situent, en France, dans les villes de Mayenne et de Bayeux.

Les caractéristiques des « populations à risque »

Développées, généralisées, de telles études pourraient rapidement dépasser le stade descriptif et, grâce à un *« retour »* de l'information contribuer à la mise en place de moyens de diagnostic précoce de lésions, voire, dans certains cas, de les identifier à leur stade pré-cancéreux et de réaliser ainsi, dans ce domaine, une véritable prévention. Les critères de sexe et d'âge, en fonction des fréquences relatives des localisations et des régions, pourraient, en effet, permettre, à eux seuls, de définir les caractéristiques principales des *« populations à risque »*.

Il n'en reste pas moins qu'à l'heure actuelle ces études ont leurs propres limites. L'information fournie, par exemple, n'est soumise à aucun contrôle. L'absence quasi totale de la pratique de l'autopsie en France ne permet pas, notamment, de disposer de données précises quant à la lésion et à sa variété anatomopathologique. Même si les investigations paracliniques réalisées lors de l'hospitalisation du malade sont plus fréquentes que jadis et si le diagnostic de cancer ne fait, en général, guère de doute, dans bon nombre de cas cependant aucune certitude n'est acquise. Une étape essentielle, d'autre part, serait franchie si l'on parvenait à établir, en plus des chiffres de mortalité, ceux de morbidité (2). Seuls, ces derniers permettent en effet l'analyse rétrospective des antécédents et la mise en place du *« suivi »* des sujets traités. Or, en France, si l'on excepte quelques tentatives provinciales localisées (3), aucun chiffre n'est actuellement disponible.

Ces limites et ces insuffisances sont amplifiées dès lors qu'il s'agit d'analyser le phénomène au niveau international. L'effort de standardisation accompli par l'O.M.S. dans la classification internationale des maladies ne saurait, à lui seul, corriger les disparités importantes des différentes structures sanitaires. Dans de nombreux pays, l'heure n'est pas encore venue du recensement et de la classification des processus cancéreux, et les différences importantes concernant les espérances de vie — et donc l'apparition des processus cancéreux — empêchent sans doute, à elles seules, d'établir certaines comparaisons. Malgré tout, il est déjà acquis que les exemples les plus riches d'enseignement en matière de relations *« cancer-environnement »* — comme le cancer primitif du foie ou le lymphome de Burkitt — se situaient, précisément, dans certains pays en voie de développement.

JEAN-YVES NAU.

(1) Seules les données concernant cinquante-deux pays ont été analysées dans cette étude. Celle-ci ne comprend ni l'U.R.S.S. ni la République populaire de Chine.

(2) La mortalité correspond au rapport entre le nombre des décès et le chiffre de la population où ils se sont produits pendant un temps déterminé. La morbidité définit la proportion des individus touchés par une affection dans une période donnée.

(3) Il s'agit des registres du Bas-Rhin, du Doubs, de la Bourgogne et du Calvados.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Vérandas

Traditionnelle dans les pays anglo-saxons, la véranda connait actuellement en France une certaine vogue. L'espace étant compté au sein de toute habitation, la véranda permet d'avoir une pièce en plus : prolongement du séjour, jardin d'hiver, petit bureau. Avec ses parois vitrées, elle fait une agréable transition entre l'intérieur et l'extérieur de la maison.

Une véranda s'installe aussi bien en ville qu'à la campagne, les fabricants estimant que leurs ventes sont aussi importantes dans l'un et l'autre cas. En ville, il s'agit de couvrir une terrasse d'immeuble pour en profiter toute l'année. Pour une maison individuelle, la véranda est adossée à la façade ou à un mur pignon, selon les ouvertures existantes. Une exposition au sud ou à l'ouest permet de bénéficier de la chaleur du soleil en hiver. Mais, quelle que soit l'orientation, un double vitrage est utile pour éviter les fuites de calories du chauffage.

L'installation d'une véranda oblige à demander un permis de construire, toujours exigible pour une modification à l'aspect extérieur d'un bâtiment. Pour une terrasse d'immeuble, il faut, en outre, demander l'autorisation du propriétaire, ou des copropriétaires.

Alumistyl, spécialiste de menuiseries métalliques, a présenté ses vérandas à la Foire de Paris. Leurs profilés sont en aluminium, et l'étanchéité des chassis coulissants est assurée par des joints au silicone ; la descente d'eaux pluviales est intégrée à l'un des montants. Le toit, d'une pente d'environ 10 %, est en panneaux d'Altuglas transparent, translucide ou légèrement fumé, avec possibilité d'y inclure un panneau ouvrant pour faciliter le nettoyage. Ces vérandas sont réalisées sur mesure. Pour une construction de 2,80 × 4 mètres, il faut compter environ 40 000 F.

La Vérandalu, de Reynolds Aluminium, a ses profils de vitrage et structure de toit en aluminium anodisé (cinq teintes, du naturel au bronze) ou sont laqués blanc ou brun. Ces vérandas sont exécutées sur mesure, après devis. Un fabricant belge, Alumas, s'implante en France; il présentait à la Foire de Paris une véranda dont l'ossature est en aluminium anodisé. La toiture vitrée peut être isolée par un faux plafond en panneaux de fibre de verre. Le prix d'une véranda de 2,50 m × 4 m est de 30 000 F environ. Ces fabrications, faites sur mesure, sont montées par des spécialistes ou vendues en « kit », ce qui permet de réaliser une économie de 20 %.

Connues en Grande-Bretagne depuis le début du siècle, les vérandas Blacknell ont une structure en bois gainé de vinyl blanc. Les panneaux d'allège peuvent être revêtus de cèdre du Canada ; la toiture est en plastique bleuté, avec possibilité de faux plafond translucide. Tous les éléments sont livrés prêts à monter soi-même.

Florada, spécialiste des serres de jardin, propose une véranda légère. Cette serre à une pente (à adosser à la maison) a ses montants en aluminium peint de couleur bronze ; l'avancée du toit est arrondie. Ces jardins d'hiver, vendus en « kit », existent en diverses dimensions. Leurs prix vont de 5 950 F à 12 400 F, au départ de chez le fabricant.

JANY AUJAME.

★ Alumistyl, 133, avenue de Paris, 94330 Bonneuil-sur-Marne. Tél. 339-35-26.

Vérandalu, Reynolds Aluminium, 26, rue du Ballon, 93160 Noisy-le-Grand. Tél. 304-96-45.

Alumas, région Nord : M. Renaudat, chemin du Prieuré, 08380 Signy-le-Petit (24/35-59-51) ; région Sud : M. Ramiot, 54, rue des Petits-Forts, 26110 Nyons (75/26-16-04).

Blacknell, société Eyquem, 62, bd Lundy, 51100 Reims (26/88-04-66).

Florada, L. A. M. S., 23, rue du Général-Noël, 92500 Rueil-Malmaison. Tél. 749-65-59.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 761

HORIZONTALEMENT

I. Prouvent qu'il n'y a pas de parti pris. — II. Pièce. Mauvais quand il y a un grand étalage. — III. Instrument très pratique pour arroser. Pour lier. — IV. Grecque. Peut se mettre en boule dès qu'on le touche. — V. Fait beaucoup de bruit quand elle se lève. Pas fixés. — VI. Réagir comme celui qui vient d'être saisi. Entourent un pâté. — VII. Accueillit très mal (épelé). Qui a donc envie de fumer. — VIII. Susceptibles de nous frapper. Aventurier anglais. — IX. Romains pour un Charles. Plus coulants. Très utile quand on ne peut pas se mettre dans le bain. — X. Faire du repassage. Aime les lieux humides. — XI. Bouts de bois. Utile quand on a beaucoup à exprimer. — XII. Prendre des mesures. Qui ne trouvera donc pas à qui parler. — XIII. Pour faire égoutter le fromage. Fleuve côtier. — XIV. Quand elles sont claires, on voit comme il faut. Pas fin. En Chaldée. — XV. Economiste français. Qui peut donc courir. Robe.

VERTICALEMENT

1. Peut satisfaire celui qui veut du carreau. Ronfler en marchant. — 2. Faire paraître. Mousse au café. Romains. — 3. Spécialiste du rajeunissement pour les vieilles cocottes. Couvertes. — 4. Livre qu'on peut offrir à un père. Conjonction. — 5. Evoquent une grande sagesse. Qui ne forment donc qu'un petit volume. — 6. Permet de rejeter la balle. Tranche de porc. — 7. Sorte de cliché quand il est commun. Circule en Italie. Reste au fond de la pièce. — 8. Qui n'avait peut-être pas été bien digéré. Pas annoncées. Singe. — 9 Patrie de philosophes. Abréviation précédant une addition. Pas fin. — 10. Qui ne se laissera donc plus toucher. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est nécessaire. — 11. Possessif. Faire subir un supplice. Préposition. — 12. Qui resteront sans relations. Coutumes. — 13. Matière pour une alliance. Peut être une cause d'horreur quand elle est profonde. D'un auxiliaire. — 14. Pas vilaine. Repas pour un petit mammifère. Evoque des perles qu'on voit parfois sur le front. — 15. Récipients pour les Noirs. A un bon pied.

Solution du problème n° 2 760

HORIZONTALEMENT

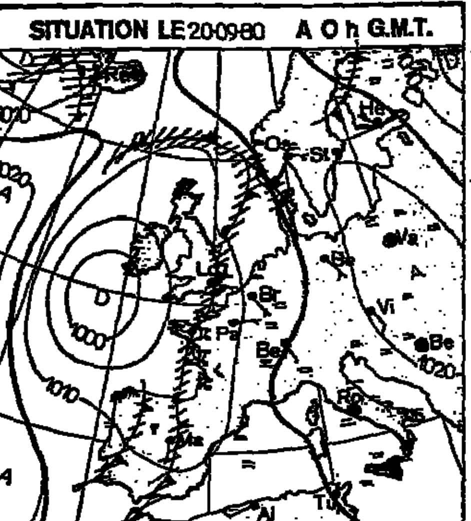
I. Déserteur. — II. Urticaire. — III. Esus ; Inné. — IV. Gédéon ; El. — V. Nains ; Es. — VI. Eues ; Al. — VII. Utilité. — VIII. Basalte. — IX. Lied ; Iris. — X. Er ; Tue ; Ce. — XI. Usé ; Troie.

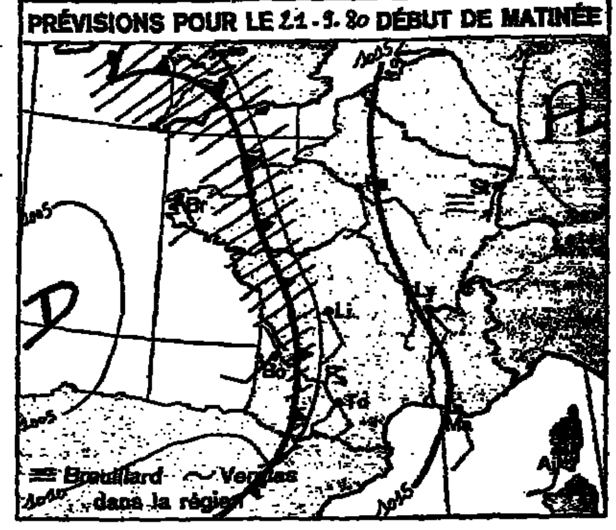
VERTICALEMENT

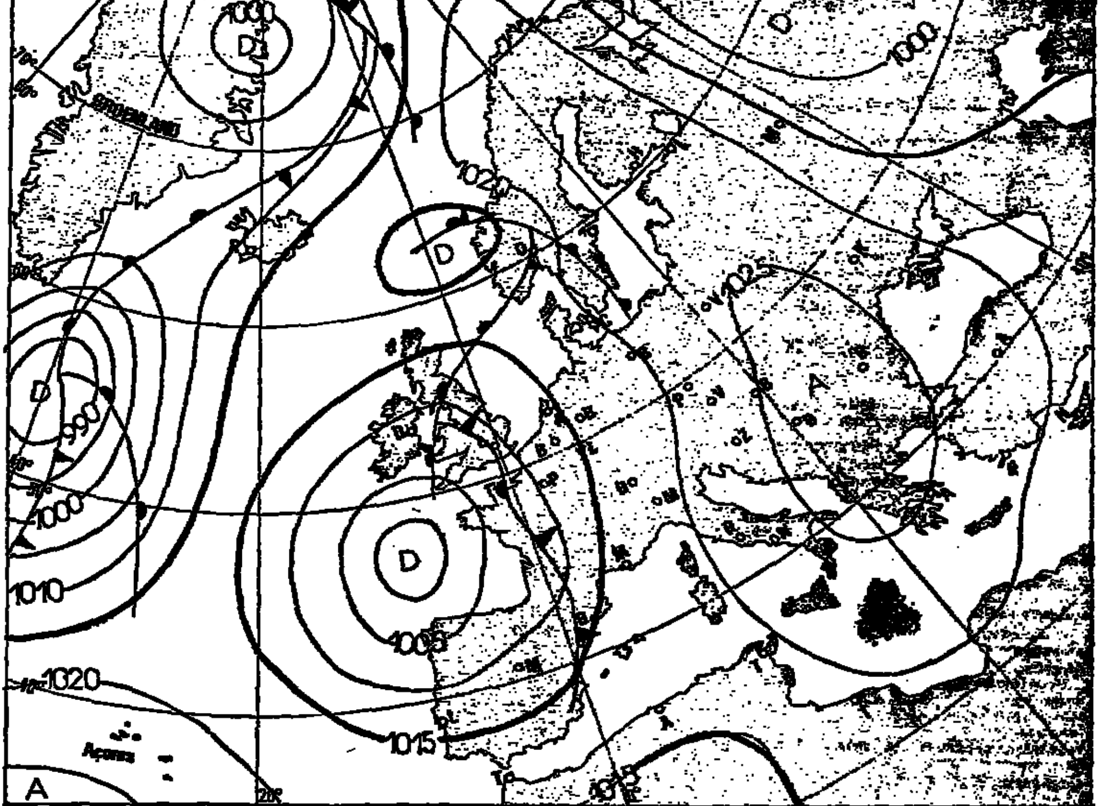
1. Duègne ; Bleu. — 2. Erseau ; Airs. — 3. Studieuse. — 4. Eisenstadt. — 5. R.C. ; Os ; Il ; Ut. — 6. Tain ; Altier. — 7. Ein ; Eller. — 8. Urnes ; Ici. — 9. Réel ; Sensée.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE







PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 20 septembre à 0 heure et le dimanche 21 septembre à 24 heures :

Des masses d'air instable continueront à évoluer lentement en France. Air chaud sur la moitié est, air un peu plus frais sur la moitié ouest.

Dimanche 21 septembre, le temps sera très variable en France. Les éclaircies, parfois assez belles dans l'Est et le Sud-Est, alterneront avec des nuages d'instabilité. Ces nuages donneront encore quelques averses dans l'Ouest et le Nord-Ouest, des orages ailleurs, assez nombreux des Pyrénées au Massif Central et la Bourgogne et aux Alpes, un peu plus rares dans le Nord et le Nord-Est. Le vents de secteur sud seront modérés.

Le samedi 20 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009 millibars, soit 756,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 septembre; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 25 et 18 ; Bourges, 27 et 14 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 21 et 15 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 27 et 16 ; Dijon, 26 et 13 ; Grenoble, 26 et 12 ; Lille, 22 et 16 ; Lyon, 25 et 15 ; Marseille, 28 et 19 ; Nancy, 25 et 14 ; Nantes, 21 et 16 ; Nice, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 26 et 16 ; Pau, 26 et 16 ; Perpignan, 25 et 20 ; Rennes, 21 et 15 ; Strasbourg, 26 et 12 ; Tours, 25 et 17 ; Toulouse, 27 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 36 et 24 degrés ; Amsterdam, 22 et 16 ; Athènes, 27 et 16 ; Berlin, 20 et 10 ; Bonn, 26 et 15 ; Bruxelles, 26 et 16 ; Le Caire, 31 et 21 ; îles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 17 et 12 ; Genève, 24 et 12 ; Lisbonne, 22 et 14 ; Londres, 21 et 15 ; Madrid, 30 et 15 ; Moscou, 18 et 9 ; Nairobi, 31 et 15 ; New-York, 23 et 18 ; Palma-de-Majorque, 30 et 20 ; Rome, 28 et 15 ; Stockholm, 17 et 9 ; Téhéran, 32 et 25.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SALONS

LES « CRÉATEURS » A LILLE

(De notre correspondant.)

Lille. — « Indigo 80 », salon international de la création, qui a été organisé du 16 au 18 septembre à la Foire internationale de Lille, a rassemblé cent quatre-vingt-quinze exposants de quatorze pays. Cent quarante dessinateurs-créateurs y ont présenté des dessins, des motifs coloriés, des graphismes nouveaux qui, tôt ou tard, resurgiront sur le marché.

Le succès de ce salon décentralisé est évident : à l'origine, créé par la chambre de commerce de Lille-Roubaix-Tourcoing, il ne rassemblait que cinquante et un exposants de neuf pays et présentait surtout des créations pour le textile. Aujourd'hui, il s'est étendu aux graphistes, aux fabricants de porcelaine, carrelage, céramique, papier peint, papier-cadeau, etc. Il s'agit d'une rencontre très courue par les professionnels.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 septembre 1980.

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 14 mars 1964 portant statut des sous-préfets ;

● Modifiant le décret du 15 février 1968 relatif à la scolarité dans les écoles normales supérieures et à la rémunération des élèves de ces établissements qui accomplissent un stage à l'étranger ;

● Relatif à la désignation des personnels vacataires devant assurer des cours dans les établissements publics à caractère scientifique et culturel, et relatif au statut particulier des secrétaires administratifs des services extérieurs du ministère chargé des affaires culturelles.

VIE QUOTIDIENNE

RADIO-LOGEMENT. — A l'occasion de la rentrée universitaire, Radio 7 lance une opération logement. Toute la journée, les animateurs de ce programme proposent sur l'antenne des offres de chambres ou d'appartements pour étudiants ou jeunes travailleurs.

Pour communiquer vos offres, un numéro de téléphone : le 524-77-77.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

● Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

« La Comédie-Française », 10 h. 30, place Colette, Mme Lemarchand.

« Hôtel de la Marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Pennec.

« Port-Royal des Champs », 13 h. 30, place de la Concorde, Mme Lemarchand.

« Les arènes de Lutèce », 15 h., métro Jussieu, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h. et 16 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 15 h. 15, 8, rue des Hospitalières-St-Gervais (Mme Barbier).

« Le Père-Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise (Mme Camus).

« La rue d'Enfer », 15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau (Mme Ferrand).

« Hôtel Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Haulier).

« Le Paris de Rabelais », 15 h., angle place du Panthéon et rue Valette (Histoire et Archéologie).

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre (Résurrection du passé).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Mahler (le Vieux Paris).

« Le Palais-Royal », 15 h., place du Palais-Royal (Visages de Paris).

LUNDI 22 SEPTEMBRE

« L'hôpital Saint-Louis », 15 h., 2, place A.-Fournier, Mme Bouquet des Chaux.

« La Salpêtrière », 15 h., 47, boulevard de l'Hôpital, Mme Legrégeois.

« Les bateaux anciens », 15 h., entrée du Musée de la marine, Mme Puchal (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« La peinture impressionniste », 11 h., Musée du Jeu de paume (Arcus).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Sculpture classique », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Qatar en France et Mme Hamad A. Al Kawari ont offert une réception à l'occasion de la fête nationale.

Décès

ÉTIENNE GAGNAIRE

Nous apprenons le décès de M. Etienne Gagnaire, ancien député, ancien maire de Villeurbanne, survenu le vendredi matin 19 septembre 1980.

[Né le 17 avril 1906 à Saint-Etienne (Loire), Etienne Gagnaire, industriel, avait siégé à l'Assemblée nationale consultative au titre de la résistance métropolitaine (mouvement des prisonniers de guerre et déportés). Entre janvier 1946 et juillet 1948, il avait occupé les fonctions d'attaché de cabinet auprès du secrétaire d'Etat chargé de l'information, successivement MM. Gaston Defferre et Max Lejeune, et auprès du ministre des anciens combattants, M. François Mitterrand.

Devenu maire de Villeurbanne, en 1954, après avoir été premier adjoint pendant sept ans, Etienne Gagnaire, qui conduisait la liste de la S.F.I.O., avait été élu député du Rhône aux élections législatives de 1956, siège qu'il perdait deux ans plus tard face au gaulliste Edouard Charret.

Entré au conseil général du Rhône en 1961 (mandat qu'il avait conservé jusqu'en 1979, date à laquelle il n'en avait pas sollicité le renouvellement), Etienne Gagnaire s'était présenté sans succès aux élections législatives de 1962 et à celles de 1967. A l'occasion de ce dernier scrutin, son maintien au second tour, alors que le candidat communiste l'avait devancé au premier, lui avait valu d'être exclu de la S.F.I.O. L'année suivante, la section de Villeurbanne de la S.F.I.O. ayant été dissoute, il avait créé le parti socialiste indépendant, étiquette sous laquelle il avait tenté une nouvelle fois sans succès de reprendre son siège de député. Une ultime tentative en mars 1973, sous la bannière des réformateurs, lui avait été plus favorable. Animateur du mouvement Socialisme et Démocratie, il avait participé, en décembre 1973, à la création du Mouvement démocrate socialiste de France, qui rassemblait les socialistes hostiles à l'alliance avec le parti communiste.

Après avoir perdu la mairie de Villeurbanne, aux élections municipales de mars 1977, au profit de la liste socialiste dirigée par M. Charles Hernu, Etienne Gagnaire avait renoncé à solliciter le renouvellement de son mandat de député aux élections législatives de mars 1978.]

— M. et Mme J. Dumont et leurs enfants,
M. et Mme M. Grelot et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère et oncle,
Luc DAIANDRÉ,
le 19 juillet 1980.

Un service à sa mémoire sera célébré en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, à Paris-1er, le 27 septembre, à 11 heures.

Saint-Sulpice-la-Forêt,
35250 Saint-Aubin-d'Aubigné.
118, rue E.-Berthier,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

— Lyon, Saumur.

LA DIRECTION AFRIQUE DE LA SOCIETE ELF-AQUITAINE,

ET LA DIRECTION DE LA SOCIETE ELF-FRANCE,

ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre GEOB,
ingénieur,

survenu à Lyon, le 18 septembre 1980, à la suite d'une maladie.

Les obsèques ont lieu le samedi 20 septembre dans la plus stricte intimité.

108, rue E.-Locard,
69005 Lyon.

— Nous apprenons le décès du **docteur Raymond HYRONIMUS,** survenu le 16 septembre 1980, à Paris.

[Né le 4 juin 1904, à La Genevraye (Seine-et-Marne), le docteur Hyronimus était diplômé de l'Institut de médecine coloniale de Paris et breveté de l'Institut des hautes études de défense nationale. Directeur de la santé de Seine-et-Marne de 1947 à 1953, puis inspecteur divisionnaire de la santé à Lille, et à Fort-de-France, de 1953 à 1961, le docteur Hyronimus fut, de 1962 à 1969, inspecteur général adjoint puis inspecteur général de la santé et de la population.]

Anniversaires

— A l'occasion du cinquième anniversaire de son décès, le souvenir du **docteur Roland IRAILAU,** de Saint-Cyr-sur-Loire, a été évoqué le 20 septembre 1980, à la synagogue de Tours.

Une pensée pour sa mémoire est demandée par ses parents à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le douzième anniversaire du décès de
Jean LAVAYSSE,
une affectueuse pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Messes

— La messe annuelle de l'association Souvenir du général Koenig sera célébrée le dimanche 5 octobre, à 10 heures, en la chapelle des Invalides, par Mgr Norbert Calmels, abbé général de l'ordre des Prémontrés, ancien aumônier de la D.F.L., à 11 h. 55. Les amis du général se réuniront sur sa tombe, au cimetière Montmartre.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-III, vendredi 17 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Etienne Ithurria : « Contribution à l'étude et à l'histoire de l'expression dramatique à la télévision française : expériences et méthodologie ».

Le Monde

économie

IMMIGRATION

APRÈS LES ACCORDS D'ALGER

La France va renforcer les expulsions de travailleurs clandestins

déclare M. Lionel Stoléru

« Les accords d'Alger sont plus que satisfaisants pour la France et l'Algérie. Ils sont un moment historique du dialogue Nord-Sud. Ils apportent la preuve éclatante que le retour des migrants peut être un sujet de coopération, et non de litige, entre les nations. Et nous espérons bien que d'autres pays s'inspireront de cet exemple pour signer avec la France des accords similaires », a déclaré, vendredi 19 septembre, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, à son retour d'Alger (« le Monde » des 18 et 20 septembre).

Selon M. Stoléru, l'accord sur l'« allocation-retour » qui fut l'un des principaux volets des négociations menées par M. Jean François - Poncet, ministre des affaires étrangères, constitue le *« premier accord de retour au monde conforme aux vœux des organisations internationales, car les quelques petits accords conclus entre la République fédérale d'Allemagne et la Turquie n'ont rien à voir avec celui qui vient d'être signé entre Paris et Alger, et sont loin d'atteindre son importance. »*

Le point de départ d'une « véritable coopération ? »

M. Stoléru a tout d'abord rappelé les *« grandes lignes de la nouvelle politique française en matière d'immigration »*. Selon lui la France s'inspire désormais de trois principes : une attitude *« extraordinairement libérale et généreuse »* à l'égard des migrants résidant en France ; une *« rigueur totale »* à l'égard de ceux qui ne s'y trouvent pas encore et voudraient venir s'y installer ; le *« volontariat »* pour le retour au pays.

Comme l'avait déclaré M. Jean François-Poncet à l'issue de son séjour de vingt-quatre heures à Alger, M. Storélu estime que l'accord sur l'allocation-retour est l'un des points de départ d'une *« véritable coopération »*. Le secrétaire d'État a fourni quelques précisions sur le coût de l'opération, qui s'élèvera globalement pour la France à 700 millions de francs pour trois ans, de 1981 à 1983. Le coût moyen par départ volontaire s'établirait à 12 800 F en moyenne. M. Storélu a réaffirmé que le gouvernement français souhaite, par ces mesures, susciter le départ volontaire de 35 000 travailleurs au cours de la dernière année probatoire de trois ans et trois mois (octobre 1980 à décembre 1983). Quant au dispositif de formation-retour, il viserait environ 12 000 travailleurs algériens par an, qui recevraient une formation, soit en France, soit en Algérie, allant de deux mois à huit mois selon les spécialités.

« *Cet accord,* a conclu M. Storélu, *met fin définitivement aux polémiques et à l'inquiétude, à l'incertitude des travailleurs algériens, puisque les 280 000 ressortissants algériens établis en France avant le 1er juillet 1962 continueront à bénéficier des dispositions de l'accord de 1968 sur la main-d'œuvre et que leurs certificats de résidence seront renouvelés à leur échéance pour dix ans. Les autres ressortissants algériens, au nombre de 400 000 environ, dont les cartes de séjour arriveront à expiration entre le 1er octobre 1980 et le 31 décembre 1983, obtiendront une prolongation de trois ans et trois mois »,* a répété M. Storélu.

» Ainsi la communauté algérienne sait où elle va, elle peut être rassurée sur son sort. »

En revanche, la France va *« renforcer les expulsions de travailleurs clandestins »*, a précisé M. Stoléru, qui a ajouté : *« Dans ce domaine, nous serons draconiens. Nous rétablirons les visas dans de nombreux pays du monde, comme aux Philippines, pour éviter les faux touristes. »*

Réinsertion ?

En annonçant, d'une manière *quelque peu emphatique*, que les accords d'Alger constituent un moment historique du dialogue Nord-Sud, M. Stoléru évite de reconnaître l'échec de la doctrine intransigeante qu'il *préconisait* voici trois ans.

L'objectif était de réduire de moitié en dix années — donc de quatre millions de personnes à deux millions — une population allogène dont on avait jusqu'alors amplement usé et abusé aux belles heures de l'expansion. Dans le domaine de *l'immigration*, ce *« new deal »* allait se traduire par des mesures restrictives illustrées par les projets de loi Barre-Bonnet et Boulin-Stoléru.

Les travailleurs maghrébins furent les premiers visés par une tentative *d'incitation au retour calquée* sur celles de la Suisse ou de la R.F.A.

Le projet s'était heurté au désaveu du Conseil d'État — qui déniait notamment à M. Stoléru le droit d'interdire par circulaire, même provisoirement, l'immigration familiale — ainsi qu'à l'hostilité d'Alger, où l'on posait en préalable l'acceptation par la France d'une formule de retour uniquement « volontaire ».

Fallait-il renvoyer chez eux, sans autre forme de procès, les Algériens que leur nombre (environ huit cent mille personnes, femmes et enfants compris) porte au deuxième rang des communautés étrangères après les Portugais ? C'eût été compromettre à jamais la coopération franco-algérienne, *qui se solde par 8 milliards* de francs d'exportations françaises annuelles et par 4 milliards de francs d'importations, donc par un excédent de 4 milliards de francs en faveur de la France. Paris a donc cédé.

Ainsi fut instituée l'aide au retour, ce fameux pécule de 10 000 F — « le million des immigrés » — proposé aux travailleurs en chômage et en situation régulière ayant résidé en France au moins cinq ans. Avec en *contrepartie l'obligation de quitter* définitivement le territoire français : en somme, un passeport « aller simple ».

Si les autorités d'Alger peuvent se réjouir, à juste titre, *d'avoir fait triompher leur point de vue — le* retour demeurant « volontaire » et, pour une bonne part, à charge de l'État français, — les travailleurs concernés peuvent se demander si cet accord n'a pas été réalisé sur leur dos, bref s'ils ne sont pas une fois encore les bouc émissaires. Car peu d'assurances ont été procurées, de part et d'autre, sur les conditions d'une réelle réinsertion en Algérie, notamment pour l'emploi et le logement, domaines qui incombent surtout au gouvernement algérien, et pour la formation professionnelle, domaine essentiellement *réservé* à la France.

Ce n'est pas sans surprise, en effet, que l'on apprend que la *« formation-retour »*, financée abusivement par le Fonds d'action sociale — lui-même alimenté par des allocations non versées aux familles des migrants restées au pays d'origine, — fait partie, pour seulement 60 millions *de francs*, de la *dotation budgétaire* particulière de 700 millions de francs affectée, côté français, à l'ensemble du dispositif de retour. Au prix où se situe, de nos jours, la formation des salariés et... la formation des formateurs, une telle somme sera-t-elle suffisante pour l'ouverture de centres d'apprentissage en France et en Algérie, et pour la prise en charge de dizaines de milliers de stagiaires ?

Tout porte à croire qu'un accord tel que celui passé avec l'Algérie, pays à système social différent, sera plus aisé à conclure avec le Maroc et la Tunisie. A l'heure du redéploiement économique, ce n'est plus la force de travail qui va au capital, c'est le capital qui va à la force de travail. Mais la segmentation accrue des processus de production dans le tiers-monde risque de rendre plus précaire encore la situation de certaines catégories de travail*leurs moins qualifiés, confinés dans* des tâches de sous-traitance, et d'accentuer l'écart entre les pays développés et les autres.

JEAN BENOIT.

« Le Loto ça peut rapporter bien plus gros »

Dire que les décisions arrêtées à *Alger, jeudi 18 septembre,* par M. François-Poncet et son collègue algérien, M. Benyahia (*le Monde* du 20 septembre) ont suscité jusqu'ici beaucoup d'intérêt chez les travailleurs immigrés de Paris serait mentir... Dans l'après-midi du vendredi 19 septembre, trois sur quatre des personnes interrogées ignoraient tout encore des dispositions les concernant. Quant à celles qui semblaient au courant du projet, elles faisaient montre d'une indifférence quasi totale.

« La prime de retour au pays ? C'est pas mal, mais le loto, ça peut rapporter bien plus gros... » La boutade d'Abdelkader fait éclater des rires tout au long du comptoir du café-tabac de la rue de la Goutte-d'Or, où une vingtaine de travailleurs immigrés *tapent le carton en sirotant* diabolos et thé à la menthe. *« C'est bien joli,* reprend un autre Algérien, *mais votre ministre devrait quand même savoir que, si nous sommes ici, à Paris, c'est pas pour... le climat, mais parce que chez nous, là-bas, le travail est encore plus rare qu'ici... Alors, vous comprenez, l'allocation, elle fera pas de vieux os ! »*

Le mot de la fin appartient à un jeune électricien d'une trentaine d'années. Après avoir clamé, à la stupéfaction générale un *« moi, ça m'intéresse ! »* péremptoire, il marque un silence avant de reprendre : *« Ça m'intéresse de toucher le fric et... de rester ici... »* — J.-M. D.-S.

ÉTRANGER

Pour pallier la menace d'une pénurie alimentaire

Plusieurs pays vont accroître leur aide à l'Afrique sub-saharienne

Trente et un pays donateurs se sont consultés à Rome le 19 septembre, au siège de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) sur les mesures à prendre d'urgence pour enrayer la pénurie alimentaire qui menace cent cinquante millions d'Africains répartis dans vingt-six pays.

Le directeur général-adjoint de la FAO s'est félicité d'une contribution de l'Algérie de 800 000 dollars, la première d'un pays producteur de pétrole, qui constitue, a-t-il dit, une véritable percée dans les négociations en cours.

Outre l'Algérie, huit pays de la C.E.E. ont annoncé des contribu*tions spécifiques en forte* hausse, ainsi que la Norvège et l'Australie.

Les États-Unis ont indiqué que leur aide alimentaire à l'Afrique s'établira à 830 000 tonnes de céréales, en 1980 (dans *l'année fiscale qui s'achève le* 30 septembre), et à 1,341 million de tonnes en 1981.

La FAO évalue à 2,4 millions de tonnes de céréales les besoins probables d'aide alimentaire des vingt-six pays de l'Afrique sub-*saharienne au cours de la saison* prochaine (1980-1981). Elle chiffre, en effet, à 17,6 millions de tonnes la production céréalière de ces pays cette année, soit 2 millions de tonnes de moins que l'an dernier, année déjà catastrophique.

De plus, une aide spécifique de 550 000 tonnes est nécessaire dans les plus brefs délais pour pallier le déficit alimentaire dans quatorze pays (principalement l'Éthiopie et la Somalie). — *(A.F.P.)*.

● *Signature d'un accord pour la livraison de blé français à la Chine.* — La Chine et la France ont signé le 19 septembre un contrat de trois ans, d'une valeur de 1,5 milliard de francs, pour la livraison par la France de *500 000 à 700 000* tonnes de blé par an. Cet accord a été signé lors de la visite de M. Deniau, ministre du commerce extérieur, à Pékin. — *(A.P.)*

En Italie

GRÈVE GÉNÉRALE DES MÉTALLURGISTES LE 25 SEPTEMBRE

La Fédération unitaire de la métallurgie a décidé d'appeler à une grève générale des métallur*gistes de* huit heures, le 25 septembre dans toute l'Italie, pour protester contre la décision de Fiat de licencier quelque quatorze mille cinq cents personnes. D'autre part, une grève générale dans tous les secteurs d'activité est prévue pour le même jour dans le Piémont, où se trouvent les principaux établissements de Fiat-Auto. Une manifestation est prévue, toujours le 25, à Turin, et une autre à Naples, où se trouvent d'autres établissements du groupe Fiat. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

M. Menu (C.G.C.) : une parfaite solidarité doit assurer le droit à l'emploi

Les états-généraux de la C.G.C., « cette grande affaire » de la Confédération des cadres, qui se *tiendront à Vincennes, le 7 oc*tobre, décideront ou non de la présentation d'un candidat C.G.C. à l'élection présidentielle. M. Jean Menu, président de la centrale l'a confirmé devant les militants du Mans. Cette décision dépendra des résultats obtenus, ou en passe de l'être, après les négociations actuellement menées avec le gouvernement et le patronat. Les « cahiers » régionaux et professionnels des délégués constitueront le projet de société que la C.G.C. veut proposer au personnel d'encadrement.

Pour maîtriser le chômage, préoccupation essentielle de la C.G.C., M. Menu préconise, en liaison avec le VIIIe Plan, une forte augmentation des investissements, publics et privés, de la dette extérieure et la réduction des dépenses d'armement. « *Une parfaite solidarité devra être établie entre tous les citoyens pour assurer leur droit à l'emploi,* a dit M. Menu. *L'encadrement refuse d'être seul dans cet effort comme il l'est pratiquement depuis des années.* »

La C.G.C. prépare un projet de réforme de la fiscalité et s'élève contre le refus du gouvernement d'élargir les tranches du barème.

La confédération va s'attacher à obtenir le statut de l'encadre*ment et celui du cadre militant* syndical. Pour ce dernier, la garantie portera sur le salaire et la carrière, la disponibilité de temps nécessaire à l'exercice des tâches syndicales à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise. *« Si nous n'y parvenons pas par la voie contractuelle, nous sommes décidés à réclamer l'intervention du législateur »,* affirme M. Menu.

Autres revendications : le pouvoir d'achat, un meilleur équilibre des transferts réalisés par la Sécurité sociale, la défense des caisses de retraite, la réorganisation des circuits de distribution et la réforme de l'entreprise. C'est-à-dire la concertation et la représentation dans les conseils d'administration et de surveillance. *L'échec de la* proposition de loi présentée au Parlement sur ce dernier point en ce sens *« est dû essentiellement à cette puissance interparlementaire constituée par les députés et sénateurs acquis au C.N.P.F. ».* M. Menu est résolu à obtenir la reprise de l'affaire, même si *« toute restriction à la toute-puissance du capital et à l'autorité patronale de droit divin aura toujours, pour certains, une odeur de soufre. »*

Les licenciements dans le groupe Willot

M. MATTÉOLI S'ÉTONNE QU'AUCUN PLAN SOCIAL N'AIT ÉTÉ PRÉSENTÉ AUX POUVOIRS PUBLICS

M. Jean Mattéoli, ministre du travail, s'est étonné, vendredi 19 septembre, à Lille, que le groupe Boussac-Saint Frères ait annoncé des mesurse de restructuration *« sans avoir préalablement présenté un plan social aux pouvoirs publics »*.

Le groupe a annoncé, en effet, un plan de restructuration qui serait accompagné selon les syndicats de deux mille suppressions d'emplois touchant plus particulièrement ses établissements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, du Bas-Rhin, des Vosges et de l'Allier.

Le ministre a précisé qu'il *« souhaitait fermement »* qu'un plan social accompagne toujours de telles mesures, quel que soit le groupe en difficulté. « *Un groupe important comme Boussac a des responsabilités,* a encore affirmé M. Mattéoli, *et je suis de ce fait d'autant plus surpris qu'il ne nous ait pas présenté de plan social.* » Le ministre a ajouté qu'il était d'autant plus à l'aise pour émettre ces remarques qu'il était commissaire à la conversion industrielle dans la région du Nord *« à une époque où il avait apprécié le rôle de la société Agache-Willot dans le Nord ».*

Ce même vendredi, la direction de la société Rousseau-B.S.F., filiale du groupe Agache-Willot et occupant trois cent soixante-six salariés à Montluçon, dans l'Allier, a annoncé sa fermeture sans préciser la date à laquelle elle interviendrait.

[Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, on peut penser que M. Mattéoli va demander au groupe *Willot de lui présenter ce plan* « qu'il souhaite fermement », quitte à inviter le groupe textile à différer de quelques semaines ses projets de restructuration...]

A Orléans

CONFECTION « SAUVAGE » CHEZ BRIL APRÈS QUATRE MOIS D'OCCUPATION

(De notre correspondant.)

Orléans. — Après quatre mois d'occupation, les ouvrières de l'entreprise de confection Bril, à Orléans, qui a déposé son bilan le 22 mai, ont entrepris, mardi 16 septembre, la fabrication « sauvage » des costumes. Ces derniers porteront la marque *« Libr »* (anagramme de Bril). Une centaine d'ouvrières, sur les trois cent dix-huit salariées qui avaient été licenciées, étaient présentes.

Spécialisée dans la confection du costume masculin de haut de gamme, commercialisé ensuite, pour une grosse part (60 % du chiffre d'affaires) sous la griffe de Pierre Cardin, l'entreprise, créée par Georges Bril, pouvait se croire à l'abri des remous qui agitent le monde du textile. Mais des difficultés étaient apparues en 1978. Pour pallier un déficit, *en dépit des salaires bien modestes*, un plan de restructuration avait été mis au point : nouvelles machines, productivité accrue, achat d'une licence de marque. *« La modernisation a beaucoup trop tardé,* explique une responsable de la C. G. T. *Quand ce plan a été décidé, il a été appliqué brutalement, sans transition. Un bon technicien n'est pas forcément un bon gestionnaire. »*

Il y a quelques semaines, le couturier Cardin a annoncé sa décision de reprendre l'atelier Bril de Châteaurenard (Loiret) en location - gérance, avec promesse de rachat, mais il a « oublié » les trois cent dix-huit ouvrières d'Orléans.

Avec des chances de reclassement hypothétiques dans une région où le chômage féminin, comme ailleurs, est des plus préoccupants, les ouvrières de Bril ont préféré marcher sur les traces de Lip : *« Il ne s'agit pas,* dit-on pourtant au siège de l'union départementale C. G. T., *de constituer une coopérative ouvrière, mais d'inventer une forme nouvelle de lutte et de montrer que l'entreprise est viable. »*. — R. G.

AFFAIRES

M. JACQUES PETITMENGIN VA ÊTRE NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DES CHARBONNAGES DE FRANCE

Le conseil d'administration des Charbonnages de France, réuni le 19 septembre, a décidé de proposer au gouvernement la nomination de M. Jacques Petitmengin au poste de directeur général en remplacement de M. Paul Gardent, nommé conseiller d'État. Le conseil a tenu à souligner *« l'action courageuse et efficace »* de M. Gardent, qui a occupé ce poste pendant douze ans.

Le conseil a approuvé et va proposer au gouvernement la nomination de M. Jacques Ragot au poste de président des Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais (H.B.N.P.C.) (en remplacement de M. Delmon, qui cumulait les présidences des Charbonnages de France et des H.B.N.P.C.) et à celui de directeur général adjoint des Charbonnages de France. Ces deux nominations devraient intervenir lors d'un très prochain conseil des ministres.

LA C.G.E. S'ASSOCIE AVEC UN FABRICANT AMÉRICAIN DE CIRCUITS INTÉGRÉS

La société C.I.T. Alcatel (groupe C.G.E.) va acquérir 25 % du capital de la société américaine S.P.I. (Semi Process Inc.). Installée dans le Silicon Valley, en Californie, cette toute jeune entreprise est spécialisée dans certaines technologies de circuits intégrés adaptés aux télécommunications. S.P.I. s'engage également à transférer ses technologies à un centre de production de C.I.T. Alcatel situé en France, dans lequel la firme américaine détiendrait une participation de 20 %.

D'autre part, un accord vient d'être signé par C.I.T. Alcatel avec une autre firme américaine, S.T.C. (Source Telecomputing Corporation), pour la commercialisation aux États-Unis d'un minimum de deux cent cinquante mille terminaux annuaires électroniques. Cet appareil, est fabriqué par Telic-Alcatel dans le cadre du programme télématique français, qui vise à installer, à titre expérimental, un terminal annuaire chez chaque abonné au téléphone d'Ille-et-Vilaine.

MANIFESTATION A IVRY APRÈS LE SUICIDE D'UN POSTIER

Un postier, M. Michel Bourdin, trente ans, père de deux enfants, a été trouvé mort par pendaison, le 18 septembre, dans un bois près de Bordeaux. M. Bourdin avait assumé les charges de gérant de cantine et de secrétaire de la section C.G.T. du bureau de poste principal d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Au mois de mars, il avait obtenu sa mutation dans un autre bureau de poste, à Hourtin (Gironde), région dont il était originaire. Selon un proche, il aurait laissé une lettre où il écrit : *« J'ai craqué suite aux tracasseries que j'ai subies à Ivry. »*

Selon l'union départementale C.G.T. du Val-de-Marne — qui a appelé ses adhérents des P.T.T. à des arrêts de travail vendredi, jour des obsèques de M. Bourdin, et à un rassemblement en début de matinée devant le bureau de poste d'Ivry — la victime était en butte aux « procédés » de l'ancien receveur de ce bureau, un fonctionnaire qui avait été muté en janvier dans les Hauts-de-Seine.

L'administration, pour sa part, déclare qu'en l'absence des résultats de l'enquête, elle *« ne peut que regretter l'exploitation de la mort tragique de cet agent et la mise en cause de fonctionnaires appartenant à son ancien service, que l'intéressé avait quitté depuis mars dernier »*.

AGRICULTURE

Un front commun entre les « Coop » et la coopération agricole ?

Le débat organisé le jeudi *18 septembre à l'occasion* du cinquantenaire de la marque COOP sur le thème « De la production à la consommation : les coopératives dans la filière agro-alimentaire française » donnera-t-il naissance à la constitution *d'un front commun entre les* coopératives de consommation et les coopératives de production agricole ? La large main tendue des « Coop » au président de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole, M. Michon, peut-elle être saisie ailleurs que sur une tribune, à l'occasion d'un anniversaire ?

Les « Coop » proposent à la coopération agricole de développer en commun des exportations, sous une marque commune — COOP, naturellement — de maîtriser ensemble les importations (carburant, viandes), de chercher à maîtriser ensemble *les échanges* avec les pays à économie d'Etat et les rapports avec les pays en voie de développement, d'investir en commun et de prendre enfin des positions *communes sur la qualité des* produits.

M. Michon a répondu qu'il souhaitait le développement de rapports contractuels entre les entreprises des deux familles et qu'il était d'accord sur les *objectifs ainsi définis. Industriels* et militants de la consommation, les « Coop » ont, certes, des intérêts communs avec les industries alimentaires.

L'« idéologie » coopérative est-elle suffisante pour faire le ciment qui manque à l'unité du mouvement coopératif ? Certainement pas, sinon les actions communes ne se limiteraient pas à ce qui existe actuellement : une rizerie à Arles et un accord avec des producteurs de vin dans les Pyrénées-Orientales. Au moins, dira-t-on, le ferment de cette unité aura été jeté au cours de ce débat. Ce serait aller vite en besogne et oublier que l'ambition des coopérateurs n'est pas neuve et n'a pas obtenu jusqu'à présent le succès escompté.

M. Debatisse, secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, qui participait au débat, souhaite ces rapprochements, qui permettraient de vivifier son credo : « *Exporter, exporter encore et toujours plus.* » Il a noté la place trop faible à l'exportation de la marque COOP, « *comme pour l'ensemble du mouvement coopératif* ». Il a engagé les producteurs et les distributeurs à multiplier les liaisons pour, en quelque sorte, raccourcir les circuits et « *consommer français* », afin de réduire le poids des importations.

M. Debatisse ne pouvait pas ne pas parler de veau. S'il partage l'avis de M. Custot, directeur du laboratoire coopératif d'analyses, en regrettant que les scandales soient nécessaires pour que des solutions soient *apportées aux problèmes rencontrés*, il a posé la question de savoir comment les éleveurs qui n'emploient pas d'œstrognènes peuvent être protégés, et a évoqué, pour la défense des autres, semble-t-il, l'exemple de la pilule anticonceptionnelle, qui contient beaucoup plus d'hormones que le veau, et les réglementations plus laxistes de nos partenaires commerciaux. Il a indiqué enfin que, si le consommateur veut une alimentation de qualité, il doit être prêt à en mettre le prix. Bref, rien de bien neuf, ni de très convaincant.

J. G.

LES ÉLEVEURS DE VEAUX SOMMENT LE GOUVERNEMENT D'ENRAYER LA CHUTE DES COURS

Les éleveurs de veaux ont lancé, le 19 septembre, un ultimatum au gouvernement : si le 23 septembre au soir, aucune mesure n'a été prise pour empêcher la chute des cours, la Fédération nationale bovine (F.N.B.) passera à « *l'action syndicale, car il s'agit de leur survie et de leur avenir* ».

A la suite du mot d'ordre de boycottage lancé par l'Union fédérale des consommateurs, le 11 septembre, les baisses *observées sur le marché du veau se* confirment. A Château-Gontier (Mayenne), le marché le plus important d'Europe, une mévente de l'ordre de 30 % est enregistrée ainsi qu'une chute des cours de 300 F en moyenne par veau (sur un prix habituel de 1 000 à 1 200 F par tête).

La quasi-totalité des abattoirs de l'Ouest sont en chômage technique, et la *F.N.S.E.A. s'estime « choquée par l'ampleur de la campagne menée à partir d'informations non vérifiées »*.

D'autre part, la proposition de M. Méhaignerie d'autoriser l'utilisation des hormones naturelles entraînerait, si elle était suivie d'effets, l'appel au boycottage de la « Confédération syndicale du cadre de vie », affirme cette organisation.

Lors de la réunion de presse, le 18 septembre, le ministre de l'agriculture avait jugé « *prématuré* » les demandes de soutien au marché, laissant entendre aussi que l'interprofession avait sa propre part de responsabilité dans l'affaire et qu'il n'appartenait pas forcément aux pouvoirs publics de pallier les conséquences d'une campagne de boycottage.

Enfin, après le veau et le bœuf, les merguez sont, à leur tour, mises en accusation par l'union départementale des consommateurs des Alpes-Maritimes, qui a publié vendredi les résultats d'une enquête qui démontrerait que « *les merguez permettent à un certain nombre de fabricants d'écouler les parures plus ou moins souillées ou plus ou moins altérées provenant de la découpe des viandes.* »

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

● *Portugal : hausse de 1 % du coût de la vie en août.* — La hausse des prix de détail au Portugal a été de 1 % en août, portant l'inflation à 7,95 % pendant les huit premiers mois de l'année, a indiqué le 19 septembre l'Institut national de la statistique (INE). Le gouvernement portugais espère maintenir l'inflation en dessous de 18 % en 1980, contre 24 % en 1979. — *(A.F.P.)*

● *Hausse de 1 % du coût de la vie en Italie.* — L'indice du coût de la vie en Italie a augmenté de 1 % au mois d'août par rapport au mois précédent. La hausse la plus forte a été enregistrée dans le secteur des carburants (2,6 %) suivi par celui de l'alimentation (1,1 %). L'augmentation du mois d'août est l'une des moins fortes de l'année, alors que le taux annuel d'augmentation de l'indice du coût de la vie reste élevé, 21,6 %. — *(A.F.P.)*

● *Les mises en chantier de logements ont progressé en août aux Etats-Unis* pour le troisième mois consécutif. Selon les statistiques publiées par le département du commerce, les mises en chantier de logements ont progressé de 12 % le mois dernier pour atteindre un rythme annuel de 1 339 000 unités. Au cours des huit premiers mois de cette année, 787 000 logements ont été commencés. Le chiffre reste inférieur de 34 % à celui de la même période de l'an dernier. Le nombre de permis de construire accordés a augmenté de 7,8 % en août, atteignant 1 332 000 unités, soit 18 % de moins qu'à la même époque de l'an dernier. — (A.F.P.)

● *Les prix industriels en R.F.A.* sont restés stables en août. Ils avaient augmenté de 0,3 % en juillet. Sur un an (août 1980 comparé à août 1979), la hausse est de 7 % contre 7,4 % en juillet, 7,8 % en juin et 8,2 % en mai.

● *La Société financière internationale (S.F.I.)*, filiale de la Banque mondiale, spécialisée dans l'aide aux investissements privés dans le tiers-monde, souligne, dans son rapport annuel, que l'intérêt des pays industrialisés et des pays exportateurs de pétrole est d'assurer aux pays en développement un flux financier suffisant pour la réalisation des ajustements structurels nécessaires.

Social

● *M. Joseph Sanguedolce*, maire communiste de Saint-Etienne, a demandé, vendredi, « un droit de réponse » aux présidents des chaînes de télévision, après la déclaration de M. Barre, sur Manufrance. M. Barre, interrogé le 12 septembre, avait déclaré : « *Le ministre de l'économie a dit tout ce qu'il y avait à dire sur une entreprise qui n'existe plus.* ». — (*A.F.P.*).

● *Quelque mille cinq cents mineurs d'Alès* ont manifesté avec des habitants de cette ville du Gard le vendredi 19 septembre pour protester contre la saisie par la police judiciaire de Montpellier d'une camionnette transportant 2 tonnes de charbon produit par l'exploitation « *sauvage* » du puits Destival, depuis sa fermeture officielle le 2 mai. Au cours d'un meeting, M. John Moy, président du Syndicat des mineurs du Kent (Grande-Bretagne), a comparé la lutte des mineurs cévenols à ceux de sa région pour la survie de leur profession.

CONJONCTURE

CORRESPONDANCE

Le commerce en France est-il prospère ?

M. Jean Thèves, président de la chambre de commerce de Paris, nous écrit, à propos d'un article publié dans le Monde *du 27 août (« Hausses », en première page) :*

On fait état volontiers d'une insolente prospérité de l'appareil commercial. Or, les rapports de la Commission des comptes commerciaux de la nation, les plus sérieux en la matière, montrent pour les dernières années des évolutions somme toute modestes des ventes et des bénéfices, surtout en période de forte consommation ; lors de la plus récente réunion de cette instance, les experts ont même admis que les quelques excès notés ici et là demandaient confirmation statistique. On sait d'ailleurs que depuis 1974 le revenu des entrepreneurs individuels a crû moins vite que le salaire moyen par tête. Reste un dernier indice : l'accroissement du nombre de commerces depuis deux ou trois ans. Mais là encore l'inflation est dans des chiffres contestables et contestés plus que dans la réalité ; et le solde net d'ouverture de boutiques, *en fait plus modeste* qu'on ne l'écrit, reflète surtout les difficultés du temps et le souhait pour beaucoup d'éviter le chômage en se mettant à leur compte, mais dans des conditions souvent si précaires que le taux d'échec est élevé.

J'évoquerais plutôt trois raisons majeures d'inflation en France : l'indexation généralisée, qui constitue évidemment une pièce centrale du consensus social *dans notre pays, mais qui rend si* difficile tout essai de désinflation ou graduelle ou brutale ; la hausse du coût des rémunérations et spécialement des charges sociales à *l'époque du premier choc* pétrolier, d'où est né un déséquilibre dans le partage de la valeur ajoutée qui n'a pas encore été compensé ; enfin, les conditions *de la création monétaire.*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Fermeté de l'or et du dollar

Assez curieusement, le DOLLAR et l'or ont connu, cette semaine, la même évolution, faiblissant initialement pour se raffermir très vigoureusement à la fin du week-end. Autre fait notable *le YEN japonais a fortement* monté, atteignant même son plus haut niveau depuis dix-huit mois avant de recéder un peu de terrain. Après avoir montré quelque vigueur initialement, le cours du dollar s'est effrité, puis, à la fin de la journée de jeudi, *s'est orienté à la hausse. Motif :* la baisse du taux d'intérêt en Europe, illustrée par la réduction du taux Lombard en Allemagne fédérale (voir ci-dessous), suivie par une nouvelle hausse du taux de base des banques américaines, et un raffermissement concomitant du loyer de l'argent sur le marché de l'eurodollar (plus de 12 1/2 % aux échéances de 6 mois et 12 mois). Ce *phénomène* de bascule a eu pour conséquense immédiate de favoriser la monnaie américaine, qui valait 4,18 F, mercredi en fin d'après-midi, contre 4,14 F huit jours auparavant.

L'or a commencé par fléchir très sensiblement sur la rumeur qu'aucun relèvement général des prix du pétrole ne serait décidé à la conférence de l'OPEP à Vienne, ouverte le lundi 15 septembre. Le repli des cours s'accélérait le lendemain, le cours de l'once de 31,1 g, qui avait atteint près de 694 dollars à la veille du week-end précédent, retombait un peu au-dessous de 665 dollars : le sentiment général était qu'aucune décision ne serait acquise à la conférence de Vienne en raison du désaccord régnant entre les producteurs de pétrole. Puis, *à l'approche de la fin de* la semaine, la tendance s'orienta à la hausse sur les marchés du métal : l'Arabie Saoudite avait fait une concession de dernière heure au « durs » de l'OPEP en relevant de 2 dollars au baril le prix de son brut, et surtout, un regain de tension entre l'Irak et l'Iran faisant craindre un nouvel embrasement du Moyen-Orient.

Les achats arabes de métal se poursuivent activement : selon les statistiques douanières helvétiques, les pays exportateurs de pétrole ont, au cours des sept premiers mois de 1980, transféré hors de Suisse 143 tonnes d'or pour une valeur globale d'environ 3 milliards de dollars, l'Irak *s'étant taillé la part du lion avec* 73 tonnes à lui tout seul.

Le YEN japonais a fait preuve de grande vigueur cette semaine *vis-à-vis de toutes les monnaies :* à Tokyo, le dollar, qui sert d'étalon, est revenu de 216 yens à près de 210 yens pour remonter, vendredi, à plus de 213 yens en liaison avec la reprise de la monnaie américaine. Cette grande fermeté, qui satisfait pleinement les concurrents commerciaux et industriels du Japon (au début de l'année le dollar valait 250 yens), est due à la fois aux achats de valeurs mobilières japonaises par les étrangers, surtout arabes (2,2 milliards de dollars en août), et la réapparition d'un excédent de la balance commerciale nippone. — F.R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	2,3855	9,9749	3,9265	4,2879	68,8455	4,6621	2036,82
	—	2,4120	9,9856	3,9327	4,2957	68,9229	4,6696	2043,46
New-York	2,3835	—	23,9148	60,7533	55,6328	3,4650	51,1639	0,1171
	2,4120	—	24,1545	61,3368	56,1432	3,4995	51,6525	0,1180
Paris	9,9749	4,1815	—	254,04	232,62	14,4880	213,93	4,8975
	9,9856	4,1400	—	253,90	232,45	14,4881	213,84	4,8866
Zurich	3,9265	164,60	39,3638	—	91,5716	5,7033	84,2159	1,9279
	3,9327	163,05	39,3846	—	91,5496	5,7060	84,2200	1,9263
Francfort	4,2879	179,75	42,9869	109,2061	—	6,2283	91,9672	2,1054
	4,2957	178,10	43,0193	109,2382	—	6,2327	91,9938	2,1022
Bruxelles	68,8455	28,8608	6,9018	17,5334	16,0556	—	14,7658	3,3803
	68,9229	28,5750	6,9021	17,5252	16,0443	—	14,7590	3,3735
Amsterdam	4,6621	195,45	46,7415	118,7424	108,7343	6,7723	—	2,2893
	4,6696	193,60	46,7632	118,7365	108,7029	6,7751	—	2,2851
Milan	2036,62	853,75	204,1731	518,6816	474,9652	29,5534	436,81	—
	2043,44	847,20	204,6376	519,5852	475,6876	29,6682	437,60	—

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Mouvement de bascule

Un très net mouvement de bascule est en train de se produire *sur le front* des *taux d'intérêt* de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, trois grandes banques, Citibank, Chemical Bank et Manufacturers Hanover ont à nouveau relevé leurs taux de base, le portant de 12,25 % à 12,50 %, leur initiative devant se *généraliser*. Devant le gonflement, jugé excessif de la masse monétaire américaine, les autorités fédérales continuent à faire monter lentement les taux.

Inversement, une baisse générale des taux a été enregistrée en Europe vers la fin de la semaine, le signal en étant donné par la Banque fédérale d'Allemagne de l'Ouest qui, jeudi, a réduit son taux d'avance sur titres (Lombard), le ramenant des 9,5 %, niveau record fixé en avril 1980, à 9 %. Le taux d'escompte officiel, fixé à 9 %, en revanche, n'a pas été modifié. Cette décision a causé une certaine surprise, mais, à Francfort, on déclare qu'elle s'inscrit dans le droit fil de la politique de libération du crédit actuellement poursuivie.

En fait, la diminution du seul taux Lombard est destinée au *marché intérieur dont* les financements seront moins coûteux. Quant au taux d'escompte, son maintien prouve bien que la priorité des priorités continue d'être consacrée à la défense du deutschemark.

Faisant écho à l'Allemagne fédérale, le Danemark a ramené son taux d'escompte de 13 % à 12 %, et les Pays-Bas de 9 % à 8,50 %.

En France, une légère détente *a été enregistrée sur* le marché monétaire après la décision ouest-allemande, le jour le jour revenant à 11 1/8 % et une diminution de 1/16 % à 1/8 % étant relevée sur les échéances de un à six mois. Sur le marché obligataire, c'est la stabilité, en même temps qu'une nouvelle volée d'émissions : Crédit mutuel (680 millions de francs à 14,20 % nominal et 13,59 % brut), Crédit naval (544 millions de francs à 14,30 % et 14,28 %), SOVAC (350 millions de francs à 14,30 % et 13,98 %), Pétrofigaz (150 millions de francs à 14,30 % et 13,98 %). Les taux ne varient donc guère, sur le marché primaire comme sur le marché secondaire (13,01 % contre 13,04 % pour les emprunts d'Etat, 13,48 % contre 13,47 % pour les emprunts publics, et 14,10 %, inchangé, pour les emprunts privés, selon les indices Paribas). Il est vrai que le calendrier reste très chargé, qu'un certain effet de saturation commence à se faire sentir (84 milliards de francs d'émissions depuis le 1er janvier). En outre, personne ne se précipite *lorsque les taux ne varient pas.* S'ils recommençaient à baisser, ce serait autre chose...

FRANÇOIS RENARD.

HAUSSE DU SUCRE - REPLI DU CUIVRE

MÉTAUX. — *La reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres ne s'est pas confirmée, mais le repli reste modéré. Des progrès auraient été enregistrés dans les négociations pour mettre fin au conflit qui paralyse les raffineries américaines depuis le 1er juillet dernier.*

Faibles variations des cours du plomb à Londres. Les stocks britanniques de métal se sont accrus de 9 525 tonnes pour atteindre 63 225 tonnes

L'argent a consolidé sur le marché de Londres sa hausse précédente évoluant en fonction des fluctuations de l'or.

Repli des cours de l'aluminium.

DENRÉES. — *Avance des cours du sucre sur toutes les places commerciales, où ils atteignent leur niveau le plus élevé depuis cinq ans. La hausse dépasse 110 % en l'espace de huit mois. D'importants achats passés sur le marché libre sont à l'origine de ce regain de spéculation. La récolte de betteraves de l'U.R.S.S. serait inférieure d'au moins un million de tonnes à la précédente. Aussi, comme Cuba ne pourra sûrement pas satisfaire à ses obligations d'exportateur, l'U.R.S.S. procède à d'importants achats anticipés, évalués par certains négociants à plus de 2 millions de tonnes. Des achats pour le compte de la Pologne et du Venezuela — pays traditionnellement exportateurs — se sont également produits. Autre facteur haussier : la récolte de l'Afrique du Sud est sensiblement inférieure à la précédente.*

Légère baisse des cours du café, sur les différents marchés. La récolte mondiale est évaluée par le département américain de l'agriculture à 80,1 millions de sacs pour la saison 1980-1981, inférieure de 400 000 sacs à la précédente. En revanche, celle du Brésil n'atteindrait que 18,5 millions de sacs au lieu de 21,6 millions de sacs.

CÉRÉALES. — *Nouvelle progression des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte australienne serait inférieure, selon certaines estimations, de près de 40 % à celle de 1979-1980 (16,03 millions de tonnes).*

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
4 1/2 % 1973	25 400	65 852 000
Matra	5 460	59 910 000
C.S.F.	55 750	29 413 000
Franç. des Pétr.	97 425	23 576 000
East Rand	126 700	20 774 000
Elf Aquitaine	15 875 (1)	18 418 000

(1) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 12/9	COURS 19/9
Or fin (kilo en barre)	90440	89375
— (kilo en lingot)	91810	509..5
Pièce française (20 fr.)	798 90	787 90
Pièce française (10 fr.)	439 50	432
Pièce suisse (20 fr.)	545 10	543
Union latine (20 fr.)	631	615
● Pièce tunis. (20 fr.)	565	561 10
Souverain	831	828
● Souverain Elizabeth II	995 70	975
● Demi-souverain	477	479
Pièce de 20 dollars	3210 40	3220 40
— 10 dollars	1659 30	1650 20
— 5 dollars	932 50	930
— 50 pesos	3800	3798
● — 20 marks	708	692
— 10 florins	620 10	640
● — 5 roubles	399 90	408

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 19 septembre 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 862,50 (870) ; à trois mois, 889,50 (898) ; étain comptant, 7 270 (7 360) ; à trois mois, 7 340 (7 365) ; plomb, 387 (382) ; zinc, 347 (330,50) ; argent (en pence par once troy), 892 (895).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 91,40 (95,90) ; argent, 20,89 (20,90) ; aluminium (lingots), inch. (75) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 94,17 (94,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 395-405 (390-400).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 193 (2 222)

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct., 91,40 (97,77) ; déc., 91,90 (96,36).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct., inch. (364) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (187).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, 29,90 (28,80).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 63-63,20 (65,10-65,70).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 303,50-304,50 (312-313,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc., 2,310 (2,335) ; mars, 2,365 (2,395) ; sucre octobre, 37,70 (38,40) ; janv., 38,88 (37,60) ; café déc., 131,90 (133,25) ; mars, 133,75 (142,50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre janvier, 382,25 ([illegible]) ; mars, 406,50 (394,75) ; café nov., 1 080 (1 110) ; janv., 1 099 (1 165) ; cacao décemb., 1 021 (1 033) ; mars, 1 057 (1 069).

— Paris (en francs par quintal) : cacao déc., 1 000 (999) ; mars, 1 029 (1 035) ; café nov., 1 095 (1 100) ; janv. 1 115 (1 165) ; sucre (en francs par tonne) nov., 3 780 (3 500) ; déc. 3 800 (3 885).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé décemb., 501 (490) ; mars, 520 (507 1/2) ; maïs décemb., 354 1/2 (354 3/4) ; mars, 366 (365 3/4).

Indices. — Reuter : 1 781,4 (1 785,30) ; Moody's : 1 304 (1 289,20).

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 15 AU 19 SEPTEMBRE

INCERTITUDE

LE marché changerait-il de cap ? Après avoir débuté la semaine en hausse, les valeurs françaises ont subi par la suite une série de baisses, dont la plus sévère s'est produite mardi, après l'annonce de l'échec des négociations *entre Michelin et Continental Gummi en vue de la cession* de Kléber-Colombes. D'un vendredi à l'autre, l'indice C.A.C. perd près de 1,5 %.

Cette baisse a tout d'abord des raisons techniques. La semaine, en effet, a coïncidé avec la fin de la liquidation de septembre. Celle-ci s'annonçait lundi nettement bénéficiaire (+ de 4 %). Les acheteurs à terme, dont les positions s'étaient un peu chargées depuis le début du mois, ont donc décidé de les réajuster. Ce mécanisme classique joue d'autant plus actuellement que le niveau des taux de report est encore élevé (10 1/4 %) et qu'à l'approche de la fin du mois boursier les opérateurs à découvert prennent leurs bénéfices, quand ils en ont, pour échapper à la taxation des plus-values.

Au-delà de ces considérations techniques, on constate sur le marché une plus grande réceptivité aux mauvaises nouvelles. Le repli des cours qui a suivi le recul de Michelin, valeur traditionnellement cotée en tout début de séance, a révélé ce changement d'attitude.

L'horizon économique est, il est vrai, toujours gros d'incertitudes. Les producteurs de pétrole n'ont pu se mettre d'accord à Vienne, mais l'Arabie Saoudite a concédé à ses partenaires une hausse de 2 dollars sur le prix du baril. La facture pétrolière de la France va ainsi s'alourdir de 2 nouveaux milliards de francs. L'évolution des taux d'intérêt est difficile à prévoir. Certains craignent que dans le sillage des taux américains on ne s'oriente à nouveau vers une hausse pour défendre le franc. D'autres sont plus optimistes et préfèrent regarder du côté de l'Allemagne fédérale, où les taux se sont remis à baisser.

Les prises de bénéfices concernent tout particulièrement les secteurs qui ont été favorisés ces dernières semaines : construction électrique et consommation. Les valeurs de matériaux de construction restent en revanche très fermes. Les emprunts indexés ont connu des fortunes diverses. Alors que l'Emprunt 7 % 1973 cassait pour la première fois de son histoire le seuil des 9 000 francs, le Pinay lui se repliait.

Plus hésitants, les investisseurs s'interrogent sur le profil des trois derniers mois de l'année. Reverra-t-on, comme en 1978 et 1979, un fléchissement des cours au début du mois d'octobre ? Les intermédiaires financiers constatent que, *malgré un environnement toujours incertain, le courant* d'acheteurs ne se tarit pas. Et ce n'est pas le lancement d'un nouvel emprunt d'Etat dans les prochaines semaines qui les inquiète. Les émissions d'obligations ont atteint depuis le début de 1980 des niveaux exceptionnels. Cela n'a pas empêché les valeurs françaises de progresser de près de 10 %...

JEAN-MARC BIAIS.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

En dépit d'un léger recul du cours du lingot, l'emprunt 7 % 1973 a battu tous ses records à 9 010 francs, plus haut niveau historique, tandis que l'emprunt 4 1/2 % 1973, indexé sur le napoléon, qui a perdu 11 francs, à 787,90 francs, a un peu fléchi.

	Ven. 19	Diff.
4 1/2 % 1973	2584,50	— 60,50
7 % 1973	9025	+205
10,30 % 1973	88,90	+ 0,10
10 % 1976	88,50	+ 0,30
P.M.E. 10,6 % 1976	89,60	+ 0,20
P.M.E. 11 % 1977	90,60	inch.
8,80 % 1977	99	— 0,80
10 % 1978	86,45	+ 0,05
9,80 % 1978	85,50	+ 0,30
9,45 % 1978	83,60	inch.
8,80 % 1978	82,40	— 0,60
9 % 1979	80,85	+ 0,45
10 % 1979	85,20	— 0,10
10,80 % 1979	88,65	+ 0,25
12 % 1980	96,10	+ 0,25
C.N.E. 3 %	3530	—170

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Acier - Investissement, société d'investissement de type classique régie par l'ordonnance du 2 novembre 1945, va se transformer en SICAV.

Bail - Equipement voit son résultat semestriel revenir de 21,9 millions de francs à 3,4 millions de francs : la majorité des contrats mis en route au cours du premier semestre 1979 ont été signés au cours du semestre précédent à des taux moins élevés que maintenant, tandis que les charges financières s'alourdissaient. Le phénomène s'inverse actuellement et les contrats signés au 30 juin 1980 sont en augmentation de 27 %, de sorte que « *la politique suivie jusqu'à présent en matière de dividende sera maintenue* ».

Pour le premier semesre 1980, le Crédit industriel et commercial enregistre un résultat, après amortissements et provisions, mais avant impôts, de 71 millions de francs, contre 48 millions de francs au 30 juin 1979.

	Ven. 19	Diff.
Bail Equipement	214,50	+ 8,50
B.C.T.	118	— 1,30
Banque Rothschild	154	— 4
Cetelem	194,50	+ 4,50
Chargeurs Réunis	205	inch.
Cie Bancaire	371	— 4
C.C.F.	192,50	+ 2,50
C.F.F.	431	— 9
C.F.I.	251,10	— 1,70
Crédit du Nord	70,60	+ 2,60
Eurafrance	365	— 6
Financ. Paris	258,60	— 3,40
La Hénin	425	+ 3
Locafrance	210	— 6,30
Locindus	490	inch.
Midi	989	+ 4
Prétabail	470	— 34
Pricel	201	— 7,10
Schneider	165,10	— 2,90
Suez	308	— 9
U.C.B.	169	— 8,50

Pour la première fois depuis 1973, le C.I.C. va faire appel à ses actionnaires, mais il va utiliser, cette fois, la formule des obligations convertibles, à savoir une émission de 200 millions de francs, en coupures de 1 000 F, portant intérêt de 10,80 %, porté à 12,50 % en cas de non conversion, et à partir du 1er juillet 1981, convertibles à raison de six actions C.I.C. pour une obligation. La souscription est réservée par préférence aux actionnaires à raison d'une obligation pour vingt actions. Le président, M. Chatillon, a indiqué que le rendement de l'action, jusqu'à maintenant modeste, serait amélioré ultérieurement, et que la Compagnie financière de Suez, qui détient 73 % du capital du C.I.C., pourrait laisser ce pourcentage descendre jusqu'à un peu plus de 66 %. Cette même Financière de Suez pourrait émettre, avant la fin de l'année, un emprunt convertible. Une assemblée générale sera bientôt convoquée à ce sujet. Celle-ci devra également statuer sur l'augmentation du nominal de l'action de 100 F à 150 F.

Alimentation

Promodès annonce, pour le premier semestre 1980, un bénéfice, avant impôts et plus ou moins values exceptionnelles, de 84,9 millions de francs (+ 32 %). Pour l'exercice tout entier, la progression devrait être de l'ordre de 20 %. *Les résultats consolidés* du groupe Lesieur atteignent, en données comparables, 49,8 millions de francs, contre 56,2 millions de francs pour le bénéfice net et 84,1 millions de francs pour la marge brute. Le recul, « imputable pour partie à des facteurs temporaires » et pour partie aux importants investissements commerciaux engagés en France et en Espagne, devrait progressivement se réduire au second semestre.

	Ven. 19	Diff.
Beghin-Say	225	+ 13
B.S.N.-G. Danone	990	— 31
Carrefour	1735	— 9
Casino	1448	+ 72
Gén. Occidentale	347	+ 2
Guyenne et Gasc.	392	+ 4
Martell	584	— 14
Moët-Hennessy	545	— 6
Mumm	450	— 8
Olida Caby	245	— 0,50
Pernod-Ricard	338	— 7
Perrier	210	— 9,20
Radar	558	+ 10
St Louis-Bouchon	197,90	— 2,10
Saupiquet	325	— 14
Vve Clicquot	915	— 17
Viniprix	452	— 16
Nestlé	8430	—370

Bâtiment et travaux publics

Les résultats de *Cérabati* se redressent avec 3 millions de francs de bénéfice net, contre 2,1 millions de francs, pour le premier semestre 1980.

	Ven. 19	Diff.
Auxil. d'Entrep.	515	— 11
Bouygues	694	— 37
Chim. et Routière	146,20	— 2,80
Ciments Franç.	167	+ 9,20
Dumez	890	inch.
Ent. J. Lefebvre	279	+ 1
Gén. d'Entrep.	217,90	+ 11,90
Gds Trav. Marseille	505	— 4
Lafarge	301,40	+ 0,40
Maisons Phénix	699	— 32
Pollet et Chausson	433	+ 18,20

Métallurgie, contructions mécaniques

Vallourec-Entrepose. — Toutes les actions d'Entrepose vont être réparties entre les actionnaires de la société, à raison d'une action *Entrepose* contre trente actions *Vallourec*. Les 1 650 000 actions de 100 F nominal constituant le capital d'*Entrepose* seront inscrites au compartiment spécial du *hors-cote*.

Marine-Wendel reprend la distribution d'un dividende (4,50 F global) interrompu depuis l'exercice 1975-1976 (6 F global à l'époque).

	Ven. 19	Diff.
Alspi	112	+ 3
Av. Dassault-Brégu.	825	— 23
Babcock-Fives	140	+ 4
Chiers-Châtillon	13,90	— 0,45
Creusot-Loire	83,50	+ 2,20
De Dietrich	660	— 19
FACOM	465	— 4
Ferodo	362	— 11
Gén. de Fonderie	213	+ 3,50
Marine-Wendel	44,20	+ 1,90
Métal.-Normandie	48,90	— 1,60
Penhoët	255	— 2
Peugeot-Citroën	198,90	— 7,10
Poclain	240	— 9
Pompey	98,10	— 3,90
Sacilor	19	— 0,10
Sagem	1013	+ 47
Saulnes	66,50	— 0,80
Saunier-Duval	132	— 4,50
Usinor	10,65	— 0,55
Vallourec	72	— 2,50

Matériel électrique, services publics

La Radiotechnique enregistre au premier semestre de l'année un chiffre d'affaires consolidé de 1,9 milliard de francs, en hausse de 10,5 %. Le résultat net du groupe ressort à environ 3,3 % du chiffre d'affaires (contre 3,1 % en 1979).

Sony, très recherché dans le monde entier, qui a encore gagné 10 F dans la semaine (66 F), prévoit un quadruplement de ses résultats pour l'exercice en cours. *CIT-Alcatel*, sur lequel les échanges ont été particulièrement fournis, vient d'obtenir plusieurs commandes du Moyen - Orient pour un montant de 100 millions de francs. La société pourrait procéder à une émission d'*obligations* internationales convertibles.

	Ven. 19	Diff.
Altsbom-Atlant.	79,40	— 0,10
C.E.M.	53,40	+ 1,50
CIT-Alcatel	1882	+102
C.G.E.	402	— 2
Crouzet	338,50	— 1,50
C.S.F.	511	— 16
Gén. des Eaux	465	— 15
Legrand	1640	— 40
Lyonn. des Eaux	400	— 12,80
Mach. Bull	56	— 0,65
Matra	9840	+530
Mot. Leroy-Somer	836	— 11
Moulinex	66,50	— 3,50
P.M. Labinal	314	— 0,50
Radiotechnique	317,50	— 9,50
S.E.B.	170,10	— 1,40
Signaux	796	— 4
Télémec. Electr.	1040	+ 24
Thomson-Brandt	244,50	— 11,60
I.B.M.	274,10	+ 2,20
I.T.T.	137,30	+ 9,30
Schlumberger	630	+ 24
Siemens	653	+ 21

Produits chimiques

L'Institut Mérieux a enfin trouvé un acquéreur pour son usine américaine de Miami, responsable d'importantes pertes. C'est la société allemande qui l'achète pour la somme de 4 millions de dollars.

	Ven. 19	Diff.
C.M.-Industries	514	— 3
Institut Mérieux	865	— 1
Laboratoires Bellon	426	— 20,10
Nobel-Bozel	50,50	+ 1,60
Pierrefitte-Auby	159,80	— 0,20
Rhône-Poulenc	116,50	— 1,50
Roussel-Uclaf	241	— 14,50
B.A.S.F.	300	inch.
Bayer	265	+ 3
Hoechst	257,50	— 5,50
I.C.I.	35,40	— 0,60
Norsk-Hydro	498	+ 13

Pétroles

La Société française des pétroles BP fait état d'un résultat nul au 30 juin 1980, avec 810 millions de francs de marge brute d'autofinancement, dont 675 millions de francs de provision pour fluctuation des cours, le coût de renouvellement des stocks atteignant 1 160 millions de francs.

	Ven. 19	Diff.
Elf-Aquitaine	1140	— 48
Esso	266	— 2
Franç. des Pétroles	231	— 13,70
Pétroles B.P.	124,10	— 2
Primagaz	356	+ 8
Raffinage	148	— 8,50
Sogerap	196,30	— 5,90
Exxon	292,70	+ 3,70
Petrofina	675	— 24
Royal Dutch	363,50	— 7,50

La détérioration de ces résultats est due au vif renchérissement de l'approvisionnement en brut par rapport aux prix de vente. La situation apparaît moins mauvaise au troisième trimestre 1980.

ELF Gabon a poursuivi sa montée jusqu'au record historique de 1 355 F, pour céder ensuite un peu de terrain.

Mines d'or, diamants

Consolidated Gold Fields. — Pour l'exercice clos au 30 juin 1980, le bénéfice ressort à 60.5 pence par action (contre 38,12 pence). Les dividendes de l'année se montent à 22,5 pence (+ 67 %).

Harmony Gold. — Le dividende intérimaire est fixé à 200 cents par action (contre 85 cents).

	Ven. 19	Diff.
Amgold	525	+ 8
Anglo-American	81,70	+ 3,50
Buffelsfontein	244	+ 23,50
De Beers	48,60	— 0,40
Free State	363	+ 11,40
Goldfields	60,80	+ 4,30
Harmony	122,20	+ 5,10
Président Brand	283	+ 10
Randfontein	406	+ 17
Saint-Helea	254	+ 18
Gencor	105,10	+ 8,10
West Driefontein	475	+ 55,20
Western Deep	293	+ 27
Western Holding	424	+ 43

Mines, caoutchouc, outre-mer

Les achats malais ont repris à Londres sur les titres de la *société britannique Dunlop, dont* ils détiendraient 20 % à 40 %, dans l'espoir, dit-on, d'obtenir la « malaysianisation » des plantations de cette société en Malaisie. International Minerals et Chemical Corporation (I.M.C.) annonce un bénéfice net de 145,9 millions de dollars, en progression de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

Zambia Copper Investment (Z.C.I.) va reprendre, pour la première fois depuis 1975, la distribution d'un dividende, à hauteur *de 3,5 cents des Etats-Unis* (environ 0,14 F). Cette perspective explique l'animation qui règne depuis quelques semaines sur le marché des titres.

AMAX annonce un bénéfice net en forte augmentation pour *le premier semestre 1980* : 281,5 millions de dollars, soit 4,66 dollars par action contre 3,01 dollars en 1979.

	Ven. 19	Diff.
Imetal	97	— 6,80
Kléber	51,20	— 7,60
Michelin	837	— 73
Penarroya	89,30	— 2,70
Charter	24,90	— 0,05
INCO	102,80	— 5,90
R.T.Z.	46,45	— 0,70
Union Minière	102,70	— 3
Z.C.I.	4,35	— 0,15

Valeurs diverses

« Essilor », qui divise son titre par deux par le biais d'une attribution (1 pour 1), est au voisinage de son plus haut cours de l'année.

« Compagnie financière Delmas-Vieljeux ». — Le dividende brut est porté à 30 F (contre 24 F au titre de l'exercice précédent).

PUK vient de relever le prix de son aluminium, qui passe de 7 950 F à 8 450 F (+ 6,3 %). Depuis août 1979, la hausse de ce prix atteint 28 %.

	Ven. 19	Diff.
A.D.G.	250,20	— 4,80
L'Air Liquide	459	— 12
Arjomari	160	— 3
Bic	595	+ 2
Club Méditerranée	419	— 11,20
Essilor	1039	+ 30
Europe 1	988	— 28
Gle Ind. Part.	153	+ 1,50
Hachette	268	+ 8,10
J. Borel Int.	138	— 5
L'Oréal	690	— 28
Navigation Mixte	199,50	+ 5,50
Nord-Est	39,80	+ 1,40
Presses de la Cité	375,20	+ 5,20
P.U.K.	106,50	— 2,40
St-Gobain P. à M.	125	— 1
Skis Rossignol	869	— 8
U.T.A.	179	+ 1

Filatures, textiles, magasins

La filiale textile du groupe *André Roudière* vient de prendre le contrôle de deux sociétés spécialisées dans les tissus de lainage. Cet ensemble représente un chiffre d'affaires de 40 millions de francs et dégage un résultat d'exploitation de 2,4 millions de francs.

	Ven. 19	Diff.
Agache-Willot	370	— 10
B.H.V.	98,50	— 1
C.F.A.O.	399,80	— 23,20
Darty	515	— 8
Dollfus-Mieg	56	— 0,30
Galeries Lafayette	141,10	— 1,10
La Redoute	445	— 9
Lainière Roubaix	38	— 1
OMN. Part Intern.	30,60	+ 0,20
Printemps	121,90	— 1,10
Roudière	234,50	+ 14,50
S.C.O.A.	45,50	— 1

Surprises...

La Bourse n'aime pas les surprises, sauf si elles lui sont agréables. Cela n'a pas été le cas dans l'affaire Kléber-Colombes - Continental Gummi. L'annonce brutale que le fabricant ouest-allemand de produits caoutchoutés renonçait à racheter Kléber sans commentaires, a jeté un froid subit et fait baisser le cours de Michelin. La maison mère n'a décidément pas de chance avec Kléber, une « fille » très dispendieuse (400 millions de francs de pertes en six ans) qu'elle n'arrive décidément pas à « caser » : au début 1979, c'est le divorce de Kléber d'avec la société autrichienne Semperit, puis l'amère déception après les fiançailles célébrées en juin dernier avec Continental Gummi. Déjà le prétendant ne payait que fort peu pour son acquisition : 128 millions de francs au maximum dont 50 millions de francs pour Michelin. Il est vrai que les dettes de Kléber ne sont pas minimes, que l'exercice 1980 ne sera guère satisfaisant, et que la conjoncture est passablement mauvaise dans l'industrie européenne du pneumatique actuellement.

Mais la soudaineté de la décision de Continental et la sécheresse du communiqué ont désagréablement surpris : l'aigreur de la réponse de Kléber est révélatrice à cet égard : « Après vérification, la société fera connaître son appréciation de la situation *qui résulterait d'une éventuelle* rupture des engagements pris. » Peut-être la firme ouest-allemande a-t-elle eu également des « surprises » en ouvrant les livres, comme le suggéraient perfidement quelques banquiers parisiens ?

Une surprise plus agréable pour la Bourse a été l'annonce de la cession à Novotel, par Jacques Borel International, de sa filiale Sofitel, qui lui coûtait fort cher *depuis son acquisition en 1975*. Dans un premier temps, Jacques Borel échange 50 % de Sofitel contre 10 % de Novotel ; dans un second temps, Novotel paiera un peu plus de 60 millions de francs pour 40 % de Sofitel, les 10 % restant *en possession de Jacques* Borel International, qui va, en outre, lancer avant la fin de l'année une augmentation de capital en espèces de 100 millions de francs. Jacques Borel en profite pour annoncer qu'après la cession de *Sofitel, son résultat* net consolidé sera « positif ». « Ouf ! » pourront dire ses dirigeants, pour lesquels l'aventure de la grande hôtellerie se termine. — F. R.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	15 sept.	16 sept.	17 sept.	18 sept.	19 sept.
Terme	180 254 700	182 046 742	182 999 033	178 807 697	210 833 077
Compt.					
R. et obl.	284 299 590	339 061 289	186 588 817	245 686 681	261 478 896
Actions	83 979 455	86 044 630	85 207 242	91 020 432	32 382 850
Total	548 523 745	607 152 661	454 795 092	515 514 730	504 694 823

INDICES QUOTIDIENS INSEF (base 100, 28 décembre 1979)

	15 sept.	16 sept.	17 sept.	18 sept.	19 sept.
Franç.	113,1	112,6	112,7	112,6	111,7
Etrang.	117,2	116,4	117	117,8	118,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

	15 sept.	16 sept.	17 sept.	18 sept.	19 sept.
Tendance	119,4	118,9	118,9	118,6	117,5

(base 100, 29 décembre 1961)

	15 sept.	16 sept.	17 sept.	18 sept.	19 sept.
Ind. gén.	113,4	112,9	112,5	112,5	111,7

Bourses étrangères

NEW-YORK
Forte hausse

Très bonne semaine à la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 30 points en cinq séances, terminant à 963,74. Le volume d'activité a atteint des niveaux records ; il est *passé de 229 millions à 283 millions* de titres, le plus important de l'histoire du marché de New-York.

Wall Street est resté insensible à la montée continue des taux d'intérêt : vendredi encore, la Citibank a porté son taux de base de 12,25 à 12,50 %, imitée immédiatement par les autres grandes banques américaines.

Les investisseurs n'ont pas non plus pris en compte la révision en baisse de l'évolution du P.N.B. au second trimestre de l'année.

La hausse du prix du baril de pétrole saoudien, connue après la clôture des transactions, mercredi, n'a eu qu'un impact limité à la séance suivante.

Les valeurs pétrolières sont restées irrégulières. Les aurifères, qui avaient été très entourées la semaine dernière, cèdent du terrain.

	Cours 12 sept.	Cours 19 sept.
Alcoa		74 1/4
A.T.T.	53 3/4	54 5/8
Boeing	38 5/8	40 3/4
Chase Man. Bank	43 3/4	43 3/8
Du P. de Nemours	44 5/8	47 1/4
Eastman Kodak	63 1/8	67
Exxon	70 1/4	68 5/8
Ford	30 1/8	29 5/8
General Electric	58 5/8	54 1/2
General Foods	30 1/8	31
General Motors	55 5/8	58 1/8
Goodyear	16 1/4	16 1/2
I.B.M.	65 7/8	67 1/8
I.T.T.	30 7/8	33
Kennecott	33 3/8	31 1/2
Mobil Oil	68 3/8	67 1/2
Pfizer	43 1/8	48
Schlumberger	147 1/4	149 1/2
Texaco	36 5/8	34 1/2
U.A.L. Inc.	20 3/8	22
Union Carbide	44 5/8	48
U.S. Steel	22 5/8	23
Westinghouse	27 1/8	26 3/4
Xerox Corp.	81	84 1/4

LONDRES
Fléchissement

La Bourse de Londres n'a pu consolider ses progrès récents, malgré une tentative de reprise mercredi, à la suite de prévisions optimistes quant à l'évolution du taux d'inflation en *Grande-Bretagne*.

En début de semaine, la crainte d'une grève des dockers a pesé lourdement. Jeudi et vendredi, c'est la publication de résultats très mauvais par la société Guest Keen, numéro un de l'industrie mécanique, qui a rappelé brutalement la récession profonde dans la quelle le pays est plongé.

Aux industrielles, les valeurs mécaniques ont été particulièrement faibles. Les vedettes comme I.C.I., *Unilever et Glaxo* n'ont pas échappé au mouvement de repli. Les fonds d'Etat ont également évolué à la baisse.

	Cours 12 sept.	Cours 19 sept.
Bowater	173	175
Brit. Petroleum	362	360
Charter	250	258
Courtaulds	61	60
De Beers *	11,81	12,06
Free State Geduld*	82,50	88
Gt Univ. Stores	470	470
Imp. Chemical	370	356
Shell	414	414
Vickers	136	126
War Loan	33	33,13

(*) En dollars.

TOKYO
Fermeté

	Cours 12 sept.	Cours 19 sept.
Canon	635	675
Fuji Bank	419	418
Honda Motors	523	525
Matsushita Electric	750	797
Mitsubishi Heavy	208	191
Sony Corp.	3 000	3 350
Toyota Motors	777	775

Du ciment à la biochimie

Le groupe cimentier Lafarge a créé une certaine surprise en annonçant qu'il négociait avec le groupe familial belge Coppée le rachat du contrôle du groupe français *SIAS-ORSAN* (mille cinq cents personnes et 670 millions de chiffre d'affaires), spécialisé dans l'industrie agro-alimentaire, essentiellement à partir de mélasse, et axée sur deux grands produits, le glutamate, agent de sapidité pour les potages, sauces, condiments (premier producteur européen et 12 % du tonnage mondial), et la lysine (25 % du marché mondial), l'un des grands additifs pour l'alimentation animale, au travers de la société Eurolysine, filiale à 50 % - 50 % en commun avec le japonais Ajinomoto.

Si on s'étonne, auprès d'eux, de cette diversification inattendue, les dirigeants de Lafarge répliquent que, d'abord, la biochimie est une activité à forte valeur ajoutée, ce qui n'est pas *le cas pour le ciment ; ensuite*, ces deux activités présentent trois points communs, très familiers à Lafarge : elles se caractérisent par des fabrications très automatisées sans beaucoup de personnel, elles exigent de très gros investissements et elles consomment beaucoup d'énergie, ce qui incite à développer les économies d'énergie.

Sur le plan pratique, Lafarge paierait en titres le groupe Coppée, lui remettant six cent mille actions à créer, soit 9,5 % du capital, ce qui ferait des Belges le premier actionnaire de Lafarge.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2. EUROPE
— BELGIQUE : Bruxelles renvoie à nouveau toute décision sur l'implantation des missiles de croisière.

3. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : un mort dans une explosion dans un silo de missiles stratégiques.
— DIPLOMATIE : le sommet franco-britannique.

4. ASIE

4. PROCHE-ORIENT
— « L'Irak des grandes ambitions » (II), par Jean Gueyras.

6. AFRIQUE
— Un an après le changement de régime en Centrafrique : un bilan négatif.

ÉQUIPEMENT

7. URBANISME : Institut du monde arabe : la mairie de Paris propose une nouvelle négociation.
— AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

SOCIÉTÉ

8. Les activités de l'extrême droite en France.
11. MÉDECINE : géocancérologie et pathologie.
11. SPORTS

CULTURE

9. MUSIQUE : la Femme sans ombre, à l'Opéra.

INFORMATIONS « SERVICES »

12. MAISON : vérandas.

ÉCONOMIE

13. IMMIGRATION : « Après les accords d'Alger, la France va renforcer les expulsions des travailleurs clandestins », déclare M. Lionel Stoléru.
— SOCIAL.
14. AGRICULTURE : un front commun entre les « coop » et la coopération agricole.
14. LA SEMAINE FINANCIÈRE.
15. LA REVUE DES VALEURS.

RADIO-TELEVISION (11)

Carnet (12) ; Journal officiel (12) ; Programmes spectacles (10) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12).

● *M. Robert Komer*, sous-secrétaire politique au département de la défense, va prochainement exposer, dans une série de pays, les raisons des activités militaires accrues des Etats-Unis dans les régions du Golfe et de l'océan Indien, a annoncé vendredi 19 septembre le Pentagone. M. Komer de rendra au Japon, en *Indonésie*, en *Inde*, en *Egypte* et en Tunisie. — *(A.F.P.)*

En Turquie

Le gouvernement civil n'a pu être formé à la date prévue

Aucune indication n'a filtré sur les raisons du retard apporté par le Conseil national de *sécurité au pouvoir* depuis le coup d'Etat du 12 septembre à faire connaître la composition du gouvernement, d'abord *prévue pour* le 18 et toujours inconnue ce samedi 20 septembre au matin. *De fortes résistances se seraient-elles* manifestées sur le nom le plus fréquemment cité comme *premier ministre*, *celui du* professeur Feyzioglu, président du Parti de la *confiance nationale*, *une petite formation* conservatrice ? Les militaires auraient-ils des *difficultés à trouver des* personnalités représentatives acceptant de collaborer avec eux ?

A Adana, la *première* condamnation à mort, depuis le 12 septembre, a été prononcée le 19 par un tribunal militaire. Elle vise un sympathisant d'extrême gauche qui avait assassiné, le 16, un militant communiste : le meurtrier *du capitaine* Angen, tué alors qu'il tentait de s'interposer, est toujours en fuite. Le journal « Milliyet » (indépendant) publie un bilan comparé des morts par faits de violences politiques des deux dernières semaines : quatre vingt-dix-neuf du 5 au 12 septembre, quatre du 12 au 19. Le Conseil de sécurité nationale enfin a adopté, le 19, un texte élargissant les compétences des commandants de l'état de siège dans les régions.

Les militaires devant un double défi

De notre envoyé spécial

Ankara. — Peut-on combattre des mouvements extrémistes en y mettant *des formes juridiques protectrices* des droits de la défense ? Est-il pos*sible, dans un pays pauvre, de mener* une politique économique libérale *sans une forte dose de répression* contre les syndicats, les partis de *gauche et les intellectuels ? C'est* à ce double défi que, huit jours après *avoir renversé sans effusion* de sang le gouvernement légal du premier *ministre conservateur* M. Demirel, est confrontée une armée soucieuse, *à son troisième coup d'Etat en vingt* ans, de ne pas passer pour une *force putschiste semblable à ses* homologues latino-américains, par *exemple.*

En matière de répression, la partie émergée de l'iceberg est jusqu'à présent « présentable ». Les autorités ont publié, le 18 septembre, la liste des parlementaires qu'elles ont sous leur garde. Au total cinquante personnalités. Parmi elles, la moitié sont des élus de la grande formation parlementaire progressiste, le parti républicain du peuple, au sein de laquelle ils représentaient les deux tendances de gauche : l'une liée au mouvement syndical radical DISK et l'autre plus théoricienne ; onze des parlementaires arrêtés sont membres du parti du mouvement national (extrême droite) et deux autres en sont proches : sept appartiennent au Parti de la justice, renversé le 2 septembre, au sein duquel ils représentaient la droite la plus véhémente. Enfin cinq détenus sont affiliés au Parti du salut national (islamique fondamentaliste) de M. Erbakan. Si, en toute rigueur mathématique, la droite et la gauche sont également touchées — tout comme sont sensiblement traités de la même manière les chefs des quatre grandes formations parlementaires (1) — il est clair que le P.R.P. est bien davantage visé que son grand rival conservateur, le Parti de la justice (2).

Les autorités ont annoncé sans précision l'arrestation de responsables syndicaux nationaux ; elles ont assuré qu'un millier de dirigeants ouvriers qu'elles recherchaient s'étaient spontanément présentés à elles. Un commandant de l'état de siège d'une région de l'Est a annoncé la détention de cent vingt-six personnes. Il est très peu probable qu'à cela se *limitent* les opérations des forces armées sur l'ensemble du territoire. *Les observateurs* cependant *ne croient* pas *pour l'instant à des rafles massives* dont l'écho serait parvenu à Ankara. *Le chiffre de cinq mille arrestations*, parfois avancé dans certains jour*naux étrangers, semble surestimé.* Il ne faut pas oublier, cependant, qu'il *y avait, lors du coup d'Etat*, soixante-cinq mille *prisonniers* pour raisons *politiques. Et déjà, en juin,* Amnesty International avait fait état de graves *sévices exercés à l'encontre* des détenus par les forces de l'ordre. *L'instauration* d'une justice plus rapide a été l'une des premières *mesures annoncées par* les autorités. De nombreux procès pourraient débuter dès la fin de septembre, sous l'égide de tribunaux militaires dont les compétences viennent d'être élargies.

Libéralisme et populisme

Le terrorisme pourrait désormais diminuer, indépendamment même de la répression. Le simple réflexe de conservation face à une armée de sept cent mille hommes (en comptant la gendarmerie), la mise à l'écart de certains chefs politiques soupçonnés d'inspirer des actions violentes, le probable retour dans l'ombre de personnes qui agissaient moins par convictions idéologiques que pour profiter du désordre : autant de raisons fondent cet espoir peut-être idyllique.

Par-delà la répression du terrorisme — et en admettant que celle-ci ne déborde pas de proche en *proche* — l'autre grave sujet de préoccupation vient de la nature du système économique que le régime entend mettre en œuvre. *« Le fonctionnement de l'économie dans le cadre des lois naturelles »*, selon la propre expression du général Evren, nouveau chef *de l'Etat*, autrement dit le *« laisser-faire, laissez-passer »*, cher aux économistes *libéraux, implique* presque nécessairement dans un pays pauvre — on le voit en Amérique *latine* — une forte mise en tutelle des organisations ouvrières. La diminution des coûts de production et la réduction de la consommation interne, indispensables à une augmentation des exportations, impliquent une forte contention des salaires. Aussi, une des premières mesures de la *junte* a-t-elle été de suspendre le droit de grève et la pratique des conventions collectives. Des modifications de la législation du travail dans un sens restrictif sont attendues. Et plus de cinq cents syndicats — quatre cent soixante et onze « indépendants » et trente-quatre appartenant aux trois centrales suspendues (DISK, MISK d'extrême droite et HAK-IS, islamique), — se sont vu ordonner d'arrêter toute activité.

Si les autorités devaient s'en tenir à ces mesures, la différence entre leur politique et celle menée par nombre de régimes militaires dans des pays du tiers-monde serait pure illusion. Or une mesure positive a également été prise : la reprise d'un projet de réforme fiscale qu'aucun des gouvernements civils n'était parvenu à faire aboutir. Le système de taxation turc est actuellement, de l'avis général, un des plus iniques qui soient puisque les travailleurs payés au SMIC (un peu moins de 300 F par mois) versent au Trésor plus de 10 % de leurs gains ! Le train de vie tapageur de la grande bourgeoisie d'Istanbul montre bien à l'inverse que les ponctions opérées sur les gros revenus — qui sont publiques au demeurant — sont loin d'être intolérables.

Ainsi, de *même* qu'elle a évité de donner une explication manichéenne des maux qui l'ont conduite à intervenir, l'armée paraît envisager une politique économique dont le poids ne retomberait pas exclusivement sur les classes *populaires*. Les nouveaux maîtres du pays savent qu'ils subi*ront* leur examen de passage l'hiver prochain devant les ménagères et les chefs de famille turcs : les pénuries qu'a connues le pays au tournant de 1979 et de 1980 — à commencer par celle du mazout qui a fait grelotter tout Ankara — se renouvelleront-elles dans les prochains mois ?

Une nouvelle génération

L'armée d'Atatürk et d'Ismet Inonu a décidément bien changé. En pre*mière analyse, les trois coups d'Etat* qu'elle a perpétrés, toujours au nom *du kémalisme, ont été menés* contre des gouvernements conserva*teurs : celui d'Adnan Menderes* en 1960 et ceux de M. Demirel en 1971 *et 1980. En réalité, seule la première* intervention avait des visées clai*rement progressistes et démocrati*ques. Alliée en 1960 au parti répu*blicain du peuple (P.R.P.) et aux* intellectuels, elle a chassé du pou*voir, puis envoyé à la potence, un* homme chargé des péchés d'auto*ritarisme, de cléricalisme et de libé*ralisme économique. Elle a rendu le *pouvoir aux civils au bout de dix*-sept mois, après avoir fait voter par *les citoyens*, en 1961, une Constitution établissant de sérieux contre*poids à l'exécutif et élargissant* sensiblement la marge des libertés *publiques.*

En 1971, *bien que d'abord saluée* par une partie de la gauche, l'irrup*tion de l'armée sur la scène poli*tique a conduit au remplacement *d'une équipe conservatrice par une* autre — tout aussi conservatrice et *coupée des réalités — et à une* répression féroce dirigée exclusi*vement contre la gauche. La crois*sance du mouvement populaire, *favorisée par les dispositions libé*rales de la Constitution de 1961, *avait pu inquiéter des militaires* certes partisans du progrès social *mais habitués, depuis* Atatürk, à ce que le rythme en soit fixé d'en haut *et non accéléré par le bas.* De son côté, une nouvelle génération de *membres du P.R.P., sensibilisés par* M. Ecevit, a entendu se faire le *porte-parole des aspirations des* couches défavorisées — et d'abord *du peuple des villes, puisque* les campagnes pauvres, mais traditionalistes, *votaient plutôt conservateur.* Réflexe universel de militaires mais aussi *fidélité au kémalisme « populiste »* : l'armée a détesté cette adhésion du *P.R.P. aux thèses de* la lutte des classes. L'aventure chypriote *décidée en 1974* par un gouvernement de M. Ecevit l'a *enthousiasmée, mais sans* combler le fossé qui s'était creusé entre *elle* et *le* parti républicain du peuple. L'échec de l'expérience économique volontariste du P.R.P. en 1978-1979 a sans doute fait le reste.

Ainsi, par *un apparent paradoxe*, les militaires se trouvent-ils en 1980 plus proches *sur l'essentiel* de idées du Parti de la justice, qu'ils *viennent de chasser* du pouvoir, que de celles du successeur d'Atatürk et d'Inonu !

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) MM. Demirel et Ecevit, respectivement chefs du Parti de la justice, conservateur, et du parti républicain du peuple, social-démocrate, sont « sous la protection de l'armée » dans une enceinte militaire, à Gallipoli, et MM. Erbakan et Turkes, *respectivement président du* Parti du salut national (islamique), fondamentaliste, et du Parti du mouvement national (extrême droite), se trouvent dans les mêmes conditions sur une île proche d'Izmir

(2) On apprenait en outre, ce samedi 20, dans la matinée, que dix-sept autres parlementaires ont été invités à se présenter aux autorités : neuf du P.R.P., sept du Parti de la justice et un du Parti du salut *national.*

Le Japon pourrait racheter la part de l'Iran dans Eurodif

Le Japon pourrait racheter la part de l'Iran (soit 10 %) dans l'usine d'enrichissement de l'uranium Eurodif. Cette éventualité, nous signale notre correspondant à Avignon, a *été envisagée par* M. Ichiro Nakagawa, ministre japonais de la science et de la technologie, lors d'une visite au complexe industriel du Tricastin.

Les compagnies japonaises d'électricité sont en effet clientes d'Eurodif, dont la troisième unité d'enrichissement a été mise en *route le 2 septembre et qui devrait* atteindre dans un an sa pleine capacité (10 millions d'unités de séparation isotopique, soit une production annuelle de 5 000 tonnes d'uranium enrichi).

Cette information est diffusée alors que *Français* et *Iraniens* continuent les négociations pour *tenter de régler le contentieux* qui oppose les autorités de Téhéran à Eurodif. Une assemblée générale de Sofidif, la société franco-iranienne qui possède 25 % du capital d'Eurodif, est réunie actuellement près de Paris, en présence de *M. Sahabi*, vice-ministre iranien de l'énergie et *directeur de l'organisation de* l'énergie atomique de Téhéran.

La société Eurodif, créée en 1973 pour construire l'usine d'enrichissement du Tricastin, reproche à l'Etat iranien d'avoir cessé, depuis 1978, le versement des fonds qu'il lui devait. Le 24 octobre 1979, le président du tribunal de commerce de Paris avait autorisé Eurodif à saisir 9 milliards de francs sur les créances que l'Etat iranien possède sur l'Etat français et *le* Commissariat à l'énergie atomique. Ce dernier avait en effet reçu, en 1974, un prêt de 1 milliard de dollars (près de 5 milliards de francs à l'époque) du gouvernement iranien pour payer *« le droit d'entrée »* dans Eurodif et être aidé dans le développement de l'industrie nucléaire iranienne.

Après le rejet le 21 décembre 1979 de la demande iranienne de mainlevée de cette saisie, l'Iran avait fait appel, et le jugement, qui devait d'abord intervenir le *9 juillet, est maintenant attendu* le 22 octobre.

C'est ce délai qui est utilisé pour tenter de parvenir à débloquer la situation. Un événement favorable pour la solution de ce *problème est intervenu* entre-temps, puisque l'Iran a fait savoir qu'il était désireux d' *« enlever* sa part de 10 % de la production d'uranium enrichi sortant de l'usine du Tricastin, vraisemblablement pour la vendre *sur le marché.*

A B C D E F G

LE COMITÉ DIRECTEUR DU P.S.

La majorité du parti s'efforce de convaincre M. Mitterrand qu'il doit être candidat

Le comité directeur du P.S., *réuni ce samedi 20 septembre* à Paris, devait, notamment, fixer la *date de clôture du* dépôt des « candidatures à la candidature » *socialiste*, en vue du scrutin de 1981, ainsi que la date du congrès *extra*-ordinaire chargé de désigner le candidat du P.S. qui pourrait avoir lieu les 17 et 18 janvier 1981.

L'étude d'un projet de réalisation d'un quotidien *du* parti figurait également à l'ordre du jour. *La séance du* comité directeur devait être précédée, samedi matin, de la réunion de chacun des courants qui *composent* le P.S., afin de permettre, notamment, à la *majorité*, de *s'accorder* sur le calendrier proposé par *M. Lionel Jospin*, *membre du* secrétariat national.

Le comité directeur du P.S. se réunit, une fois n'est pas coutume, *dans un contexte marqué* par un certain flottement au sein de la majorité du parti. Cela ne signifie pas que le clivage entre la majorité et les minorités de MM. Rocard et Mauroy n'apparaîtra pas : plusieurs membres de la direction ont, en effet, affirmé leur intention d'évoquer, pour les *condamner* une nouvelle fois, les propos tenus récemment par M. Edgard Pisani (1).

Certains souhaitent que le sénateur de la Haute-Marne soit traduit devant la commission des conflits.

L'essentiel paraissait bien devoir être toutefois le débat au sein de la majorité. A cet égard, les réunions de courants prévues samedi matin devaient présenter un intérêt au moins égal à celui de la séance plénière.

Il est vrai que la majorité du P.S. est d'accord sur les objectifs à *atteindre : provoquer* la candidature de M. François Mitterrand, donc barrer la route à M. Michel Rocard, et préserver le contrôle du parti qu'elle s'est assuré au congrès de Metz au mois d'avril 1979. Il n'en reste pas moins qu'elle *se divise sur les* moyens d'y parvenir, et ce d'autant *plus que s'accroît* l'incertitude qui pèse sur le nom du candidat socialiste. Des divergences d'appréciation existent entre le CERES et le courant des amis de M. Mitterrand, d'une part, au sein de ce dernier courant, d'autre part.

Dès l'ouverture du comité directeur, *M. Jean-Pierre Chevènement* avait l'intention d'énumérer un certain nombre de principes devant constituer, à ses yeux, l'armature idéologique de la campagne du candidat socialiste. En prenant ainsi les devants, le *chef de file du CERES* poursuit plusieurs objectifs. Tout d'abord, réaffirmer la *validité de* la ligne qui inspire le « projet socialiste » : le député de Belfort marque ainsi l'inquiétude que lui ont inspirée les plus récentes interventions de M. Mitterrand. A ses yeux, celles-ci s'écartent par trop de *cette* ligne. Ensuite, faire connaître que, si le premier secrétaire *n'est pas* candidat, M. Chevènement entend mener lui-même le débat idéologique contre M. Rocard : il laisse entendre que si, comme il est probable, le premier secrétaire ne se prononce pas rapidement, il se portera lui-même candidat, quitte à se retirer si le député de la Nièvre décide *finalement de* représenter le P.S. au scrutin présidentiel.

Le CERES ne devrait cependant pas se départir d'une certaine prudence ; ses animateurs sont, en effet, conscients de la difficulté qu'ils éprouvent à *faire* « passer » leur propre discours.

De plus, le souhait du CERES est davantage de précipiter la décision du *premier* secrétaire que de marquer fortement ses divergences avec *tout ou partie* du courant qui se réclame de M. Mitterrand. Cette relative prudence du CERES est d'autant plus justifiée que le « courant Mitterrand » traverse une période difficile. *« Les avantages »* de la position *dans laquelle se* tient le premier secrétaire, écrit M. Jean Poperen dans *Synthèse Flash* (daté 19 septembre), *« peuvent être contrariés par l'inconvénient du prolongement de l'incertitude »*. Celle-ci *« peut affecter les militants de la majorité du parti »*, poursuit le député du Rhône dans le bulletin qu'il anime. De fait, les débats qui devaient avoir lieu sur les deux sujets inscrits à l'ordre du jour du comité directeur devaient confirmer ce diagnostic.

Le projet de création d'un véritable quotidien du P.S. (*le Monde* du 19 septembre), mis en avant par MM. Claude Germon et Pierre Joxe et adopté par la majorité du secrétariat national, est contesté par ceux qui, *tels* MM. Laurent Fabius, Georges *Fillioud* et Claude Estier, le jugent irréaliste.

Le « courant Mitterrand », dont les responsables se réunissent chaque mois, connaît également un débat sur les voies et moyens de provoquer la candidature de M. Mitterrand. Il y a, *sur* ce sujet, deux écoles. La première prône une sorte de « stratégie de la tension » qui consisterait, peu de temps après l'ouverture de la procédure de désignation du candidat, à lancer un représentant du courant. Du débat à trois qui s'engagerait alors (entre MM. Rocard, *Chevènement* et le candidat des amis de M. Mitterrand) pourrait émerger une situation telle qu'un appel au fédérateur des socialistes serait nécessaire.

Une seconde école s'oppose à ce *schéma au motif qu'il* permettrait au député des Yvelines *d'obtenir une majorité*. Elle propose de créer, rapidement, les conditions d'une candidature du premier secrétaire en faisant en sorte qu'une majorité de fédérations fassent connaître leur volonté d'investir M. Mitterrand pour *le scrutin de 1981*. Dès à présent, des responsables du courant *se préoccupent* de l'organisation d'un tel appel.

Quant au calendrier lui-même, il devrait permettre à la *majorité* de se retrouver autour de l'idée qu'il doit être adapté aux souhaits du premier secrétaire. La date de clôture du dépôt des candidatures (qui pourrait être fixée au 5 novembre) ne signifierait pas, par exemple, que M. Mitterrand soit *tenu de répondre* à d'éventuels appels en sa faveur avant cette date. Il serait, en revanche, tenu de le faire lorsque viendra le moment du vote des militants, c'est-à-dire à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine.

Reste à connaître la volonté de M. Mitterrand. Mais il est certain que le premier secrétaire n'a pas coutume de céder aux pressions, et *surtout* qu'il est passé maître dans l'art de gérer son temps.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) A la suite des déclarations de M. Edgard Pisani, selon lesquelles M. Mitterrand s'apprêtait à *« passer la main »*, le bureau exécutif du P.S. avait publié une ferme mise en garde, jugeant le propos « irresponsable ». (*Le Monde* du 16 septembre.)

LE SORT DU DIRECTEUR D'« AFRIQUE-ASIE »

Une procédure d'expulsion est engagée contre M. Simon Malley

Le flou administratif entourant la situation, en France, du directeur général du bimensuel *Afrique-Asie*, M. Simon Malley, *quarante-sept ans, citoyen* égyptien et américain, s'estompe. Prié, le 27 juin, de quitter le *territoire* national, *« dans les délais les plus brefs et définitivement »*, et privé de son titre de séjour et de sa carte de travail par la préfecture de police de Paris, M. Malley devra comparaître devant la commission *spéciale des expulsions*, le 3 octobre. Ainsi, après quelque trois mois d'incertitudes, durant lesquels le ministère de l'intérieur a pesé *« le pour et le contre »* de cette mesure administrative, M. Malley fait-il l'objet d'une procédure d'expulsion.

Avant de se présenter devant cette commission des expulsions, qui donnera un avis au ministère de l'intérieur, M. Malley et ses défenseurs, Me Philippe Waquet, avocat à la cour de cassation, Mes Jean-Denis Bredin et Paul Prompt, *avocats* au barreau de Paris, ont la possibilité de consulter le *dossier de la préfecture* de police et de présenter un mémoire en défense.

Cette communication d'un dossier jusqu'à présent secret permettra sans doute de préciser ce que le ministre de l'intérieur entendait lorsqu'il reprochait, au mois d'août, à M. Malley d'avoir *« manqué au devoir de réserve qui s'impose à tout étranger »* (*le Monde* du 15 août). Ce motif *unique a*, de fait, toujours paru trop vague aux défenseurs du directeur d'*Afrique-Asie*. A sa manière, le motif avancé par l'administration pour expliquer la convocation de M. Malley le 3 octobre n'est guère plus explicite : *« M. Malley s'est maintenu sur le territoire français malgré le refus de renouvellement de son autorisation de séjour provisoire. »*

Installé *en France* depuis 1969, M. Malley bénéficiait d'un titre de séjour renouvelable de trimestre en trimestre et d'une carte de travail valable trois ans. Depuis le 27 juin, pour soutenir le directeur d'une revue qui défend avec constance les pays classés dans le camp « progressiste », vingt-deux chefs d'Etat du tiers-monde ont plaidé, apparemment en vain, le cas de M. Malley auprès de l'Elysée. — L. G.

Le numéro du « Monde » daté 20 septembre 1980 a été tiré à 543 561 exemplaires.

Jeunes : vivre à plusieurs PAGE IV

Quand la littérature chinoise devient réaliste PAGE VI

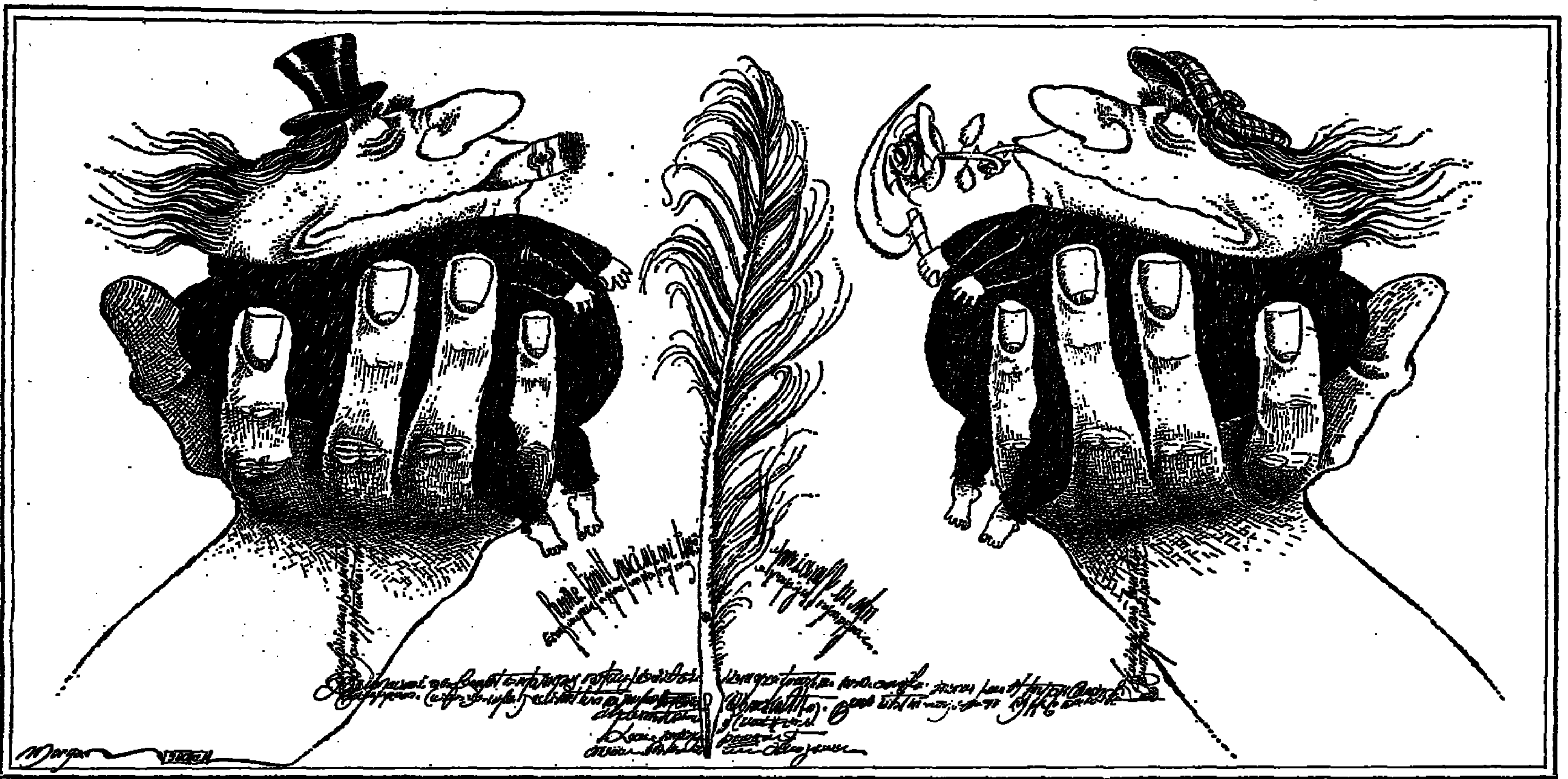
La maison solaire PAGE XIX

SUPPLEMENT AU NUMERO 11 086, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 1980

Le Monde

DIMANCHE



MORGAN

L'optimisme glacé de Raymond Aron

Philosophe, professeur, journaliste, Raymond Aron a été le « spectateur engagé » de cinquante ans d'histoire.

BRUNO FRAPPAT et DOMINIQUE WOLTON

RAYMOND ARON a aujourd'hui soixante-quinze ans. Depuis cinquante ans, ses analyses des *sociétés contemporaines* à travers les thèmes de la guerre, de la révolution, de la société industrielle, du communisme, du libéralisme, etc., en ont fait un des principaux observateurs de la scène mondiale. Son œuvre, en mêlant les approches philosophiques, historiques, sociologiques *et journalistiques, s'est faite* dans un va-et-vient constant entre l'observation des faits, l'action des hommes et la création intellectuelle. *C'est cette* démarche de « spectateur engagé », comme il aime lui-même à le dire, et sa lucidité qui ont contribué à lui faire prendre des positions originales, souvent à rebrousse-poil et à lui avoir donné raison plus d'une fois avant les autres.

∴

« Qu'est-ce qui vous indigne aujourd'hui, Raymond Aron, dans la société française ?

— *Vous savez*, quand on a eu la chance, ou la malchance, de vivre la période que j'ai vécue, consciemment, depuis 1921-1922, les occasions d'*indignation ont* été innombrables. Je ne peux pas dire que, aujourd'hui, il y ait des crimes dus au système en tant que tel qu. suscitent en moi une indignation particulière. Par rapport aux idéaux des sociétés dans lesquelles nous vivons, notre société est injuste et toutes les sociétés connues sont injustes.

» J'ai écrit dans la leçon inaugurale au Collège de France qu'il n'y a aucune sociodicée convaincante. Les idées dominantes d'*aujourd'hui, c'est-à-dire* essentiellement les idées égalitaires et libérales combinées, font que les sociétés les moins mauvaises d'aujourd'hui apparaissent plus condamnables que les sociétés du passé. Jusqu'au dix-huitième siècle, c'est-à-dire la philosophie des Lumières, la révolution américaine et la Révolution française, l'inégalité de statut des personnes était la règle de toutes les sociétés complexes. A partir du moment où l'égalité de statut *a été le principe moral et social* des régimes modernes, inévitablement la protestation contre l'ordre s'est nourrie des idéaux fondateurs de ces sociétés *elles-mêmes* ou de ces régimes eux-mêmes.

» Une des originalités des sociétés modernes, c'est que les idées sur lesquelles ces régimes reposent servent de justification à la protestation ou à la rébellion. En ce qui concerne la société française ou les sociétés occidentales, ce qui est le plus proche de *susciter l'indignation*, c'est la relation entre les Français et les travailleurs immigrés, à cause du principe fondamental que j'ai formulé : l'égalité de statut. Les immigrés, qui travaillent en majorité dans les emplois inférieurs, n'ont même pas l'égalité politique : ils ne participent pas aux élections. Cependant il faut ajouter que, pour la majorité d'entre eux, le travail en France est un progrès au moins matériel par rapport à la condition qu'ils auraient dans leur pays d'origine.

» Les travailleurs immigrés en France sont l'expression d'une inégalité entre les pays contre quoi on peut protester, mais contre quoi on ne peut pas s'indigner comme on s'indigne contre une erreur judiciaire, car c'est une donnée du monde pour quelques siècles. Les différents pays ont accédé à l'industrialisation, à la technique moderne à des périodes différentes. Cette inégalité ne peut pas être supprimée simplement en donnant un peu plus d'argent. C'est pourquoi on peut protester contre le sort du tiers-monde, plusieurs fois par jour, je n'ai rien contre. Mais il est surtout essentiel de *faire comprendre les origines*, les données structurelles de ces inégalités.

Une droite horrible

— Il vaut mieux expliquer que faire de la morale.

— Oui et il n'y a aucune raison d'espérer que les *collectivités* soient meilleures que les individus : normalement les collectivités, les Etats, sont toujours pires, en moyenne, que les individus.

— Sur quoi devrait se faire le clivage gauche-droite aujourd'hui ?

— Je vais reprendre les années 30 que j'ai connues. A l'époque, il y avait une droite horrible — *Gringoire, Je suis partout*, — qui était raciste, antisémite, qui refusait les principes mêmes de la démocratie, les idées égalitaires, et qui condamnait les aspects essentiels de la civilisation moderne, le *développement économique, etc.* Avec cette sorte de droite, je n'avais rien de commun et j'étais résolu, obstiné à me définir comme à *gauche*.

» Depuis 1945, les conservateurs ont compris que les régimes les plus dangereux pour eux étaient les régimes fascisants, ou du type national-socialiste parce que c'étaient des mouvements populaires, révolutionnaires en un certain sens. Evidemment, ils leur donnaient des satisfactions secondaires, par *exemple réduire* les syndicats, mettre les sociaux-démocrates en prison. Mais les expériences de Mussolini et de Hitler ont enseigné aux conservateurs intelligents que le régime le meilleur pour eux c'était un régime démocratique modéré.

» De plus, je crois qu'une bonne partie de la bourgeoisie au sens général du terme, y compris des entrepreneurs, des chefs d'entreprise, a changé du fait de la guerre, du fait de l'expérience du malheur, en faveur d'une meilleure *compréhension* des relations humaines.

» En ce qui concerne les types humains, il y a chez les hommes qui sont réellement de droite des hommes qui ont le goût de la hiérarchie et de l'autorité, et que je n'aime pas. Malheureusement, il y a à gauche beaucoup d'hommes qui ont aussi le goût de la hiérarchie et de l'autorité. Ce sont des types humains qui existent dans tous les partis. C'est impossible, en France, d'opposer droite et gauche uniquement par des idéologies.

» Il y a une unité de la gauche qui est fictive entre les communistes et les socialistes. Par conséquent, on ne peut pas dire : « *En France, il y a d'un côté la gauche et de l'autre côté la droite.* » Il y a les communistes d'un côté, quelquefois de manière camouflée, comme jusqu'en 1977-1978, mais ceux-là sont en dehors. Je les laisse de côté : ils ne sont pas intéressants. Et il y a tous les autres, en laissant de côté ce qui reste de la *vieille droite*. Et *il y a*, d'autre part, un mouvement, qu'on appelle la nouvelle droite, qui est en train de rendre la vie à des idéologies opposées au conformisme idéologique de la gauche dont je participe.

» Je n'ai pas de fureur contre cette nouvelle droite, parce que je trouve qu'il est normal qu'il y ait une idéologie opposée au *conformisme de gauche. Le* conformisme de gauche est à la fois égalitaire, plus ou moins libéral, universaliste. Or il y a une partie des *idées* de la nouvelle droite, c'est-à-dire le goût des différences, les spécificités ethniques, tout ça n'est pas du tout odieux. Il n'y a aucune raison de ne pas l'accepter. Après tout, les Bretons bretonnants se réclament de cela. Il n'y a pas une rupture fondamentale à l'intérieur de la France politique.

(Lir la suite page XVII.)

SOMMAIRE DÉTAILLÉ
PAGE XX

Parti pris

Les Français et nous

Lorsqu'un Français dit du mal de ses compatriotes, il dit : « Les Français ». Lorsqu'il en dit du bien, il dit : « Nous ».

Les Français ne pensent qu'à leur bien-être matériel.
Nous sommes un peuple de haute culture.

Les Français ont huit millions deux cent mille chiens et six millions de chats.
Nous nous penchons sur la détresse du tiers-monde.

Les Français se désintéressent de plus en plus de la politique.
Nous conservons, dans nos débats intérieurs, un niveau de pensée et d'expression enviable et envié.

Les Français n'ont pas la tête métaphysique.
Nous sommes à la pointe des grandes interrogations sur le monde contemporain.

Les Français à peine rentrés ne se soucient que des prochaines vacances.
Nous avons les travailleurs les plus qualifiés et les plus efficaces.

Les Français conduisent sur les routes et dans les villes comme des fous ou des gangsters.
Nous pouvons constater, pendant les vacances, que nous conduisons cent fois mieux que les Italiens, les Belges, les Allemands... Nous ne jugeons pas les Britanniques : ils ont la conduite à gauche.

Les Français sont bien les descendants des Gaulois : ils sont incapables de s'unir.
Nous avons tous été, sommes ou serons gaullistes.

Les Français sont nationalistes et racistes.
Nous ouvrons nos portes à tous les persécutés, ce qui fait beaucoup. Nous invitons même parfois à dîner un Africain ou un Asiatique.

Les Français passent leur temps à dire du mal de leur



JEAN HIN

gouvernement, de leur percepteur, de leurs voisins et de leur télévision.
Nous le voyons bien, lorsque nous allons à l'étranger, et nous le disons bien haut : tout est beaucoup mieux chez nous.

Les Français ne savent pas vendre leurs produits à l'extérieur.
Nous sommes le troisième marchand d'armes du monde, en valeur absolue.

Les Français ignorent les langues étrangères.
Nous continuons à apprendre le latin.

Les Français ne sont pas sportifs.
Nous ne sommes pas faits pour la haute compétition. Chez nous, l'esprit l'emporte sur la matière.

Les Français ignorent la géographie.
Nous préférons découvrir la France.

Les Français lisent de moins en moins.
Nous préservons notre patrimoine culturel.

Les Français ne pensent qu'à bien manger.
Nous avons deux cent trente-quatre espèces de fromages.

Les Français se prennent toujours pour le centre du monde.
Nous jouons un rôle irremplaçable dans la politique mondiale.

Les Français passent leur temps à se dénigrer.
Nous avons une qualité qu'on ne peut nous enlever : l'esprit critique.

JEAN PLANCHAIS.

L'invité

Dimanche 10 août, 23 h 30. Je roule vers Paris. Je reviens de Vitry où j'ai raccompagné un ami. Une grande artère, bordée d'arbres. A un arrêt de bus, un type lève le pouce. Je freine et m'arrête. Il me demande de l'emmener à la porte de Choisy. Il monte. Il s'appelle J. P... C'est un Normand. Il a vingt-huit ans.

Arrivés à la porte de Choisy, *je lui demande où il désire que* je l'arrête. Il hésite. Il ne sait pas. Je m'arrête le long d'un trottoir. Je sens à côté de moi un gars désemparé, incapable d'une décision : un « paumé ». Je lui demande s'il sait où dormir cette nuit. Il m'avoue que non. Il n'a pas dîné non plus. Je lui propose de venir prendre un bol de café au lait avec du pain et du beurre, les seules ressources de mon réfrigérateur en ce dimanche soir. Même devant ma proposition, c'est l'expectative. Ce n'est qu'à grand-peine que j'arrive finalement à savoir que : *« Bon, oui, d'accord, on y va. »*

Le temps de rejoindre l'appartement et de préparer le café au lait promis, j'apprends qu'il a été docker, qu'il est actuellement chômeur — comme moi, — qu'il est venu à Paris par *hasard (?), sans but précis.* Il me dit qu'il doit en repartir le lendemain. Il me demande l'autorisation de prendre une douche : permission accordée bien sûr. Finalement, il se décide pour profiter du « lit de passage » de la pièce voisine.

Le lendemain, je le réveille et le préviens de faire vite car *je dois* me rendre à une entrevue avec un éventuel employeur. Quelques instants plus tard, habillé, je le vois pénétrer dans ma chambre avec un couteau à cran d'arrêt : *« Amène le fric. » « Comment, quel fric ? »* Il veut *« cent mille balles, tout de suite, ou je t' tue. »* J'ai beau lui expliquer que je suis chômeur, que je n'ai pas d'argent, que ce que je pouvais lui offrir — un toit pour la nuit et du café au lait — je le lui ai offert sans arrière-pensée, il n'en continue pas moins à me réclamer du « fric ». Après avoir fouillé dans ma sacoche et « soulagé » mon portefeuille des 90 F qui s'y trouvaient, il commence à réaliser qu'effectivement, je n'ai guère de liquidités sur moi. Il change alors de registre : *« Tu me fais un chèque — oui, c'est ça, tu me fais un chèque — tout de suite — un chèque. »* A d'autres *moments, il voulait* que je l'accompagne à la banque. Il ne *savait pas trop* ce qu'il voulait, en fait, si ce n'est de l'argent.

J'étais le « pigeon » mais je n'avais aucune envie de lui augmenter sa « récolte ». Aussi, je répondais par la négative à toutes ses *sollicitations.* Pendant deux heures, il m'a fallu affronter et contenir verbalement cette violence physique qu'il se *faisait volontairement monter* en lui-même et qui pouvait *tourner* au tragique. *Mais le* tragique, il était là, dans le *marchandage* qu'il avait entamé au bout de deux heures et qui exprimait tout son désarroi : *« 500 F, 300 F, 200 F ; allez, tu m'files deux cents balles et j'me tire... »* Mais ma réponse était *toujours la même : non.* Alors, devant mon refus catégorique et devant la prise de *conscience* que j'essayais de lui faire prendre de *la trahison de la confiance* que je lui avais accordée — progressivement, *toutefois, je ne* lui ai pas dit tout de go que *c'était le roi des salauds,* il avait un couteau dans la main, quand même ! — *il a cédé. Nous* sommes sortis de l'appartement et, arrivés en bas de l'immeuble, il m'a serré la main. Puis *il est parti. Alors, seulement,* j'ai commencé à avoir peur. Je *ne sais si les stoppeurs du* dimanche soir, en banlieue parisienne, trouveront encore un « pigeon »...

O. H., dit « ZITOUNE »
(vingt-cinq ans).

Quand on vous dit...

Je suis en ce moment ouvrier de nuit. Mes discussions avec mes « frères ouvriers français » se cantonnent à : *« Il ne fait pas bon vivre chez Bokassa, tu es mieux chez nous »,* où à : *« Vise-moi ce c... »* sur les revues pornographiques. J'ai pu lire quand même les lettres publiées en correspondance dans *le Monde Dimanche* en réponse à la nouvelle de *Tahar Ben Jelloun* (« La Méditerranée du cœur », 20 juillet 1980).

Une de vos correspondantes dépeint « ses sœurs arabes ». Au-delà de sa vision « harem » de la civilisation arabe, pense-t-elle un peu aux deux mondes Nord-Sud ? Comment peut-elle relever des pratiques condamnables sans savoir que chaque fois que son sacré pouvoir d'achat augmente de 15 % (prospérité) ou de 4 % (crise comme aujourd'hui), ces petites sœurs martyrisées des pays sous-développés — plutôt en voie de développement, mieux, nouvellement industrialisés, — leurs père, mère, cousins, neveux crèvent deux ou trois fois plus ? Comment trouve-t-elle ses « petites sœurs » croisées quotidiennement à Paris ?

Je sais que le développement de vos pays est dû à votre génie (on a des idées en France) et que le sous-développement n'est pas de votre faute à vous. Demandez alors qu'on enseigne l'histoire coloniale au *lycée* ou, mieux, l'état actuel des aides humanitaires et des *aides* en armes et autres aux Bokassa et autres Dada. Sinon, taisez-vous. Même les bêtes se cachent pour mourir ; *nous avons droit* à un minimum d'égards.

Une autre de vos correspondantes parle du regard lourd des hommes arabes sur les Européennes. N'allons pas si loin : les vacances 1980... quelques bons Français ordinaires violent ou violeront des femmes, en ayant à peine conscience de violer. Cela vaut bien un regard lubrique furtif.

Bien que formé à la bonne école française avec « ancêtres *gaulois », bien qu'au contact de* l'humanisme libre français j'ai *abandonné toute pruderie* bloquante, je reste dépassé : *dépassé par l'érotisme excessif de* la mode, l'érotisme de la publicité, les étalages de « viande blanche » au super micro-bikini jusque devant ma porte, les robes que je croyais plaquées sur le pubis par le vent mais qui sont, étonnamment, cousues exprès, etc., etc.

Comprenez alors ce jeune Tunisien, qui voit débarquer ces touristes en territoire conquis (et bien conquis), qui ne pensent qu'à s'éclater, soit écœuré et « idéalise » son monde. Il se contente de raconter le vécu sans cette fumisterie qui vous est chère : thèse = oui ; antithèse = non ; synthèse = oui, mais. Cela n'a rien de simpliste.

Quand on vous dit : l'érotisme manque de discrétion ici, vous répondez : *« Vous préférez qu'on viole les femmes et qu'on leur couse la... »* Quand on vous dit : nous ne sommes pas libres, vous répondez : *« Croyez-vous qu'on est libre ici. »* Quand on vous dit : nous avons faim, vous dites : *« Mais en France on crève de faim avec 5 000 F par mois et deux enfants. »* Quand on vous dit : il y a quand même du racisme en France, vous répondez : *« Vous êtes racistes vous aussi. Tenez, moi quand j'ai été au Gabon... »*

Mais enfin proposez vous une solution — qui ait enfin-un-début-d'exécution...

P.S. : pas de confusion, je suis musulman, pas arabe.

ALY KASSAMBARA,
(Aytré).

Fouilleurs

Homme de terrain dans une région extrêmement riche en monuments et sites préhistoriques (plus de quatre cent cinquante dolmens s'élèvent dans le seul arrondissement de Largentière), et qui connaît en été un afflux considérable de touristes attirés par le soleil et les gorges de l'Ardèche, je rencontre parmi les déprédateurs, non seulement les « fouilleurs du dimanche », gens mal informés dont les *dégâts sont très nombreux et ne* constituent fort heureusement, *dans la plupart des cas, que* des bouleversements de surface de *dimensions restreintes, mais aussi* des personnes qui vivent du tourisme et entraînent des groupes, en les faisant payer, vers des sites connus, dont ils n'hésitent pas à forcer les clôtures lorsqu'elles existent.

Cet été, titulaire d'une autorisation *temporaire de fouille* de sauvegarde dans une grotte *située à trois quarts d'heure de* marche d'un chemin carrossable, sur un terrain *m'appartenant,* j'ai trouvé par trois fois mon chantier bouleversé *et* du matériel volé. Etant donné l'emplacement de cette *cavité,* seule une personne connaissant parfaitement la région peut y accéder. Ce qui pousse à la visite et à la détérioration certains de ceux qui vivent du tourisme, c'est que le sol est constitué par une gigantesque coulée d'un calcite très pur. A chaque passage, je trouve des tas de blocs brisés.

Vous écrivez fort justement (*le Monde Dimanche* du 24 août 1980) que la *solution* serait moins de *décourager* les chercheurs *bénévoles* que de les former en plus grand nombre, et de leur apprendre à *alerter,* dès le premier signe, les spécialistes. Ce dernier point est, à mes yeux, le plus important. Pour ce faire, il conviendrait de diffuser largement la liste, avec adresse et téléphone, de tous les correspondants départementaux des antiquités historiques et préhistoriques, dont une des tâches essentielles est de veiller à la sauvegarde dans leur région du patrimoine national. Cette liste devrait non seulement être connue de toutes les autorités locales, mais être affichée dans les mairies, bureaux de gendarmerie, syndicats d'initiatives, etc. Ces correspondants sont des bénévoles, qui, bien souvent, dans l'état actuel des choses, ne sont sollicités que pour essayer de réparer les dégâts commis, alors que leur rôle devrait être de collaborer à empêcher les dégâts.

PIERRE OLLIER DE MARICHARD,
(président de la Société préhistorique de l'Ardèche)
Vallon-Pont-d'Arc.

Naître francophone ?

On tourne le bouton et — tiens ! — sur ces ondes courtes bourrées d'anglais, de russe et, plus récemment, d'arabe, on tombe sur la voix de Marianne. Quelle joie ! On se régale à longueur d'heures et d'ondes, croyez-nous ! Nous autres, les francophones séparés de la France par la géographie et, surtout, par l'histoire. On a comblé, enfin, ce trou de l'éther, comme on a comblé — presque — le trou des Halles. Mais si la voix passe bien (émetteurs puissants, écoute en général excellente), on se demande si la France, elle, passe aussi.

Dans une note publiée dans ces colonnes, un responsable de Radio - France internationale faisait état de cinq à six cents lettres venues de l'Est. Admettons que le nombre d'auditeurs se multiplie par mille, deux mille, cinq mille ! Mais que représentent trois millions d'auditeurs (dans le calcul le plus optimiste) pour une population d'environ trois cents millions ?

Enfin, au lieu de parler chiffres, que même Mme Soleil *n'oserait pas avancer,* il vaudrait peut-être mieux parler de la *situation* un peu *spéciale* du français dans les pays de l'Est, telle que je l'ai connue.

Si j'ai appris le français dans une *période où à l'école le russe* était la seule langue étrangère *obligatoire,* ce fut parce *que* j'écoutais Radio-Paris en roumain. C'est ainsi que j'ai découvert Paris et ses spectacles, la France et ses écrivains, et que, poussé par la curiosité, j'ai acheté un dictionnaire et mes premiers livres en français, édités... à Moscou. Heureusement, la situation a changé depuis, et non seulement en Roumanie. Par la suite, j'ai connu pourtant pas mal d'intellectuels capables de lire Villon ou Robbe-Grillet dans le texte, mais qui perdaient pied dès qu'ils rencontraient un touriste français dans la rue. Et pour cause : depuis la guerre, le français est transmis dans mon pays d'une génération d'enseignants à une autre sans contact réel avec la langue vivante, *parlée.* Le nombre d'enseignants ou d'étudiants ayant eu la chance de faire des stages en France durant la « détente » est insignifiant.

D'autre part, depuis les années 60 déjà, en Roumanie le français avait été pris de vitesse par l'anglais. Depuis la même époque, j'ai lu dans les journaux français un tas d'articles confirmant et déplorant cette régression, qui, paraît-il, est *générale.* Et que fait-on maintenant pour parer à cette *situation ? Que fait-on* pour relancer le *rayonnement* de la *France ? Eh bien ! on demande* aux étrangers d'apprendre *d'abord* le *français* (parlé à Paris), pour connaître et aimer *la France, ensuite !* On met, en quelque sorte, la charrue devant *les bœufs.*

Cette attitude — qui tient à un vieux penchant aristocratique de la langue et de la culture *françaises* — rappelle le cas de Concorde : un prestige (ou *conçu comme tel) qui* coûte beaucoup plus qu'il ne rapporte. Paradoxalement, l'argent jeté par l'antenne fait moins de bruit puisque les contribuables n'en savent rien. Mais *quand on y pense, quand* même, en haut lieu ! Sinon, le jour n'est pas loin où *l'on pourra* dire, en paraphrasant ce maître à penser (la cuisine) que fut Savarin : *« Anglophone on peut devenir, mais francophone on doit naître. »*

PAUL DIACONESCO.
(Stockholm.)

VOUS et MOI

Ni vieux ni jeunes

Nous ne sommes, ma femme et moi, ni vieux ni jeunes. *Piétons depuis* toujours, nous avons connu les *trottoirs pas trop encombrés,* les trottoirs encombrés, puis *définitivement très encombrés.* Non pas ceux bordant *des ruelles étroites et tortueuses* où le plaisir de se *promener* est toujours égal. Mais ceux que j'appelle le trottoir des autres. Celui toujours saturé de voitures où nous progressons entre « zigs » piétons et « zag » comme on peut. Celui où des visages inconnus, austères, soucieux, se précipitent au-devant des préoccupations quotidiennes, regardant sans voir la vie. Nous allons et passons devant des cafés sans âme, que la cohue du midi incite à éviter, et, pour le plaisir, dans des magasins où la foule, immuable et pressée, vous bouscule et vous déporte et vous fait voir des chapeaux là où vous espériez des chaussures. Chaussures *pour* la *marche,* légèrement trop grandes, *confortables* et qui ne craignent ni les agressions ni *les randonnées dans une* cité où grouille le monde.

Nous ne sommes, ma *femme et moi, ni vieux ni* jeunes et nous traversons *les rues l'œil attentif et* cahin-caha parce que les *voitures vont, viennent et* foncent sans trop se préoccuper *de nous. Et nous* nous disons que notre priorité, *à nous piétons,* est illusoire. Nous traversons là où on peut parce que, rangées le long des trottoirs, des voitures sommeillent. Tas de ferraille poussiéreux, cabossés, neufs, coûteux, encore possibles, à la limite irréparables. Et ces tas, nous les contournons. Nous en contournons un, quelquefois deux, trop souvent trois.

Il fut même un temps où nous contournions jusqu'à cinq, six et, dans le meilleur des cas, sept véhicules. Parce que nous avions un landau et que toute acrobatie nous était interdite. Mais, dès que nous étions sur la chaussée, que de satisfaction à voir tous ces conducteurs irréductibles et *pressés ralentir et stopper.* Jouissance du couple promenant *le petit, babillard et* inconscient. Satisfactions et regrets...

Nous ne sommes, ma femme et moi, ni vieux ni jeunes. Alors quoi, un troisième enfant, pour un landau sécurisant ?... Un poupon, à nos âges ! Déraison. Et que *diraient les* deux autres qui, désormais, vont et *viennent* et attaquent, sans nous, rues, avenues et *places ?*

Un landau sans enfant... N'est-ce pas tenter le diable ?...

Un landau spécial grande surface avec antivol et confort jusque dans la suspension, pour le transport des bouteilles et denrées fragiles... Un landau qui, peut-être, un jour... non pas pour nous, l'affaire est réglée, mais pour les enfants de nos enfants que nous pourrions garder et promener, coincés entre la lessive, les conserves, la botte de poireaux, le paquet de biscuits à la cuiller, toujours utile avec un bébé, dont le biberon est à faire, dès en arrivant. Et je rêve à des millions de landaus, véhi*culés par des gens de tous* âges. Et ces millions de landaus transporteraient des tonnes de *nourriture* et quelques bébés, parce qu'il en *faut, dit-on.* Et ces *millions* de landaus seraient autant *de vignettes, de stationnements* payants, de taxes *diverses qui s'abattraient* sur nous, piétons.

Parce que, devant tant de landaus, l'Etat, que nous connaissons bien, prendrait les mesures qui s'imposent. Et les gens, pour échapper aux taxes de stationnement *des landaus sans bébé* emprunteraient le bébé du *voisin, coinceraient ledit* bébé entre les provisions *et finiraient par se créer* ses propres bébés pour tout *arranger. Et nous aurions,* subitement, des millions et des millions de bébés, puis des millions de voitures supplémentaires, parce qu'il est tout de même plus facile de promener un enfant et de faire ses provisions et achats avec une voiture, quel qu'en soit le prix.

Ma femme et moi, nous ne sommes *ni* vieux *ni* jeunes. Et nous hésitons *devant le ridicule d'un landau vide,* ou la possibilité d'apprendre à mieux connaître tous ces panneaux routiers, multipliés à l'infini par les Etats ou la prévention routière, que sais-je, et dont on nous *dit* qu'ils sont nécessaires pour mieux *connaître* et *faire respecter* les droits de chacun.

Nous hésitons, ma femme et moi, à nous lancer dans *la grande aventure. Car,* enfin, acheter un de ces *véhicules que nous dénigrons* tant, encore que... et *partir droit devant,* sans trop nous préoccuper des uns et des autres. Filer, guillerets, amorcer à notre manière *un virage,* brûler un feu, par inadvertance, nous *offrir* notre *première* contravention, acheter notre *première vignette,* la faire photocopier, l'encadrer, l'accrocher *au meilleur endroit,* là où le soleil caresse le *mur, entre 11 et 13 heures,* quel débordement !

Alors !... Alors, nous dialoguons et nous hésitons...

C'est que, ma femme et moi, nous ne sommes plus tout à fait jeunes.

JACQUES HÉBERT.

Actuelles

Infaillible

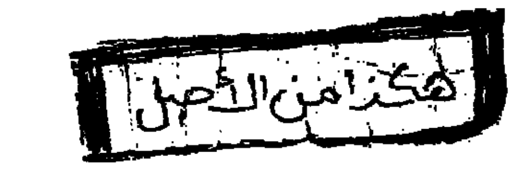
« Grâce à des plantes aromatiques, M. A. P. est parvenu à créer un shampooing d'un parfum naturel et agréable et dont l'action très active développe et conserve infailliblement toutes les chevelures. Bien mieux : ce shampooing scientifique guérit toutes les maladies de la chevelure et du cuir chevelu, quelles que soient leur cause, leur genèse, leur nature, leur gravité même.

» Infaillible et inoffensif, le shampooing P... s'impose dans toutes les familles pour la mère, le père et les enfants. »

(Publicité dans le journal *Le Rappel,* 24 juillet 1916.)

Et, en 1980, il y a encore des calvities ! Et Ionesco a pu oser écrire *la Cantatrice chauve !*

JEAN GUICHARD-MEILI.





HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM.

VIES

Monsieur et Madame les gendarmes

Premier couple de gendarmes après huit cents ans de gendarmerie, Christian Gaillot et Brigitte Bathellier tiennent toujours à quelques valeurs essentielles : service, service, service.

DANIEL SCHNEIDER

« *VOUS ne vous doutiez pas qu'un reportage sur les gendarmes vous conduirait dans une maternité !* » chuchote le sous-lieutenant Gaillot pour ne pas réveiller une petite Aurore de quarante-huit heures, aussi rebelle aux berceuses que le plus civil des bébés. Le sergent Gaillot, assise sur le lit, sourit du sourire las et incrédule de toutes les jeunes mères du monde. « *Ne croyez pas qu'on en fera aussi une gendarme. Elle choisira !* »

Gendarmes pourtant, les parents, jusqu'au bout des épaulettes. Le sergent Brigitte Bathellier et le sous-lieutenant Christian Gaillot, vingt-quatre ans et vingt-huit ans, se sont rencontrés... au P.C. de Rosny-sous-Bois, grand temple gendarmique des retours de week-ends. Ils se sont mariés l'année dernière, devant Dieu et devant l'arme, en grand uniforme, selon le vœu de leurs chefs, premier couple en huit cents ans de gendarmerie. Il y a en maintenant deux autres...

Fille d'officier, refusée par l'armée parce qu'elle était alors trop jeune, Brigitte est instructrice au Centre de formation de Fontainebleau, où quarante « engagés féminins du rang » — comme les appelle poétiquement la gendarmerie en attendant de leur trouver un nom — suivent un stage de quatre mois avant d'être affectées à des emplois administratifs (comptables, dactylos, informaticiennes, etc.).

Car la gendarmerie, vieille maison à la misogynie tenace, s'est depuis quelques années, entrebâillée aux femmes. Timidement. Et Brigitte de sortir le cahier de doléances : à Fontainebleau, le chignon est de rigueur, le vernis à ongles n'est toléré que transparent, le maquillage discret. Elles sont tout de même près de trois cents en tout, dont les plus gradées — sergents-chefs pour l'instant — ne peuvent prétendre, dans l'attente d'un hypothétique et toujours retardé statut de l'officier féminin de gendarmerie, qu'au grade de major (le plus élevé des grades de sous-officier).

Une conjointe gendarme, pour un gendarme, c'est l'affaire en or : connaissant la boutique de l'intérieur, la mieux placée pour accepter les départs nocturnes subits du mari, ses congés « pour mémoire », ce quotidien heurté des casernes donné au gendarme avec son paquetage. Et surtout, pour les femmes d'officiers, les mutations quasi assurées tous les quatre ans sans aucune garantie de retrouver un emploi.

Christian, fils de contremaître à l'E.D.F., n'avait ni la vocation ni l'hérédité, ces deux mamelles du recrutement de l'arme. Il a poussé la porte un peu par hasard, à la suite — comme tant d'autres — d'une rencontre avec des gendarmes. Six mois de service national à la brigade d'Antibes ont scellé sa décision définitive : « *Même si, en saison, on est sur la brèche vingt heures sur vingt-quatre, j'y ai rencontré une fierté d'appartenir à l'arme qui m'a convaincu d'y rester.* »

Faisant fi du mépris affiché par certains collègues envers la garde républicaine — qualifiée dans les casernes de « ramassis de pots de fleurs » en raison de ses nombreuses missions d'apparat, et jalousée pour ses horaires plus réguliers, — il décide d'entrer *dans les motards*. Fervent de la grosse cylindrée à titre personnel et depuis longtemps, passer de l'autre côté de l'uniforme ne le gêne pas : « *Gendarme ou civil, un motard, c'est un motard. Sur la route, la solidarité est la plus forte.* »

« *Ce qui m'attirait, c'est l'importance de la formation — un gendarme sur quatre est en formation — et les possibilités de promotion qu'elle offre.* » Sans être carriériste acharné, il souhaite exercer un métier intéressant : un certain grade est donc indispensable. Après trois ans d'escortes officielles et de police de la route, il a donc posé sa « bécane » pour deux ans à l'école des officiers de gendarmerie, à Melun.

Second attrait : les possibilités de contacts « *humains, pas physiques* », précise-t-il en souriant pour expliquer son peu d'attirance envers la gendarmerie mobile ou la police. Contact : voilà lâché le crédo gendarmique, qui fleure bon sa place de village et ses képis sous les tilleuls. Las, l'autoroute A 3 un 1er août, ce n'est pas Clochemerle, et il n'est pas facile de se débarrasser de cette seconde peau galonnée : « *Tenez, l'année dernière, j'ai accompagné des jeunes qui avaient gagné, à un concours, une tournée des plages en mobylette. Le premier jour, j'arrive en civil, on a fait un volley, très sympa, ils me prenaient pour un animateur. Le lendemain, ils me voient sur ma moto, ils n'en revenaient pas :* « Tu es flic, toi ? » *Mais on a quand même eu de bons rapports. La semaine suivante, nouvel arrivage de jeunes : cette fois, ils m'ont vu en uniforme le premier jour. Il nous a fallu quatre jours pour briser la glace !* »

Service d'abord

Pas d'équivoque cependant. Sa raison d'être, il le sait et l'accepte, est de se sacrifier à sa fonction : ainsi il est resté en relations avec des copains de lycée, « antimilitaristes ». Mais si, gendarme mobile, il se trouvait face à eux dans une manif, celà n'empêcherait pas ses grenades de partir, il en est sûr.

Quant à la famille, sa femme et lui, en chœur, la font passer après le service. « *Servir* » : le verbe sonne à chaque détour de leur conversation. Servir, même si lui ne gagne que 5 500 F après huit ans, même si après trois ans elle ne touche que 3 000 F, même si tous deux jugent que c'est maigre et le disent. Pas par hasard que l'on dit « entrer en gendarmerie », comme « entrer en religion »

Bon. Repos. Et si nous parlions de leur vie hors uniforme, une fois posé, le soir, leur képi sur la table du petit F2 que loue pour eux la gendarmerie dans une cité de Melun ? On s'y attendait : sous l'uniforme, les soldats restent des militaires. Que lisent-ils ? *La Troisième Guerre mondiale*, et aussi *Les paras sautent sur Kolwezi*. Le dernier film qu'ils ont vu ? *Nimitz*, une histoire de porte-avions.

Ils se sentent concernés par la politique, surtout — quelle surprise — la politique de défense. Lui s'affirme « *presque autant Européen que Français* » et votera aux prochaines présidentielles, même s'il refuse poliment de dire pour qui. Il regrette discrètement le temps d'avant 1945, quand les gendarmes comme tous les militaires étaient privés du droit de vote. Il lui semble paradoxal que la gendarmerie, protectrice des institutions, et donc du gouvernement, participe également au choix de ce gouvernement.

Bourguignonne et lyonnais, un couple de déracinés presque comme les autres. Elle souhaite travailler « *aussi longtemps qu'elle le pourra* ». Ils partagent les tâches ménagères, « *c'est normal, quand la femme travaille* », rêvent d'une maison de campagne en Touraine, veulent trois enfants, et entretiennent de bons rapports d'ascenseur avec la « population saine » de leur cage d'escalier.

Ces sergents d'armes de 1980 n'ont pas d'état d'âme, eux (coup d'œil perfide aux cousins militaires), ou alors les cachent bien. Pas peur des lendemains qui chôment non plus, réchauffés qu'ils sont par un grand corps sain qui leur a donné du monde une image simple, leur a assigné ici-bas une mission utile à leur prochain, et leur a, tranquillement, désappris à douter. ■

JEUNES

Vivre à plusieurs

Beaucoup de jeunes se groupent pour se loger. Economie, goût de la vie en commun, reconstitution de la famille à peine quittée ? L'idéologie est généralement absente. Mais le voisinage est souvent soupçonneux.

MARIE-CLAUDE BETBEDER

AUSSI étonnant que cela puisse paraître, aucune étude d'ensemble ne permet de dire combien de jeunes vivent entre eux, par petits groupes, et qui ils sont. Les rares chiffres disponibles établissent pourtant qu'il s'agit d'une réalité quantitativement importante, qu'il ne faut d'ailleurs pas confondre avec le cas des communautés issues de 1968. Une enquête SOFRES/S.E.J.S. de 1974 donnait 18 % de jeunes de seize à vingt-quatre ans souhaitant partager un logement avec des amis; c'est la seule donnée, semble-t-il, qui *couvre toutes* les catégories de jeunes. En ce qui concerne les *étudiants*, une *enquête UNEF* de 1976 indiquait que 17 % partageaient un appartement. Le même pourcentage apparaît en 1979 dans une enquête des *Dossiers de l'étudiant* (1) ; il atteint même 20 % si l'on ne tient pas compte de la période d'adaptation que représente la première année.

Cette dernière enquête apporte par ailleurs un certain nombre de précisions intéressantes. Les étudiants qui vivent « à plusieurs » se recrutent dans les diverses couches de la population à peu près dans les mêmes proportions que l'ensemble des étudiants (2), ce qui signifie que moins d'un sur trois est d'origine populaire. D'autre part, il apparaît que, malgré l'extrême diversité des motifs qui les amènent à vivre ensemble, ils représentent une catégorie assez bien typée : plus nombreux que la *moyenne* à *refuser* le *mariage*, à ne vouloir aucun enfant, à *accepter la drogue*, à *vouloir* changer la société ou à la refuser globalement, ils manifestent d'une manière générale des attitudes sensiblement plus actives, plus inventives et plus contestataires que la masse des étudiants.

Rejets

Même *si elle* échappe largement à l'investigation sociale, cette vie à plusieurs est une réalité très « contrôlée », en ce sens qu'elle fait l'objet, de la part de la plus grande partie de la population, d'attitudes de rejet très fortes. Les voisins craignent le bruit, les propriétaires redoutent dégâts et loyers impayés ; mais le refus a aussi des sources plus troubles. Mixte, le groupe de jeunes suggère la *licence*, *voire la débauche* sexuelle. Non mixte, il n'est pas mieux vu : *deux ou trois filles* qui habitent ensemble suggèrent la prostitution, deux *ou* trois garçons, l'homosexualité. Seul le couple non marié est désormais largement accepté. Les réactions enregistrées manifestent un soupçon presque systématique, une agressivité latente à l'égard de la sexualité des jeunes, ressentie comme une menace d'explosion anarchique. Tel groupe du Beaujolais a dû retarder sa cohabitation parce que le milieu ambiant était en réaction *contre sa mixité, alors pourtant* qu'il s'agissait d'une communauté *à fort contenu religieux*, peu suspecte d'abuser de cette *mixité*. Trois *filles* n'ont réussi à obtenir un appartement, après des recherches interminables, que lorsque la mère de l'une d'elles en eût effectué la visite...

D'une manière générale, le problème de l'habitation est un des obstacles majeurs rencontrés par les jeunes qui veulent vivre ensemble. Rare, du *fait* des restrictions apportées ces dernières années à la construction sociale, et de plus en plus cher, le logement fait aujourd'hui avorter un nombre croissant de projets, et amène ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent *pas y* renoncer à vivre davantage les *uns* avec *les autres. Bien* des petits groupes connaissent de ce fait un échec rapide et se dispersent dans un climat d'agressivité et d'amertume.

Quant à ceux qui n'ont *pas* trop de soucis d'argent et qui réussissent à trouver le grand appartement, ou même la maison dans laquelle grenier, cave, jardin, débarras et recoins multiplieront les possibilités et de s'isoler, et de se regrouper, ils ont à vaincre la méfiance du propriétaire, notamment au niveau financier. Très souvent, le groupe est amené à fournir la garantie des parents de l'un de ses membres : dans d'autres cas, le local est supposé loué par un couple, formé de celui et celle dont les ressources cumulées forment le total le plus élevé. Mady, Pascale et Janick, dans les Yvelines, ont même dû inventer de toutes pièces un... concubin *à l'une d'entre elles, pour obtenir* la location espérée.

Ceux qui résistent à tant d'obstacles sont évidemment d'abord ceux qui... ne peuvent pas faire autrement : ceux qui poursuivent des études loin du domicile familial, mais aussi tous ceux que déplace la recherche d'un travail, tels ces jeunes postiers que l'administration des P.T.T. héberge par petits groupes dans des appartements baptisés *« mini - foyers »*, ou ces provinciaux que voit arriver le « Relais-Accueil » *de la rue des Malmaisons*, à Paris. Telles aussi, par exemple, Pierrette et Anne qui partagent un trois pièces fourni par leurs « patrons », quatre médecins réunis dans un cabinet de groupe pour lequel elles assurent divers travaux d'accueil et d'entretien. Le résultat de ces regroupements dus au hasard des circonstances ou à la nécessité de faire des économies est évidemment très variable. S'il est souvent subi comme une contrainte dont on a hâte de se libérer, il est parfois vécu avec un certain bonheur. *« On a essayé de s'en sortir*, raconte Pierrette. *De nature, je suis ronchon, pour Anne je fais un effort ! »*

La recherche ou le plaisir d'une certaine émancipation par rapport aux parents sont rarement absents de la plupart de ces cas. Il est des jeunes pour qui ils représentent la motivation essentielle. Ainsi, Catherine est-elle partie vivre avec trois groupes successifs, y cherchant surtout un *milieu de vie chaleureux* capable de former une famille autre que *celle* avec *laquelle elle* avait voulu prendre ses distances. *« Je ne me vois pas vivre seule, parce que j'ai trop peur de la solitude, et je ne me vois pas vivre en couple. Les amis avec qui j'habite, ce sont des confidents, un peu comme pourraient l'être des parents. »* De fait, le groupe apparaît assez souvent comme un lieu où s'investit beaucoup d'affectivité ; « famille » non hiérarchisée, compréhensive, ouverte, il tend spontanément à prendre en charge des besoins aujourd'hui croissant de tendresse, d'amitié, de *confiance*.

Lieu d'accueil

A ce niveau, il est en forte concurrence avec le couple qui permet de satisfaire ces besoins d'une manière plus directe, plus *évidente*, et à *moindre coût* — généralement du moins — en ce qui *concerne l'effort d'adaptation* des caractères. Mais si la « cohabitation *juvénile* » *(3)* a davantage le vent en poupe à l'heure actuelle que le petit groupe, peut-être n'y a-t-il pas intérêt à séparer trop nettement deux réalités qui répondent à des aspirations plus proches qu'il n'y paraît.

L'émancipation par rapport à la famille, a perdu, dans de nombreux cas, l'aspect conflictuel qu'elle revêtait voici encore quelques années. L'enquête des *Dossiers de l'étudiant* indique que plus *de 80* % de ceux qui vivent à plusieurs disent avoir des relations excellentes ou plutôt bonnes avec leurs parents.

Si, malgré cela, et malgré le frein du chômage, vivre comme on l'entend, à son rythme, entre jeunes, reste une motivation puissante, c'est souvent sans projet *bien précis*. Pascal, *dessinateur* dans un bureau d'études, et son coéquipier Rémi, chômeur, le disent tout à fait clairement : *« On n'a pas dans l'idée de faire une communauté ; on vit ensemble, c'est tout. »*

Mais assumer à plusieurs le travail ménager (en particulier le répartir entre les deux sexes), se *partager les dépenses*, et *régler* les problèmes relationnels, construit — au fil des jours — une réalité neuve dont le contenu n'est jamais insignifiant. Rares, d'ailleurs, semblent être les groupes qui n'aient réellement aucun souci de vivre un tant soit peu « autrement ». Mathé, Isabelle, Mariline et Christine, de Tours, ont eu l'idée de vivre ensemble parce qu'elles connaissaient de jeunes adultes qui le faisaient depuis quelques années. A travers ces aînés, elles se rattachent aux courants nés de 1968. Mais leur façon de vivre et leurs objectifs sont différents. *« On ne s'organise pas tellement, personne n'en a vraiment envie. Chacune fait ce qu'elle préfère ou ce qui l'ennuie le moins. Quand ça ne va pas, on discute. »* Un souci idéologique apparaît pourtant : leur « maison » se veut un lieu d'accueil des jeunes ; et chacune fournit pour le loyer et la nourriture une quote-part non pas égale mais proportionnelle à ses ressources. Mathé, par exemple, n'a rien donné aussi longtemps qu'elle a été au chômage, et Christine, qui est étudiante, verse une somme tout juste symbolique.

D'autres groupes veulent plus explicitement changer la façon de vivre. Au Pecq, dans les Yvelines, Mady, Pascale et Guy — *une étudiante en médecine*, une institutrice, et un chômeur, âge moyen : vingt et un ans — parlent de communauté, mais ont du mal à définir clairement leur projet. Au début, elles étaient trois filles qui voulaient « vivre entre femmes », « aller très loin » dans l'expérience féministe... Déjà, *pourtant*, Pascale mettait au premier plan la préoccupation d'un projet à réaliser en commun, écrire une pièce de théâtre peut-être, tandis que Mady s'intéressait surtout à « vivre ensemble des relations affectives très fortes ». Aujourd'hui, le groupe envisage de s'élargir, mais non sans hésitations.

Rigolards

Pascale avoue : *« Ça me manque de ne pas pouvoir me retrouver seule. »* Laurent, l'ami de Mady, fait rebondir la discussion. Il a vécu « à trois » à Lyon, l'an dernier, avec des gens qu'il aimait beaucoup. *« C'était très passionné, très tendu. »* Ce qui l'intéresserait, désormais, ce serait de vivre dans un groupe de huit ou dix.

Mady : *« Je ne crois pas qu'à dix, ça puisse tenir très longtemps. »*

Laurent : *« Moi, je crois que ce sont les groupes où se vivent des relations intenses qui ne peuvent pas durer longtemps. »*

Mady : *« Tu crois qu'à dix, tu peux vraiment arriver à t'investir en profondeur ? Il y en a toujours un que tu ne peux pas supporter ! »*

Laurent : *« Ça peut se changer en en parlant. Et puis, en vivant avec des gens, tu découvres en eux le pourquoi de ce qui t'énerve, et tu ne les vois plus de la même manière... »* Quelle décision prendront-ils en fin de compte ? L'important est peut-être moins cette décision que le groupe lui-même, comme lieu fertile, cette recherche en paroles et en actes d'un mode de vie adapté aux besoins du temps, leurs hésitations et leurs débats, la possibilité que ce mode de vie leur *donne de tâtonner*, *de se* tromper, de recommencer...

Au Perreux, dans le Val-de-Marne, ils sont sept depuis deux ans, dans une grande maison : un photographe, un ingénieur, deux assistantes sociales et trois étudiants. Une vraie communauté. Rigolards, maniant l'humour, ils sont aussi fort sérieux. Ils versent 62 % de leurs ressources à la caisse collective, et financent avec cet argent non seulement le loyer et la nourriture, mais l'aménagement, l'équipement des pièces communes et trois autos mises à la disposition de tous. Ils ont des activités militantes importantes, même s'ils avouent un fléchissement lié à la situation politique actuelle.

Des groupes fortement motivés comme le leur sont rares à l'heure actuelle en milieu urbain. Ils semblent par contre se *développer* avec une certaine vigueur en campagne, dans les milieux *touchés* par le *M.R.J.C.* (4) ; le mouvement est net dans la Loire, *les* monts du Lyonnais, et les régions avoisinantes. *« Depuis deux ans surtout*, dit Marie-Thérèse, monitrice de maison familiale, *l'idée de communauté traîne dans beaucoup de têtes. »*

Nounou

Martine, Marie-Thérèse et... Marie-Thérèse, qui vivent ensemble depuis trois ans à côté de *Boën-sur-Lignon*, entre Montbrison et Roanne, François, qui les a *rejointes récemment*, n'en finissent pas d'énumérer tous *les groupes qu'ils connaissent* en activité ou en *projet* ; ils peuvent même *en citer* à Villefranche, à Lyon, formés de jeunes ruraux obligés de venir travailler en ville. Leur groupe à eux s'est formé quand Martine, pressentie pour devenir permanente du M.R.J.C. pendant trois ans, a mis comme condition à son acceptation la vie en communauté avec d'autres jeunes. Très pris par leurs activités au sein du mouvement, ils tiennent néanmoins beaucoup à la vie commune : partager ne signifie pas seulement pour eux se répartir les frais du loyer et des repas, mais mettre en commun *leur vie*, avec projets, *soucis*, réussites.

La vie « à plusieurs » en 1980 est, on le voit, un véritable kaléidoscope. A vrai dire, chaque groupe donne l'impression d'être unique. Sans doute ces petites cellules sont-elles trop disséminées dans le tissu social pour pouvoir *s'imiter*. On peut littéralement tout voir : ici, un groupe bon enfant, mais vivant dans un désordre et dans une saleté à *peine croyables* ; là, trois jeunes qui cohabitent sans jamais se dire un mot ; ailleurs, quatre garçons qui ne réussissent à rester ensemble que parce que l'un d'eux s'est résigné à servir de « nounou » aux autres... A l'autre extrême, des réussites quasi miraculeuses malgré les ombres inévitables ; comme celle d'un groupe rencontré à Tassin, près de Lyon, qui a appris à faire cohabiter dans un climat d'étonnante *gentillesse* cinq jeunes, dont quatre ont entre dix-*neuf et* vingt *ans*, *plus deux* visiteurs quasi permanents, dans trois pièces *tout juste* moyennes : un couple argentin venu en France pour des études, soucieux de se garder des temps d'intimité, mais faisant le maximum pour que la vie commune soit vivable ; François, étudiant en arts déco, bouddhiste, à qui a été laissé l'usage solitaire d'une pièce, pour y mener la vie austère qu'il désire et y psalmodier ses prières *(à haute voix...)* ; et, dans la troisième pièce, Agnès et Jonathan, elle étudiante en psychologie, lui, un jeune Noir de nationalité anglaise, employé dans un restaurant d'entreprise ; elle qui n'aime que la musique classique, lui qui ne manque pas un hit-parade à la radio, vivant côte à côte, non pas en couple, mais en amis ; et puis, dans la même chambre, Helyett, la Hollandaise, presque toujours là, dans l'attente du *jour où son ami, emprisonné* pour une affaire de drogue — injustement, disent-ils tous, — sera libéré. Sans oublier Julio, le Chilien, qui ne supporte plus sa minuscule chambre de bonne. Ils ont parfois frôlé le désastre, en particulier quand un jeune qu'ils avaient dépanné s'est incrusté dans les lieux, se nourrissant pendant des mois à leurs frais, et laissant 2 000 F de *note* de téléphone. *« C'est étonnant que ça ait tenu »*, *commente* François, qui en a parfois « par-dessus la tête ». A vingt ans, ils ont acquis une expérience humaine que d'autres n'atteindront jamais.

Le ménage

Au-delà de toutes ces différences, une parenté indéniable apparaît. Pour tous, la vie à plusieurs signifie la découverte du poids du travail ménager, une plongée souvent suffocante dans le monde des nécessités triviales. Les garçons sont évidemment les



JEAN CAILLON

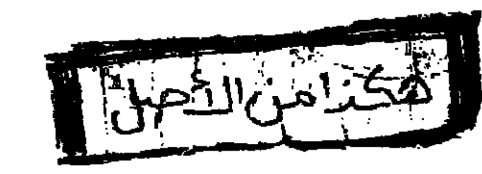
(1) 11, rue de la Ville-Neuve, 75002 Paris. Guide pratique 1979-1980, p. 504.

(2) 63,6 % des étudiants sont de milieu aisé (fils et filles de patrons de l'industrie et du commerce, de membres des professions libérales, de cadres moyens et supérieurs) et... 63,6 %, très exactement, des étudiants qui vivent à plusieurs appartiennent à ces milieux.

(3) Voir *le Monde Dimanche*, 20 janvier 1980.

(4) M.R.J.C. : Mouvement rural de la jeunesse chrétienne.





plus mal préparés à ce type d'aventure, et beaucoup de groupes masculins n'en réchappent pas ; mais force est de constater que, dans la presque totalité des groupes rencontrés, le travail domestique est à peu près équitablement *partagé* entre les deux sexes. Autre constante dans ce domaine : le refus de toute organisation. A peu près partout, on compte sur la bonne volonté de chacun, *et si celle-ci se révèle* insuffisante, le groupe se disperse plutôt que de s'imposer des règles précises. D'une manière générale, ceux qui ont un minimum de projet commun surmontent beaucoup mieux que les autres ce type de difficultés. Ainsi ces quatre garçons de la région parisienne que l'antimilitarisme a rassemblés ont-ils réussi à bien s'entendre très vite, parce que seul compte vraiment pour eux leur projet d'insoumission.

Même si c'est le hasard qui les a réunis sous un même toit, il semble bien que ces jeunes aspirent presque toujours à une vraie vie commune et considèrent comme un échec grave le fait de ne pas pouvoir la réaliser. Beaucoup de groupes connaissent une première période débordante d'animation ; drainant la jeunesse alentour, il leur arrive même parfois de mourir de leur succès. En réchappent ceux qui réussissent à s'imposer et à imposer à leurs visiteurs des moments où ceux-ci ne sont pas admis. Vient alors une période *plus calme : « On a demandé aux copains de téléphoner avant de venir.* » Plus tourné vers lui-même, le groupe n'en manifeste pourtant, en général, que peu *d'intérêt pour les activités d'in*térieur classiques : la télévision est rarement regardée, et les travaux d'aménagement sont le plus souvent réduits au minimum. C'est que l'intérêt de la vie à plusieurs est ailleurs, et d'abord dans la parole, l'échange. Les interminables soirées passées à discuter en sont des moments-clés. Quels que soient le niveau culturel et les perspectives idéologiques, il est rare, la fréquence aidant, qu'on ne finisse pas par parler un jour ou l'autre de la vie et de la mort, de Marx et de Dieu. Par contre, parler de ce qui ne va pas dans le groupe, exprimer franchement ses critiques et entendre sans trop de peine celles des autres est visiblement pour beaucoup extrêmement difficile. L'incapacité à ouvrir un débat avant qu'un problème ne soit devenu explosif mine ou détruit beaucoup de groupes, alimentant même, en particulier chez les jeunes que leur milieu social n'a pas habitués à manier les mots et les arguments, un assez profond *sentiment* d'impuissance : *« C'est trop compliqué de bien s'entendre ! »*

Priorité au couple

Rarement mixtes au départ, les groupes le deviennent presque toujours. La liberté sexuelle est, la plupart du temps, un fait acquis ; même ceux qui ne la pratiquent pas l'admettent comme un droit parfaitement naturel à choisir sa façon de vivre. Le résultat, pourtant, ressemble peu à ce qu'imaginaient et essayaient de vivre les communautés libertaires nées de 1968. Les jeunes rencontrés à *l'occasion de cette enquête paraissent* chercher davantage le ou la partenaire avec qui soient possibles des relations d'une certaine qualité et d'une certaine durée qu'une multiplicité d'expériences. Nulle part, semble-t-il, n'est recherchée la mise en commun sexuelle totale ; même si des relations sexuelles y existent, le groupe apparaît plutôt, dans la majorité des cas, comme un lieu fraternel et amical où le partenaire sexuel venu de l'extérieur est toujours bien accueilli. Le couple reste la réalité *prioritaire*, et *l'aspiration* à plus d'intimité constitue une force centrifuge qui disperse bien des groupes.

Ce n'est qu'une des causes de *leur caractère éphémère. Fin des* études, changement de travail, éviction du logement... la vie des jeunes est marquée par une grande mobilité. De toutes manières, *même* si 62,3 % de ceux qui vivent à plusieurs, parmi les étudiants, disent être plus ou moins attirés par la vie en communauté (moyenne générale : 42,9 %), même si près de 18 % (moyenne générale : 8,3 %) disent être décidés à rechercher ce type de vie (5), le groupe de jeunes habitant ensemble apparaît aujourd'hui, pour l'essentiel, comme la réponse *temporaire* à des besoins temporaires. Souple, multiforme, lieu de recherche et de maturation, il aide les jeunes dans leur quête d'identité et leur *insertion sociale*. ■

(5) Enquête 1979 des *Dossiers de l'étudiant*.

ARCHÉOLOGIE

Le navire de la Grande Catherine

Le « Slava-Rossii », navire de guerre envoyé en France par Catherine de Russie pour manifester « la liberté des mers », repose depuis 1780 près de l'île du Levant. Précieux butin pour les archéologues des profondeurs marines.

JEAN RAMBAUD

QU'ALLAIT-IL faire devant l'île du Levant — où la tempête du 3 novembre 1780 le dressa contre la falaise — ce navire de la Grande Catherine de Russie, fort de soixante-quatre — ou soixante-quatorze ? — canons et d'un équipage de quatre cent quarante-six officiers et marins commandés par le capitaine Baskakov ?

Problèmes, déjà, de la présence russe en Méditerranée, qui voit, alors, comme aujourd'hui, grenouiller les flottes de toutes les puissances maritimes dans ses eaux dites *fermées* ? Les Etats-Unis eux-mêmes, pas encore nés, y sont déjà présents en filigrane, puisque tout ce remue-ménage a pour toile de fond la guerre d'Indépendance américaine. Au nom de la liberté des mers proclamée conjointement — contre l'Anglais, — Louis XVI prodigue à Catherine toutes sortes de gracieusetés nouvelles. De savoureuses lettres de M. de Saint-Aignan, lieutenant général des armées, invitent les officiers de la Royale à se montrer « très aimables » avec leurs collègues russes, en dépit de la fâcheuse tendance de ces derniers à trop se souvenir de leur fraîche alliance avec les Britanniques. La raison d'Etat est là : *« Vous savez, monsieur,* dit une lettre aux officiers français, *que la guerre dans laquelle le roi se trouve engagé n'a d'autre objet que l'attachement de Sa Majesté au principe de la liberté des mers.* » Et la bergère Catherine répond au berger Louis par cette proclamation : *« En plein accord avec Louis XVI, nous affirmons la liberté des mers. »*

Voilà de quoi « on cause » à bord du thonier *Meinga* amarré durant tout le mois d'août au-dessus de l'épave du *Slava-Rossii*, malmenée par deux siècles — exactement — d'immersion. D'ici, pour cet anniversaire, on plonge allègrement dans la mer et dans l'histoire, laquelle perd toutes ses poussières d'archives et devient terriblement présente quand l'un des plongeurs brandit soudain une icône à l'instant restituée par la mer. Un cercle spontané se forme autour de ce message de la Sainte Russie engloutie : dans le bronze, une image de la Vierge auréolée, intacte.

L'image comporte un anneau qui *permettait de la porter en* scapulaire. *« Sans doute le don d'une mère ou d'une épouse à un marin embarqué. »* Le *Slava-Rossii*, construit — sur des plans néerlandais — *et lancé* à Archangelsk le 13 mai 1774, avait appareillé le 22 juin 1774 de Cronstadt avec une escadre commandée par l'amiral Borisov. Sous couleur d'expédition plus ou moins commerciale. Cette force devait appuyer la flotte russe de la mer Noire, à la barbe des Turcs, en faisant le grand tour par la Baltique, la mer du Nord, l'Atlantique et la Méditerranée, où la Grande Catherine disposait d'une base en Italie, à Livourne. Le 21 octobre, le *Slava-Rossii* franchissait Gibraltar, et treize jours *plus tard* s'écrasait sur la côte sud du Levant, au lieu désormais dit *« la Pointe du Russe »*.

Cinquante épaves

Sur cette île, bien d'autres « pointes » — du Turc, de la Galère, etc. — racontent les naufrages sur ses côtes qui, depuis les Grecs, ont connu un flot incessant de navigation. *« Une cinquantaine d'épaves de tous les âges, devant les îles d'Hyères »*, note le commandant Taillez, qui, tout à l'heure, va plonger en scaphandre autonome par 37 mètres de fond, équipé de lourdes bouteilles, à l'âge de soixante-quinze ans...

Extraordinaire, ce pont du *Meinga*, lui-même dernier thonier à voile construit en 1932 et destiné à terminer sa carrière au Musée de la marine ! Les personnages, les aventures, les histoires et l'histoire s'y entrecroisent dans un désordre luxuriant entre deux plongées. Par-dessus le naufrage du *Slava-Rossii* il y a l'histoire de M. et Mme Clavel, ces Parisiens qui, un beau jour, lâchèrent tout pour la mer, achetèrent ce thonier-relique. Il y a l'histoire du commandant Taillez qui est aussi celle des trois mousquetaires de la plongée — avec Cousteau et Dumas — et celle de la moderne archéologie sous-marine. Il y a l'aven*ture du commandant Guérout*, ancien commandant du bateau d'exploration *Triton*, atteint lui aussi par le « virus sous-marin » et complice de son ami Taillez pour monter *cette* opération autour de l'épave « inventée » par le médecin raphaélois De Lonca, en 1957. Il a fallu patiemment réunir des concours, qui vont aujourd'hui des affaires culturelles à la marine nationale en passant par la ville de Toulon, un centre commercial varois et le parc national de Port-Cros, qui va recueillir en son musée les « trésors » récupérés. Chaque plongeur du *Meinga* a son histoire, anciens du sous-marin d'exploration *Griffon* ou de la campagne du bathyscaphe dans les Açores, tous nageurs de combat ou plongeurs-démineurs de la marine nationale, tous « piqués par la tarentule », plongeant ici « en permission » quand leur mission prend fin. Et Christian Petron, un ancien de *la marine qui filme* les opérations, est devenu un cinéaste professionnel, sous la mer.

« J'ai retrouvé à Hyères, dit le commandant Guérout, *le descendant de M. de Gardanne grâce à qui furent sauvés tous les marins russes, hormis les onze qui se trouvaient dans la cale. »*

Pour lancer des passerelles vers le passé il appelle et écrit vers tous les azimuts, y compris en direction des archivistes soviétiques, nérlandais, danois, américains, etc.

« Ma démarche, dit-il, *part de l'histoire alors que celle du commandant Taillez est partie de l'épave, d'où il releva dix canons dès 1957. »*

Ils se retrouvent « sur le terrain » fouillant ensemble l'une et l'autre. Pourquoi, finalement, cette lente quête acharnée ? Si l'on écarte toute la mythologie des chercheurs d'épaves — mais le peut-on ? — demeurent les objectifs de toute recherche archéologique. La remontée d'objets *précieux — à des titres divers —* importe certes, mais nous sommes aux antipodes des patrouillages des pilleurs de trésors. Comme pour une fouille terrestre des méthodes rigoureuses sont appliquées, enregistrant, datant, la découverte phase après phase, couche après couche. Un vaste cadre métallique va être immergé qui permettra de photographier selon le classique quadrillage l'état de la partie du pont — lequel ? — nettoyé par la « suceuse », cette sorte d'énorme aspirateur sous-marin... qui, à l'instant, vient de tomber en panne.

Un plongeur « coule » à la recherche des causes de l'incident. Dans la cale un écran de télévision suit ses évolutions quasi aériennes, filmées par une caméra installée au fond.

« Nous sommes certainement à l'arrière, dans la soute du maître canonnier, estime le commandant-directeur des fouilles. *En témoigne un petit canon-éprouvette qui servait à tester toutes les poudres. »*

Voilà le moment d'étaler les trésors recueillis. Voici le grand défilé hétéroclite des objets repris aux siècles et à la mer : une croix orthodoxe, une garde d'épée en forme de cœur, une plaque pectorale portant l'image de l'aigle bicéphale, des ciseaux à moucher les chandelles, une opaline montée sur argent, un verre à vodka, des étains, un dé à coudre, des dés à jouer, des boulets, des balles — rondes comme des billes — de mousquets et d'espingoles, un fourreau de cuir et un bas de soie d'officier merveilleusement réfractaire à l'action de l'eau de mer, une série de pièces de monnaie dont la plus récente est datée de l'année précédant le naufrage (1779), et la merveille d'une quarantaine d'icônes de bronze et de triptyques dont certains ont magnifiquement conservé leurs émaux de couleur.

« L'une des ambitions de tout archéologue sous-marin, enchaîne le commandant Guérout, *est de reconstituer l'histoire du naufrage. Il y en a bien d'autres, dont celle-ci, capitale : à partir d'un type de bateau que nous connaissons, vérifier pas à pas si les méthodes de recherche dans l'inconnu sont confirmées par le connu. Encore faut-il mesurer la marge entre le plan d'un navire et son exécution réelle soumise aux exigences du bois, ce qui fait de chaque unité de série un « être » à part.*

Les « minuties d'archéologue » vont ici de pair avec l'aventure sous la mer. Chaque geste se complique infiniment des refus d'un milieu où l'homme n'est pas chez lui. Un plongeur — de vingt-cinq ou de soixante-quinze ans, premier maître ou commandant ? — vient de redescendre au fond. Pour tout savoir du *Slava-Rossii*, combien faudra-t-il de campagnes semblables, au fil des ans ?

— *Dix, peut-être...* ■

VEILLÉE

En attendant la guerre des palombes

Le chasse à la palombe, c'est le plaisir de se retrouver chez soi, entre hommes, comme les anciens l'ont toujours fait. Va-t-on l'interdire ? Il y a risque de guerre.

CLAUDE COURCHAY

EN automne, les palombes se rassemblent et franchissent les Pyrénées, à la poursuite du soleil. Depuis la nuit des temps, l'homme les chasse au cours de ce passage. A Coarraze (Pyrénées-Atlantiques), entre Pau et Lourdes, chacun est chasseur. Sur deux mille ha*bitants, deux cents permis.* Léonce Soubervielle nous montre les bois qui longent la commune. Les palombes suivent la crête et filent vers l'Aubisque. La forêt est mise en adjudication, chaque année, par lots de 300 mètres. Dans chaque lot, une palombière.

Nous en visitons une avec le père Cazabon. Il connaît chaque arbre par son nom. Pensez, il a pris son premier merle en 1905... Ce hêtre, marqué par les eaux et forêts, que l'on va abattre, il l'a connu tout petit. Ce chêne s'appelle le Frisé. Cet autre, le Mulet, parce qu'il ne porte pas de glands.

La palombière est perchée au sommet d'un vénérable chêne, à 30 mètres du sol. C'est une petite cabane, parfaitement camouflée, qui peut contenir quatre chasseurs. Tout autour, les arbres, taillés depuis des générations, offrent une vue dégagée. D'ici, la forêt paraît comme un deuxième sol sur lequel on pourrait marcher. De la cabane partent des fils, servant à stimuler des palombes vivantes postées dans les arbres proches. Ces appeaux sont indispensables : on ne tire pas les palombes en l'air. Tout l'art consiste à faire se poser un vol. Ailleurs, dans les cols, on tâche de les amener à passer sous un filet.

Ainsi va la vie, à Coarraze. Il y a l'existence, bon an mal an. Et il y a les palombes, dans la splendeur de l'automne.

Pour le profit ? Vous plaisantez. C'est qu'il en faut, des heures et des heures de travail, pour aménager les palombières et la forêt. Tout ça pour une poignée de pigeons. Non. Il s'agit de se retrouver entre soi, chez soi, entre hommes. Comme les anciens l'ont toujours fait. Pour le plaisir de guetter dans les airs les premiers vols qui surgissent à l'aube, montant et descendant avec le vent comme une écharpe.

Ici, comme partout, beaucoup de choses ont changé. La télévision a tué les veillées. Le jeu de boules bat de l'aile. Mais la fièvre des palombes demeure, toujours vivace. Chacun ses affaires. Les *chasseurs chassaient. Ils ne se* mêlaient pas des loisirs des autres. Ils n'imaginaient pas que l'on puisse se mêler des leurs. Et pourtant...

Oiseaux en péril

Vous connaissez la C.E.E. ? Il s'agit de la Communauté économique européenne. Comme tout organisme en état de marche, elle pond des textes sur des sujets variés. Un d'eux est une directive concernant la conservation des oiseaux sauvages. Il est vrai qu'ils sont en péril. Entre le mazout sur les mers et les pesticides dans les champs, les pauvres bestioles ne sont pas à la noce. Mais il n'est pas question de sacrifier la voiture ou l'agriculture industrielle pour la survie des engoulevents. Reste un bouc émissaire idéal, le chasseur, ce tueur. Des textes prévoient donc l'interdiction de la chasse aux appeaux et aux filets. Ils doivent entrer en vigueur, comme on dit, en avril 1981. Les palombières vont-elles rejoindre les lampes à huile ?

Jean Saint-Josse n'est pas d'accord. Lui aussi est de Coarraze. Jeune, énergique, il préside l'U.N.D.C.T.F. *(Union nationale* de défense des chasses traditionnelles françaises). Que dit-il ? D'abord, que le chasseur des Pyrénées ne met pas la palombe en péril. Le prélèvement annuel est de l'ordre de un pour mille. D'autre part, les pays européens et autres s'en soucient comme d'une guigne, de la protection des espèces. L'Angleterre expédie, dans le sud-ouest de la France, des palombes congelées, tuées, paraît-il, par gazage.

En France ? C'est plus subtil. Pour le moment, on joue avec la loi. Le régime actuel est un régime de tolérance. Les textes existent, mais il y a des dérogations, pour les migrateurs comme pour le reste. *Chaque* année, des arrêtés suspendent la rigueur des codes. Ça dure. Ça ne durera peut-être pas éternellement, à cause d'un nouveau *venu*, le *mouvement écologiste*. Structuré, efficace, il fait pleurer dans les H.L.M. et a fini par drainer une masse de manœuvre électorale enviable. C'est à qui le caressera dans le sens du poil.

Les écolos n'aiment pas les chasseurs. Jusqu'ici, ceux-ci laissaient dire. Après tout, s'il ne s'agit que de la nature, ils en connaissent un rayon. Les espèces ? Ils sont les premiers à les protéger. Ainsi à Coarraze, si l'on trouve des chevreuils, c'est parce que les chasseurs les ont introduits. Le chasseur connaît mieux son affaire que le fonctionnaire. Par exemple, telle année, on a voulu fermer prématurément la chasse aux sangliers. Ensuite, il a fallu procéder à des battues administratives pour s'en défaire. Quant à l'écolo, c'est souvent un homme des villes, qui distinguerait mal le seigle de l'avoine. Longue vie aux hochequeues. *Mais pourquoi* les gens de Coarraze et d'ailleurs, qui n'ont jamais rencontré un écolo sur pied, n'auraient-ils pas, eux aussi, le droit de vivre comme ils l'entendent ? A Coarraze, nous avons affaire à des ruraux. En dehors du travail, qu'est-ce qui leur reste ? Aller prendre un verre à la Coupole, ou en suer une au Palace ?

D'abord, ils n'ont pas compris. Des régimes et des lois, depuis le temps, ils en ont vu passer. Presque autant que des palombes. A présent, ils savent. Jean Saint-Josse précise : dans chaque région, il se pratique une chasse spécifique. A Narbonne, c'est le canard. A Millau, la grive. Séparés, les chasseurs minoritaires seront grignotés par le pouvoir. Unis, ils peuvent le faire reculer.

Ici, les gens sont prêts à se battre. Pour une palombe ? Allons donc... Nous sommes en pleine tartarinade. Les chasseurs sont des individualistes, vous ne les ferez pas bouger. Voire.

Le 12 avril 1980, vingt-cinq mille chasseurs se sont réunis à Bordeaux. Ils représentaient trente départements. Et il y a près de deux millions de permis délivrés en France. Cela vaut la peine de discuter.

Que veulent donc les chasseurs ? D'abord, expliquer, plaider leur cause. Ensuite, demander aux palementaires européens de ne pas appliquer des textes restrictifs. Enfin, être reconnus, et non tolérés. Jean Saint-Josse pense qu'en 1981 ce sera le *statu quo*. C'est une année *électorale*.

Après ? Tout dépendra. Il y a eu des précédents. On trouve, en France, trois zones migratrices : la Bretagne, les Alpes-*Maritimes et les Pyrénées. En* 1975, un texte de loi prévoyait de limiter la chasse à trois jours par semaine dans ces zones. Dans les Pyrénées, les chasseurs sont parvenus à faire suspendre cette décision. Mais dans le Sud-Est et le Finistère-Nord, elle est appliquée.

Mise en carte

Les chasseurs ont appris à se méfier. M. d'Ornano, ministre, a *déjà commis des arrêtés* limitant le ramassage des escargots et des champignons. Demain, les chasseurs risquent d'être soumis au P.M.A. (prélèvement maximum autorisé), avec carnet à mettre à jour. Cette mise en carte, ils n'en veulent pas. Les promesses ? Ben oui... Quand M. d'Ornano, ministre, promet par lettre des dérogations, son bras droit, M. Servat, déclare : *« La France va être amenée à supprimer les arrêtés de tolérance. »* Qui joue à quoi ?

Pourtant ce que demandent les chasseurs ne coûterait pas un fifrelin à l'Etat. Ils ne se mêlent des affaires de personne. Ils n'empêchent personne de ne pas chasser. Et, pour en revenir aux palombes, une fois par an, ils ont l'occasion de se retrouver, de se parler, de partager les mêmes gestes, la même attente, en plein bois. Où est le crime ?

Si, pourtant, on touche à leur chasse ? Pour Jean Saint-Josse, aucun doute, ils se mobiliseront. Ils ont des armes. Alors ? *Tout peut se produire.* Tout dépendra de la façon dont se comportera le pouvoir. L'erreur capitale serait de croire que les chasseurs se laisseront faire, les bras croisés.

Une guerre pour la palombe ? Vraiment ? Vraiment. Attention aux symboles. Derrière la palombe, vous avez l'identité, le respect d'eux-mêmes, les traditions de beaucoup de braves gens qui veulent qu'au moins on leur foute la paix. ■

CROQUIS

Marchand de pantoufles

Hiver comme été, le vieil homme est dans son échoppe ; son étalage de pantoufles occupe 60 centimètres sur un mètre de la *terrasse* du Café de la Banque, rue du Faubourg-Saint-Martin. Il a généralement l'air austère, *peu engageant même*, un visage maigre avec une drôle de grimace, comme un sourire *désabusé posé là une fois pour* toutes. Sa boutique est grande comme une cabine de plage : il y possède un tabouret de bois et une tablette. C'est un très vieil homme ; il est toujours seul.

Mais, si vous faites mine de regarder son étalage, son sourire est tout à coup enfantin et désarmant ; il dit : « *Quelque chose pour vous, mademoiselle ?* », *vous regarde vibrant* de gentillesse et exhibe une paire de pantoufles qui a été conçue *pour vous. Objectez-vous que le* talon est trop plat ? Il vous dira d'un air peiné : « *Pensez donc qu'il y a des femmes qui se plaindraient qu'il est trop haut !* » ; et, si vous rechignez sur la couleur, il vous fera remarquer que c'est la plus belle de sa boutique et qu'elle vous va merveilleusement bien. Peut-être n'avez-vous nul besoin d'une paire de pantoufles, mais c'est pourtant une chose indispensable, il vous l'affirme, vous le croirez ; il a le regard vif et lucide, un sourire si jeune que vous aurez honte à la seule idée *de dire non*.

« *Nous sommes venus de l'Orient*, dit-il. *Trente ans que je suis là, trop vieux maintenant.* » Avec une trace d'accent. « *Nous sommes venus de Turquie, tous bruns, les cheveux noirs.* » « *Ma sœur aussi. Modiste* », poursuit-il *de manière laconique.* « *J'ai eu une vraie boutique ici ; je vendais des gaines, des corsets, des bas. Est-ce que les femmes portent des bas maintenant ? Est-ce qu'on sait ce que les femmes veulent ? Trop vieux, trop vieux... Je vendais aussi beaucoup de différentes sortes d'espadrilles ; aujourd'hui on ne vend plus que ces saloperies.* » Il brandit une paire d'espadrilles de modèle courant.

Le voici affable, gracieux, virevoltant dans son incroyable costume gris aux déchirures recousues *à gros points*, la *cravate* abruptement rentrée dans sa chemise, de gigantesques sabots de *cuir noir enfilés sur ses* chaussures de ville. Très vieux, adossé à la vitre du café où, entre les *lettres tracées au blanc d'Espagne* : « *Plat du jour : escalope à la crème, spaghetti* », il a suspendu des chaussons de feutre de pointure enfantine.

Il règne sur sa fabuleuse collection de pantoufles et de chaussons, feutre et tissu, camaïeux de marron, de turquoise et de jaune, avec ces réclames bizarres sur les boîtes jaunies : « *C'est une fantaisie !* » ou « *Le dernier cri de la mode italienne* ». Il mange toujours dans sa cabine, d'un plat chaud acheté chez le traiteur, avec cet air farouche qu'il a quand il est *seul. Va jusqu'au bar qui fait* l'angle pour acheter du tabac gris. Fume sa cigarette roulée, *hume la circulation, observe* les passants.

Il connaît chaque boutique, chaque immeuble, dans un rayon de 800 mètres. Mais nul, semble-t-il, n'a percé son mystère. Nul ne connaît les pensées solitaires du vieil homme venu de Turquie avec sa famille, morte aujourd'hui. Il y a trente ans, il s'est planté dans la rue du Faubourg-Saint-Martin, *peu s'en souviennent*, tous passent. Le café a changé trois fois de propriétaire : c'était un marchand de charbon, c'est un café à flippers : le vieil homme est là : il travaille, et rêve parfois.

BRIGITTE DYAN.



Montagne d'automne

L'automne est là. On peut le voir à la couleur jaune des feuilles de bouleau et de châtaignier qui commencent à *tomber de partout*. On peut le lire sur la couleur rouge sang des « cornouillers sanguins », *arbustes dont les rameaux servaient* autrefois à fabriquer des paniers et les baies une huile d'éclairage. *Les fleurs de tilleul* fanées — personne ne les ramasse jamais ici — laissent choir leurs graines. Chaque année, ainsi, de nouveaux petits tilleuls sortent de terre à l'orée du bois ; juste à côté, les écureuils grignotent des girolles, et *les gentianes pneumonanthes*, dernières fleurs avant l'hiver, bleuissent l'herbe jaunie par le *soleil*.

La fougeraie est toute rouillée ; *dans les ruisseaux asséchés*, quelques rares libellules volent au-dessus des flaques d'eau où finit *de fleurir « l'orpin », dit* « reprise » parce qu'il raccommodait les plaies !

L'autour, un rapace en voie de disparition, limite la population des geais, grands destructeurs des couvées de petits oiseaux. Perché sur un chêne, il semble attendre le passage des palombes : à la recherche de glands avant leur migration d'hiver. Le chant des criquets s'est mélangé à celui des grillons sans que l'on s'en aperçoive ; en quelques jours, des *Xanthocreus Hispidus*, champi*gnons poussant* sur les frênes, apparaissent, jaune-orange eux aussi, et deviennent gigantesques. *Les merles suivent l'heure* solaire et vont dormir dans les haies avec un gargouillis aquatique de mangeurs de limaces et de vers des marais. Pour tout dire, on casse des noisettes à chaque pas et le chardon carline s'ouvre comme une étoile dans toutes les prairies de la montagne.

Les mésanges à tête noire, revenues d'un endroit plus frais où elles passent *l'été*, les frênes ébranchés pour le fourrage du bétail et la musique des feuilles mortes que l'on foule forment un seul et même instant.

Par bonheur, l'automne est long entre les derniers foins et les premières neiges, les montagnards peuvent enfin rester assis en gardant leurs brebis dans les pentes au soleil ; mais on ne sait si les châtaignes, tardives cette année, mûriront avant la neige. Même les jeunes rouges-gorges, au poitrail jaune en naissant, prennent leur cou*leur orange* d'adulte, comme ces feuilles d'automne...

A cette époque de l'année, *l'émouvante intimité avec* le paysage rappelle que si, dans la nature, il y a lutte pour la vie elle mène *toujours à l'équilibre*. Chaque animal, loin de détruire l'espèce dont il est le prédateur, contribue, au contraire, à sa santé, tels les rapaces et la loutre par exemple. Ce n'est pas le cas des luttes humaines...

Le troglodyte, un des plus petits oiseaux, se contente parfois d'une tige de chardon pour *faire son nid*. Le blaireau ne pense qu'à regagner son terrier une fois son ventre plein *de baies sauvages, de champi*gnons et de petites bestioles, il n'ira s'attaquer à personne *pour avoir plus ; mais il y a* longtemps que nous ne savons pas trouver la paix.

MICHEL JOURDAIN.

CONTE FROID

Le progrès

Il avait inventé une petite antenne portable qui supprimait radicalement les pensées parasites du cerveau humain. Inutile de dire que personne ne voulut exploiter cette invention.

JACQUES STERNBERG.



NORBERT BOUSSOT.

CHINE

Quand la littérature devient réaliste

Jeunes filles violées par les puissants, privilèges exorbitants, c'est le tableau d'une société pourrie que donne une littérature chinoise un instant tolérée, avant d'être à nouveau interdite.

J.-P. BEJA, FANG JUNYI ET W. ZAFANOLLI

« Ceux qui construisent des temples sont des imbéciles, mais ceux qui les détruisent le sont encore plus. »

« La République populaire, dans laquelle il faut des tickets de rationnement même pour se procurer du papier hygiénique, vient d'entrer dans une phase de prospérité sans précédent dans l'histoire. »

C'EST de revues littéraires publiées officiellement en République populaire de Chine en *1979* que sont extraites ces citations. Mais il est extrêmement improbable que de telles « erreurs » se reproduisent à brève échéance. En effet, c'est à la faveur de la brèche ouverte par le mouvement démocratique qui a enflammé la Chine à l'automne 1978 et à l'hiver 1979 que des auteurs, jeunes inconnus pour la plupart, ont réussi à faire voler en éclats le langage de bois, en publiant des *nouvelles*, *des pièces et des* poèmes qui constituent un véritable défi au système bureaucratique. Cette *floraison* littéraire a été rendue possible par la conjonction de plusieurs facteurs.

Depuis que les baïonnettes de l'armée populaire ont anéanti les illusions des gardes rouges sur le système qu'ils avaient entrepris de purifier à l'appel du Grand Timonier, une littérature clandestine antitotalitaire mûrissait dans les campagnes reculées où ils avaient été exilés. Ainsi, Huang Xiang écrivait en 1969 :

Je vois des baïonnettes et des
[mouchards qui fouillent
[dans mes vers
Et qui perquisitionnent les
[consciences ;
Une force féodale, aveugle et
[stupide
Ecrase tout, domine tout. (1)

Recopiés à la lueur de la chandelle par des jeunes qui, se jouant des filets tendus par la Gong'anju (police politique), risquaient leur tête, ces poèmes circulaient sous le manteau, des tropiques aux confins de la Sibérie. Sans en avoir conscience très souvent, ces jeunes auteurs reprenaient *le flambeau de* Wang Shiwei assassiné en 1946 par les organes de la sécurité du parti pour avoir osé critiquer les privilèges des cadres en 1942. Quel dût être leur drame lorsqu'ils se rendirent compte que les hommes qu'ils avaient largement contribué à abattre, les droitiers de 1957, ne disaient rien d'autre que ce qu'ils venaient de découvrir ! Jusqu'en 1976, cette littérature s'enrichit des contributions des générations successives déferlant sur les campagnes. Elle sortit de l'ombre le temps d'une manifestation le 5 avril 1976, *s'étalant sur les couronnes* dédiées à Zhou Enlai, dont Mao voulait faire un proscrit à titre posthume.

Mais pendant les années qui suivirent, cette littérature dut reprendre le chemin de la clandestinité, et ce n'est que deux ans après la mort de Mao qu'elle put réapparaître. En novembre 1978, pour effrayer les « inconditionnels » du *président* défunt, Deng Xiaoping et ses partisans décidaient de soulever un peu le *couvercle de cette marmite bouillonnante* que représentait la société chinoise. Le mouvement démocratique entrait alors en scène. Pour la première fois depuis longtemps surgissait une société chinoise faite de la chair et du sang, du sang surtout, d'un milliard de personnes. Mais ce spectacle devait rapidement se révéler insupportable aux réformistes eux-mêmes, et Deng Xiaoping, aidé de ses anciens rivaux, refermait rapidement le couvercle en faisant *procéder* à des arrestations, dont les plus spectaculaires devaient être celles de Wei Jingsheng et de Ren Wanding. Malgré ce « vent froid », les tendances qui s'étaient manifestées au cours du bref « printemps de Pékin » se réfugiaient dans les *revues* littéraires dont la direction avait été imprudemment confiée à d'anciens « droitiers » réhabilités. Les écrits qui illustrent ces courants méritent que l'on s'y arrête, non seulement pour leur valeur littéraire propre, mais surtout pour ce qu'ils nous révèlent de cette société chinoise qu'en temps normal le discours du parti *occulte complètement*.

La plus représentative de ces œuvres est sans doute le scénario d'un film intitulé *Dans les archives de la société* (2). Li Lifang, une fille d'ouvrier, est affectée en 1968 à la troupe de ballets de l'armée populaire. Mais, à son grand étonnement, elle est mise au service personnel d'un général, comme infirmière. A ce poste, elle *découvre* le mode de vie de la classe dirigeante. Le luxe dans lequel vit la famille de son *patron* est *en contradiction* absolue avec la manière dont elle imaginait le style de vie de l'A.P.L. *Le* jeune Xiao Jing, l'un des fils de l'officier, mène une existence de « fils à papa », passant son temps sur la plage à faire la cour aux filles des voisins et à leurs servantes. Dans ce milieu pourri, la seule personne qui trouve grâce à ses yeux est le demi-frère de Xiao Jing, Wang Hainan, car il se refuse à profiter de la position de son père. L'on assiste à la naissance de leur idylle. Malgré le refus de son père, Hainan part *pour la frontière de l'Oussouri*, avec la promesse que Lifang fera tout pour le rejoindre. Mais, pendant son absence, Lifang est assommée puis violée par le général et son fils Xiao Jing. Elle quitte leur service, décide de rompre avec Hainan et rentre chez son père, qui se dépêche d'arranger son mariage avec le médecin de son usine.

Marginales forcées

Lors de la nuit de noces, ce dernier découvre qu'on lui a donné une « *chaussure trouée* » ; Lifang n'était pas vierge, et il la chasse. Lifang s'enfuit de chez elle et se joint à une bande de voyous. Un jour, elle rencontre Hainan et lui demande d'entrer dans la bande. Il refuse, et son ancienne fiancée charge ses copains de lui « donner une leçon ». Wang Hainan est grièvement blessé et meurt durant son séjour à l'hôpital. Le policier *qui* conduit l'enquête en vient à comprendre les motivations profon*des de la coupable et*, le jour de son procès, il dresse un violent réquisitoire contre tous ceux qui ont conduit Lifang sur le chemin du crime. Lorsqu'on lui demande que faire des minutes du procès, le policier répond, désillusionné : « *Détruisez-les. Le destin de ces notes ne peut être que la destruction. Mais tout crime reste inscrit dans les archives de la société, gravé dans le cœur des victimes, et cela est indestructible.* » A ce moment, un mandat d'arrêt est délivré contre le policier. La foule en colère tente de s'interposer, mais les soldats la repoussent.

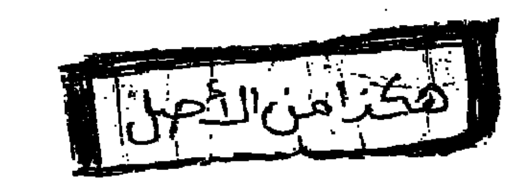
Pour les Occidentaux, qui se remettent à peine des contes de fées sur la vertu des Chinois dont on les a abreuvés depuis une bonne dizaine d'années, cette histoire semble peu crédible. Pourtant, la plupart des thèmes abordés dans ce scénario se retrouvent dans presque toutes les œuvres publiées au cours de cette période faste de la littérature chinoise en 1979, et sont corroborés par bon nombre de faits divers dévoilés par la presse.

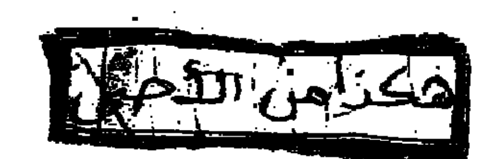
Le « droit de cuissage » semble être l'un des privilèges associés à la fonction de dirigeant communiste. Ainsi, dans *l'Apsara volante* (3), de Liu Ke, Feitian a trouvé refuge dans un temple désaffecté, où, recluse, elle mène *une existence* heureuse avec un vieux moine et un jeune artiste qu'elle aime. Mais, un jour, le *commissaire politique* de la région militaire, Xie, frappé par sa beauté, lui propose d'entrer dans l'armée, privilège très recherché au pays de la dictature du prolétariat. Comme Lifang, ce n'est pas le peuple qu'elle doit servir, mais un de ses « serviteurs », Xie. Un soir, ce dernier offre à la jeune fille un chocolat drogué et la viole. Pour le commissaire politique, il est clair que, dans l'ancienne société, une fille comme Feitian serait devenue *la concubine* d'un propriétaire foncier, ou une prostituée esclave d'un proxénète. Mais, aujourd'hui, dans la Chine nouvelle, « *que peut bien signifier le fait que le commissaire politique apprécie son charme et sa beauté ? Ce n'est qu'une faiblesse dans sa vie privée. Qui pourrait, en raison de cette péripétie, nier les exploits qu'il a accomplis au service du parti et du peuple ? Qui pourrait, à cause d'une jeune fille, lui retirer son poste de commissaire politique de la région militaire ?* »

Se sentant souillée à tout jamais, Feitian rompra avec son promis et deviendra folle. Le commissaire politique, se promenant dans sa voiture bleu ciel avec une autre jeune femme, la ramassera dans la rue et l'enverra à l'asile.

Si, après le viol, les jeunes filles ne deviennent pas folles, elles n'ont de choix qu'entre l'existence de « poule » entretenue, ou bien celle de prostituée et de délinquante. Le premier terme de l'alternative est également illustré par *l'Apsara volante*, où Feitian, après l'outrage accepte de passer plusieurs mois dans une maison de repos pour cadres supérieurs en compagnie de son puissant protecteur. *Quant* à la prostitution, elle est le thème de la nouvelle *la Raccommodeuse de bas de nylon* (4) : Fengjuan, la fille d'un écrivain mort à la suite de mauvais traitements, a été envoyée à la campagne avec sa mère, une ancienne actrice, qui, incapable de subvenir aux besoins de sa famille, se résout à épouser un chef de bureau de district. Un soir, celui-ci *profite d'un moment* où ils sont seuls pour faire absorber une drogue à Fengjuan *et la violer. Le narrateur* la retrouve en 1976 dans un groupe de jeunes marginales qui, pour cinq *fen* le trou, raccommodent les chaussettes des passants, mais proposent également des services plus intimes pour la modique somme de dix *yuan* (5).

Ce personnage de la jeune fille pure, tendre et naïve, née « sous les plis du drapeau rouge » et souillée par ceux-là mêmes en qui elle avait foi, représente de toute évidence les espoirs trahis du peuple chinois. Cette République populaire à laquelle tous les gens simples accordaient leur confiance en 1949, parce que ses dirigeants marchaient en san-





dales de paille, est aujourd'hui à l'image de ces cadres violeurs. C'est ce pourrissement que dénonce le poète Ye Wenfu. S'adressant à un général qui, à peine réhabilité, a fait détruire un jardin d'enfants pour se faire construire une somptueuse résidence, il s'écrie :

« *Demain appartient aux enfants, aux enfants ! Si tu n'en veux pas, qui ira porter tes cendres ? Peut-être diras-tu fièrement : « J'ai un fils... »*

« *C'est vrai, tu as un fils ; mais, ton fils, s'il est un révolutionnaire, c'est avec courroux qu'il quittera ton imposante demeure* » (6).

Privilèges

Outre le droit de cuissage, les cadres et fonctionnaires du parti jouissent de nombreux autres privilèges. C'est ce que dénonce, sur un mode humoristique, la pièce de théâtre *Si je l'étais pour de bon* (7), version moderne du *Revizor*, de Gogol. Li Xiaozhang, un jeune instruit, exaspéré de voir les enfants de cadres lui prendre son tour pour retourner en ville, décide de se faire passer pour le fils d'un dirigeant. Arrivé dans une grande ville, il est reçu comme un véritable chef d'Etat, transporté en voiture avec chauffeur, logé somptueusement, nourri gratuitement et courtisé par les cadres de tous les niveaux. Si incroyable qu'elle puisse paraître, cette histoire est inspirée d'une véritable imposture qui a récemment défrayé la chronique en Chine.

Les mécanismes de la corruption des cadres sont admirablement expliqués dans la nouvelle de Liu Binyan, *Entre homme et démon* (8), elle aussi basée sur un fait divers : le 28 février 1980, Wang Shouxin, la secrétaire du comité du parti d'une compagnie de combustibles d'un district de la province du Heilongjiang, était fusillée pour avoir détourné en l'espace de sept ans la somme de 500 000 yuans. Enquêtant sur cette affaire, Liu Binyan découvre que les cadres du district constituent une véritable caste, au pouvoir depuis 1945. Leurs enfants se mariant entre eux, ils sont tous solidaires, si bien qu'ils peuvent déjouer les efforts des commissions d'enquête successives envoyées dans le district. Dans le système instauré par Wang Shouxin, elle fournissait gratuitement du charbon aux cadres du district et même de la province, et recevait en échange de l'argent liquide et toutes sortes de denrées volées par les cadres à l'Etat. « *La supériorité de cette forme d'échange socialiste sur l'échange capitaliste est très nette. Il n'y a même pas besoin d'avoir de capital et on ne fait jamais faillite* », conclut Liu Binyan.

Dans son œuvre récente, *Un paquet de lettres* (9), Bai Hua nous livre une fine analyse des ressorts psychologiques des membres de la classe privilégiée. Dans un pays où le poids de la famille reste décisif, celle-ci constitue le véhicule naturel de la vénalité des détenteurs du pouvoir. De retour dans sa famille, A Nan se rend compte que sa mère se sert des pouvoirs attachés à la fonction de vice-commandant de la région militaire de son père pour obtenir des sinécures à ses frères. Elle fait des remontrances à sa mère qui lui répond : « *Une fois que l'on est au pouvoir, même si l'on en abuse, on reste un cadre modèle (...). Maintenant que ton père a un poste important, les autres le feront crouler sous les privilèges, qu'il le veuille ou non.* » La jeune fille ayant refusé d'épouser le fils d'une famille qui roule en Hongqi (la Rolls-Royce chinoise), indice de son rang dans la hiérarchie, sa mère la fait emprisonner.

La Mercedes noire

Chargée de défendre les intérêts de la famille, l'épouse du cadre supérieur utilise les prérogatives afférentes à la position de son mari pour assurer un « avenir radieux » à ses enfants et les couvrir quand ils commettent des actes criminels. C'est autour de ce thème qu'est bâti le scénario de film *le Tribunal et ses coulisses* (10) : Xia Huan, le fils du secrétaire du comité de parti de province, ayant vu ses avances repoussées par Qi Yangan, décide de la violer. Mais sa tentative échoue et, de dépit, il la tue en l'écrasant avec la Mercedes noire de son père. Le film nous montre comment la mère de Xia Huan, après avoir maquillé le meurtre en accident, essaie d'en faire endosser la responsabilité au chauffeur de son mari, puis à un compagnon de « bringue » de son fils. Bien que l'action soit située après l'instauration du nouveau code pénal en 1979, c'est seulement en rêve que la présidente du tribunal voit le procès du meurtrier aboutir à sa condamnation...

Entre homme et démon nous montre également un blouson doré en la personne du fils de Wang Shouxin, violeur émérite de jeunes filles instruites, qui, bien que condamné, a droit en prison à un traitement de faveur. La réalité dépasse parfois la fiction : ainsi, en novembre 1979, les frères Xiong, fils d'un dirigeant de la ville de Hangzhou, ont été finalement condamnés à mort après avoir, durant plusieurs années, violé en toute impunité une centaine de jeunes filles.

Mais la « dictature du prolétariat » produit également ses blousons noirs, à tel point que les autorités s'en sont récemment inquiétées. C'est ce problème qu'aborde courageusement le scénario du film *la Voleuse* (11). Une bande de jeunes voyous est aux prises avec un inspecteur de police qui cherche à les remettre dans le droit chemin, car, victimes d'une société qui les a contraints à la délinquance, ils ne sont pas des criminels endurcis. C'est ce qu'illustre le personnage de la Blonde qui, enfant, a dû assister aux séances de torture de sa mère pendant la révolution culturelle et qui, rendue orpheline, ne put assurer sa survie que grâce à son couteau.

Pourtant, la Blonde n'a pas oublié les leçons de marxisme qui ont bercé son enfance : elle voue une haine inextinguible aux « riches », les cadres du parti, et repousse les avances du fils d'un juge qui l'aime. Ce n'est qu'à la fin du film qu'elle laissera finalement parler son cœur. Dans *la Croisée des chemins* (12), en revanche, la démarcation de classe se révèle un obstacle plus fort que l'amour : Chen Pingping, la fille d'un officier supérieur, se promène dans les rues de Pékin, quand elle se fait accoster par des « loulous », parmi lesquels elle reconnaît Lu Sheng, un camarade de lycée qu'elle avait aimé autrefois. Les deux jeunes gens sont un moment tentés de renouer la liaison interrompue, mais Lu Sheng se rend compte de l'impossibilité de l' « amour au-dessus des classes » et s'éloigne.

Les cinq catégories

La grande majorité des œuvres de cette nouvelle littérature insiste sur l'arbitraire auquel les citoyens chinois peuvent être exposés. Une fois classé dans une des « cinq catégories noires », il n'y a pas de limites aux persécutions et aux tortures dont on peut être victime. Ainsi, dans la nouvelle *Que dois-je faire ?* (13), le mari de Xue Zijun, au début de la révolution culturelle, est atrocement torturé : il est écrasé à l'aide de barres de fer, fouetté avec des chaînes de vélo, plongé dans de l'eau glacée, marqué au fer rouge sur le visage et sur le corps... Elle-même, devenue « parente de contre-révolutionnaire », est chassée de son emploi et acculée au suicide. Elle est sauvée et recueillie par un ouvrier qu'elle finit par épouser. Mais, au lendemain de la manifestation du 5 avril 1976, son second mari est arrêté et elle se retrouve à nouveau « parente de contre-révolutionnaire » !

Jusqu'en 1978, les gens « coiffés d'un chapeau » ont été l'objet d'un ostracisme sanctionné officiellement : le premier mari de Xue Zijun et elle-même après sa tentative de suicide sont chassés de l'hôpital où ils étaient soignés, car celui-ci « *n'est pas un endroit où l'on se réfugie pour échapper à la lutte de classe* ». *La Transfusion de sang* (14) nous révèle même l'existence d'un véritable *apartheid* : après un accident, le fils d'un cadre a besoin d'une transfusion ; le seul donneur disponible étant un « mauvais élément », son père refuse d'introduire du sang « noir » dans l'organisme rouge de son fils, qui meurt faute de soins !

Cette présentation de la nouvelle littérature est loin d'être exhaustive. Dans un pays où une presse aux ordres ne fait que répercuter les « directives clairvoyantes » du centre et les illustrer par des histoires édifiantes écrites dans un langage de bois, la « fiction » est le seul refuge pour qui veut apporter un témoignage sur son temps. Lorsque des circonstances politiques exceptionnelles le permettent, et grâce à la complicité de certains intellectuels en place, les manuscrits sortent des tiroirs où leur auteurs les ont relégués et peuvent parfois être imprimés dans des revues. C'est ce qui s'est passé en 1957, et, plus récemment, l'an dernier. C'est pourquoi, avec les *dazibaos*, les revues littéraires de ces périodes constituent une mine d'information sans équivalent sur la société chinoise. Paradoxalement, la littérature devient le miroir de la réalité, tandis que la presse ne fait que dire et redire le roman de la révolution issu du délire des dirigeants.

Le rideau refermé

Mais ceux-ci ne supportent pas longtemps de voir l'intrusion dans leur rêve de la sanglante réalité qu'ils ont engendrée. Au tournant de l'hiver 1979-1980, les responsables de la propagande et du parti ont multiplié les mises en garde à l'adresse des tenants du véritable réalisme. Leur reprochant de ne parler que des « tares » de la société, ils les accusent de démoraliser la jeunesse et de nuire à l' « édification du socialisme ». Plutôt que d'entreprendre une véritable réflexion sur la crise dont souffre la Chine, les dirigeants préfèrent clore le bec aux témoins gênants et ne laisser la parole qu'à ceux qui, dans leurs œuvres, renvoient au parti le reflet de son discours. Dans son allocution du 16 janvier 1980, Deng Xiaoping, opérant une volte-face spectaculaire par rapport à ce qu'il disait encore en novembre 1979, déclarait : « *Les arts et les lettres ne sont pas partie intégrante de la littérature, mais ils en sont inséparables.* » Il a rappelé que le rôle de la littérature consistait à encourager la marche vers les « *quatre modernisations* » et que les intellectuels avaient une grande responsabilité vis-à-vis de la société et du parti. En février et mars, une réunion conjointe des associations des écrivains, des dramaturges et des cinéastes, organisée sous les auspices du ministère de la propagande, est venue mettre un terme au débat qui se poursuivait depuis l'été dernier à propos de la nouvelle littérature. Malgré l'opposition des plus courageux parmi les intellectuels, il a été décidé d'interdire le tournage de *la Voleuse* et de *Dans les archives de la société*, ainsi que la représentation de la pièce *Si je l'étais pour de bon*, car, dans ces œuvres, il y a « *des défauts graves, le point de vue global est erroné et elles ne peuvent produire d'effet artistique* (15). Depuis, la presse ne cesse de répéter que la littérature doit avant tout se préoccuper de « *ses effets sur la société* ». C'est au nom de ce principe qu'il a été également décidé récemment qu'*Autant en emporte le vent* et *le Comte de Monte-Cristo*, publiés l'an dernier, ne seraient réédités qu'en tirage limité et à usage des seuls cadres (16). Combien de temps faudra-t-il attendre pour qu'une véritable littérature fasse à nouveau irruption dans les colonnes des revues officielles ? ■

---

(1) In *J'ai vu une guerre*, paru dans la revue non officielle *les Lumières* n° 1, 1979.

(2) Ecrit par Wang Qing, publié in *Création cinématographique* n° 11, 1979.

(3) Nouvelle publiée in *Octobre* n° 3, 1979. Une *apsara* est une sorte d'ange du panthéon bouddhique. Le nom de Feitian signifie *apsara* volante. A paraître en français aux éd. Pierre-Emile en 1980.

(4) De Zhang Yuqing, parue dans *Arts et Lettres de Canton* et reprise par *l'Observateur* de Hongkong n° 31, mai 1980.

(5) Un yuan = 2,70 francs. Le fen est le centime du yuan.

(6) In *Général, tu ne peux pas faire ça*, paru dans *Poésie* n° 8, 1979.

(7) Cette pièce n'a pas été publiée officiellement en Chine, mais son texte a été repris par la revue *Qishi Niandai* de Hongkong n° 1, 1980. Ses auteurs sont Sha Yexin, Li Shoucheng et Ye Mingde.

(8) Publiée in *Littérature populaire* n° 9, 1979. A paraître en français aux éd. Pierre-Emile en 1980.

(9) Nouvelle publiée in *Octobre* n° 2, 1980.

(10) Ecrit par Song Rixun et Chen Lunde et paru in *Création cinématographique* n° 1, 1980.

(11) De Li Kewei, paru in *Création cinématographique* n° 11, 1979.

(12) Nouvelle publiée dans la revue non officielle *Aujourd'hui* n° 2, 1979.

(13) De Chen Guokai, in *Zuopin* n° 2, 1979.

(14) Nouvelle publiée in *Arts et Lettres de Canton*, décembre 1979.

(15) Voir *Quotidien du peuple* du 26 février 1980.

(16) Voir *Wenhuibao* du 22 avril 1980.

AUSTRALIE

Pauvres kangourous

Trop de kangourous en Australie, ou pas assez ? Le sort de plusieurs dizaines de millions de marsupiaux se jouera aux prochaines élections.

JEAN-JACQUES PORTAIL

LA Land Rover vient de quitter la route goudronnée et s'enfonce à présent entre les touffes de buissons épineux sur la piste de terre rouge. Des lapins, surpris dans leur course par le rayon des phares, s'arrêtent, dressés sur leurs pattes arrière, et s'enfuient de toutes parts. Max Harris conduit d'une main tandis que l'autre actionne le puissant projecteur au-dessus de sa tête. Soudain, devant la voiture, le faisceau lumineux accroche la silhouette familière d'un grand kangourou rouge, immobile, aveuglé, les oreilles dressées devant le danger. Max Harris freine brutalement, abaisse le pare-brise, se saisit de son fusil à lunette et tire aussitôt : une détonation sèche qui se répercute au loin dans la nuit, une flamme au bout du canon. Là-bas, le grand kangourou a été soulevé du sol et projeté en arrière.

Max Harris passe en première et s'approche de l'animal abattu : il lui tranche la tête et les pattes et accroche la carcasse à un crochet de boucher à l'arrière du véhicule. Puis, le pare-brise remis en place, le fusil rechargé à portée de la main, il reprend sa route à travers la maigre végétation à la recherche de nouvelles proies. A la fin de sa tournée, dans quelques heures, avec un peu de chance, il rentrera en ville avec une quinzaine de dépouilles pendues derrière le siège.

Max Harris est un chasseur de kangourous professionnel. Ils sont près de mille cinq cents dans toute l'Australie, qui offrent leurs services aux gros éleveurs, inquiets de la prolifération de ce marsupial sur leurs « stations ». Les carcasses sont revendues à raison de 60 centimes le kilo à des commerçants autorisés : la peau servira à la confection de ceintures, sacs à main et autres articles de cuir, tandis que la viande entrera dans la fabrication de nourriture pour chiens. Pourtant les affaires ne sont plus ce qu'elles étaient. Au cours des années 60, le massacre des kangourous était devenu une florissante petite industrie, alimentant un marché d'environ 5 millions de dollars, avec les Etats-Unis pour principal partenaire. Les exportations de peaux étaient passées d'environ quatre cent cinquante mille par an à plus de un million quatre cent mille lors de la campagne 1965-1966. Pour cette même année, l'exportation de viande s'était élevée à plus de 4 500 tonnes.

Écologistes

Mais, au début des années 70, sous l'influence d'un mouvement écologiste en pleine ascension, l'opinion publique australienne s'inquiéta des chiffres ainsi dévoilés : elle ne pouvait se résoudre à la disparition prochaine d'un emblème national et d'une idole de la petite enfance. En 1973, le gouvernement travailliste de Gough Whitlam prit la décision d'interdire les exportations de produits à base de kangourou afin de mettre un terme à « *une exploitation commerciale excessive de la part d'intérêts étrangers* ». Peu de temps après, le gouvernement américain, sous la pression des défenseurs de l'environnement, décréta à son tour une interdiction pour une période de cinq ans sur les importations de peaux et de viande de kangourou. Les principales espèces commercialisées — le rouge, le gris de l'Est, le gris de l'Ouest, l'euro — avaient été officiellement déclarées aux Etats-Unis « *espèces menacées* ».

Toutefois, après deux ans d'études et de volumineux rapports, Canberra leva son interdiction, en 1976 : le danger, selon les Australiens, avait été surestimé, et les conditions d'abattage dans les divers Etats répondaient aux normes fédérales garantissant « *une perpétuation des différentes espèces* ».

Mais la fermeture du marché américain avait donné un coup de frein brutal à l'industrie locale du kangourou, et, depuis quatre ans, les offensives diplomatiques de la part de Canberra, à coups d'expertises et de contre-expertises, se sont multipliées pour pousser Washington à réviser sa décision. Pour les autorités australiennes, il ne s'agit pas seulement de venir au secours d'une activité d'exportation : elles mettent un point d'honneur à dénoncer une entrave inacceptable à la libre circulation des marchandises et une mise en cause de leur capacité à protéger elles-mêmes leur patrimoine naturel.

Il semble que ces efforts aient en fin de compte porté leurs fruits puisque, le 1er juin dernier, le gouvernement américain a décidé de lever son interdiction pour une période probatoire de deux ans.

Deux thèses s'affrontent : pour les éleveurs de bétail, le gouvernement australien et l'administration des parcs naturels et de la vie animale, le kangourou est devenu un véritable fléau et une menace pour l'agriculture bien plus importante que l'invasion des lapins du milieu de ce siècle. Parmi les quarante-cinq espèces de kangourou, les cinq commercialisables, loin d'être en danger d'extinction, sont au contraire en pleine expansion et menacent à leur tour des espèces plus petites et plus vulnérables.

Un sur sept

De plus, pour certains scientifiques, le contrôle de la population de kangourous est devenu une nécessité : l'homme, en détruisant une grande partie de leurs prédateurs naturels et en étendant les surfaces cultivées, a rompu l'équilibre écologique naturel et permis un accroissement excessif de leur nombre ; une sécheresse prolongée, du type de celles qui frappent cycliquement l'Australie, risquerait selon eux de ramener leur population à un niveau bien inférieur au niveau de 1973, mettant cette fois réellement en danger les espèces en question.

La solution préconisée par les autorités australiennes pour rétablir l'équilibre consiste en une exploitation commerciale, sous contrôle des gouvernements locaux et du gouvernement fédéral, d'un certain nombre d'espèces dans la limite d'un quota défini chaque année. L'abattage d'un adulte sur sept serait suffisant, selon elles, pour maintenir cet équilibre.

Pour les défenseurs du kangourou, le point de vue est tout à fait opposé. Ils mettent en avant tout d'abord le fait que personne à l'heure actuelle ne peut donner une idée précise du nombre total de kangourous : les estimations officielles varient du simple au double, de vingt-cinq millions à plus de quarante-cinq millions. Comment recenser, sur un territoire aussi vaste, des animaux dispersés se déplaçant par petites bandes ?

En attendant que se concrétisent les projets de recensement par satellite, consistant à mesurer indirectement le niveau de la population par l'état du couvert végétal, des comptages sont effectués quotidiennement par avion par les techniciens de l'administration des parcs naturels et extrapolés à l'aide d'un ordinateur.

Mais l'argument majeur développé par les associations écologistes est la mise en doute de l'efficacité du contrôle gouvernemental, surtout en ce qui concerne le respect des quotas.

M. Mosley, directeur de la Fondation australienne pour la protection de l'environnement, estime qu'aujourd'hui pour chaque animal tué à l'intérieur du quota un autre est tué illégalement. Il ajoute : « *Lorsque l'exploitation du kangourou sera redevenue une industrie lucrative, il sera impossible, aussi bien pour les gouvernements locaux qu'au niveau fédéral, d'exercer un contrôle adéquat de l'abattage. Il suffira alors de quelques années pour que le kangourou cesse d'être le spectacle familier que l'on a la chance d'apercevoir aujourd'hui.* »

Les optimistes répliquent que, en cas de surexploitation, le gouvernement australien réimposera de lui-même l'interdiction d'exporter. On estime généralement ici que la coalition actuellement en place est trop liée au milieu agricole pour revenir sur sa décision : les gros éleveurs, comme les agriculteurs, considèrent en effet dans leur majorité le kangourou comme un animal nuisible à éliminer purement et simplement de leurs propriétés. Or ils sont, surtout par l'intermédiaire du Country Party, un des principaux soutiens du gouvernement actuel. Le premier ministre Fraser lui-même et plusieurs autres membres du gouvernement sont par ailleurs de gros exploitants agricoles.

Aussi est-il probable que, lors des élections générales, qui doivent être prochainement organisées en Australie, c'est aussi le sort de millions de kangourous qui se jouera. ■

REFLETS DU MONDE

The New York Times

Un ornement ou une tradition

Le quotidien américain New York Times rapporte que « le trench-coat britannique, tant aimé pendant de longues années par les espions, les journalistes étrangers et les détectives privés, fait l'objet d'une enquête inamicale des services de douane des Etats-Unis. Burberry, le premier producteur de cet imperméable de style militaire, mène une grande bataille légale dans cette affaire qui pourrait concerner de nombreux millions de dollars d'importations par les Etats-Unis, de Grande-Bretagne et d'ailleurs, d'imperméables, de complets safaris, de chemises de cow-boy du genre western.

» Au centre du litige, l'épaulette. Selon les douanes, si l'épaulette de style militaire n'est plus qu'un ornement, alors le trench-coat doit être reclassé dans « les vêtements ornés » et donc faire l'objet d'une taxe de douanes nettement plus élevée qu'actuellement (...). Les producteurs concernés admettent que l'épaulette ne sert plus à retenir la courroie d'une longue-vue et que les anneaux de cuivre de la ceinture ne servent plus, comme à l'origine, durant la première guerre mondiale, pour accrocher les grenades à main. Mais ils affirment aussi que ces particularités du trench-coat constituent la raison essentielle, quasi traditionnelle, de la popularité de ce vêtement ».

SOVIETSKI SPORT

Le prestige du patinage artistique

Au début du mois de septembre, le journal sportif soviétique *SOVIETSKI SPORT* a dénoncé un scandale découvert dans le patinage artistique. Il relate que les entraîneurs d'Etat du patinage artistique rançonnaient les parents d'élèves à Donetsk, en Ukraine. Pour l'inscription des enfants à leurs cours, ils réclamaient des « cadeaux » aux parents, surtout aux fonctionnaires qui travaillent ou avaient travaillé à l'étranger ; *ceux-ci ont quelques facilités* que n'a pas le travailleur ordinaire pour se procurer des jeans, de la vaisselle, des chaussures, des tissus rares, voire simplement de la viande. Les enfants dont les parents ne pouvaient se procurer de tels cadeaux étaient refusés à la patinoire. Mais, séduites par l'éventualité d'un avenir glorieux pour leurs enfants, certaines mères pauvres avaient trouvé une solution : le « droit d'inscription » était payé par des heures gratuites de ménage aux domiciles des entraîneurs.

Newsweek

L'armée saisit la balle au bond

Divers rapports, contestés du côté soviétique, avaient fait état cette année d'une épidémie d'anthrax causée dans la région de Sverdlovsk, en U.R.S.S., par un accident dans une usine d'armes bactériologiques.

Que l'information soit vraie *comme l'affirment les rapports* des services de renseignements américains, ou que l'épidémie comme on l'affirme du côté soviétique, ait été causée par de la viande avariée, l'armée américaine n'a pas hésité.

Selon le magazine *Newsweek*, les crédits alloués au programme de recherche sur les anthrax sont passés aussitôt de 130 000 dollars par an à 600 000 dollars. L'armée s'était aperçue, après l'annonce de l'accident de Sverdlovsk, que les réserves américaines de vaccins contre l'anthrax suffiraient à peine pour deux mille cinq *cents personnes*. L'armée devra en revanche décider soit de rechercher un vaccin nouveau plus efficace, soit de produire davantage de vaccins semblables à ceux du stock. Actuellement, il faut six piqûres réparties sur dix-huit mois pour immuniser quelqu'un contre l'anthrax.

BERLINGSKE TIDENDE

Récupération...

Les déchets d'une usine de chewing-gum, située à Vejle (Jutland), ont, ces temps derniers, fait de la décharge municipale de cette ville la confiserie la plus importante et la plus fréquentée de toute la région, rapporte le journal danois *Berlingske Tidende*. « *S'il faut en croire le gardien affecté à sa surveillance, ce terrain est noir d'enfants tous les après-midi. Munis de pelles et de sacs, ils fouillent avec passion les ordures que la fabrique déverse là deux fois par semaine et où, parmi les déchets de toutes sortes, ils retrouvent des morceaux de chewing-gum.* » Le journal ne dit pas si la commune songe à intervenir...

PRESSE

Voir la vie « Autrement »

La revue « Autrement », et ce qu'il y a autour, est devenue un point de référence pour tous ceux qu'intéresse l'évolution sociale.

YVES AGNÈS

LES années 80, pour certains, doivent être celles de la technologie triomphante et du libéralisme tous azimuts. Pour d'autres, elles seront encore une époque de recherche, de doutes, d'interrogations, de création. Ceux-là ont un phare, ou tout au moins une balise. *Autrement*, la revue et tout ce qu'il y a autour, est devenu un point de référence pour ceux qui vivent ou s'intéressent à l'innovation sociale, en marge ou pas (1). Parce qu'elle est par elle-même une expérience en mouvement. Parce qu'elle est, comme la plupart des expériences, modeste. Parce qu'elle reflète en son sein les sensibilités d'une nouvelle gauche mal remise d'une décennie d'échecs.

Henri Dougier, son créateur et son patron, n'a rien du gauchiste marginal ou de l'écolo « baba cool ». On l'imagine aussi bien à la tête d'un service d'une grosse société. Bouillant, impatient, la tête débordant d'idées. Cet ancien élève de l'ESSEC et de l'Institut européen d'administration des entreprises — des références dans le monde des managers — s'intéresse en fait à autre chose qu'aux courbes de stock et aux évolutions de cash-flow. Ce qui bouge dans la société le passionne. Déjà, vers 1965, il crée une petite revue — *European Business*, quatre mille abonnés — dont il s'occupe quasiment seul en plus de son travail à la Shell. Le groupe Express lui demande bientôt de lancer un nouveau mensuel, *le Management* (1968-1971). Puis il est appelé pour tenter de revigorer la revue *Preuves* (1973-1974). Deux échecs successifs et surtout des illusions qui tombent. « *J'en avais un peu marre des affaires et de ce milieu. La loi du profit, l'absence de réflexion chez beaucoup...* » Un vieux rêve resurgit : être indépendant, monter son entreprise. Et en même temps approfondir les questions qu'il se pose sur la société. Aller au contact du public pour le provoquer, essayer de faire bouger certaines choses. « *J'ai toujours été énervé par la lenteur, la passivité, le manque de créativité des gens. Ils n'ont pas confiance en eux.* »

Ce sera donc une autre revue. *Autrement* — c'est tout dire — voit le jour en mars 1975. Et, dès les premiers numéros, annonce la couleur. Côté contenu, des thèmes avec un « autre regard » sur la réalité sociale : institutions d'un côté, vie personnelle de l'autre. « *Jeunes en rupture* », « *Finie la famille ?* », « *Guérir pour normaliser...* » Des témoignages, des récits d'expériences, un débat. « *Nous recherchons ce qui est porteur, exemplaire, exportable* », précise Henri Dougier. Côté fabrication, la volonté de casser les monopoles des journalistes ou des spécialistes en brassant tout cela : s'expriment à *Autrement* des professionnels de la plume, des chercheurs, des praticiens, des « *gens de terrain* ».

Faire des petits

Aujourd'hui, sans être un succès de masse, la revue connaît, après vingt-cinq numéros, une diffusion plus qu'honorable et s'est acquis quatre mille abonnés. Les treize mille exemplaires tirés six fois par an sont généralement épuisés. Son public : en majorité des trente-quarante ans, travaillant dans des professions sociales ou intellectuelles. De deux salariés au départ — Henri Dougier et une secrétaire — l'équipe permanente s'est progressivement gonflée jusqu'à une douzaine de personnes, dont quatre, il est vrai, à temps partiel. C'est que pour ce diable de Dougier, que tenaille en permanence le désir de créer, *Autrement* était appelé à faire des petits. Avec une certaine logique : la revue crée des désirs de communiquer davantage, révèle des besoins d'aide technique, de soutien pour les expériences sociales. Après cinq ans de tâtonnements, la « production » s'est diversifiée. Un petit mensuel — *Autrement, le journal* — est le carrefour des expériences et un outil pratique (beaucoup d'adresses).

Après le succès du premier guide — *Paris, mode d'emploi*, 25 000 exemplaires vendus — d'autres vont être consacrés aux régions. Un *Guide du nouvel entrepreneur* est en préparation avec l'équipe des *Dossiers de l'étudiant*, une autre entreprise de presse qui a plus d'un point commun avec *Autrement*. Il faut mentionner aussi la création en 1976 du Centre d'information sur les innovations sociales (2), sous l'égide de M. François Bloch-Lainé, qui le préside : le C.I.I.S. est séparé de la revue *Autrement* depuis 1978 (voir *le Monde* du 3 mai).

Mais le prolongement le plus actif de la revue est *l'Atelier pour la création*, qui organise des débats hebdomadaires à Paris, une rencontre nationale à l'automne (les Ateliers d'octobre auront lieu cette année du 2 au 5 octobre à Carcassonne) et des colloques sur des thèmes particuliers (le dernier, à Lille, a porté sur les « nouveaux entrepreneurs », (voir *le Monde* daté 2-3 décembre 1979). Dans cet esprit aussi, Henri Dougier a créé les « réseaux entreprendre », qui offrent des services à ceux qui veulent créer leur entreprise en dehors des normes strictement capitalistes, et soutiennent les diverses « boutiques de gestion » qui se sont créées à Paris et en province sur le modèle des boutiques de droit ou de santé. L'idée : « professionnaliser » les entreprises marginales, les aider à survivre et à se développer.

Pragmatiques

Déclin de la gauche dogmatique ? Pénétration des idées les plus novatrices de la décennie 70 ? Toujours est-il que les critiques acerbes des « militants » de gauche et d'extrême gauche se sont tues. Voici cinq ans, *Autrement* était perçue comme une revue marginale dans la mouvance « alternative », politiquement pas claire, un peu anarchiste, sans cohérence idéologique profonde. Aujourd'hui que l'échec des idéaux de mai 68 et celui de l'union de la gauche ont remisé l'espérance dans les oubliettes du progrès, les pragmatiques ont le vent en poupe. Changer la société globalement est inaccessible. Alors, par petites touches, soi-même, avec quelques autres... Et puis peut-être que cela fera tache d'huile... « *Il faut mobiliser sur des actions visibles, concrètes, qui puissent être évaluées*, estime Dougier. *Le mouvement des droits de l'homme, c'est un peu une fuite, quand on constate un repli sur soi indéniable, le creux de la vague du collectif.* »

C'est au moment où le succès et la « reconnaissance » sont les plus nets à l'extérieur que l'équipe d'*Autrement* vit son débat existentiel le plus vif, reflétant bien les interrogations de cette génération de trente ans, et montrant combien ces journalistes-chiens de chasse sont sur la piste des sensibilités nouvelles et des évolutions en cours. D'un côté, avec Jules Chancel, le côté « utilitaire » d'*Autrement*. « *L'alternative en actes* », précise cet ancien des communautés et des écoles parallèles. « *Il faut dépasser les discours, créer des espaces, des lieux.* Autrement *ne doit pas être une simple revue, mais aussi un mouvement.* »

« *L'histoire se fait au travers des individus, et plus tellement des groupes* », répliquent Michèle Decoust et Arlette Namiand, qui militent pour que la revue mette l'accent sur la vie personnelle, le « *retour à soi* », et un certain hédonisme. « *Nous sommes dans une période où il faut relire la réalité sociale différemment, avec des données autres qu'idéologiques, chacun avec son propre bagage* », estime Michèle Decoust. « *Les groupes meurent d'un manque de critique et de courage intellectuel. Ils ont oublié l'individu. Ils se sont cassé la figure à cause de leur surmilitantisme* », ajoute Arlette Namiand.

Coïncidence ou expression d'une réalité profonde, ce sont les femmes de l'équipe qui poussent à cette réflexion sur la vie et les désirs personnels — le numéro sur le « couple » a été préparé par elles. — et la plupart des hommes qui prônent l'engagement concret dans les expériences d'innovation sociale. ■

(1) *Autrement*, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris ; tél. 271-22-40.

(2) C.I.I.S., 8, rue Vauvilliers, 75001 Paris ; tél. 508-12-83.

Radio-Télévision

Les radios locales selon Radio-France

Donc la petite dernière des « locales » est née, comme ses sœurs, sur la modulation de fréquence : Radio-Melun sur 95,1 MHz. Elle émet depuis le 11 septembre et arrose sur Melun et les six communes qui entourent cette ville moyenne. Elle « concerne » 80 000 auditeurs potentiels dont 40 % environ sont actuellement équipés en modulation de fréquence ». Elle émet comme Fréquence-Nord, à partir de 5 h. 30 et jusqu'à minuit, Radio-Mayenne — la rurale — n'ouvrant son antenne que de 6 heures à 22 heures, sur 96,6 MHz, et ce depuis le 16 juin pour un département de 260 000 habitants.

Fréquence-Nord, trois mois après

Il serait à la fois injuste et téméraire de porter un jugement catégorique sur la première expérience de « radio locale », celle de Lille, lancée le 19 mai dernier (*le Monde* des 16, 22 et 24 mai). Aussi bien ce n'est qu'au terme d'une année que la commission pompeusement intitulée : « Commission nationale d'évaluation permanente des expériences de radio régionale » fera connaître son verdict.

Mais déjà trois mois d'existence — le quart du parcours — laissent tout de même apparaître assez nettement la direction prise, et les options de Radio-France concernant ses radios expérimentales.

La plus évidente constatation concerne les horaires : dix-huit heures trente par jour de programme (de 5 h. 30 à minuit) contre quatre seulement à la *défunte* radio FR 3 Nord-Picardie.

De toute évidence, on tient à occuper totalement un créneau (94 MHz sur modulation de fréquence, longueur d'ondes qu'occupaient à intervalles plus ou moins réguliers et que convoitent toujours les radios pirates : Radio-Quinquin, Radio-Lille 80, ou même Uylenspiegel, d'expression flamande, dont le matériel a été saisi.

Mais cette occupation des ondes se fait surtout par les variétés. La *part de l'information locale est relativement faible* et se limite à de brefs bulletins toutes les heures de 6 heures à 9 heures et à midi. Ils apparaissent d'ailleurs comme des compléments des journaux de France-Inter, qui sont intégralement retransmis. Les réticences des quotidiens régionaux à l'opération de Fréquence-Nord, dont on redoute tout de même la concurrence, ne sont sans doute pas étrangères à cette situation. Mais il reste que l'équipe du journal de Fréquence-Nord (six journalistes, sous la conduite de M. Jean Colin, ancien correspondant de R.T.L. dans le Nord) n'a pas les moyens de faire face à sa tâche.

Car il y a toujours eu des ambiguïtés sur cette première radio « locale ». Récemment, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, sur France-Inter, parlait de Fréquence-Nord comme de la « radio d'une grande métropole ». Or, en fait, elle couvre non seulement le Nord et le Pas-de-Calais, mais une partie de la Picardie et le département de la Somme. Ce qui représente quelque quatre millions cinq cent mille habitants, soit vingt fois plus que le département de la Mayenne, lui aussi objet d'une telle expérience. Comment, avec si peu de possibilités, être vraiment dans le coup ? On accomplit, certes, des efforts méritoires, mais à l'impossible nul n'est tenu et ce n'est pas dans ces conditions que Fréquence-Nord pourra gagner la partie, même pour offrir seulement une modeste information, complémentaire de celle que diffuse la puissante presse régionale.

Fréquence-Nord a voulu, sous *l'impulsion de son jeune directeur*, M. Jean-Yves Le Huédé, prendre un style direct, jeune, populaire. On a lancé des slogans : « *Fréquence-Nord, la radio qui vous écoute* », on a surtout insisté à temps et à contretemps : « *Appelez-nous, appelez-nous...* » M. Le Huédé, qui lui aussi doit bien constater la faiblesse de ses moyens — y compris en matériel même si un nouveau studio a été installé à quelque 100 mètres de la station de FR 3, — affirme néanmoins : « *L'écho reçu est très bon. Nous avons beaucoup d'appels, nous sommes, en quelque sorte, plébiscités...* » Et, selon la formule consacrée, on vous dit aussi à Fréquence-Nord : « *Le standard est saturé.* »

Il est vrai que des appels répondent aux invites des animateurs des jeux : « Le coup de Trafalgar », une rubrique d'échange d'objets de toute sorte, les matches qui opposent des vedettes de la chanson (combien de pourcentages encore ?) et on s'offre même un petit podium à la Braderie de Lille...

Toutes ces formules évoquent irrésistiblement celles qu'emploient, depuis des années, les plus grandes chaînes périphériques. A Lille, une dizaine d'animateurs, à qui on mesure chichement les moyens, peuvent-ils rivaliser avec R.T.L., Europe n° 1 ou France-Inter ? Or dix à douze heures chaque jour sont consacrées à de telles variétés, soi-disant grand public, et qui sombrent parfois dans un style de niaiserie, sinon de médiocrité, que l'on connaît trop.

Et l'expression locale ? Elle s'affirme, il est vrai, à travers ces émissions ; on a l'interview facile, et c'est une bonne chose ; les récits *se multiplient, surtout à partir des* témoignages sur le passé de cette région. Il est d'ailleurs certaines émissions de grande qualité, par exemple, sur le thème « Vécu », a été présenté le 7 septembre un remarquable dossier sur les marins-pêcheurs, et cela sans aucune emphase inutile... Mais il s'agissait d'une coproduction avec France-Inter.

Il est aussi des émissions de conseils pratiques ; mais lorsqu'on veut, par exemple, établir un agenda des fêtes locales, comment s'y prendre quand on sait que Fréquence-Nord arrose plus de deux mille trois cents communes ? Tout agenda apparaît alors dérisoire. Et cela signifie surtout que l'audience déjà limitée à la modulation de fréquence doit se réduire encore considérablement à quelques zones géographiques. La métropole nord, ainsi que l'a dit M. Lecat ?

Il reste que l'expression locale ce devait être surtout quarante-cinq minutes, de 19 h. 15 à 20 h., consacrés aux associations diverses et aux organisations professionnelles sous le contrôle de magistrats. Sur ce point on peut être catégorique : c'est un échec. La raison en est, sans doute, que l'heure d'écoute est très mauvaise (la télé accapare déjà le public) ; que les associations doivent elles-mêmes fournir leurs cassettes, ce qui donne un texte récité souvent fort monotone. Des groupements des plus divers se sont essayés à ce petit jeu, mais leur intervention n'a guère eu beaucoup d'écho. On a préféré suspendre cette émission pendant les vacances. Elle est à revoir complètement.

« *Nous voulons faire la radio des gens du Nord* », disait Mme Jacqueline Baudrier en inaugurant Fréquence-Nord, en mai dernier. Il reste vraiment beaucoup à faire et à commencer par déterminer, de manière très claire, la zone d'influence de cette radio et d'adapter le budget en conséquence, car on est très pauvre, actuellement à Fréquence-Nord.

GEORGES SUEUR.

Télévision : la rentrée sur les trois chaînes

TF 1 : Cinq nouveaux rendez-vous

Selon Monique Trnka, secrétaire générale pour les programmes, « la rentrée est propice à l'idée de renouvellement ». Celui-ci se manifestera d'abord par « cinq nouveaux rendez-vous réguliers », trois dans l'après-midi, deux en soirée.

Le mardi après-midi, Evelyne Pagès et Claude Vigne proposeront **Féminin Présent**, que Jacques Mousseau, responsable des après-midi et de la jeunesse, définit comme un « grand magazine féminin » composé de « courtes rubriques s'enchaînant en un rythme rapide » et comportant un grand dossier. Cette émission, dit-il, sera animée de la volonté de faire de la « T.V.-Service ».

Le samedi après-midi, **Au plaisir du samedi**, produit par Gaston Bounovre, présentera un programme « complètement réorganisé », avec une « nouvelle formule d'animation » par Jacques Fabbri.

Le dimanche après-midi, Eve Ruggieri, avec **Alors, quoi de neuf ?**, succède à Michel Drucker. Son émission sera, dit-elle, « plus mobile ».

En soirée, deux innovations : **Stars**, de Michel Drucker, le samedi à 20 h. 30, une fois par mois, « grand show » en direct du pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne, et **Le grand débat**, émission politique diffusée deux fois par mois, le mardi à 20 h. 30.

Parmi les autres points forts de la rentrée, Monique Trnka souligne le « retour à de grandes adaptations en matière de fiction » avec, notamment, **les Chevaux du Soleil** de Jules Roy et **Colline** de Giono ; la célébration du tricentenaire de la Comédie-Française ; de nombreux documentaires « traitant de problèmes de société, d'équilibre du monde » : des jeux avant le journal de 20 heures : de nouveaux téléfilms pour la jeunesse.

Dans le *domaine de la fiction*, il convient de citer aussi, parmi les feuilletons, **la Conquête du ciel**, réalisée par Claude-Jean Bonnardot, **Tant qu'il y aura des hommes**, série américaine de Buzz Kulik, et, parmi les téléfilms, **Tartuffe** par Jean Pignol, avec Michel Galabru, **Apollinaire ou les amours du mal-aimé** par Marcel Camus, **Mon enfant, ma mère**, par Serge Moati, **l'Ami dans le miroir**, par Jean-Pierre Marchand, d'après André Stil. Dans le cadre de Caméra Une Première, ouvert aux jeunes *auteurs ou réalisateurs*, notons **la Gardienne** d'Alain Ferrari, **Square X** de Michel Le Bihan (réalisation Jean Kerchbron), **Ils furent rois tout un matin**, de Claudine Chonez (réalisation Régis Milcent).

Parmi les documentaires, des « documentaires dramatisés » ou « docu-drames », comme **le Taciturne** de Jacques Floran, portrait de Joffre et Gallieni ; des documentaires d'art, programmés le jeudi soir, comme **Paul Colin ou l'art de l'affiche** de Michel Dumoulin, **Daumier** de Jacques Vigoureux, **Les Imagiers du dix-huitième siècle** de J. Vigoureux et G. Pignol, **Rosa Bonheur** d'Aline Tacvorian, **Anatomie d'un chef-d'œuvre : Guernica** de Jean-Louis Ferrier, **Paris pour mémoire** de Pascale Breugnot : des documentaires d'histoire, comme **Mon Général** par Olivier Guichard, ou **les Forces nucléaires françaises** par Paul-Marie de La Gorce et Jean Bescont ; des émissions scientifiques, comme **l'Univers de l'arbre** de R. Clarke et N. Skrotzky, ou **Une forêt** de J.-C. Bringuier.

Signalons encore **Les paris de TF 1**, émission de jeux de Pierre Bellemare, **Fiction**, expérience d'« écriture télévisée originale pour les jeunes », diffusée une fois par mois le mardi, à 20 h. 30, **Opéra première**, nouvelle émission mensuelle d'une heure, et de nombreuses retransmissions musicales *et théâtrales*.

A 2 : La diversité des genres

Pour M. Maurice Ulrich, les objectifs de cette *rentrée* sont :

— le maintien de l'effort en faveur de la création, marqué notamment par la reprise, tous les mois, d'un succès du théâtre contemporain (**la Tête des autres** de Marcel Aymé, **Vu du pont** d'Arthur Miller, **Sud** de Julien Green), la poursuite de la politique des séries de qualité (**Fantômas**, **Nana**), la diffusion de téléfilms originaux (**Jean Jaurès**, **Raspail**), de nouvelles retransmissions (la Tétralogie de Wagner dans la mise en scène de P. Chéreau à Bayreuth) ;

— *le renforcement du caractère éducatif* des émissions pour la jeunesse : initiation musicale (Sido-Rémi), initiation à l'anglais, initiation à l'histoire, vulgarisaton scientifique ;

— l'ouverture sur le monde : l'expérience des journées consacrées à un pays étranger sera développée ;

— *la place faite au divertissement*, avec Stéphane Collaro, Pierre Douglas, Thierry Le Luron, Jacques Martin (de retour en novembre).

Dans le domaine de la fiction, la « ligne politique choisie par Antenne 2 depuis trois ans », selon Jean Capin, responsable de ce secteur, « a été de rendre compte de la diversité d'un genre qui puise son matériau à de multiples sources : écriture originale, patrimoine *littéraire classique ou contemporain*, patrimoine théâtral ». La « gamme d'émissions dramatiques ira des classiques **Maigret** et **Les cinq dernières minutes** à **C'est beau** de Nathalie Sarraute ».

Parmi les projets, citons, pour l'« écriture originale », **Jaurès**, d'Ange Casta, **la Dernière Nuit**, de D. Decoin, **la Sourde Oreille**, de M. Polac (fin 1980) ; **le Cheval-vapeur**, M. Fallevic, **le Mécréant**, de J. L'Hote, **Sept Hommes en enfer**, de Youri, **l'Examen**, de C. May et J.-D. Simon, **la Fille du boulanger**, de J. et J.-J. Goron, **Cinq-Mars**, de Decoin et J.-C. Brialy, **l'Auto-stoppeur**, de M. Polac (en 1981) ; et parmi les adaptations de romans classiques ou contemporains : **la Peau de chagrin**, de Balzac, **l'Ensorcelée**, de Barbey d'Aurevilly, **Un dessert pour Constance**, de Daniel Boulanger, etc.

Parmi les films de cinéma, seront diffusés notamment, le jeudi soir, **le Parrain**, **le Guépard**, **l'Ami américain**, **le Genou de Claire**, **le Messager**, **l'Arbre aux sabots**, et les trois films de Bunuel, **le Charme discret de la bourgeoisie**, **le Fantôme de la liberté**, **Cet obscur objet du désir**. Le Ciné-club rendra hommage à Jerry Lewis, aux Marx Brothers, à Maurice Pialat, à Orson Welles, à Ozu, et présentera les films de jeunes réalisateurs coproduits par la chaîne comme **la Tortue sur le dos**, de Luc Béraud et **Bako ou l'autre rive**, de J. Champreux.

Signalons que deux fois par mois, sous le titre **Jeudi-cinéma**, Pierre Tchernia et Jacques Rouland animeront une soirée composée d'un long métrage, de jeux et d'un magazine de cinéma.

FR 3 : Vivent les régions

Selon M. Claude Contamine, la rentrée de septembre 1980, pour FR 3, est marquée par un nouveau développement de la télévision régionale avec la possibilité donnée aux stations régionales de « décrocher » du programme prévu le dimanche soir, de 20 h. 30 à 21 h. 30, pour diffuser « à chaud » un événement ou une manifestation susceptible d'intéresser ou de concerner le public d'une région déterminée. Dans ce cas, l'émission du programme national qui n'a pas été vue dans cette région est diffusée le samedi de 17 h. 30 à 18 h. 30.

La chaîne continue, d'autre part, la diffusion, vendredi soir à 21 h. 30, d'émissions proposées par les stations régionales et consacrées alternativement à la fiction et au divertissement. Elle reprend aussi le patrimoine. **L'invité de FR 3** accueillera, une fois par mois, l'invité d'une station régionale.

Autre axe des programmes : le renouvellement des contenus. Pour la fiction, Claude Contamine signale particulièrement, dans la série **Cinéma 16**, ***Irène et sa folie***, de Bernard Queysanne, **le Cœur en écharpe**, de Philippe Viard, **Chère Olga**, de Marinette et Philippe Condroyer, **l'Homme aux chiens**, de Bruno Gantillon. Et, parmi les « romans du samedi », **le Coffre et le Revenant**, d'après Stendhal, **Une page d'amour**, d'après Zola, **la Locandiera**, d'après Goldoni, **Bruges la Morte**, d'après G. Rodenbach.

Parmi les documents et enquêtes, citons deux séries programmées le dimanche soir, à 20 h. 30 : **Une révolution invisible**, ou la transformation de la France de 1920 à 1980, par Georgette Elgey, et **La révolution romantique**, série supervisée par Marcel Brion. Et, en ce qui concerne l'information, des enquêtes du **Nouveau vendredi** sur *le patrimoine sous-marin, la garde* paternelle en cas de divorce, les trafics de mode et les « fausses griffes », et des reportages.

Enfin, pour le cinéma, le film du jeudi soir consacré, en octobre, après le cycle Bronson de septembre, à un cycle Yves Montand. De grands westerns seront diffusés le mardi soir. **Le Cinéma de minuit** présente, jusqu'au 12 octobre, des films peu connus du début de Gabin avant de proposer un cycle *Hollywood vu par Hollywood*. On verra également, en octobre, **le Grand Blond avec une chaussure noire** et **le Retour du grand blond**.

les films de la semaine

Les notes de Jacques SICLIER.

★ A VOIR ★★ GRAND FILM

Scorpio

DE MICHAEL WINNER

Lundi 22 septembre
FR 3, 20 h 30

★ *Démythification des services secrets et de l'espion-héros. Une histoire tumultueuse et quelques peu tragique où Michael Winner, réalisateur touche-à-tout, ne sacrifie pas, comme souvent, à des effets de mise en scène. Le film est bien construit, bien rythmé et insiste sur les rapports psychologiques de Burt Lancaster et Alain Delon, tous deux excellents. Il y a une poursuite hallucinante dans Vienne.*

La terre survivra

DE DOUGLAS TRUMBULL

Lundi 22 septembre
TF 1, 20 h 35

★ *Par le responsable des effets spéciaux de* 2001, Odyssée de l'espace, *et du* Mystère Andromède, *une fable de science-fiction sur la sauvegarde, dans l'espace, des espèces végétales détruites par la pollution terrestre. Un homme seul, un idéaliste (Bruce Dern remarquable), lutte pour la survie d'un « jardin suspendu », désobéit aux ordres et se heurte à la technologie, aux ordinateurs. Pas de spectacle-catastrophe, d'effets visuels impressionnants : une tragédie sur la disparition de l'humanisme et la fin vraisemblable du monde où nous vivons encore.*

Le Jardin du diable

DE HENRY HATHAWAY

Mardi 23 septembre
FR 3, 20 h 30

★ *Une femme et quatre hommes, un voyage dangereux dans une nature sauvage et hostile. Un suspense aventureux. Hathaway a tiré parti de toutes les possibilités spectaculaires que lui offrait le scénario (paysage, attrait de l'or, lutte contre les Indiens), mais il a également donné d'intéressantes dimensions à cette femme et ces hommes réunis par le hasard et dont les caractères évoluent avec l'aventure même. Vedettes : Gary Cooper, Susan Hayward et Richard Widmark.*

Faustine et le bel été

DE NINA COMPANEEZ

Mercredi 24 septembre
FR 3, 20 h 30

L'éve. de l'amour physique chez une adolescente. Voyeurisme et manœuvres troubles d'une fausse ingénue (Muriel Catala) dont les ébats bucoliques et la nudité provocante finissent par agacer. Les dialogues sont ampoulés, les images extrêmement maniérées. Ce premier film de Nina Companeez, auteur complet, fut une déception.

Les Sept Mercenaires

DE JOHN STURGES

Jeudi 25 septembre
FR 3, 20 h 30

★ *« Remake » américain du célèbre film japonais d'Akira Kurosawa,* les Sept Samouraïs. *Le scénario est, en gros, le même, mais John Sturges, excellent réalisateur de westerns, a apporté tout son savoir-faire, son sens de l'action à une œuvre respectant les lois du genre. Les batailles sont très bien filmées, détaillées, la mise en scène est parfaitement efficace. Et Yul Brynner, chef des mercenaires, a sous ses ordres Steve McQueen, Horst Buchholz, Charles Bronson, Robert Vaughn, Brad Dexter et James Coburn, ce qui fait une belle affiche.*

L'Étalon

DE JEAN-PIERRE MOCKY

Jeudi 25 septembre
TF 1, 22 h 40

★ *Comment, grâce à Bourvil, vétérinaire qui réclamait la sécurité sociale pour les animaux, des femmes, sexuellement frustrées, pourront goûter aux plaisirs charnels sans tromper leur mari. L'invention d'un « étalon » médical est le ressort de cette satire que Mockey n'a pu rendre énorme et réellement dérangeante. Il l'a traitée à ras de terre avec un comique plutôt lourd. Mais Bourvil est étonnant.*

Mariage royal

DE STANLEY DONEN

Vendredi 26 septembre
A 2, 23 h 5.

★ *Les noces de la princesse Elizabeth d'Angleterre sont le prétexte du voyage à Londres de deux danseurs américains, frère et sœur, qui voulaient rester célibataires pour raisons de métier et sont, chacun, conquis par l'amour. La faiblesse du scénario gâte cette comédie musicale dont les seuls charmes tiennent aux séquences chantées et dansées, d'ailleurs inégales. La meilleure est l'envol amoureux de Fred Astaire défiant la pesanteur pour danser sur les murs et le plafond d'une chambre.*

Rio Lobo

DE HOWARD HAWKS

Dimanche 28 septembre
TF 1, 20 h 35

★ *Ce dernier film de Hawks se situe dans la tradition de* Rio Bravo *et* El Dorado. *Moins prestigieux, sans doute, mais avec, sur des thèmes connus, des séquences (telle l'attaque du train, au début) qui procurent beaucoup de plaisir par leur dynamisme. Sans digressions et sans bavures, Hawks allait toujours à l'essentiel : les hommes en action et leurs rapports avec les femmes. Il a dirigé ici, avec maîtrise, John Wayne vieilli et alourdi mais toujours grand professionnel.*

Un vieux garçon ou Tout ça ne vaut pas l'amour

DE JACQUES TOURNEUR

Dimanche 28 septembre
FR 3, 22 h. 30

★ *Tournée après* Paris Béguin, *cette comédie populiste, très bavarde et enfermée dans des décors de studio, ne donnait à Jean Gabin que le deuxième rôle (un marchand d'appareils de T.S.F., beau gars sachant conter fleurette aux filles) après Marcel Levesque, acteur célèbre du cinéma muet alliant la fantaisie et l'émotion discrète. En pharmacien « vieux garçon », collectionneur de timbres, brusquement troublé par une Josseline Gael, dont il veut faire le bonheur, Marcel Levesque est la véritable attraction d'un film rare des débuts de Gabin.*

TELEVISION

A VOIR

Un mythe ?

DOCUMENT :
LES JESUITES
Lundi 22 septembre
A2, 21 h 55

L'idée était bonne de s'attaquer au mythe des jésuites. Trop souvent présentée comme un service secret aux desseins machiavéliques, la Compagnie de Jésus apparaît telle qu'elle est dans la première partie (la seconde aura lieu le lundi 29 septembre à la même heure) de la série proposée par Pierre Miquel et Anne Gaillard : un corps d'élite, certes, mais composé d'hommes consacrés au progrès de l'humanité dont la franchise tranche avec le style feutré ecclésiastique.

La diversité des vocations jésuites est apparue également, confirmant la définition d'eux-mêmes que les jésuites aiment à donner : *« Notre spécificité, c'est de ne pas en avoir. »* Mais tout cela fut raconté au cours d'interviews successives, au lieu de le montrer sur le terrain au moyen de reportages. La caméra a rarement quitté le Vatican, voire les visages des personnes interrogées.

Et, de même que pour l'interview du Père Arrupe, supérieur général des jésuites, diffusée par Antenne 2 le 18 août dernier (*le Monde* du 20 août), les réalisateurs ne laissent entendre à aucun moment que cette nouvelle émission a été tournée il y a un an. *N'aurait-il pas fallu* la mettre à jour depuis la controverse qui a éclaté au mois d'août autour de l'éventuelle démission du Père Arrupe ?

A. W.

Les guerres du divorce

ENQUETE :
LES ENFANTS DU DIMANCHE
Mardi 23 septembre
TF 1, 21 h 30

Choquante — et tant mieux, — cette émission consacrée aux enfants de divorcés, ces enfants qui, par décision de justice, font leurs bagages un dimanche *sur deux ou trois pour aller chez* leur père ou leur mère. Michèle Tournier, qui en est l'auteur et la réalisatrice, aura, à coup sûr, atteint son objectif : on ne pourra rester indifférent en la regardant, on grincera même des dents parce que le fait est là, ces enfants malheureux, désemparés, exaspérés, philosophes (ils sont rares), durs, *voire cruels, ne sont que le* miroir de leurs parents et de notre justice (donc de notre société). *Ils sont le reflet* (autre réalité à admettre) de ces nombreux adultes qui, noyés dans leurs conflits personnels, ne voient en leurs enfants qu'une monnaie d'échange ou un instrument de chantage. On frémit en entendant Emmanuelle, cette *jeune adolescente, prononcer : « C'est une saloperie cette histoire »*, et qualifier sa mère de *la même épithète parce que son* frère et sa sœur ont été confiés, contre leur gré et d'autorité, à la garde maternelle, alors qu'elle-même a pu rester avec son père. Sans parler des conditions inhumaines, administratives, dans lesquelles s'est *déroulé ce partage arbitraire et* qu'Emmanuelle raconte en contenant mal son dégoût pour la justice, qu'elle accuse de *« manipuler les enfants »*. Et cet autre exemple, celui de Stéphane (un peu plus de douze *ans), qui n'a pas revu son père* depuis près de six ans. Un père qu'il a adulé et qu'il méprise maintenant à cause de son absence totale (matérielle et psychologique). Ou cet autre cas qui fait pousser un bref soupir de soulagement puisqu'il s'agit d'un jeune couple qui bien qu'ayant divorcé, a conservé de très bonnes relations pour sauvegarder, au mieux, le bien-être, l'équilibre de vie de ses enfants.

Une galerie de portraits où l'on présente également des *parents* (la haine, l'esprit revanchard que véhiculent les déclarations de certains pères laissent *pantois*), *où s'intercalent aussi* les commentaires d'un psychiatre, de deux avocats et d'un juge des enfants. Un tour d'horizon qui est le bienvenu, même si on était tenté de reprocher à cette émission d'avoir surtout traité des aspects les plus noirs du divorce. Quelques chiffres en apportant la justification : chaque année près de cent mille *couples se désunissent* (quatre-vingt-dix-huit mille en 1978), plus des trois quarts d'entre eux ont un enfant ou plus, et dans cette dernière catégorie on en compte dix mille qui se font une guerre sans merci pour obtenir la garde de leurs enfants. Une émission à ne pas manquer, divorcé ou non. — A. Rd.

Lundi 22 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Croque vacances.
Calimero ; 13 h. 50, Bricolage (et à 14 h. 15) ; 14 h., Isidore le lapin ; 14 h. 5, La pêche aux harengs ; 14 h. 20, Le rêve de Bosko.
14 h 25 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Variétés : Gilles Vigneault et Michel Buhler ; 14 h. 55, Téléfilm : *le Garçon du Mississippi*, d'après le roman de M. Twain, réal. R. Totten. Avec R. Howard, A. Fargas, D. Moe... *16 h. 10, Au grenier du présent* : Les juifs de Carpentras ; 17 h. 20, Rendez-vous au club ; 17 h. 45, A votre service.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les papiers de famille.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 35 L'avenir du futur : « Et la Terre survivra ».
Film américain de D. Trumbull (1972), avec B. Dern, C. Potts, R. Rifkin, J. Vint, M. Persons, S. Brown.
Au début du vingt et unième siècle, un biologiste lutte pour sauver une forêt transplantée dans un vaisseau spatial à dôme de verre, après avoir reçu l'ordre de détruire ce vaisseau.
22 h Débat : Les nourritures de demain.
Avec MM. G. Fauconneau, de l'Institut *national de la recherche agronomique*, Y. Demarly, professeur à l'université Paris-Sud, le docteur J. Mayer, nutritionniste, M. Mazoyer, professeur à l'Institut national agronomique, et J.-P. Chabrol.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Chanteurs et musiciens des rues.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Feuilleton : Police story.
Le complot.
Deux officiers de police de la division du capitaine Calvino — elle opère dans une communauté noire très importante — ont été tués. Calvino pense qu'un complot a été organisé contre ses hommes.
15 h 55 Itinéraires.
Destination : le Sahara ; Profil : Victor Hugo en exil.
17 h 20 Fenêtre sur...
Nijinsky.
17 h 50 Récré A 2.
Dino boy ; Les paladins de France ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
L'architecture sans architectes.
21 h 55 Document : Les jésuites.
Réalisation J.-J. Bloch. Première partie : les Jésuites dans le monde.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Magazine : Figaro-ci, Figaro-là.
De P. Petit. Avec Caroline Clerc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Gwendal.
Réal. : P.-A. Picton.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : Scorpio.
Film américain de M. Winner (1973), avec B. Lancaster, A. Delon, P. Scofield, J. Colicos, G. Hunnicut, J.D. Cannon (Rediffusion).
Un agent vieillissant de la C.I.A. soupçonné de fournir des renseignements aux Soviétiques doit être abattu par le jeune tueur qui fut son élève et rêve de lui succéder.
22 h 20 Journal.

Mardi 23 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 50 Croque vacances.
Calimero ; 13 h. 50, Bricolage (et à 14 h. 5) ; 13 h. 55, Isidore le lapin ; 14 h., L'orchestre de l'Europe ; 14 h. 5, Variétés : Georges Chelon ; 14 h. 10, Lumberjack.
14 h 15 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
D'E. Pagès et C. Vigne.
14 h. 20, Mémoire en fête : Jean Piat ; 14 h. 35, Elles en question ; 14 h. 45, Feuilleton : Jean-Christophe ; 15 h. 45, Mini-show : Harlem swing ; 15 h. 55, Les recettes de mon village ; 16 h. 10, A tire d'elles ; 16 h. 20, Tout feu, tout femme ; 16 h. 30, Dossier : Tel père, quel fils ? 17 h. 10, A vos mains ; 17 h. 20, La femme insolite ; 17 h. 25, Coup de cœur ; 17 h. 55, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'anglais pour les petites.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Magazine : Le grand débat.
D'H. Marque et J. Besançon.
M. Jean Lecanuet s'exprime sur le VIIe Plan, les élections sénatoriales et le problème du chômage.
21 h 30 Document : Les enfants du dimanche.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Variétés : Etoiles sur glace.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Campagnes électorales.
15 h 5 Série : Moïse.
15 h 55 Itinéraires.
Contraste : Daumier, un artiste républicain en colère ; Résonances : la musique traditionnelle japonaise.
17 h 20 Fenêtre sur...
Larmes, pleurs et sanglots.
17 h 50 Récré A 2.
Dino boy ; Le fantôme de l'espace ; Les paladins de France ; Mes mains ont la parole ; Je veux être fermier.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 Les dossiers de l'écran : « le Moustique ».
Téléfilm de M. Frydland. Avec J. Bouise, D. Ceccaldi, C. Rich, J. Monod...
Un film qui n'a d'autre but que d'amuser le public à travers un phénomène nouveau : l'intrusion des hommes de publicité et de propagande dans la politique, afin de mieux « faire vendre » leurs messages aux hommes politiques. Une dénonciation cependant virulente d'un certain cynisme en politique.
22 h Débat : Le marketing politique.
Avec MM. A. Sanguinetti, P. Salinger, M. Bongrand, C. Marti, B. Krief, R. Cayrol et J.-F. Kahn.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps : Les animaux de batterie.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Chemins sauniers.
Réal. : E. Molino.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle les grands westerns) : le Jardin du diable.
Film américain de H. Hathaway (1954), avec G. Cooper, S. Hayward, R. Widmark, H. Marlowe, C. Mitchell, R. Moreno (Rediffusion)..
En 1880, au Mexique, une femme engage quatre aventuriers pour l'aider à sauver son mari, pris dans l'éboulement d'une mine d'or. Des Indiens les harcèlent.
22 h 10 Journal.

Mercredi 24 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Avec les marionnettes Sibor et Bora.
13 h. 45, Les contes à trembler debout ; 14 h. 5, Spécial 6-10 ans ; 14 h. 20, Scoubidou ; 14 h. 55, Les infos ; 15 h. 10, Dossier 10-15 ans : Les effets spéciaux ; 15 h. 35, La bataille des planètes : l'île aux sorcières ; 16 h. 30, Les infos ; 16 h. 40, La parade des dessins animés ; 17 h. Feuilleton : La main rouge ; 17 h. 25, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les clubs d'investissement.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : « Tartuffe ou l'Imposteur ».
De Molière. Réal. J. Pignol. Avec M. Galabru, Y. Folliot, N. Serrault, B. Presson...
Pour Michel Galabru, revoir ce classique.
22 h Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Gloire aux instituteurs.
Avec MM. P. Guth (*Lettre ouverte aux futurs illettrés*), J. Vial (*les Instituteurs*), J. Gonthier, D. Dalhomme, N. Gault (*les Premières institutrices laïques*), Mmes S. Robert (*Ecoute, maîtresse*), L. Berger (*les Instituteurs d'une génération à l'autre*).
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Bonanza.
La terre promise.
16 h 10 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Dino boy ; Maraboud'ficelle ; Félix le chat ; Les paladins de France ; Zeltron ; Sport ; La panthère rose ; Candy.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Victoria for president.
22 h 45 Histoires courtes.
« Vive la mariée », de P. Nola.
(Lire notre sélection.)
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en truc ; Fred Basset.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Wayderlich.
Une émission de M.-C. Audiruy ; réal. : B. Kurk.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Faustine et le Bel Eté.
Film français de N. Companeez (1971), avec M. Catala, I. Adjani, M. Eggerikx, M. Garrel, F. Huster, G. Marchal, J. Spiesser (Rediffusion).
Une adolescente en vacances épie ses voisins de campagne et connaît ses premiers amoureux.
22 h 5 Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 22 SEPTEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Chips ; 21 h., *la Chienne*, film de J. Renoir.
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : L'Etrange Monsieur Duvallier ; 20 h. 55, Série : L'itinéraire mystérieux ; 21 h. 10, *Bonheur, Impair et Passe*, film de R. Vadim.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Série : Chronique imaginaire d'une révolution ; 20 h. 40, Cycle Gabin : *le Tueur*, film de Denis de La Patellière, suivi d'un reportage : Les petits écoliers du Cambodge.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Série : Arsène Lupin ; 21 h. 05, Les mimétismes culturels ; 22 h. 05, La Suisse de Pierre Graber : un socialisme raisonnable.

MARDI 23 SEPTEMBRE

- TELE LUXEMBOURG : 20 h., Série : Mannix ; 21 h., *Un million de dollars en fumée*, film de M. Lewis.
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Daniel Boone ; 20 h. 55, Série : L'itinéraire mystérieux ; 21 h. 10, *La vie est belle*, film de R. Pierre et J.-M. Thibault.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Ciné-Tilt : Jeu du cinéma ; 20 h. 35, Feuilleton : Les Chevaux du soleil ; 21 h. 30, Série : Les grands pèlerinages dans le monde. La Mecque.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, *La Ronde de l'Aube*, film de D. Sirk ; 21 h. 45, Regards : Genève, chrétienne depuis seize siècles.

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *La Règle du jeu*, film de J. Moscey.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Petit déjeuner compris ; 20 h. 55, Série : L'itinéraire mystérieux ; 21 h. 10, *la Vierge et le Gitan*, film de C. Miles.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Les sentiers du monde : La Birmanie interdite ; 21 h. 10, *Héloïse et Abélard*, téléfilm de J. Tréboula (deuxième partie) ; 22 h., Bruxelles-New-York (cent cinquantième anniversaire de la Belgique).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, La grande roue : Variétés, avec M. Laforêt, H. Villard, R. Castel, J. Bristol... ; 21 h. 05, L'agriculture au banc d'essai : pour que la pomme soit belle ; 21 h. 30, La Chine au quotidien ; 22 h., Anatole : Tamla Motown.

JEUDI 25 SEPTEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Les Têtes brûlées ; 21 h., *Ecrit sur le vent*, film de D. Sirk.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Le Retour du Saint ; 20 h. 55, L'itinéraire mystérieux ; 21 h. 10, *Cherchez l'idole*, film de M. Boisrond.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir : la publicité pour le tabac ; 20 h. 15, *Bob et Carole et Ted et Alice*, film de P. Mazursky ; 22 h. 05, Le Carrousel aux images et le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Temps présent : La famine en Ouganda ; 21 h. 15, Prière d'insérer : « Monsieur Melville », de V.-L. Beaulieu ; 22 h. 45, L'antenne est à vous ; 23 h. 05, Moi aussi je parle français.

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

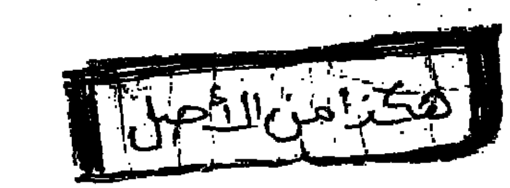
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Marcus Welby ; 21 h., *Le Baptême du feu*, film de Peyser.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Les yeux bleus ; 20 h. 55, Série : L'itinéraire mystérieux ; 21 h. 10, *Le Père Amable*, film de C. Santelli.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Cuisine intérieure : montage, mirage ou réalité ? ; 20 h. 55, *Blaise Pascal*, pièce de P. Laroche, réal. : T.V. L. Variant, par la Compagnie du Rideau de Bruxelles ; 22 h. 25, Concert : musique du Moyen Age par le Quatuor Ars Antiqua de Paris.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Tell Quel : Les nouveaux miracles de J.-M. Cravanzola ; 20 h. 20, Série : Les Ambitieux ; 21 h. 55, *Le Kadi ou la volonté de Dieu* ; 22 h. 50, A l'affiche : actualité artistique.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 30, *Impossible... pas français*, film de R. Lamoureux ; 22 h. 10, *If I had a million*, film d'E. Lubitch.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Arsène Lupin ; 21 h. 10, *Un cœur gros comme ça*, film de F. Reichenbach.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Le Tatoué*, film de Denis de La Patellière ; 21 h. 20, Francofête : Variétés (chansons françaises).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Et vous rire de plaisir ; 20 h. 25, Série : Les Roues de la fortune ; 21 h. 20, Festival du clown de Blankenberge.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Les Ambitieux ; 21 h., *L'Outrage*, film de M. Ritt.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Rush ; 21 h. 10, *La Grande Grenade*, film de G. Flemyng.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Feuilleton : Les Folies Offenbach ; 20 h. 55, Liège libertés : Un millénaire en dix tableaux par le Centre lyrique de Wallonie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, *Ce fleuve qui nous charrie*, film de R. Vouillamoz ; 21 h. 15, Menuhin : l'homme et la musique ; 22 h. 15, Table ouverte ; 23 h. 15, Vespérales, avec les Petits Chanteurs de N.-D. de Sion (cinquantième anniversaire).



Jeudi 25 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Le traitement à domicile du jeune hémophile.
14 h Wickie le Viking.
Le bateau ballon.
14 h 25 Croque vacances.
Calimero : 14 h. 30, Bricolage (et à 15 h. 20) ; 14 h. 35, Isidore le lapin ; 14 h. 40, Les limonaires ; 15 h., la guenon astronaute ; 15 h. 15, Variétés ; 15 h. 25, Les comètes.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
S.O.S. couple.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Série : La conquête du ciel.
D'après J.-L. Lignerat, scénario C. Desailly, réal. C.-J. Bonnardot.
21 h 30 Magazine : L'enjeu.
De F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
L'économie italienne ; la sous-traitance dans l'industrie automobile ; acheter français ; la secrétaire électronique ; le commerce du grain et celui des instruments de musique.
22 h 40 Cinéma : « l'Etalon ».
Film français de J.-P. Mocky (1969), avec Bourvil, F. Blanche, M. Lonsdale, R.-J. Chauffard, Vasco, N. Leiris, S. Certain.
Un vétérinaire farfelu fait d'un athlète joueur de mandoline un « étalon » qui peut satisfaire les besoins sexuels des femmes délaissées sans qu'elles tombent dans l'adultère.
0 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les infirmières.
15 h Série : Police story.
Dix ans de lune de miel.
16 h L'invitée du jeudi : Mireille.
17 h 30 Fenêtre sur...
Le roi Victor.
(Lire notre sélection.)
17 h 50 Récré A 2.
Dino boy ; Les paladins de France ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; Les quat' z'amis.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel.
Charles Aznavour.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Horizon.
Une émission du ministère de la défense.
18 h 30 Pour les jeunes.
A quoi joue-t-on en France : les joutes ; Ki Ke Koi : Une demeure seigneuriale au Moyen Age.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Fleur de pavé.
Réal. : A. Delacroix.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Ch. Bronson) : les Sept Mercenaires.
Film américain de J. Sturges (1960), avec Y. Brynner, E. Wallach, S. McQueen, C. Bronson, R. Vaughn, B. Dexter, J Coburn, V. Sokoloff.
Les habitants d'un village mexicain, constamment dévasté par une bande de pillards, achètent des armes et recrutent sept mercenaires pour les défendre.
22 h 30 Journal.

Vendredi 26 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Wickie le Viking.
Vive la guerre.
14 h 15 Croque vacances.
14 h. 25, Calimero et les mathématiques ; 14 h. 30, Isidore le lapin ; 14 h. 35, Los Muchachos ; 14 h. 55, L'abeille et sa ruche ; 15 h. 5, Variétés ; 15 h. 15, Les comètes.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Savoir acheter son poisson.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : « La terre est basse ».
D'A. Adam. Avec H. Courseaux, W. Sabatier, C. Coster, P. Maguelon...
22 h 30 Magazine : Expressions.
De C. Wellhoff. Avec Béatrice Caufman.
« Le Roy Hart » dans les Cévennes ; l'art vidéo ; la Compagnie Dominique Bagouet ; Igor Stravinski par ses enfants.
23 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Série : Police story.
Mort à crédit.
16 h Magazine : Quatre saisons.
Un jour à Roissy-Charles-de-Gaulle.
16 h 55 La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
L'invitation au rêve.
17 h 50 Récré A 2.
Dino boy ; Les paladins de France ; Goldorak.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Jean Chalosse.
(Deuxième épisode.)
D'après le roman de R. Boussinot, réalisation G. Vergez. Avec P. Legrix, J.-M. Maurel, C. Carrel...
La vie du dernier moutonnier des Landes, Jean dit le Chalosse. On le retrouve aujourd'hui, responsable à l'âge de douze ans, du troupeau de son père adoptif, mort accidentellement. Celui-ci l'avait trouvé abandonné dans sa bergerie, alors qu'il n'était qu'un bébé et avait décidé d'adopter cet enfant tombé du ciel, de lui faire partager sa rude vie de solitaire. Un très beau film, à ne pas manquer et à suivre dans ses deux prochains épisodes.
21 h 35 Apostrophes : Vie publique et vie privée.
Une émission de B. Pivot. Avec I. Bergman et A. Burgess *(Ma vie)*, J. Chancel *(Tant qu'il y aura des îles)*, J.-P. Enard *(la Reine du technicolor)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle comédies musicales américaines) : « Mariage royal ».
Film américain de S. Donen (1951), avec F. Astaire, J. Powell, P. Lawford, S. Churchill, K. Wynn, S. Sharpe, H. Letondal.
Deux danseurs américains, frère et sœur, s'embarquent pour l'Angleterre pour jouer dans une revue à l'occasion du mariage de la princesse Elizabeth. Décidés à rester célibataires, ils tombent amoureux chacun de son côté.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Contes du folklore japonais : « le Sortilège » ; Des livres pour nous : « l'Ile du dieu maussade ».
18 h 55 Scènes de la vie de province : Gomina whap dou whap.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La bataille des Kurdes.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze : Reportage : M. Honorin.
21 h 30 Documentaire : Gai lézard, bois ton soleil.
Par M. Gérard et C. Galtier.
Un hommage à Frédéric Mistral proposé par FR 3-Marseille à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance du poète : rencontre imaginaire entre Mistral et Gounod, en Provence.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 27 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin
12 h 45 La vie commence demain.
L'entrée au collège.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Snoopy ; 14 h. 30, Découvertes TF 1 ; 15 h., Feuilleton : La famille Boussardel ; 15 h. 50, *Plume d'élan* ; 15 h. 55, *Maya l'abeille* ; 16 h. 20, Temps X ; 17 h. 25, *L'homme qui valait 3 milliards.*
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Stars.
De M. Drucker. Avec J. Iglesias, G. Bécaud, F. Gall, M. Berger, Coluche, E. Feuillère, J. Marais, R. Hirsch.
21 h 35 Série : Starsky et Hutch.
A votre santé.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Les paupiettes de bœuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra n° 2.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les cinq dernières minutes.
De C. Loursais. La boule perdue.
Trois hospitalisés occupant la même chambre sont trouvés morts : les vannes d'alimentation en oxygène qui les maintenaient en vie ont été fermées pendant la nuit. S'agit-il d'une négligence ou d'un triple crime ? Les commissaires Cabrol et Ménardeau mènent leur enquête.
22 h 15 Magazine : Objectif demain.
L'automobile de 1985.
23 h 15 Document : Les carnets de l'aventure.
Grand Canyon kayak.
Six kayakistes américains, garçons et filles, formant une des équipes les plus expérimentées, se mesurent aux eaux furieuses du Colorado, affrontent le Grand Canyon et ses 400 kilomètres de rapides parmi les plus dangereux qui soient.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
La Flèche ; A vos marques : Au fil des des torrents.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Une famille.
De J. Nakajima ; réal. : T. Matsuo (Japon).
(Lire notre sélection).
21 h 50 Journal.
22 h 10 Champ contre champ : le cinéma français de prestige.

Dimanche 28 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 La source de vie.
9 h 30 W.I.Z.O.
(Women International Zionist Organisation.)
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée à l'intention des sourds et des malentendants à Massy.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h Les nouveaux rendez-vous.
D'E. Ruggieri et R. Grumbach.
15 h 30 Tiercé.
15 h 30 Sports première.
17 h 45 Dramatique : Le Nœud de vipère.
Rediffusion.
19 h 25 Les animaux du monde.
Le balbuzard.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Rio Lobo ».
Film américain de H. Hawks (1970), avec J. Wayne, S. Delaney, C. Mitchum, J. O'Neil, J. Elam, V. French, J. Rivero.
A la fin de la guerre de Sécession, un groupe de Sudistes s'empare d'un convoi chargé d'or. Un colonel nordiste entreprend de châtier les traîtres qui ont permis l'embuscade et de récupérer l'or.
22 h 20 Spécial élections sénatoriales.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Cours d'anglais : Follow me.
11 h 45 Salut l'accordéon.
12 h Concert.
« Ouverture pour Faust », de Wagner, et « Concerto pour piano et orchestre n° 21 », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Shérif, fais-moi peur.
L'occasion fait le larron.
14 h 10 Hors compétition.
Jean-Louis Trintignant et l'automobile.
De G. Pernet, réal. C. Vidalie.
15 h 20 Ballets Sylvia.
Musique de L. Delibes. Enregistré à l'Opéra de Paris en décembre 1979. Avec N. Pontois et C. Atanassof.
16 h 30 Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.
17 h 50 Dessin animé.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Enlèvement par procuration.
De M. Rubin, réal. C. Allen. Avec R. Culp, A. Dickinson, J. Allyson...
L'histoire étrange d'un jeune acteur fauché qui décide de servir d'intermédiaire dans une affaire d'enlèvement, en échange d'une grosse somme d'argent.
21 h 50 Les élections sénatoriales.
22 h 40 Magazine de l'image : Voir.
D'A. Pujol, G. Cornu et J.-P. Bertrand.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h 45 Aspect du court-métrage français.
16 h Jeu Tous contre trois.
Nerac au pays d'Albret.
17 h Prélude à l'après-midi : Ravel.
« Introduction et allegro pour harpe », interprété par L. Laskine.
17 h 15 Théâtre de toujours : Henri V.
De Shakespeare. Réal. : D. Giles. Une production de la B.B.C.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Jeu : Télé-tests.
Dernières épreuves de la série de Jean Frapat : s'affrontent trois adolescents et trois professionnels du spectacle.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : L'arbre de vie.
La faune d'Australie.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle J. Gabin) : Tout ça ne vaut pas l'amour.
Film français de J. Tourneur (1931), avec M. Lévesque, J. Gaël, J. Gabin, M. Berry, J. Loury, D. Abdaïa (N. Redif.).
Un vieux pharmacien, célibataire endurci, recueille une jeune fille qui a des malheurs. Il s'éprend d'elle mais elle tombe amoureuse du voisin marchand d'appareils de T.S.F.

A VOIR

Accrocher le passé

HISTOIRES COURTES : VIVE LA MARIEE
Mercredi 24 septembre
A 2, 22 h 45

« Vive la mariée *est, avant tout pour moi, une émotion.* » Patrice Noïa définit ainsi toute son œuvre qui se suit dans le silence lourd d'une confession d'un être à lui-même. Bruno (Richard Berry) offre l'allure d'un Pierrot moderne : un visage blafard en contraste avec une chevelure et des habits noirs ; il rêve douloureusement à la fraîcheur d'Anne (incarnée avec beaucoup de sensibilité par Dominique Laffin), qui célèbre une nouvelle union. Bruno se rend à la cérémonie pour arracher Anne au présent et lui faire revivre leurs « *beaux moments* », mais celle-ci ne se souvient que de clichés ratés. Il intervient à nouveau dans la noce pour offrir un cadeau à la mariée et laisser Anne indécise et songeuse. S'y est-il rendu en pensée ou réellement ? Le drame de ce jeune homme se concentre entre les murs blancs de sa chambre qui se couvrent des photographies de leur vie à deux, sans doute pour accrocher un passé qui s'enfuit... On se laisse aller à ce déchirement de l'espace et du temps, comme au triomphe d'un dernier espoir.

Fantasme ou réalité

FENETRE SUR... : LE ROI VICTOR
Jeudi 25 septembre
A 2, 17 h 30

Victor Foureau est un paysan qui vend les produits de sa terre sur le marché d'Aligre (un des plus vieux de Paris). Il se prétend le descendant direct du roi Louis XVII, donc l'héritier du trône des Bourbons. Ghislain Martin et Christine Lipinska l'ont rencontré. Il leur conte sa version personnelle des derniers moments du dauphin, et fournit même, à l'appui de ses affirmations, des documents étonnants, *comme ce mémoire écrit par* Louis XVII.

C'est moins la volonté de résoudre cette énigme historique (qui a déjà opposé nombre de spécialistes) que celle de tracer le portrait de ce « *petit homme au chapeau rond* » pétri de l'histoire du dix-huitième siècle, à laquelle il est resté fidèlement attaché, qui anime les réalisateurs de l'émission. Fantasme ou réalité, peu importe. La parole est au « roi Victor » et à lui seul. On oublie l'aspect parfois dérisoire de ses réflexions. On partage même son émotion lorsque, par exemple, il évoque son arrière-arrière-grand-mère, Marie-Antoinette, ou la rencontre avec sa propre femme, « *descendante*, dit-il, *de l'empereur François-Joseph et de l'impératrice Elisabeth* ».

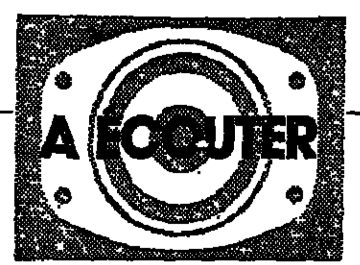
Les touches d'humour, la tendresse implicite avec laquelle les réalisateurs traitent leur « héros », offrent un moment agréablement insolite, dont la poésie n'est pas absente.

Hara-kiri

TELEFILM : UNE FAMILLE
Samedi 27 septembre
FR 3, 20 h 30

On pourrait se réjouir du fait que, pour une fois, le choix des *programmateurs ne se soit pas* porté sur une quelconque production américaine... Malheureusement, rien à voir, dans ce téléfilm nippon, avec les grands classiques du cinéma japonais. On réalise plutôt à quel point la société capitaliste avancée tend à uniformiser le mode de vie, les échelles de valeur et la culture des peuples, au-delà des frontières, par-delà les continents. La version française aidant, on pourrait presque oublier qu'il s'agit d'une production japonaise : scènes conjugales à propos d'un héritage convoité par des enfants indignes, dîners sinistres autour d'un téléviseur couleur qui absorbe des rejetons grondés par un père coléreux, amourettes nocturnes de deux jeunes tourtereaux, cafés où résonnent les plus mauvais « tubes » français ou italiens... Seuls quelques traits ineffaçables de la culture japonaise demeurent ; un jeu très chorégraphique, les protocoles de politesse, la référence aux vieilles légendes religieuses...

Bref, un tableau idyllique de la société qui semble d'abord un éloge respectueux des valeurs sacrées de la famille, du travail et du repentir avec, en contrepoint, quelques « méchants » au rôle manichéen.



LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE : « HISTOIRE D'UN MALENTENDU »
Du lundi 22 au vendredi 26 septembre
France-Culture, 8 h. 30

Marie-Hélène Pinel a préparé une série de cinq émissions consacrées à une réflexion sur l'hystérie. Le professeur Lucien Israël décrit l'historique d'une notion qui, d'Hippocrate à Lacan, *s'est définie de façon contradictoire, changeante ;* puis il *analyse* cette longue histoire comme celle d'un fondamental « malentendu », celui peut-être de l'homme et de la femme.

RELECTURE : « MICHELET »
Vendredi 26 septembre
France-Culture, 20 heures

A l'occasion de la republication récente, chez différents éditeurs, du *Peuple,* de *l'Histoire de la Révolution française* et de *Jeanne d'Arc,* Hubert Juin consacre l'une de ses émissions *à Jules Michelet.* Suivant le principe de la « relecture », des amateurs et des spécialistes dégagent une actualité de son œuvre, et des comédiens lisent quelques-uns de ses textes.

***« ATHEISME* ET FOI HEROIQUE CHEZ DOSTOIEVSKI »**
Samedi 27 septembre
France-Culture, 20 heures

Réalisation par Claude-Roland Manuel, à partir d'un texte de *Stanislas Fumet,* d'un portrait de Dostoïevski : les commentaires de son œuvre sous ses aspects religieux, et plus particulièrement des *Frères Karamazov, alternant avec les mises* en scène d'extraits de textes, ponctuées d'œuvres *musicales* russes. Une admirable interprétation du *Grand Inquisiteur,* par Henri Crémieux montre à quel point la radio peut servir le *génie de parole et d'éloquence* de Dostoïevski. (Deuxième partie de l'émission, le lundi 29 septembre.)

OPERA-COMIQUE : ROBINSON CRUSOE
Samedi 27 septembre
France-Musique, 20 heures

Composé pour l'Opéra-Comique et non pour le Théâtre des Bouffes-Parisiens, berceau des grands succès d'Offenbach, *Robinson Crusoé s'ouvre par un* premier acte, dont le ton se voudrait plus raffiné et le langage plus châtié, mais qui n'est pas de la même veine, loin de là. Il faut attendre l'air de Toby : « *Cet esquif est bien chétif* » *pour retrouver* le véritable Offenbach. Mais ce qui justifie la reprise d'un ouvrage qu'on croyait oublié, c'est le deuxième acte dont le prélude, avec ses effets de vagues, d'oiseaux et de lointains, semble *annoncer que le ton est* enfin trouvé et ne ressemble en rien à ce qu'on attendait du compositeur.

Après une chanson indienne d'un exotisme très peu authentique qui préfigure celle de *la Périchole, le duo entre* Robinson et son fidèle serviteur, d'une tendresse d'autant plus compréhensible que le rôle de Vendredi est tenu par une femme, reprend les éléments et les couleurs du prélude. Tout *à l'opposé, l'air de Jim Cocks,* sur l'étrange « pot-au-feu qui lui a valu la vénération des sauvages, est d'une bouffonnerie achevée ; enfin, le duo entre Toby et Suzanne s'apitoyant sur la mort prochaine qui les attend, avant de se *disputer* à belles dents, est un véritable morceau d'anthologie. Le troisième acte est peut-être moins brillant

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● *FRANCE-INTER* (informations toutes les heures) ; 4 h. 30 : *Bon pied, bon œil* ; 6 h. 30, P. Douglas et A. Pavy ; 7 h. 15, Chronique politique ; 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h. 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 30, Revue de presse, de D. *Saint-Hamond ; 8 h. 45,* E. *Ruggieri* et B. Grand ; 11 h., Flagrant délire ; 12 h., Variétés, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Les histoires de France, par P. Miquel et M. Desbarbat ; *14 h. 5, Les surdoués,* de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à *Kriss* ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; *17 h.,* Radioscopie : J.-E. Hallier (lundi), M. Boutinard-Rouelle (mardi), P. Dumayet (mercredi), J. Lavelli (jeudi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. *20, Le téléphone sonne* (le mercredi : *Face au public*).

20 h. 5, *Loup-Garou, de P.* Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de S. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h. 5, J. Artur et X. Fauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., J.-C. Laval ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la *France,* de *P. Bonte ; 8 h. 30, La* revue de presse et Expliquez-vous de I. *Leval* ; 8 h. 45, A vos souhaits, de S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare et J.-P. Rouland ; 13 h., Europe midi.

13 h. 30, Histoires vraies de *P. Bellemare* ; 14 h., *Histoire* d'un jour, de P. Alfonsi ; 14 h. 30, Radio magazine ; 16 h. 30, Il était une fois les stars ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal.

19 h. 30, Boom Hollywood, de *Y. Hegann* ; *20 h. 30, Rock* à Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h. 40, Top à Wall Street ; 22 h. 50, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., Tôt ou tard, de M. Manant.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 7 h. 15 (toutes les demi-heures), *L. Zitrone* ; 8 h. 10, A. Frossard ; *8 h. 35, A.-M. Peysson ; 11 h.,* La grande parade de M. Drucker ; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M. Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard.

18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30, Relax Max ; 0 h., Les nocturnes ; 3 h., Variétés.

● *R.M.-C.* (informations toutes les heures) ; 5 h., Max Lafontaine ; 6 h. 30, J.-R. *Cherfils et* Sylvie ; 6 h. 45, Télégramme au pays ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 12 h., Le million, avec F. Gérard ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 14 h., F. Fernandel ; 15 h. 45, Toute la vérité, avec B. Allemane ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Croque-Musiques ; *19 . 30,* Musique ; 21 ., *Motus* ; 22 h. 15, Le livre de l'été.

LE WEEK-END

SAMEDI

● *FRANCE-INTER* (informations toutes les heures) : 5 h., *L. Bozon* ; 8 h. 30, *Revue de presse* ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; *18 h., Les étoiles de* France-Inter ; 19 h., Journal ; *20 h. 10, La tribune de l'histoire,* par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h. 30, *Les choses de la nuit.*

● EUROPE 1 : 5 h., Julie ; 9 h., Journal ; 9 h. 15, C. Barbier ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h 30, Interpol ; *14 h., Kikekoa ; 17 h.,* Hit-parade ; 18 h., Europe-soir ; 19 h., Journal ; 19 h 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 24 h., Viviane ; 1 h., Y. Hegann.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 10, Stop ou encore, avec E. Pages ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L. Country Lang, 18 h. 30, W.R.T.L. tubes, avec J.-B. Hebey ; 20 h., W.R.T.L., « Hit des clubs », avec B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran.

● R.M.-C. : 5 h., J. Meledo ; 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M Ulimann ; 8 h. 45, La tauromachie ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-match ; 13 h., La discothèque d'une *personnalité ; 15 h., Hit-*parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; *18 h.,* Hôtel de Paris ; 19 h. 30, Musiques, avec M. Cotet.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h 20, La vie du sport ; *20 h., Le masque et la plume ;* 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-Parade, d'A. Francis ; 23 h., Futura, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse, de J. Doua ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 . 6 h., Julie ; 7 h. 45, Sports ; 8 h. 30, Journal ; 8 h. 35, C'est dimanche, avec *C. Morin et Maryse* ; 12 h. 30, Europe-midi dimanche ; 13 h., Les années 50, de R Willar ; 13 h. 30, Y Hegann ; 15 h. 30, Hit-Parade ; 18 h. 30, Europe soir ; *19 h., Le club de la presse* (François Mitterrand, le 7) ; *20 h., Journal auto-moto ;* 20 h. 15, Chlorophylle ; 22 h. 30, Europe panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 30, Stop ou encore ; 13 h. 15, W.R.T.L. Nouveautés de J.-B. *Hébey* ; *15 h. 35,* W.R.T.L., Rock ; 18 h. 30, Studio 22, avec A. Torrent ; *21 h., Grand* Orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, Jazz, avec P. Adler ; 0 h., W.R.T.L.

● R.M.-C. : 5 h., J. Meledo ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, Le Hit-parade, avec J. Meledo ; 15 h., P Sulak ; *19 h. 30, Le* Hit-parade ; 20 h. 30, Musique classique, avec *L. Rose ; 22 h.,* Musiques... avec M. Cotet.

Lundi 22 septembre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, *Matinales.*
8 h., Les chemins de la connaissance : Les langages de l'espace ; à 8 h. 22, Histoire d'un mal-entendu : l'hystérie légendaire (redif.).
8 h. 50, Echec au hasard.
Lire notre sélection.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Protestant du Midi, 1559-1599.
10 h. 45, Le texte et la marge : « la Volonté de paix », d'H. Schmidt.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Nous tous chacun : Léonie et Simon, paysans dans le Périgord.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : Festival international de musique improvisée à Sens.
14 h., Sons : A l'esprit par la terre.
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Temps des fugues », de C. Mourthe.
14 h. 47, Contact.
15 h., Centre de gravité : Où en est l'art chez les moins de trente-cinq ans ?
16 h. 50, Actualités : L'Eglise en U.R.S.S.
17 h. 32, Musiciens français contemporains : G. Delerue.
18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », de M. Chevit.
19 h. 30, Présence des arts : les Futuristes.
20 h., A des *heures impossibles,* de C. Bernard et D.-A. Lang. Avec M. Lonsdale, A. Wiasemski, J. Berto, etc. — Anna Schoen n'écrit plus ici, de F. Bonnardel. Avec F. Lebrun, C. Pascal, F. Bonnardel.
21 h., *L'autre scène ou les vivants et les dieux :* Rimbaud, le voyant.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Cinq approches de la réalité.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Œuvres de : Telemann, J.-S. Bach, Haendel, Mozart, Weber, Schumann ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Haendel de Halle à Londres.
11 h. 30, Concert : « Concerto grosso en ré majeur » (Haendel) ; « Concerto pour hautbois et orchestre en ut majeur » (J.-M. Leclair) ; « Dardanus » (Rameau), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Poole, avec J Vandeville, hautbois ; 13 h. 5, Jazz.
14 h. 3, *Festival Berlioz* (en direct de *Lyon*) : L'individu musicien, œuvres de Farina, Couperin, Purcell, Gesualdo, Berlioz, Weber.
17 h. 30, Concert : Onzième Festival de Courchevel, « Trio pour piano et violoncelle n° 6 en mi bémol majeur » (Beethoven), « Trio en ré mineur » (Martinu), « Trio pour piano, *violon et violoncelle n° 4 en mi » (Dvorak)* par le Trio Tchèque ; 19 h. 5, Kiosque ; 20 h., Musique à Lyon (en direct de Lyon) ; 20 h. 45, Avant-concert.
21 h., Festival Berlioz (en direct de l'auditorium Ravel) : « les Francs juges », ouverture ; « Harold en Italie » (Berlioz) ; et « *Grande fantaisie* » sur des thèmes de Lelio de Berlioz (Liszt), par l'Orchestre symphonique de la *Radio-télévision italienne de* Turin, dir. H. Soudant, avec B. Giuranna, alto.
23 h., Les Nuits d'été : Stuttgart (Wagner, R. Strauss, Verdi) ; 0 h. 5, Concert dans la ville (Bach) ; 1 h., Curiosités (Stravinski, Haydn).

Mardi 23 septembre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, Histoire d'un mal-entendu : hystérie et sexualité.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 7, La matinée des autres : Les zodiaques.
10 h. 45, Etranger mon ami ; « la Bonne Pauline », d'A. Dujovne-Ortiz.
11 h. 2, Musiciens français contemporains : R. Calmel (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Nous tous chacun : Léonie et Simon, paysans dans le Périgord.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés : A. Tavernier, au Printemps musical de Bourges.
14 h., Sons : A l'esprit par la terre.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Tondue », de G. Croussy.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 50, Actualité : la floristique.
17 h. 32, Musiciens français contemporains : J. Bondon.
18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », de M. Chevit.
19 h. 30, Sciences : Les nouvelles images (traitement et/ou synthèse).
20 h., Dialogues franco-danois : « Revivre l'histoire », avec O. Vinding et P. Lamour.
21 h. 15, Musiques de notre temps : La musique américaine aujourd'hui, avec B. Raynaud.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Œuvres de : Mahler, Janacek, Chostakovitch et Chopin ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Musiques anglaises.
11 h. 30, Concert : « War Requiem », de Britten, par le Nouvel Orchestre philharmonique, les Chœurs et la maîtrise de Radio-France, *dir.* J.-P. Izquierdo, avec I. Garcisanz, soprano, R. Tear, ténor, et N. Phillips, baryton ; 13 h. 5, Jazz.
14 h., Festival Berlioz (en direct de Lyon) : l'individu musicien, œuvres de Berlioz, Des Prés, de Lassus, J.-S. Bach, Schumann et Scriabine.
17 h. 30, Concert : Festival de Salzbourg 1980, « Carnaval » ouverture (Dvorak) ; « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Zubin Mehta ; 19 h. 5, Kiosque ; 20 h., Avant-concert.
20 h. 30, Concert (en direct de Lyon) : « Concerto en mi mineur » (Chopin, arrangement C. Tausig) ; « Symphonie concertante en mi bémol » (Mozart), « Deux lieder pour alto, mezzo et piano » (Brahms) ; « Variations sur un thème de Rameau » (Dukas), par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo, avec J.-F. Heisser, piano, B. Guiranna, alto, P. Amoyal, violon et N. Denize.
23 h., *Musique à Lyon,* par R. Koering.
0 h. 5, Les Nuits d'été : Munich (Bruckner, Beethoven, Brahms, Wagner et J. Strauss).

Mercredi 24 septembre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, Histoire d'un mal-entendu : l'hystérie et la médecine.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre ouverture sur la vie : « Charlotte parlotte », de M. Bond ; « A chat perché *sur un gratte-ciel* », de J.-R. Towsend.
11 h. 2, *Musiciens français contemporains* : P. Hasquénoph (et à 17 h. 32).
12 h. 5, *Nous tous chacun* : Marcel, ancien instituteur, ancien résistant.
12 h. 45, Panorama : Musique en Suisse.
13 h. 30, Magazine des Jeunesses musicales de France.
14 h., Sons : A l'esprit par la terre.
14 h. 5, Un *livre, des voix :* « Quand surgira l'étoile absinthe », de M. Peyramaure.
14 h. 47, *L'école des parents et des éducateurs.*
15 h. 2, Points d'interrogation : L'évolution actuelle des cultures anciennes.
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un berger savoyard.
16 h. 50, Actualité : les pouvoirs de la télématique.
17 h. 32, Musiciens français contemporains : R. *Gagneux.*
18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », de M. *Chevit.*
19 h. 30, La science en marche : Eloge des théories fausses.
20 h., La musique et les hommes : H.-W. Henze et la littérature allemande de son temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Œuvres de : Scarlatti, Rossini, Paganini, *Prokofiev et Moussorgski ; 8 h. 35, Kiosque ;* 9 h. 30, Autour de la comtesse de Dié (les femmes troubadours) ; Musique vivante kurde : Jeux vocaux de la France du Sud ; Les enfants de Montserrat.
11 h. 30, Concert-lecture : Janacek, « Quatuor n° 1 », « Dans les brumes », « Mélodies moraves » et « Journal d'un disparu » ; 13 h. 5, Jazz.
14 h. 3, Festival Berlioz (en direct de Lyon) : l'individu musicien (Telemann, Mozart, Gluck, Beethoven, Gossec, Weber, Berlioz, Liszt, Suggies).
17 h. 30, Concert : Récital de piano Kim Woo Paik, « Album d'un voyageur », « Fleurs mélodiques des Alpes » et « la Lugubre Gondole » (Liszt) ; « Ave Maria » (Arcadelt) ; « Symphonie fantastique » (Berlioz) ; « Lieder » (Schubert) ; « Sposolizio », « Méphisto Valse » et « Bagatelle sans tonalité » (Liszt) ; « Rigoletto » (Verdi, transcription Liszt) ; « Faust » *(Gounod, retranscription Liszt)* ; 19 h. 50, Kiosque ; 20 h., Musique à la côte Saint-André.
20 h. 30, Festival Berlioz (en direct de Lyon) : « Sarah la baigneuse », « Mélodies irlandaises » et « les Nuits d'été », par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Cambreling, avec M. Lagrange, soprano, N. Ihara, alto, B. Brewer et L. Pezzino, ténors, P Guigue, basse.
0 h. 5, Les Nuits d'été : Dresde (Schutz, Weber, Wagner, R. Strauss.).

Jeudi 25 septembre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, *Matinales.*
8 h. Les chemins de la connaissance : Les *langages de l'espace ; à 8 h. 32, Histoire* d'un mal-entendu : l'hystérie et la naissance de la psychanalyse.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « Rachel, ma grande sœur », de C. Malraux.
11 h. 2, Musiciens français contemporains : *C. Chaynes (et à 17 h. 32).*
12 h. 5, Nous tous chacun : Marcel, ancien instituteur, ancien résistant.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Notre-Dame de Royan.
14 h. Sons : A l'esprit par la terre.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Escale prochaine », de G. Rohou.
14 h. 47, Départementale : la Durance.
16 h. 50, Actualité : L'anatomie du corps humain, de Gamelin au scanner.
17 h. 32, Musiciens français contemporains : M. Rosenthal.
18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », de M. Chevit.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : *Les maladies du foie chez l'enfant.*
20 h., Théâtre ouvert à Hérisson : « Simple retour », de J.-P. Wenzel.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Œuvres de : Van Helmont, Van Maldère, de Croes, Gretry, Gossec et Ysaye ; 8 h. 35, *Kiosque ; 9 h. 30, Du chant virtuose au* chant expressif (Mozart, Bellini et Donizetti) ; 11 h., Musique traditionnelle *(Afrique de l'Ouest).*
11 h. 30, Concert-Lecture : Œuvres de R. Cagneux, G. Arrigo et A. Moene, avec les solistes et les chœurs de Radio-France, dir. G. Reibel ; 13 h. 5, Jazz.
14 h., Festival Berlioz (en direct de Lyon) : *L'individu musicien, œuvres de Haydn,* Schubert, Berlioz, Brückner et Satie.
17 h. 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : « Quatuor en fa majeur » (Dvorak), « Quatuor en fa majeur » (Mozart), « Quatuor en ut mineur » (Schubert), par le Nouveau Quatuor de Zurich ; 19 h. 5, Kiosque.
20 h., Festival de Berlin 1980 (en direct de Berlin), « Quatre *études pour orchestre* » (Stravinski) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en fa majeur » (Saint-Saëns) ; « Symphonie n° 9 en mi bémol majeur » (Chostakovitch) ; « Rapsodie espagnole » (Ravel), par l'Orchestre de Jeunes de la Philharmonie, dir. K. Kondrachine, avec B. *Bloch, piano.*
23 h., Les Nuits d'été : Berne (Saint-Saëns, Monteverdi, Respighi, *Wagner*) ; *0 h. 5,* Concert dans la ville (Pozajic, Ferneyhough, Bogar) ; 1 h., Curiosités (Haydn, Scarlatti, Honegger).

Vendredi 26 septembre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, Histoire d'un mal-entendu : l'hystérie au présent.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Présent soviétique et passé russe », d'A. Besançon.
11 h. 2, Musiciens français contemporains : M. Constant.
12 h. 5, Nous tous chacun : Marcel, ancien instituteur, ancien résistant.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Soliste : G. Kuhn, piano (Le Flem, Chailley).
14 h., Sons : A l'esprit par la terre.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Enfer et ses fils », d'A. Buhler.
14 h. 47, *Un homme, une ville* : Copernic à Cracovie.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre *Chichois* », de M. Chevit.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les problèmes scientifiques posés par le chauffage.
20 h., Relecture : J. Michelet.
Lire notre sélection.
21 h. 30, Black and blue : Festivals d'été.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Œuvres de : Tartini, Couperin, Ravel, Rameau, Satie et Stravinski ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Les musiques de commande (Mozart, Beethoven, Bartok, Mascagni, Xenakis, Elgar et Parry).
11 h. 30, Concert-Lecture : « Sonate pour piano n° 33 », « Trios pour piano, violon et violoncelle n° 43 et 41 » (Haydn), « Sonate pour piano » (Mozart), avec C. Bossu, piano, R. Pasquier, violon, et R. Pidoux, violoncelle ; 13 h. 5, Jazz.
14 h. 3, Festival Berlioz (en direct de Lyon) : L'individu musicien, œuvres de Mozart, Beethoven, Berlioz, Mahler et Ives.
17 h. 30, Concert : « Métamorphoses pour 23 instruments à cordes » (R. Strauss), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine ; 19 h. 5, Kiosque ; 20 h., Prologue.
20 h. 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Adagietto » extrait du « *Paradis perdu* » (Penderecki), « Concerto pour violon et orchestre n° 1 » (Szymanowski), « Symphonie n° 2 » (Penderecki), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. K. Penderecki, avec C. Edinger, violon.
22 h. 15, Les Nuits d'été : Intermezzo (Chopin) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Sviatoslav Richter Jeune (Bach, Beethoven) ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes (Franck, Chausson).

Samedi 27 septembre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur *la science.*
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : les sondages.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches avec... C. Fournet.
11 h. 2, La musique prend la parole : Les concertos pour piano de Rachmaninov (4[e] Concerto).
12 h. 5, Le pont *des* Arts.
14 h., Sons : A l'esprit par la terre.
14 h. 5, Théodore Zeldin, ou le miroir des passions françaises.
16 h. 20, Livre d'or.
17 h. 30, Recherche et pensée contemporaine : Mathématiques.
20 h., Athéisme et foi héroïque chez Dostoïevski, de S. Fumet (1[re] partie).
21 h. 10, Musique enregistrée.
Lire notre sélection.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, *La fugue du samedi.*

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Terre natale : musique traditionnelle roumaine.
7 h. 40, Musique pittoresque et légère : œuvres de Tchaïkovski, Lincke, Mohr, Alder, Hutter, Fetras, Kling, Samuels, Sauguet.
8 h. 30, Samedi : magazine de Jean-Michel Damian (*actualité des disques et des idées* sur la musique).
17 h., Concert de musique de chambre (Journée internationale en Hongrie) : « Sonate pour piano en fa majeur opus 10, n° 2 » (Beethoven), « Etude en fa mineur » *(Liszt),* avec Peter Nagy, piano.
18 h. 2, Comment l'entendez-vous ? : « Musique et solitude », par J. Rigaud, administrateur de R.T.L. (Wagner, Purcell, Beethoven, J.-S. Bach, Schumann, Wagner, Ravel, Moussorgsky, Verdi et Schubert).
20 h. 5, Soirée lyrique : « Robinson Crusoé », opéra-comique en trois actes de J. Offenbach, livret d'E. Cormon et H. Crémieux, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, les Chœurs et la Maîtrise de Radio-France, dir. J.-P. Marty, avec P. Bouveret, P. Delange, S. Nigoghossian...
Lire notre sélection.
23 h., Ouvert la nuit : Prélude (Messiaen, Martin, Milhaud, Jolas) ; 0 h. 5, Le dernier concert : Festival de Strasbourg 79, *œuvres de G. Amy, Lefebvre,* Kounen, Boulez, par l'ensemble Studio 111, dir. D. Kieffer.

Dimanche 28 septembre

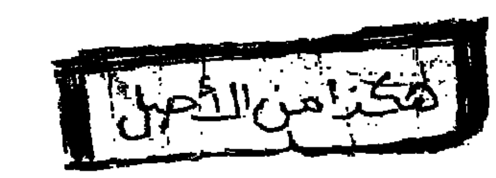
FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, *magazine religieux.*
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h., Messe au carmel de Dijon.
11 h., Regards sur la musique : « Russlan et Ludmilla », de Glinka.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Voix, *théâtres et musiques* d'aujourd'hui : les Percussions de Strasbourg (2[e] Biennale de Nanterre), et à 18 h. 5 et 20 h. 40.
14 h., Sons : A l'esprit par la terre.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Cet animal étrange », de G. Arout.
17 h. 30, Rencontre avec... M.-M. David, F. Tristan et J. Mons.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h. 40, Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui : « Les mangeurs d'ombre » ; « Syllabaire pour Phèdre ».
23 h., Musique de chambre : Bario, Ulrich, Louvier, Reinecke.

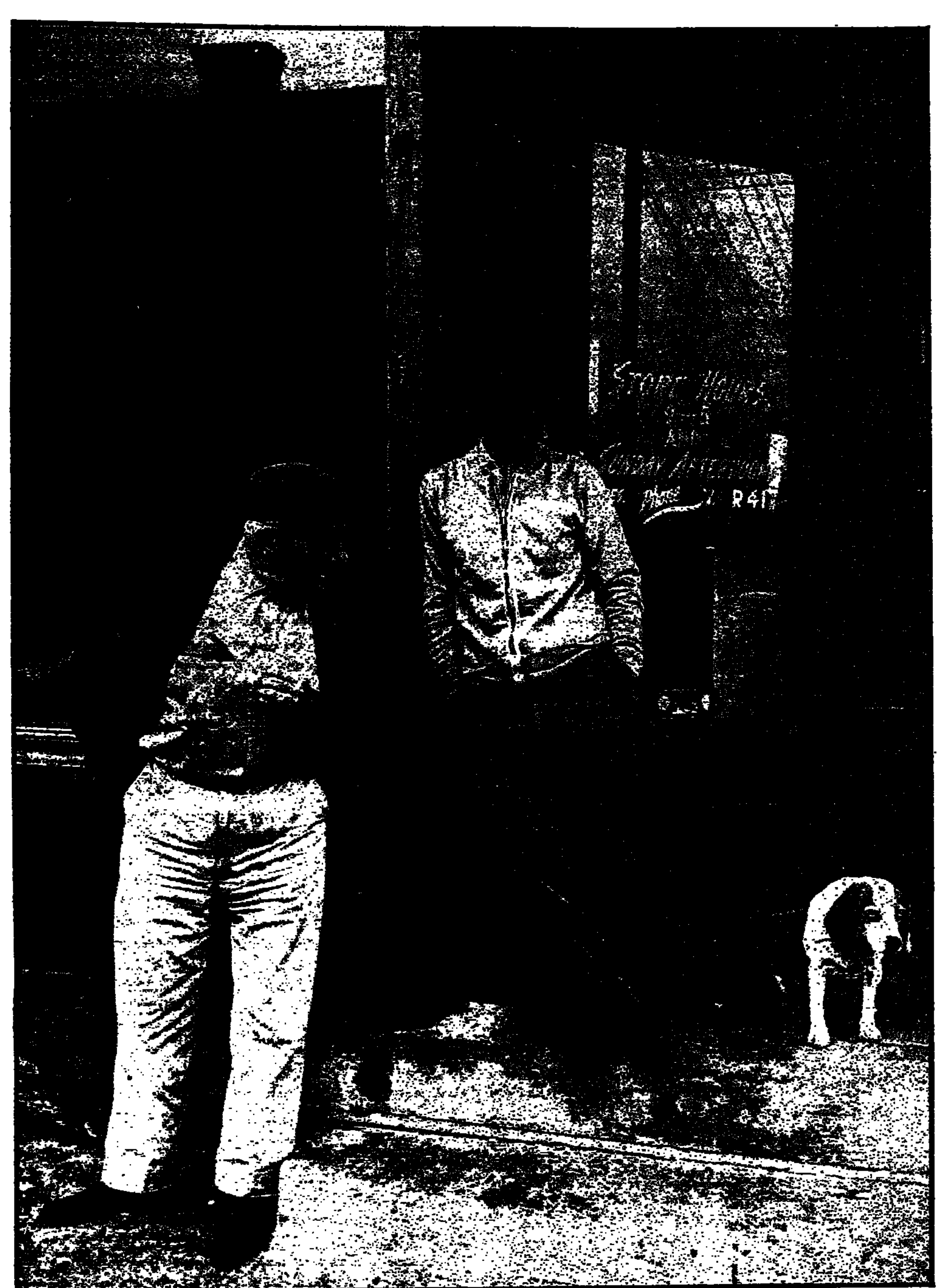
FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Concert promenade : Musique viennoise et musique légère (Nicolaï, Luigini, Yacek, Dostal, Strauss, Lehar).
8 h., Musiques chorales : œuvres de W.-A. Mozart, Delalande, de Lassus ; 9 h., Les classiques favoris (Mozart).
9 h. 30, Cantate : B.W.V. 114 et B.W.V. 19, de J.-S. Bach ; *10 h. 30,* Les classiques favoris : « Symphonie n° 94 », de J. Haydn.
11 h., Concert : « L'offrande musicale », de J.-S. Bach, et « Concerto en mi mineur », de Telemann, par l'ensemble Secolo Barocco, dir. et flûte, M. Debost.
12 h. 5, Le jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h. 45, Tous en scène : *Judy Garland,* l'histoire d'une enfant de la balle.
13 h. 30, Jeunes solistes : Myriam Birger interprète J.-S. Bach, Chopin et Liszt.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre en France (Mendelssohn, Weber, Méhul, Beethoven).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Werther », de Massenet, avec M. Mesplé, V. *de Los Angeles,* les Chœurs de l'O.R.T.F. et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Prêtre.
19 h., Concert : Jazz vivant, « Desdemonas minor », Oratorio de Fr. Jeanneau, créé au Festival d'Angoulême par l'Orchestre de chambre et le Quintette à vent d'Angoulême.
20 h. 5, Le concert du dimanche : Festival de Colmar 1980. « Symphonie n° 48 en ut majeur », « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en ut majeur », et « Symphonie n° 45 en fa dièse mineur » (Haydn), par l'Orchestre de Chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger, avec F. Lodéon, violoncelle ; Une semaine de musique vivante.
23 h., *Ouvert* la nuit : Saturnales (Vivaldi, Geminiani, Loeillet, Carpentier, Tallis, Bull, Gibbons).

Ind
Le capital gén
Les deux millio
le dispositif de







THOMAS HOPKER/MAGNUM.

SURVIE

Indispensables animaux

Le capital génétique des groupes zoologiques est à peine exploité. Les deux millions d'espèces doivent être protégées : elles font partie du dispositif de survie du vaisseau Terre.

JEAN DORST (*)

LES hommes ont mille raisons affectives de protéger les animaux, leurs compagnons dans l'aventure de la vie, et d'empêcher la dilapidation et l'amenuisement des richesses inestimables du monde animal. Mais il est d'autres motifs que la science révèle et qui viennent les conforter dans leur sentiment.

La première est que l'ensemble du monde animal constitue un prodigieux patrimoine génétique. Depuis que la vie s'est manifestée sur terre, par une suite d'événements encore hypothétiques, elle s'est diversifiée d'incroyable manière. Le nombre des espèces et celui des groupes zoologiques sont allés en augmentant à mesure qu'apparaissaient de nouveaux types d'organisation et que ceux-ci devenaient de plus en plus complexes. A l'heure actuelle, on compte près de deux millions d'espèces animales, et sans doute bien plus, car beaucoup restent à découvrir. Les insectes sont près d'un million, et, si les vertébrés sont moins nombreux, leur importance parmi les êtres vivants dépasse largement celle de beaucoup d'autres. A eux tous, ces animaux représentent un capital génétique d'une fantastique diversité. Chacun est adapté à des conditions spécifiques. La constitution de ses gènes et de ses composants essentiels est une réponse précise aux exigences du milieu où il vit.

Nous n'avons jusqu'à présent tiré qu'un maigre profit d'une infime partie d'entre eux. Nous avons domestiqué quelques animaux et amélioré leurs races par de savants croisements en faisant parfois appel à des espèces sauvages. Ces procédés restent bien élémentaires. Demain, la biologie permettra des interventions beaucoup plus fines au niveau précisément du gène. Alors le formidable capital génétique dont les animaux sont porteurs prendra sa pleine valeur et pourra être mis en œuvre pour des manipulations que nous ne faisons qu'entrevoir.

(*) Directeur du Muséum national d'histoire naturelle.

Auxiliaires

Par ailleurs, les animaux constituent les sujets d'une suite d'observations et d'expériences à peine ébauchées jusqu'ici. Du temps de Claude Bernard, la physiologie était avant tout celle du chien ; puis, les moyens techniques se perfectionnant, elle est devenue celle du rat et de la souris. Or il existe beaucoup d'autres animaux qui, bien que soumis aux mêmes lois que l'ensemble des vertébrés, réagissent de tout autre manière. Des manchots antarctiques ont révélé quelques mécanismes jusqu'ici inconnus de la thermorégulation. Les makis de Madagascar, gravement menacés par la destruction des forêts, sont précieux pour la compréhension de quelques phénomènes physiologiques, et certains constituent des animaux de laboratoire moins onéreux que les singes et plus proches de nous qu'un rongeur. L'étude des babouins et des autres primates a éclairé certains comportements des hommes, il faut le reconnaître en toute humilité. Ainsi, les animaux ont encore beaucoup à nous apprendre. Il serait malheureux de ne pas en profiter et de les exterminer stupidement sans entendre leurs leçons.

D'ailleurs, beaucoup d'entre eux peuvent nous servir de manière inattendue. Ne pensons qu'à tous les insectes susceptibles d'intervenir dans la lutte biologique contre les parasites ou les prédateurs des cultures. Chaque jour, de nouvelles espèces sont mobilisées et les résultats sont prometteurs. Une lutte véritablement intégrée ne sera possible que grâce à ces auxiliaires supplémentaires, pour autant que nous n'ayons pas provoqué leur disparition par des mesures inconsidérées.

Mais il y a plus. Loin de se grouper au hasard, les animaux forment partout à travers le monde des communautés bien équilibrées en nombre d'espèces et en nombre d'individus, en étroite relation avec leur environnement végétal. Au sein d'un même ensemble, les diverses espèces entretiennent entre elles des liens parfaitement définis, ceux du consommé et du consommateur. Les plantes vertes sont à la base de tous les systèmes naturels, grâce à la matière organique qu'elles synthétisent en fixant l'énergie du rayonnement solaire. A leurs dépens vivent des animaux végétariens, de l'éléphant à l'insecte minuscule, eux-mêmes proies de carnivores qui se succèdent en se dévorant les uns les autres. Il se constitue ainsi ce que les biologistes appellent des chaînes alimentaires, longues théories d'animaux interdépendants, soumis à la loi cruelle qui veut que la vie ne s'entretienne que par la mort. Chacun mange celui qui le précède avant d'être englouti par celui qui le suit. Végétaux, animaux et ensuite décomposeurs, qui recyclent les déchets, forment ainsi des ensembles cohérents, en étroite liaison avec l'environnement physique, le sol ou les eaux. On donne le nom d'écosystème à ces unités fonctionnelles dont la taille va de celle d'une mare à celle d'un océan. Les éléments chimiques et l'énergie représentés par la matière vivante circulent le long de cheminements et de cycles précis. L'ensemble de ces écosystèmes marins et terrestres constitue un système unique, la biosphère, mince enveloppe de matière vivante fractionnée en millions de plantes et d'animaux, en milliards de millions d'individus.

Chacun son rôle

Dans cette perspective, le monde animal prend une singulière importance. Chaque espèce est l'un des acteurs d'un drame, dans l'intrigue duquel son rôle est déterminé avec exactitude. Chacune a sa fonction, occupe une place définie, tout comme un rouage dans une mécanique complexe et précise. Aucune n'est vraiment inutile, aucune n'est exactement semblable à sa voisine.

On comprend alors aisément pourquoi chaque animal doit être préservé, car il est unique et a son rôle propre à jouer dans la machine de la vie. Sans doute l'homme a-t-il simplifié bien des écosystèmes et en a même créé d'artificiels en se donnant le champ et le pré, s'y nourrissant directement du végétal ou de l'herbivore domestique, ce qui augmente largement sa part. Mais ce qui a réussi sur une partie de la terre ne peut s'appliquer partout. Le maintien de la vie sur la planète exige la présentation de la diversité de la biosphère. Nous pouvons la domestiquer, mais jusqu'à un certain point seulement.

La défense des animaux prend alors une tout autre dimension. Il convient de les protéger en tant qu'éléments d'un système complexe, celui qui, en définitive, constitue le dispositif de survie de notre vaisseau spatial Terre. La disparition de l'un d'eux n'a pas nécessairement des conséquences dramatiques. La machine de la vie ne s'en trouve pas moins appauvrie, moins efficace et moins stable dans son fonctionnement. La science nous indique clairement que l'animal doit être défendu en tant qu'individu et en tant que partie d'un vaste ensemble auquel il participe aux côtés et pour le bénéfice des hommes. Ce sont-là des raisons objectives qui viennent s'ajouter à celles que nous dicte notre cœur. ■

REPÈRES

L'analyse du stress vocal

Le « détecteur de mensonges » est utilisé depuis des dizaines d'années, avec l'accord du « patient », pour prouver sa bonne foi lors d'un entretien ou d'un interrogatoire. Ses résultats n'ont pas valeur de preuve. Mais, en cas de réponse négative, l'interrogé a de fortes présomptions de dire la vérité. Utilisé surtout aux Etats-Unis, le détecteur de mensonges, ou polygraphe, est un appareil compliqué qui nécessite la pose de trois électrodes sur le « patient », et surtout les réponses ne peuvent être interprétées que par celui qui a réglé l'appareil, après de minutieux essais.

Un nouvel appareil électronique, d'un usage simple, transportable, va révolutionner les analyses et augmenter grandement le nombre des usagers potentiels. Le principe retenu repose sur le fait suivant : lorsqu'une personne, en parlant, cherche à dissimuler un état de fait, il ressent inconsciemment une tension due au stress. Cette tension va agir sur les muscles qui actionnent les cordes vocales, pour provoquer un effet de trémolo. Le trémolo, indétectable à l'oreille, est néanmoins mis en évidence par des appareils conçus pour en amplifier l'intensité. Une simple bande magnétique d'enregistrement de la conversation peut être analysée après l'entretien, sans que l'interrogé ait connaissance du test.

Une série de questions-types préliminaires sert à étalonner l'appareil, puis l'entretien suit son cours, émaillé de questions-pièges où l'on « attend » le trémolo au cas où l'interlocuteur chercherait à dissimuler sa pensée. Le marché principal pourrait être celui des tests de recrutement. *(SOURCE :* Créneaux et Opportunités, *édit. Midinnova, 12, rue Saint-Jacques, 31000 Toulouse. Tél. (61) 53-42-42).*

Une Association européenne de péri-informatique

Une association européenne de péri-informatique a été créée à Bruxelles (adresse du siège : 14, clos Joseph-Otten, 1090 Bruxelles). Elle a pour but notamment de sauvegarder les intérêts des petites et moyennes entreprises productrices de matériels et de systèmes d'informatique situées dans les pays de la Communauté européenne. Parmi ses objectifs plus précis, notons ceux de développer les exportations au profit de ses membres, d'encourager l'innovation et de mettre au point des normes communes. Cette association est dirigée par M. A. M. C. Helmer, président de Daisy Systems Holland B.V. (SOURCE : *Agence Europe.)*

Des déchets nucléaires dans l'espace ?

L'Agence spatiale américaine (NASA) a confié à la compagnie Boeing l'étude d'un projet de dispersion dans l'espace interplanétaire des déchets nucléaires.

Cette étude préliminaire portera sur une première évaluation des procédures possibles : envol de fusées automatiques ou lancement de « poubelles de l'espace » à partir de navettes spatiales pilotées, mise en orbite des déchets autour du soleil, ou leur envoi en dehors du système solaire ; enfin, récupération en cas d'un échec du lancement.

On estime à 2 800 m3 la quantité de déchets radioactifs produite annuellement aux Etats-Unis, principalement dans les centrales nucléaires. Cette quantité pourrait atteindre plus de 18 400 m3 par an en l'an 2000. *SOURCE : Energies, 26, rue Cadet, 75009 Paris.*

Des livres personnalisés

Une société américaine, qui étend actuellement un réseau sur tout le territoire des Etats-Unis, a réalisé un procédé utilisant un petit ordinateur, permettant de produire des livres pour enfants, dont les héros sont personnalisés pour l'acheteur : ainsi, le nom du petit héros, de ses amis et de ses animaux familiers, sont-ils « *mis en boîte* » spécialement pour l'acheteur, qui acquiert ainsi une « *histoire personnelle* » tout à fait originale. Le développement en franchise va bientôt s'étendre au Canada et en Europe. — *(SOURCE : Créneaux et Opportunités, Ed. Midinnova, 12, rue Saint-Jacques, 31000 Toulouse. Tél. : (61) 53-42-42.)*

Interrogations sur l'informatique

Le 31e SICOB a lieu du 19 au 26 septembre à Paris. Au-delà de la manifestation commerciale, c'est l'occasion de s'interroger sur ce qu'il est convenu d'appeler « l'informatisation de la société ». Les deux points de vue ci-dessous abordent deux sujets parmi d'autres : la liberté personnelle et la pratique journalistique.

Le secret de polichinelle

CLAUDE LEGOUX (*)

UNE commission créée par le gouvernement est invitée, on le sait, à lutter sans complaisance contre toutes les infractions à la loi du 16 avril 1978, dont l'objet est de protéger les citoyens contre l'utilisation abusive des fichiers informatisés. Elle doit mener le combat sur *deux fronts : d'une part*, empêcher que des renseignements faux ne soient attribués aux individus répertoriés, devenant pour eux la source de dommages matériels et *moraux*, et, d'autre part, *interdire* l'*interconnexion* des différents fichiers, afin que ne puisse être appréhendée une vision *globale* de chaque personnalité.

Le premier danger est assez facile à éviter. Hormis une *volonté délibérée* de nuire, qui ne pourrait constituer que des cas d'espèce, personne ne s'intéresse à des renseignements inexacts. Il suffirait donc d'appliquer avec *rigueur l'arsenal des lois existantes* sur la violation du secret professionnel, la diffamation, le faux témoignage et le chantage. Peut-être la jurisprudence et la réglementation devraient-elles seulement les interpréter en fonction des nouvelles techniques. Naturellement, ces lois, comme toutes les autres, *demeureront inefficaces*, si *elles* s'accompagnent, chez les magistrats chargés de les appliquer, d'une philosophie antirépressive, et si la responsabilité individuelle des contrevenants garde la possibilité de se diluer dans une responsabilité hiérarchique insaisissable. Une société qui admet l'excuse quasi absolutoire de la négligence, de la maladresse, de l'ignorance, pour n'infliger que des sanctions symboliques aux responsables de la mort et de la mutilation de dizaines d'enfants, est *évidemment* mal armée pour rechercher *et punir* les fuites malencontreuses émanant des fichiers.

Mauvaise foi

La première règle devrait être l'obligation absolue, à tout détenteur de fichier, de communiquer à toute personne physi*que ou morale y figurant* à quelque titre que ce soit les informations la concernant, ainsi que toutes les adjonctions et modifications ultérieures. Le seul fait *d'avoir répertorié le moindre* renseignement inexact, sans que l'intéressé en ait eu communication immédiate, devrait donner lieu à versement automatique de dommages-intérêts, *substantiels*, de la part du détenteur et des utilisateurs du fichier en cause, sans qu'ils puissent exciper de leur bonne foi. S'y ajouteraient les indemnités qui pourraient découler des dommages effectifs causés par l'utilisation et la diffusion desdits renseignements. La mauvaise foi tomberait, bien évidemment, sous le coup de la législation existante.

Pour éviter que certains renseignements, mémorisés sous forme de codes cryptés, restent inaccessibles, obligation devrait être faite au détenteur du fichier de justifier à *tout* moment le sens de tels codes et d'en communiquer la clé de décryptage. Toute donnée incompréhensible devrait être réputée délictueuse. Tout *renseignement*, écrit ou oral, émanant d'un fichier devrait comporter obligatoirement l'identification de ce fichier. On ne pourrait sans cela ni l'utiliser ni *en faire état*, pour quelque cause ou dans quelque but que ce soit.

Chaque jour, actuellement, quantité de gens reçoivent une masse de prospectus, et il est évident que les adresses et les coordonnées *des destinataires* proviennent d'un fichier informatisé quelconque. Et pourtant, si chacun sait qu'un tel fichier existe quelque part, où il figure nominalement, il lui est impossible de connaître le détail des données *qui le concernent*. Avec la réglementation proposée, il pourrait porter plainte contre l'expéditeur, s'il n'avait pas été avisé au préalable de l'existence et de la constitution du fichier d'origine. Il deviendrait donc impossible, par exemple, comme cela se pratique couramment dans les officines de recrutement du personnel, que des renseigne*ments sur le comportement* et la psychologie des candidats soient conservés à l'insu de ceux-ci, et sans qu'ils puissent en avoir communication.

Il faudrait créer un *corps* de contrôleurs assermentés, capables de déchiffrer n'importe quel langage informatique, et d'interpréter n'importe quel système. *Ces spécialistes* pourraient procéder à des contrôles inopinés, à tout moment et en tous lieux.

Il ne sert à rien de vouloir légiférer sur la détention de l'information. On ne pourra l'empêcher. Au contraire, l'interdiction *encouragera la fraude*, en la rendant plus rémunératrice, et les fichiers resteront occultes, ou hors d'atteinte. C'eût été déjà difficile lorsque le support de *l'information était constitué* de dossiers volumineux. Avec la miniaturisation des mémoires, et leur possibilité indéfinie de duplication, c'est parfaitement illu*soire*. En revanche, *on doit pou*voir exiger que les intéressés aient connaissance de tout ce qui se rapporte à eux, en rendant très coûteux, et même ruineux, *l'exploitation* de *renseignements* faux. Une exception devrait être accordée pour les dossiers médicaux, dont la divulgation aux malades pourrait être dangereuse. *Ce sont leurs médecins* traitants qui leur seraient substitués.

La plupart des techniciens de l'informatique s'accordent à penser qu'il est également illusoire de prétendre interdire l'inter*connexion. Pour la raison fort* simple que deux fichiers quelconques pourront toujours être connectables entre eux, sauf s'ils ne possèdent aucune donnée commune. *Ainsi le fichier réper*toriant les étoiles de la Galaxie ne pourra jamais, sans qu'il soit besoin d'édicter aucun règlement, être connecté au fichier des êtres vivants peuplant la Terre. *Mais* tous les fichiers concernant les personnes possèdent au moins une donnée commune : l'identification fondamentale, constituée du nom, du prénom, de la date et du lieu de naissance. La connexion est donc de ce fait toujours techniquement réalisable. Il ne suffit plus d'attribuer un code différent aux mêmes articles des différents fichiers pour les rendre incompatibles. Le temps de la codification numérique préalable est révolu, et si les administrations l'utilisent encore, c'est qu'elles ont quelque *retard*.

Mais si la connexion est réalisable, est-il alors tout de même possible de l'empêcher, non pas seulement en la déclarant *intolérable* — ce qui est devenu la formule officielle pour qualifier ce que *l'on* tolère — *mais concrètement ? La réponse est non*, et la démonstration en est des plus aisées.

Supposons un certain nombre de fichiers répertoriant chacun quelques-unes des caractéristiques *d'un groupe d'individus et* dont l'ensemble permettrait de connaître pratiquement tout ce qui concerne lesdits individus. Si une entreprise ou un organisme *a un intérêt fondamental* à acquérir cette connaissance, il devra simplement se procurer une copie de chacun des fichiers. Car leur liaison ne posera *aucun problème insoluble, quel* que soit l'ordinateur qui les aura constitués.

Certains détenteurs de fichiers les fourniront volontiers, soit gracieusement, soit moyennant rétribution. Il s'agira vraisem*blablement alors de fichiers en* eux-mêmes anodins. D'autres refuseront — et dans la plupart des cas il ne sera même pas question de le leur demander — *pour des raisons d'éthique pro*fessionnelle ou de stricte réglementation. Mais étant donné que rien n'est plus facile pour un *technicien d'une catégorie assez élevée, travaillant au sein d'un* service informatique, que de *copier* un fichier, il serait extraordinaire que l'un au moins d'entre eux ne soit pas accessible *à la corruption. Si l'on connaît le système* — et à partir d'un certain niveau de responsabilité on est bien obligé de le connaître, — il n'est pas compliqué de rendre une opération de copie indécelable. Il n'est même pas besoin de faire sortir d'un local un support matériel quelconque. La transmission peut être effectuée par téléphone ou par radiophone.

Le boîte de Pandore

On peut évidemment augmenter la difficulté par une *structure de multiple responsa*bilité, et de surveillance constante. Mais cela ne ferait qu'accroître le prix de la corruption. On n'est pas capable d'enrayer *le* trafic de *la* drogue, *à cause de l'extrême valeur de* la marchandise. Certaines informations vaudront beaucoup plus que la drogue. Avant qu'il soit peu, par exemple, chaque parti *politique sera en mesure de pos*séder les renseignements les plus détaillés sur chaque adhérent et sympathisant de ses rivaux. Certains se refuseront peut-être, *d'abord*, à de *telles pratiques*. Mais, lorsqu'ils s'apercevront qu'ils en sont eux-mêmes victimes, ils finiront par s'y résoudre.

En *fait*, une *législation* d'interdiction des connexions entre les fichiers n'aura d'effet que sur les services publics, qui seront les seuls à être vrai*ment contraints de s'y confor*mer. La police, la justice, la fiscalité, la santé publique, seront privées d'une partie des moyens que l'informatique pourrait mettre à *leur disposition*. Ainsi, pour éviter qu'un individu, ayant laissé une *ardoise* dans une ville, soit empêché de contracter de nouveaux em*prunts dans une autre*, on continuera à laisser se perpétrer de nombreux crimes, dont une informatisation rationnelle aurait permis de mettre préventivement les *auteurs hors d'état* de nuire, comme par exemple ce médecin fou qui a *charcuté* un gosse à mort.

C'est une erreur de vouloir interdire ce que l'on ne peut effectivement empêcher. Car on *ne peut réglementer ce qui* n'a pas légalement d'existence. Tout progrès technique est porteur d'un certain nombre de conséquences inéluctables. La prophy*laxie des maladies épidémiques* a provoqué la surpopulation et la famine. La mécanisation, les accidents. Les *mass media*, la diffusion de la sottise et du *mauvais goût*. Et *l'informatique* provoquera l'abolition du secret des vies individuelles. Il ne sert à rien de s'efforcer de croire que l'on pourra refermer la *boîte* de Pandore. *La science*, c'est toujours *la science du bien et du mal*. Devant ses dangers, il vaut mieux garder les yeux ouverts, et se préparer lucidement à *faire la* part du feu. ■

(*) *Conseil en informatique.*

Le bouc émissaire

HENRI TRICOT (*)

SANS doute faut-il voir là une preuve d'égoïsme : les journalistes n'ont jamais autant parlé d'informatique que depuis que ses applications à la presse *se sont sérieusement* développées. Mais c'est aussi la preuve d'une imprévoyance certaine de la part de tous ceux — depuis les *directions de journaux* jusqu'aux rédacteurs — dont le métier est l'information. Car si certaines directions n'ont pas jugé utile d'informer les rédac*tions des implications* d'un recours à l'informatique, les rédactions, pour leur part, ont vu les ordinateurs se nicher d'abord dans les services comptables *avant de faire une percée* dans les ateliers par le biais de la photocomposition sans particulièrement s'inquiéter.

Inquiétude : le mot est lâché, *surprenant* à propos de nouveauté dans la bouche ou sous la plume de confrères dont le métier est justement de rendre compte de la nouveauté. D'autant *plus surprenant* que les arguments qui sont avancés pour étayer ces craintes sont parfois peu fondés.

Chacun craint, bien sûr, l'appa*rition du « Big Brother » qui sait* tout, voit *tout*, entend *tout*, et va obliger les professionnels de l'information à fournir à tous les lecteurs les mêmes nouvelles, *soigneusement* triées *et édulco*rées. En somme l'uniformisation de l'information. Mais ce que l'on présente comme un épouvantail existe déjà en grande partie *: les agences de presse ne* différencient pas leurs dépêches selon les journaux, et il y a beau temps que la plupart des directions de journaux *ont* mis un *frein aux déplacements d'en*voyés spéciaux, qui, seuls, à partir d'un événement donné, peuvent fournir des éclairages différents; il y a longtemps aussi que nombre de quotidiens, particulièrement en province, se contentent de reprendre les dépêches d'agences pour les restituer telles quelles à leurs lecteurs : dans un cas comme dans l'autre, les mutations technologiques qui se dessinent ne peuvent que venir renforcer un mouvement amorcé de longue date, et dont il aurait sans doute fallu se préoccuper bien plus tôt. De même qu'il est *sans doute trop tard pour se* préoccuper des projets de certaines agences de presse qui prévoient d'inclure à leurs dépêches un « adressage » permettant de les *ventiler automatiquement* selon les rubriques et de les envoyer directement en photocomposition : le traitement par la rédaction demeure, bien sûr, *possible*, mais la tentation est grande de sauter aussi cette étape. L'exemple toutefois d'une agence américaine qui diffusait des éléments en « prêt à composer » et qui a rapidement dû y renoncer en raison de la désaffection des lecteurs constatée par les directions de journaux par trop semblables aurait tendance à indiquer que le danger a peut-être été surestimé.

Alibi ?

Toujours est-il que la crainte d'un croquemitaine omniprésent fait oublier que certains titres — et la quasi-totalité des journaux de quartier — n'ont pu naître que grâce à l'apparition de petites machines qui, *faisant* appel à l'informatique, sont plus faciles d'usage et moins chères que les linotypes de naguère. Alibi, dira-t-on, d'une société qui se prétendant *libérale*, ne peut que faire une petite place à ces journaux sans importance. Ce n'est pas si sûr. Peut-être est-ce là la réponse à une concentration qui préexis*tait* à l'éclosion de ces multiples feuilles. Car cette concentration doit finalement bien plus au système économique dans lequel nous vivons qu'à l'informatique. Quand M. Hersant prend le contrôle du *Figaro* avant de réduire *l'Aurore* en jaquette, quand un sujet belge prétend acquérir *le Parisien libéré*, ils le *font au nom* de la logique capitaliste. Et si les nouvelles technologies facilitent ces opérations, l'informatique n'y joue pas un bien grand rôle, hormis celui de bouc émissaire.

Il faudrait donc se décider à faire un sort à la méthode de l'amalgame qui mélange allégrement des technologies nouvelles appliquées à la presse, mais qui n'ont pas grand-chose à voir entre elles. Le fait que le même journal soit simultanément imprimé à tous les coins de l'Hexagone ne favorise pas la multiplication des *sources d'information* pour le lecteur. Mais le recours au fac-similé par les journaux parisiens a été précédé par la modification des moyens antérieurs *d'acheminement de la* presse. Dans le même ordre d'idées, il est étonnant que l'on puisse affirmer, comme le font MM. Wolton et Lepigeon (1), que l'informatisation des rédactions entraîne des contraintes horaires *supplémentaires* : c'est oublier que l'heure de « bouclage » d'un journal est avant tout fonction des moyens que l'on a de le faire parvenir aux lecteurs. C'est oublier entre autres choses que l'édition du *Figaro* destinée à la province était « bouclée » avant 15 heures, avant sa suppression et son remplacement par une *édition* qui est terminée vers 22 heures pour être transmise par *fac-similé*... et que le fac-similé n'est que de très loin assimilable à l'arrivée de l'informatique dans les *rédactions*.

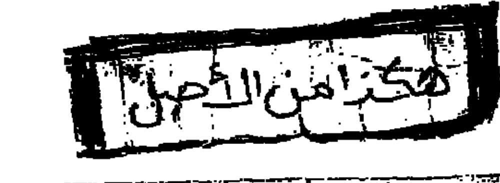
Créativité

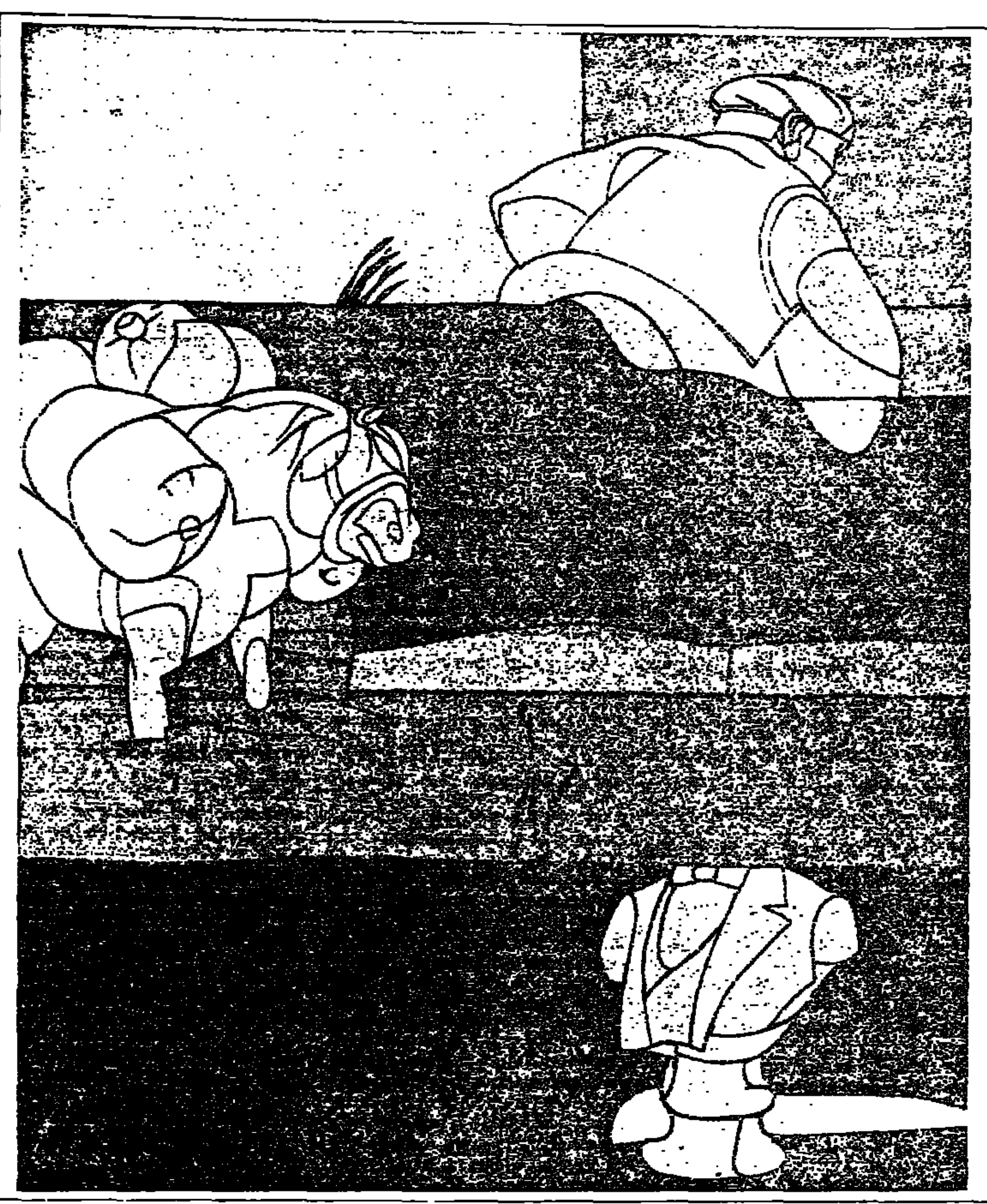
Quant à l'argument mis en avant par certains syndicats de journalistes qui veut que les modifications des méthodes de travail imposées aux journalistes brident leur créativité, il prêterait à sourire s'il n'était révélateur d'une méconnaissance relative des nouvelles méthodes. En tout cas, en entendant ce genre de *remarque, on croit revenir* à l'époque où un journaliste digne de ce nom ne se serait pas abaissé à taper lui-même ses papiers à la machine. Il est vrai que *l'informatisation d'une* rédaction peut entraîner des contraintes vite insupportables. En particulier si le système adopté met à la charge des rédacteurs une codification trop importante. Mais un programme bien conçu permet d'éviter cet inconvénient majeur. Reste que les procédés utilisés pour le passage à une rédaction informatisée sont mal connus. Doit-on pour autant incriminer *l'informatique* ? Reproche-t-on à un typomètre d'être gradué en cicéros avant d'avoir appris à s'en servir ?

Alors, au lieu de se disputer à propos d'un futur redouté, mieux vaut considérer l'un des futurs possibles : le travail sur un terminal — à condition que les méthodes adoptées soient judicieuses — permet aux rédacteurs, aux prix de manipulations simples, d'enregistrer leurs textes, de les remanier ou de les corriger plus aisément que sur du papier ; le même terminal peut *le cas échéant* se muer en annuaire de téléphone ou fournir des documents d'archives, bref toutes sortes d'aides à la rédaction jusque-là éparses. Cela suppose, bien entendu, que le système adopté réponde à certains *impératifs : d'abord, il doit être* souple, et donc ne pas comporter de « verrouillage » pour certaines fonctions ; il doit être utilisable par tous, donc comporter des *« procédures »* simples ; *il* doit enfin être utile pour tous, ce qui suppose que chacun ait accès à tous les éléments mis en mémoire. C'est, à vrai dire, tout *aussi* valable pour toutes les professions qui ne souhaitent pas voir l'ordinateur contrôler les communications *téléphoniques* ou le travail journalier de chacun, mais plus encore dans un domaine comme celui de l'information, difficilement *quantifiable* : si un simple coup de téléphone peut être à l'origine d'un scoop sensationnel, il en faut parfois quinze pour finir par ne pas pu*blier* une *« brève ». Cela*, même les directions de journaux ont parfois tendance à *l'oublier*. Aux journalistes de le leur rappeler. Mais le meilleur moyen de le faire n'est sûrement pas de refuser en bloc tout progrès technologique, ni de s'accrocher désespérément à sa plume Sergent-Major. ■

(1) J.L. Lepigeon et D. Wolton : « L'information demain », *Documentation française.*

(*) Journaliste.







Trilogia et *Esope-Epigramme* (1979) d'ADAMI.

FABLES

Valerio Adami peintre des idées

La peinture, pour Valerio Adami, est un travail intellectuel. Elle n'a pas à exprimer des émotions, mais plutôt à susciter la pensée.

CH. DELACAMPAGNE ET Y. MICHAUD

De grandes toiles figuratives, fréquemment inspirées par des thèmes littéraires ou philosophiques, un dessin vigoureux souligné d'un trait noir, des couleurs volontairement plates : l'univers de Valerio Adami possède une personnalité bien à lui. Ce peintre italien, qui vit à Paris, a aujourd'hui acquis une renommée internationale sans avoir jamais dévié de la ligne qu'il s'est choisie. Eloigné de toute mode, il n'en est pas moins attaché à la modernité : l'expressionnisme, le pop'art, la bande dessinée l'ont également intéressé à différentes époques. Mais les grands peintres de la Renaissance italienne — Uccello, Piero della Francesca, Raphaël — demeurent cependant ses références constantes.

Paradoxe ? Oui, en apparence..., tout comme le choix pour sa recente exposition à la Galerie Maeght (juin-juillet 1980), de ce thème singulier : les Fables d'Esope. Mais Adami ne refuse pas de s'expliquer. Il poursuit par ecrit, depuis plusieurs années, un travail personnel de réflexion sur sa peinture.

∴

— Votre peinture est résolument figurative. En a-t-il toujours été ainsi ?

— J'ai commencé à peindre très jeune, quand j'avais dix, douze ans. J'étais très attaché à mon grand-père. C'était un drôle de personnage : il n'avait pas supporté le passage du dix-neuvième au vingtième siècle et, pendant vingt ans, il a fait semblant d'être sourd. On savait très bien qu'il ne l'était pas ; il m'avait appris à communiquer avec lui avec des dessins et ça m'amuse beaucoup de penser que c'est ainsi que j'ai commencé à peindre. Ensuite, j'ai fait l'école des *Beaux-Arts* ; j'ai travaillé avec Achille Funi. On se croyait à Athènes plutôt qu'à Milan ; là, j'ai dessiné huit heures par jour pendant quatre ans. J'ai fait un travail acharné sur le corps humain.

» Mais mes premières peintures ont eu quelque chose à voir avec l'expressionnisme allemand, un côte enragé, très *Sturm und Drang*. Dans les années 60, je suis revenu à un intérêt bien précis pour la figure, dans le sens de la redécouverte du corps humain, de l'objet, de moyens figuratifs plus simples aussi. Ce qui m'intéressait, c'était l'utilisation d'un langage très rapide, compréhensible par tout le monde. Mon travail se rapprochait du pop'art européen, mais ce fut une expérience vite abandonnee. Je n'ai de toute manière jamais renoncé à une certaine idée de la peinture comme instrument qui doit bâtir des formes plutôt qu'exprimer des sentiments.

— La forme, dans votre peinture, est figurative mais elle n'est pas destinée à représenter les choses. Que signifie-t-elle alors ?

— La peinture est toujours dans une sorte de dimension plurielle. Si un peintre a quelque chose à dire, c'est encore de peinture qu'il parle. Qu'est-ce qu'il met derrière la forme ? Le bagage complexe de sa propre expérience, de sa propre mémoire. Il commence à tracer des lignes, et ces lignes vont lui rappeler quelque chose. C'est là que commence le dialogue extraordinaire entre la main et l'intériorité.

— Il y a donc une sorte de dualite entre la mémoire et la forme ?

— Oui, mais la mémoire n'est pas seulement faite d'expériences personnelles, elle est faite aussi d'un répertoire de significations, de symboles et d'archétypes. C'est *sur* cette matière-là aussi que le peintre travaille.

— Sur vos tableaux, il y a souvent des mots écrits. Quel rôle jouent-ils ?

— Il y a des mots, mais plutôt que des mots je dirais qu'il y a des propositions, c'est-à-dire des articulations de formes. Une émotion isolée, ça n'existe pas ; ce qui existe, c'est une articulation de faits qui peut amener une émotion. En peinture, c'est la même *chose* : il y a une proposition, un événement articulé. Le travail du peintre consiste à trouver des *images* pour articuler ce qu'il a à dire. Mais il ne peut pas exprimer directement une émotion, il faut passer par une proposition.

— C'est donc à force d'articuler la forme que le tableau devient parlant. Mais le résultat n'est-il pas quelquefois ambigu, voire hermétique ?

— *J'accepte le mot* d'hermétisme. Le tableau est le *vas hermeticum* des alchimistes, le lieu de la transmutation , d'ailleurs les stoïciens identifiaient Hermès au Logos. Je crois que le rôle de la peinture est de stimuler le spectateur, de l'amener à articuler une pensée et à retrouver en lui certaines motivations. Oui, le rôle de la peinture est aussi de faire penser les gens.

Tradition

— Est-ce qu'on peut dire que votre portrait de Freud, par exemple, est destiné à faire penser à la psychanalyse ?

— Non, ce n'est pas sa vocation première. Evidemment le spectateur peut faire un petit jeu sur le tableau, essayer d'en expliquer les formes et les symboles. Mais il doit surtout faire une autre synthèse avec son propre bagage. C'est un des rôles de la peinture de stimuler différentes interprétations. La signification de la peinture du seizième siècle était d'ailleurs très complexe, peut-être plus que celle de la peinture contemporaine.

— Vous voulez dire que la peinture contemporaine est relativement simple par rapport à la peinture classique ?

— L'époque contemporaine s'est livrée à une énorme remise en question de la surface, mais elle n'a pas remué les idées. La peinture du quinzième et du seizième siècle avait des thèmes très compliqués, reposait sur des mythologies qu'on a complètement oubliées. Les pensées *baroques étaient des pensées* extrêmement élaborées, beaucoup plus que ne le sont les pensées figuratives actuelles.

— Vous venez de parler de la tradition. Quels rapports votre peinture entretient-elle avec la culture contemporaine en général ? Vous avez fait de nombreux portraits de Freud, de Walter Benjamin ou de James Joyce...

— Evidemment, pour regarder ces portraits, il vaut mieux connaître l'œuvre de Joyce ou de Benjamin. Je dois avouer que ce sont des portraits plutôt littéraires. Pourtant, je ne suis pas tellement soucieux de confrontation avec la littérature ou la pensée contemporaine. Ma peinture se confronte toute seule avec ce qui se passe aujourd'hui dans d'autres domaines. Mes préoccupations seraient plutôt du côté de la peinture du passé, de l'art classique ou de certaines peintures romantiques. C'est là que j'espère trouver des éléments positifs et stimulants.

— La modernité passerait donc par l'intérêt pour le passé ?

— De toute manière la pensée contemporaine vient dans la continuité d'une tradition. Personnellement, j'essaie de me confronter à la tradition qui part de la peinture grecque, passe par la Renaissance italienne, Poussin, des peintres comme Mengs et Puvis de Chavannes. Si j'essaie de reconstituer un corps, il sera le produit de toutes les connaissances que j'ai et que la culture contemporaine peut m'en donner, mais ce qui m'intéresse aussi, c'est où, dans la peinture, je peux *trouver des références pour dessiner* ce corps, pourquoi, par exemple, Michel Ange dessinait un corps comme il le faisait, quel genre de syntaxe il essayait *de trouver et quel genre de syntaxe* je dois trouver, moi, pour figurer le présent. Je ne pense pas que mon travail soit l'expression du système nerveux du *peintre ou un roman introspectif.* Il y a chez moi l'envie et la nécessité de bâtir une composition, d'utiliser un vocabulaire, d'inventer un langage. C'est ma *seule volonte de message* : utiliser la peinture comme un instrument d'analyse et un instrument de langage, oui, comme un langage.

— Le travail de la forme, dans votre peinture, est un travail de décomposition, suivi d'un processus de recomposition complexe. Pourrait-on faire allusion, à ce propos, au cubisme ?

— Le mot composition est difficile à utiliser, car il ne s'agit évidemment pas de trouver un simple équilibre de formes. La composition est quelque chose de plus profond, qui a à voir avec l'équilibre psychologique des images. Le cubisme est un des mouvements de l'art moderne qui m'a le plus enrichi, peut-être parce que j'y ai retrouvé des ambitions classiques. Il a essayé de montrer l'objet dans une réalité physique complexe, de bâtir un tableau décomposant l'objet pour le figurer sous tous ses aspects simultanément. Je crois qu'il faut aujourd'hui poser les mêmes problèmes à un autre niveau, à celui d'autres connaissances du reel, d'une représentation ayant affaire à des espaces et des temps différents, avec une mise en scène différente. Dans le passé, le tableau était une dimension bien précise, une scène limitée. Aujourd'hui, les possibilités narratives se sont démultipliées. On peut mélanger, combiner le passé, le présent, le futur et c'est là, peut-être, l'intérêt renouvelé du cubisme. Sur quoi d'autre le peintre peut-il travailler que cette constante association et négation de différents éléments qu'il a en lui, et sur lesquels il peut bâtir une irrationnelle et *illogique — et en même temps* rationnelle et logique — composition ?

Les mots

— Dans la composition, qu'est-ce qui est le plus important, la ligne ou la couleur ?

— Dans mon cas, c'est surtout le dessin, qui est le point de départ de toutes mes toiles. Par le dessin on arrive en effet à donner des définitions. La couleur ne permet jamais cette sorte de définition avec la même précision. C'est pourquoi elle doit venir après. Je me considère surtout comme un dessinateur et je n'ai pas du tout peur de le dire. Delacroix disait que le grand style sort toujours par le dessin. Or, c'est le grand style que la peinture doit aujourd'hui retrouver. *Le dessin* correspond, en tout cas, à un concept de l'art bien particulier et c'est à cette conception que je souhaite me rattacher, une conception tout à fait italienne et classique.

— Et le mot, fait-il partie du dessin ?

— Si vous parlez des mots introduits dans mes toiles, le mot c'est, bien sûr, la ligne, mais c'est aussi la signification du mot, même si maintenant je recours moins à cette manière de procéder. J'utilisais les mots parce qu'ils introduisent de nouveaux éléments dans la peinture ; ils introduisent presque les phonèmes. Quand sur une toile, il y a une image peinte et un mot, le spectateur lit d'abord le mot et il regarde la toile en passant par la signification du mot. Le mot peut complètement déséquilibrer, décaler l'image.

— Vous vous référez beaucoup à la tradition classique, mais vos *tableaux traduisent* souvent une grande complexité de significations. N'y a-t-il pas là une difficulté, voire une contradiction ?

— Toute peinture rationnelle est une peinture d'élite. Les gens aiment prier devant les tableaux mais on ne peut prier que devant des objets d'idôlatrie, des objets primitifs, pas devant la *Transfiguration*, de Raphaël, ni devant un Piero della Francesca. On prie devant de petites images affreuses qui ont tout ce qu'il faut pour être des objets magiques, mais on ne peut pas prier devant un Piero.

— Vous aimez faire de longs séjours en Inde. Par rapport à vos références classiques, n'est-ce pas aussi paradoxal ?

— L'Inde est un pays dont j'ai une constante nostalgie, je m'y sens vraiment chez moi. C'est un pays qui présente une extraordinaire alternative à notre pensée rationnelle. Il y a là une conception de la vie différente et structurée d'une *manière aussi profonde que* la nôtre. La tentation de l'Inde, c'est une très grande tentation. La peinture indienne m'intrigue beaucoup. Quand on voit ces *femmes au bord des rivières qui* peignent ces immenses tissus, on a le désir de devenir comme elles, de faire de la peinture cet acte religieux qui comblerait complètement la vie. *Mais ce* n'est pas assez pour nous...

— Ce serait le vertige de la couleur : et la ligne, la définition se perdraient ?

— La couleur, c'est ce qui vient tout bouleverser. Dans mon travail, elle intervient après le dessin, à la fin ; elle vient mettre en *crise* le dessin. Par la couleur, on peut totalement changer le travail, le remettre en cause. On modifie tout.

— Mais pourquoi insistez-vous tant sur le dessin, alors que vous éprouvez une telle fascination pour la couleur ?

— J'insiste sur le dessin parce que je veux que le spectateur fasse une lecture de ma toile qui soit une vraie lecture, qu'il ne se retrouve pas seulement devant elle avec une émotion ouverte et indéterminée. Il doit utiliser la possibilité de lire le tableau, de se rendre compte de ses formes et de la signification de chacune. C'est plus difficile de se rendre compte de la signification de chaque couleur. La couleur est toujours plus aleatoire. Mais il ne s'agit pas, pour le spectateur, de déchiffrer en suivant mon propre chemin. Le chemin de l'auteur est d'ailleurs si personnel, si contradictoire, si lié à l'accident, qu'on ne sait pas si on l'a fait vraiment ou si on l'a inventé. Non, c'est son propre chemin que le spectateur doit trouver par lui-même... » ■

HISTOIRE

Belgique : les 150 ans d'une nation « provisoire »

« Il n'y a jamais eu de Belgique et il n'y en aura jamais », a écrit Michelet. La Belgique a pourtant cent cinquante ans et à sa création, en 1830, le sentiment national belge était bel et bien une réalité.

JEAN STENGERS

JEAN-BAPTISTE NOTHOMB, qui avait été, en 1830, un des fondateurs de l'Etat belge, et avait occupé ensuite de hautes charges politiques et diplomatiques, écrivait, quarante ans après la révolution de 1830 : « *Dans ma carrière, déjà longue, je n'ai rencontré que deux Français acceptant l'indépendance de la Belgique : Louis-Philippe et Guizot.* »

Aux yeux de la plupart des Français, au milieu du dix-neuvième siècle, la Belgique apparaît comme une terre sans nationalité propre, un prolongement naturel de la France, *qui ne doit* son indépendance qu'au fait que les puissances se sont opposées à ce qu'elle revienne dans le giron français. La Belgique, s'écrie Michelet dans son *Histoire de la Révolution française*, « *est une invention anglaise. Il n'y a jamais eu de Belgique et il n'y en aura jamais... En vain on a créé un peuple de fonctionnaires, pour crier de minute en minute : « Notre nationalité ! » L'Alsace, une petite bande de terre, est devenue grande, héroïque, moralement féconde, depuis qu'elle est unie à la France... La Belgique, incomparablement plus grande et plus importante, est et sera stérile tant qu'elle ne sera pas avec nous* ».

Un collaborateur de la sage *Revue des Deux Mondes* écrit, en 1843 : « *On s'est accoutumé en France à considérer le nouvel Etat belge comme un tronçon détaché d'un empire qui devra se reformer tôt ou tard.* »

Dans l'*Encyclopédie nouvelle* de Pierre Leroux, en 1836, le thème de l'article « Belgique » est que « *la Belgique n'a point de centre, point de nationalité qui lui soit propre* ». L'article « Belgique » du *Dictionnaire politique*, publié en 1842 par un groupe d'écrivains républicains (qui est signé par Eugène Duclerc, qui sera, quarante ans plus tard, un président du conseil de la IIIe République), fait l'éloge des institutions libérales de la Belgique, mais ajoute : « *Ces institutions sont remarquables sous bien des rapports, comme on le voit. Cependant, elles ne produisent pas en Belgique tous les effets qu'on en pouvait attendre. Pourquoi cela ? Parce que l'existence de la Belgique comme nation indépendante est une chimère. L'état actuel de ce pays est purement transitoire. Sa destinée est d'être un jour uni à la France ; il se révolterait vainement contre cette nécessité providentielle de sa situation.* » La « *nécessité providentielle* » est, bien entendu, celle des « frontières naturelles », dont un autre article du dictionnaire célèbre les vertus.

Condescendance

Dans ce que l'on écrit en France au sujet de la Belgique, il n'y a pas d'hostilité (la hargne apparaît cependant parfois chez des écrivains qui se plaignent de la contrefaçon belge et qui considèrent que la Belgique les vole). Le ton est plutôt celui, en général, de la condescendance un peu amusée. *Le courrier du Havre*, qui est un organe de tendance gouvernementale, écrit en août 1859 : « *La Belgique est un bon petit pays, fort agréable à habiter, où l'agriculture est très perfectionnée, l'industrie très active, et à qui il ne manque peut-être, pour devenir un Etat de second ordre, que d'avoir une population belge. Car en Belgique on trouve des Flamands et des Wallons, mais infiniment peu de Belges... Les quelques Belges que l'on rencontre à Bruxelles dans les antichambres de Laeken* (c'est-à-dire du palais royal), *dans les bureaux des ministères et dans les cabinets de rédaction de quelques journaux, tiennent à racheter, par le bruit qu'ils font, leur faiblesse numérique ; ne pouvant créer de toutes pièces une nationalité belge, ils s'évertuent à planter des décors qui, vus à une distance convenable, peuvent faire croire à l'existence de cette nationalité ; c'est une affaire de machinistes.* »

Si la Belgique apparaît aux Français comme une « *nationalité de convention* » — le mot est du ministre de France à Bruxelles, en 1857, dans sa correspondance diplomatique, — c'est qu'elle leur semble dépourvue des signes distinctifs auxquels se reconnaît normalement, à leur sens, une nationalité véritable : des frontières inscrites dans le sol, une grande histoire propre, une langue propre, une unité nationale.

Des frontières ? Lorsqu'on va en chemin de fer de Paris à Bruxelles, où aperçoit-on que l'on passe d'un pays à l'autre ? La frontière politique est purement artificielle.

Une grande histoire ? Où trouver dans le passé une mention de la Belgique, où des hauts faits des Belges ? Certes, on connaît l'éclat de certaines villes, comme Gand ou Anvers, ou de certaines principautés, comme celle de Liège, mais cela ne fait pas un pays. Les Suisses, pour prendre l'exemple d'un petit peuple, ont fait parler d'eux dans l'histoire, les Belges pas. On ne parle d'eux que depuis 1830.

Une langue propre ? La Belgique, au point de vue de la langue, ne se distingue pratique*ment pas de la France. Même* là où le peuple parle flamand, l'élite est de langue française. Bruxelles, chacun le sait, cherche à être un petit Paris : où est dès lors sa nationalité distinctive ?

L'unité nationale ? Comment la prendre au sérieux quand on voit la division entre Flamands et Wallons ?

Révolution

A ces arguments, les publicistes, les journaux belges ont *beau répondre régulièrement et* avec force — car la presse belge relève le gant et défend vigoureusement la nationalité belge, — on considère assez dédaigneusement à Paris qu'il ne s'agit que d'une rhétorique creuse et artificielle : celle de « fonctionnaires » ou de quelques « machinistes ».

Dans cette question de la nationalité, *tout ne se réduit* pas à un dialogue entre Français et Belges. D'autres pays étrangers ne sont guère plus amènes à l'égard de la nationalité belge. En Allemagne, en particulier, où, dans la pensée politique, la langue occupe une place capitale, on ... aussi tendance à juger la Belgique tout à fait artificielle. « *Je considère que la Belgique, à la longue, ne pourra pas être un Etat viable* », écrit Bismarck en août 1866.

Il n'est pas jusqu'à Léopold Ier lui-même, qui, voyant les choses avec les yeux d'un étranger venu gouverner les Belges, ne prononce un verdict négatif. En 1859, dans une lettre adressée à un de ses confidents, il écrit cette phrase extraordinaire pour un roi des Belges : « *La Belgique n'a pas de nationalité et, vu le caractère de ses habitants, ne pourra jamais en avoir.* »

Léopold Ier, Bismarck, presque tous les Français de l'époque : ce que tous ces observateurs constatent est l'absence de critères *objectifs, qui pourraient* faire apparaître sur la carte une nationalité belge. Ce qu'ils ne discernent pas, ou très mal, est qu'une nation peut se définir par d'autres éléments que des éléments objectifs. Ils n'ont pas — et pour cause — médité Renan, *le Renan de 1882* répondant superbement à la question : « *Qu'est-ce qu'une nation ?* »

Une nation peut être simplement un groupe d'hommes qui, quelle que *soit leur langue, leur* religion, quels que soient les accidents du sol sur lequel ils vivent, sont animés d'une volonté de vie commune, d'un sentiment patriotique, de la conviction de former un groupe humain particulier, original.

Ainsi entendue, existait-il une *nation en Belgique en 1830 ?*

L'année 1830 est, d'un bout à l'autre et à travers tout le pays, une révolution patriotique. Tout se fait au nom de la Belgique et de ses droits, les différences régionales, les différences linguistiques, tout s'efface dans une grande acclamation nationale. La première scène de la révolution, le 25 août 1830, se déroule au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, où les spectateurs de la *Muette de Portici* reprennent en chœur le chant : « *Amour sacré de la patrie, rends-nous l'audace et la fierté.* » Psychologiquement, tout au long de la révolution, ce chant est sans cesse répété.

Les Belges de 1830 s'affirment comme un peuple ayant sa per*sonnalité propre. Cette personna*lité, nul, à l'époque de la révolution, ne l'attribue aux Flamands ou aux Wallons. La distinction entre « provinces flamandes » et « provinces wallonnes », que l'on fait bien entendu, mais sans y insister spécialement, ne revêt jamais la moindre signification politique, et encore moins morale. Le vocabulaire politique, l'ardeur politique, sont exclusivement belges.

Assiste-t-on là, dans la révolte contre les Hollandais, au début d'un mouvement national, les Belges se définissant pour la première fois de manière nette parce qu'ils ne veulent pas être Hollandais ? Ceux qui défendent cette thèse — et ils sont assez nombreux — mettent en fait *l'histoire la tête en bas* : ils voient un début là où il y a eu un aboutissement.

La formation de la nationalité belge est un phénomène qui date de l'Ancien Régime. Elle n'a rien eu d'original : elle a suivi le modèle qui vaut pour la consti*tution de toutes les nationalités* — au sens renanien du terme — avant le dix-neuvième siècle. Partout en Europe, sous l'Ancien Régime, les nations sont nées de l'Etat. C'est la fidélité au même prince, la solidarité dans les jours heureux et dans les jours difficiles qui ont créé chez les populations groupées au sein d'un même Etat le sentiment d'une *destinée commune. A force de* vivre en commun, on s'est senti les membres d'une même famille humaine.

Esclavage

Ce qui s'est passé en Belgique, au point de vue de la nationalité, a obéi au modèle général. Lorsque se constitue au quinzième siècle l'Etat bourguignon, étendu dans la première moitié du seizième siècle à ce que l'on appellera les « dix-sept provinces » (correspondant *grosso modo à la Belgique, à la Hollande*, au grand-duché de Luxembourg et à une partie de la France du nord actuels), le premier sentiment national qui apparaîtra, coiffant les particularismes des différentes principautés, sera un sentiment s'étendant lui aussi à l'ensemble des dix-sept provinces, aux « Pays-Bas ». Sentiment limité à une couche supérieure de la population, très certainement, mais qui est bien là. Les « patriotes » qui combattront dans la révolution religieuse de la seconde moitié du seizième siècle seront unanimes à célébrer les Pays-Bas comme leur « patrie chérie ». A la fin du siècle, les provinces du Nord ayant réussi à se rendre indépendantes, alors que le Sud était reconquis par l'Espagne, la guerre qui en viendra à opposer le Nord et le Sud sera décrite par les contemporains comme une « guerre civile », opposant les « frères » *d'une même nation*.

Au dix-huitième siècle, les deux Etats, du Nord et du Sud, vont se consolider : les Provinces-Unies au nord, les Pays-Bas espagnols au sud. Deux sentiments *nationaux distincts* en découleront. Celui du Nord — ce qu'on appelle vulgairement le sentiment national « hollandais » — est trop connu pour exiger de *longs commentaires*. Celui du Sud, qui se révélera avec éclat à la fin du dix-huitième siècle, peut faire problème, car certains ont nié que les Belges aient pu acquérir une conscience nationale alors qu'ils vivaient sous une « domination étrangère » — *la « domination espagnole »* au dix-septième siècle, la « domination autrichienne » au dix-huitième siècle. Mais nous rencontrons ici le mythe.

Le début de cet article a paru mettre en cause la capacité des Français à comprendre la Belgique. Rien n'a pu cependant égaler la faculté d'incompréhension des Belges eux-mêmes lorsqu'il s'agit de leur propre passé. Depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire depuis qu'ont été changées en 1860 les paroles de leur hymne national, *la Brabançonne*, ils ont le curieux privilège d'user des cérémonies officielles pour falsifier leur histoire. « *Après des siècles d'esclavage*, chantent-ils, *le Belge sortant du tombeau...* ». Les « siècles d'esclavage », ce sont les siècles de « domination étrangère ».

Notion absurde, qui aurait été en tout cas parfaitement incompréhensible pour les hommes qui vivaient à l'époque de ces prétendues « dominations ». La Belgique de l'Ancien Régime avait certes des souverains qui vivaient *à l'extérieur du pays, mais*, aux yeux des habitants des Pays-Bas, ils étaient des « princes naturels ». Le roi d'Espagne ou le souverain de l'Autriche, empereur du Saint-Empire, ne régnait pas dans les Pays-Bas en cette qualité, mais comme duc de Brabant, comme comte de Flandre, comme comte de Hainaut. C'était le souverain légitime. De Madrid ou de Vienne, sans doute, il envoyait dans les Pays-Bas un certain nombre d'agents supérieurs qui étaient étrangers au pays. Mais ceci n'affectait pas le caractère fondamental des institutions : l'ensemble de l'appareil administratif et de l'appareil judiciaire, depuis les juridictions et les conseils supérieurs jusqu'aux organes locaux, tous les organes des différentes provinces avaient un caractère national. La vie quoti*dienne ne mettait l'habitant en* contact qu'avec des fonctionnaires et des juges de son pays. Les Belges *avaient certainement* le sentiment de jouir d'un régime politique national.

C'est ce qui explique que lorsque éclate, à la fin du dix-huitième siècle, la « révolution brabançonne » (qui, malgré son nom, s'est étendue à presque tout le pays), celle-ci ne constituera en aucune manière une révolte contre une oppression étrangère. *La révolution était dirigée contre* un souverain légitime, mais qui, aux yeux des Belges, se conduisait en tyran, en violant leurs privilèges : elle chassera donc Joseph II.

La révolution brabançonne de 1789 éveille souvent le sourire. On y voit un peu une révolution d'opérette, qui s'est effondrée dans le ridicule. Dominée par de *pieux réactionnaires, qui étaient* malheureusement aussi en majorité des incompétents, elle contraste avec la Révolution française de 1789, plus qu'elle ne lui ressemble.

Ce n'est pas ici le lieu de corriger ce que ces jugements sur le « 1789 » belge ont sans doute de trop sommaire. Ce qu'il faut souligner est que la révolution apparaît *comme un excellent* révélateur du sentiment national qui s'était constitué au cours des deux siècles écoulés depuis la scission des Pays-Bas : l'affirmation de l'existence de la « nation belgique », de son caractère, de ses droits, le patriotisme belge retentissent dans toute la révolution.

Un lion...

Chez certains déjà, le patriotisme atteint cette pointe suprême qu'est le chauvinisme. L'éloge des Belges *par eux-mêmes* est souvent enflammé.

« *La nation industrieuse des Belges*, lit-on dans un pamphlet de 1787, *a longtemps rempli la terre de sa gloire et de sa puissance. Elle a toujours repoussé glorieusement les attaques de ses voisins les plus formidables. Elle les a quelquefois fait trembler jusque dans leurs propres foyers. Elle a toujours défendu avec un courage aussi désintéressé qu'intrépide les droits et la gloire de ses souverains* (on voit combien on est loin ici de l'idée d'une « domination étrangère » prolongée)... [Mais] *l'ombre même de l'infraction faite aux immunités et aux privilèges qui anoblissent l'existence du Belge soulève son âme altière et courageuse.* »

Et ne voulant pas être en reste de lyrisme, un autre écrivain politique s'écrie : « *Le Belge est digne de toute votre estime... Toutes les vertus qui rendent l'homme estimable germent dans son cœur... Son âme droite, simple et intègre ignore le mensonge et le parjure. Sans orgueil, sans faste, sobre, franc, généreux, il est tout à la fois prudent et circonspect. A une patience opiniâtre, il unit un travail constant. Fidèle à la religion de ses pères, il chérit ses légitimes maîtres, aussi longtemps qu'ils respectent eux-mêmes la justice et les lois* (encore une fois, notons-le, ceci est tout à l'opposé de la « domination étrangère »). *Mais chaque Belge devient bientôt un lion... dès qu'on ose attenter à ses droits. Le nom sacré de la liberté est gravé dans tous les cœurs; et ce peuple préfère une glorieuse mort à une vie marquée par l'ignominie.* »

On peut présumer que ceux qui rédigeaient ces panégyriques croyaient plaire à leurs lecteurs. On n'est donc pas belge à demi.

Poésie

Belge, on le restera sous le régime français, de 1795 à 1814. Entendons par là que les Belges, tout en acceptant leur nouveau sort politique, n'en conservent pas moins, collectivement, *leur* sentiment de particularité.

Lorsqu'une Chambre de rhétorique organise en 1807 un concours de poésie sur le thème « les Belges », elle obtient un succès considérable. Deux compétitions sont ouvertes, l'une de poésie française, l'autre de poésie flamande (nous sommes en pays flamand, à Alost). Dix-sept concurrents flamands et sept concurrents de langue française envoient leurs œuvres au jury, qui rendra son verdict en 1810.

Le lauréat pour la poésie française, Lesbroussart, versifie :

Sol du Belge, salut ! Salut, terre [chérie !
Cet hommage t'est dû, terre [féconde en biens,
Riche de vrais trésors et de vrais [citoyens.

De Borchgrave, vainqueur en poésie flamande, dit (nous traduisons) :
« *Je chante, enflammé d'ardeur, mes chers compatriotes ! — Je chante le sang de héros dont je suis issu ! — En un mot, je chante le Belge, sa fidélité inébranlable, — son art, son commerce et son agriculture.* »

Tout cela se passe sous l'œil bienveillant des autorités. Rien d'anti-français dans cette célébration des Belges. Lesbroussart est d'ailleurs professeur au lycée de Gand, et De Borchgrave est un receveur des contributions. Les Belges ont parfaitement le droit, juge-t-on, d'évoquer leur gloire ancienne et de chanter leurs vertus, tout comme les Bretons ou les Bourguignons peuvent librement chanter la Bretagne ou la Bourgogne. La première histoire de Belgique en langue française, une *Histoire générale de la Belgique depuis la conquête de César*, qui paraît de 1805 à 1807, est l'œuvre d'un sous-préfet impérial, Dewez.

Les Liégeois

Lorsque les Belges, en 1815, se trouvèrent unis aux Hollandais au sein du royaume des Pays-Bas, et cela sans l'avoir le moins du monde demandé, ils se sentirent plus belges que *jamais. Les Hollandais* étaient devenus pour eux, à tous points de vue, un peuple étranger. Quinze ans de vie commune, de 1815 à 1830, malgré les efforts d'« amalgame » du roi Guillaume, ne firent qu'élargir, moralement, le fossé. L'Etat, en l'occurrence, ne contribua nullement à la formation d'une conscience nationale. Il ne joua pas son *rôle classique*, et cela pour une raison fort simple : c'est que les Belges ne considéraient pas cet Etat comme *leur* Etat. Le roi était hollandais, la majorité des dirigeants et des hauts fonctionnaires étaient hollandais, les mesures politiques, critiquées par les Belges, étaient votées aux états généraux grâce à l'appui massif des députés hollandais : les Belges se sentaient dominés par les Hollandais. L'idée d'une « domination étrangère », que l'Ancien Régime n'avait pas connue, va devenir, cette fois, véritablement, une idée lancinante. C'est contre cette « domination » que les Belges *se révolteront en 1830*.

Le roi Guillaume avait voulu « amalgamer » les Belges et les Hollandais. Il échoua complètement. Mais ce que, par sa politique, il *réussit parfaitement* — sans que cela fût, bien entendu, à son programme — fut un autre amalgame : celui des Belges et des Liégeois. Dans tout ce qui a été dit jusqu'ici des Belges et de leur sentiment national, nous avons employé les termes « Belges » et « Belgique » dans leur sens du dix-huitième siècle. Mais la Belgique du dix-huitième siècle ne correspondait qu'en partie, *territorialement*, à ce que sera la Belgique de 1830. Entre le gros des provinces belges et la province de Luxembourg s'étendait, en effet, avec son découpage fort déchiqueté, le territoire de la principauté de Liège. La principauté de Liège couvrait un sixième environ de la Wallonie actuelle, ainsi que la plus grande partie de l'actuelle province flamande du Limbourg. Gouvernée par son prince-évêque, elle constituait un Etat distinct, absolument indépendant des Pays-Bas. Là aussi, l'Etat avait donné naissance à un sentiment national distinct : la « patrie », pour un habitant de la principauté, était le « pays de Liège ». En 1789, Liège fera sa révolution propre, si séparée de la révolution brabançonne que les tendances mêmes des deux révolutions sont tout à fait opposées.

Des émigrés de Belgique et de Liège se groupent en *France* en 1792, mais leur organisation s'intitule, sans équivoque possible : *Belges et Liégeois unis*.

En 1814, après la chute de l'Empire, lorsque le sort à faire aux départements réunis est discuté, l'on parle encore régulièrement des Belges *et* des Liégeois. La distinction du passé n'est pas oubliée.

Quinze ans *plus* tard, elle aura complètement disparu. En 1830, il ne sera plus question, sur les bords de la Meuse, que des Belges et de la Belgique. Les volontaires liégeois, accourus à Bruxelles sous la direction de Charles Rogier, vont se battre sur les barricades en tant que Belges. Cette assimilation fut l'œuvre du régime hollandais. Quinze ans durant, le royaume des Pays-Bas avait été divisé en deux camps : les Hollandais d'un côté, les Belges de *l'autre*. Les Liégeois, automatiquement, firent cause commune avec les Belges ; face aux Hollandais, ils devinrent purement et simplement belges.

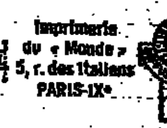
Un aboutissement

L'année 1830 nous apparaît *donc, du point de vue national*, non point comme un début mais un aboutissement. Les hommes politiques et les publicistes qui, au moment de la révolution, présentent la nation qui vient d'acquérir son indépendance comme une vieille nation qui a des titres historiques vénérables sont évidemment enclins à remonter beaucoup trop haut dans le passé. *Mais c'est bien dans le* passé que s'enracine déjà la nationalité belge.

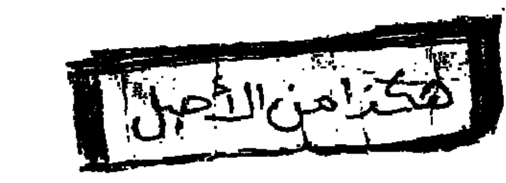
1830 est, (avec Liège en plus, répétons-le), un 1789 qui a réussi. Les Belges de 1830 se gonflent le cou, tout autant que leurs ancêtres de la révolution braban*çonne*. A lire la *presse* de l'époque révolutionnaire, on peut dresser une liste impressionnante de toutes les qualités et de toutes les vertus dont les Belges déclarent qu'ils peuvent s'enorgueillir. C'est l'éloge du « caractère national » — mais un éloge qui n'a de sens que parce que la nation est sûre de soi. La différence avec 1789 est que, cette fois, le *sentiment national* va de pair avec une certaine dose, et même une dose certaine, de compétence politique. Quelle que soit leur naïveté dans l'autosatisfaction, des hommes qui allaient donner à leur pays une Constitution qui allait être considérée comme un modèle de *Constitution libérale* ne font pas entièrement sourire d'eux-mêmes.

Les éloges que les révolutionnaires vainqueurs se décernent concernent toujours et exclusivement les « Belges » et le « caractère belge ». Les Flamands ou les Wallons, en tant que groupes, n'y ont aucune part ; ce ne sont pas encore, nous l'avons *dit*, des groupes auxquels on songe à reconnaître une consistance morale particulière. L'heure des Flamands, puis des Wallons, qui changera le visage de la Belgique, ne sonnera que beaucoup plus tard. Ce sera l'heure d'une nouvelle forme de nationalisme, que 1830 ne connaissait pas encore : le nationalisme linguistique. ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.



L'optimisme glacé de Raymond Aron

(Suite de la première page.)

— La droite est de gauche et la gauche est de droite.

— Si vous prenez le R.P.R., il y a des survivances d'un tempérament bonapartiste. Cela dit, il se trouve que l'homme qui est plutôt du tempérament orléaniste, c'est-à-dire M. Giscard d'Estaing, se conduit comme un roi. On pourrait dire qu'il a une philosophie orléaniste et un comportement bonapartiste. D'un autre côté, M. Chirac, dans sa manière de parler publiquement, voudrait se présenter comme plus ou moins un homme d'autorité, mais dans ses relations personnelles il est beaucoup plus décontracté.

» Bien entendu, il reste des tempéraments politiques distincts, et à l'intérieur de ce que j'appelle globalement les idéologies modernes des sociétés, il y a des gens qui sont plus égalitaires que libéraux, et d'autres qui sont plus libéraux qu'égalitaires. On ne peut pas avoir simultanément des sociétés très égalitaires et très libérales. Alors, probablement, aujourd'hui, à l'intérieur du conformisme idéologique, la séparation passe entre ceux qui sont libéraux d'abord, et ceux qui sont égalitaires d'abord.

» En ce sens on peut dire que le parti socialiste veut être égalitaire d'abord et que les autres devraient être libéraux d'abord. Par exemple, moi, on peut dire que je suis de tempérament conservateur ou de droite, ce que je trouve faux, mais enfin on peut le dire en fonction de l'argument que *je suis avant tout* un libéral qui ne voudrait pas sacrifier un certain nombre de libertés des individus à un objectif égalitaire que, la plupart du temps, je crois inaccessible et que je mettrais au deuxième rang après l'objectif des libertés. Je n'arrive pas à trouver une séparation simple entre la gauche et la droite.

Paramarxisme

— Pensez-vous que, sous la Vᵉ République, l'évolution politique et sociale permettrait de relier une approche libérale et une approche social-démocrate ?

— Ce n'est pas exclu en théorie et en pratique. Ce que malheureusement je crois impossible, c'est de faire l'équivalent de la République de Bonn. Je pense, en effet, que chaque fois que l'on reconstitue un parti socialiste en France il est chargé d'un très lourd héritage de paramarxisme traditionnel dont il n'arrive pas à se débarrasser. Toute la gauche du parti socialiste actuel est paramarxiste. Et quand je lis un certain nombre des petits livres du P.S. pour la formation des militants, à 80 % c'est le même texte que celui des communistes. Jusqu'à présent ils ont voulu gouverner avec le parti communiste. Je ne pouvais pas envisager de m'associer à une pseudo-social-démocratie qui s'obligeait elle-même à manifester à l'égard du P.C. une indulgence qu'elle n'éprouvait pas au fond d'elle-même.

» Alors, dans la France telle qu'elle était, je n'avais pas d'autre possibilité que d'être dans la majorité et j'ajoute que aujourd'hui, je suis tout à fait satisfait parce que j'écris dans une publication, l'*Express*, qui se rattache à la majorité, mais j'y suis souvent critique. Défendre le modèle de société et, dans ce modèle de société, critiquer librement le gouvernement, c'est ce que j'ai toujours souhaité.

— Vous vous retrouverez dans la situation classique du marginal. Du spectateur sceptique et engagé.

— Spectateur engagé, c'est vrai. Marginal, je crois que ce n'est plus vrai. Je ne crois pas que je sois considéré aujourd'hui comme marginal.

— Pour revenir sur les cinquante dernières années de la France, quels sont selon vous les changements *les plus importants*, les forces et les faiblesses ?

— Moi qui suis toujours accusé de pessimisme, quand je songe à ce que je pensais au lendemain de la guerre, quand je me souviens de mon désespoir des années 30, je trouve que le rajeunissement de la France depuis 1945, c'est merveilleux ! Je suis, malheureusement, un peu accablé par l'idée que nous retombons dans les maux antérieurs.

— C'est-à-dire ?

— D'abord la chute de la natalité et, sous une autre forme, l'espèce d'affaiblissement de la résolution collective. La transformation fondamentale de la France, c'est qu'elle est devenue un pays industriel avec la réduction drastique de la population paysanne. La France que j'ai connue dans les années 20 ou 30, *c'était encore une France qui se* félicitait de sa stabilité, grâce au maintien de l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie, avec une population qui vivait essentiellement dans des villages, des petites villes.

» Entre 1945 et 1970, il est évident que la France s'est transformée énormément et rapidement. Mais sur le moment qu'avons-nous vécu ? Perpétuellement des crises d'inflation et jusqu'en 1962 des guerres. Que je trouvais complètement idiotes. La vérité c'est qu'en 1944-1945 les gaullistes, à Londres, me traitaient de traître, de capitulard, parce que je disais qu'il ne fallait pas retourner en Indochine. Après cette deuxième guerre, avec la France épuisée, c'était absurde de vouloir conserver *l'ensemble de ce que nous* avions. Mon idée, c'était de ne pas aller en Indochine, d'utiliser ce que nous avions de ressources pour faire quelque chose en Afrique, afin, en une génération, d'amener ces pays à l'indépendance dans des conditions tolérables de relations avec la France.

— Vous parliez d'affaiblissement de la résolution collective, à propos de la natalité.

— Je pense qu'au lendemain *de la guerre, dans ma génération* — en 1945 j'avais quarante ans — nous étions tellement humiliés par la catastrophe de 1940 que nous avions une volonté de refaire la France. Nous étions une génération humiliée, nous étions une génération révoltée contre les conneries des années 30 et la catastrophe de 39-40 qui nous a donné le sentiment que la France n'existerait plus. Nous n'avions qu'une idée qui était de refaire la France. Une partie de l'explication des guerres coloniales, c'était un peu cette volonté d'action. Une volonté d'action, qui était erronée mais qui était un refus de capitulation et peut-être y avait-il une espèce de sagesse dans cette folie. J'aurais préféré éviter le coût de cette folie...

» *Aujourd'hui*, la France est arrivée à un certain niveau de vie, et il n'y a pas, au même degré, dans les générations responsables du pays, cette même résolution, ce même sens qu'on jouait son existence. Aujourd'hui, il y a une espèce de confort, un égoïsme de l'individu qui est à la fois la conséquence et la malédiction du libéralisme.

La comédie de 68

— Vous pensez qu'on cherche plus à vivre pour soi ?

— Oh ! oui. Il est beaucoup plus difficile d'intéresser les jeunes *générations* à l'idée nationale. En 1945, on ne se demandait pas si la France était le premier pays ou le dernier pays, on disait : « *Est-ce que la France veut exister, est-ce qu'elle va exister ?* ». Et il y avait une révolte contre l'humiliation. Aujourd'hui, il y a une espèce de satisfaction confortable de ce que l'on a fait, sans compter les millions de sujets de mécontentement qui sont évidemment normaux. Il y a des mouvements qui sont probablement sympathiques.

— Par exemple ?

— Le mouvement écologique, le mouvement de libération des femmes... mais ce ne sont pas des mouvements qui contribuent à donner une volonté collective au pays. Ce sont, au contraire, des *mouvements particuliers*, qui ont tous leur justification, mais qui sont à peu près tous indifférents à l'intérêt collectif ou aux conditions de survie d'une collectivité. La libération des femmes, c'est parfaitement légitime, mais si une des conséquences, c'est la chute de la natalité, ça signifie quelque chose.

— Le mouvement des femmes est né après la baisse de la natalité.

— En tant que tel, je ne crois pas qu'il en soit responsable. Il est plutôt l'expression d'un changement d'état d'esprit, ou d'une conception différente de la société. Simplement ces mouvements, qui tous ont une part de légitimité, n'ont pas la même efficacité pour le destin national qu'avait notre humiliation de 40 et la volonté de survie qui nous animait entre 45 et 60.

» En ce sens, la plupart de ces mouvements ne sont pas de nature à soutenir la volonté d'action collective. Ainsi il y a très peu de mouvements en France en faveur de la défense nationale. *Tout ce qui* est nécessaire à la collectivité est fait, défendu, justifié par le pouvoir et très peu soutenu par un mouvement public.

— Vous pensez que les aspirations à la qualité de la vie, qui réunissent un peu tous ces mouvements, sont contradictoi-res avec la survie d'une société ?

— Pas du tout. Je dirai d'abord que c'est essentiellement le luxe de nos sociétés. Or, pour *pouvoir faire tout cela*, il faut rester un pays riche. Et pour rester un pays riche, il faut avoir une volonté collective.

— Croyez-vous possible une maîtrise de la natalité par l'Etat ?

— Non, mais il y a un certain nombre de mesures qui, peut-être, peuvent atténuer la baisse, comme des mesures portant surtout sur le troisième enfant. En ce qui concerne l'autre moyen, qui serait de rendre les avortements plus difficiles, je crois que c'est exclu. Dorénavant, c'est irréversible. Je ne dis pas qu'on a eu tort de le faire, les Français *le voulaient*, les *femmes le voulaient*, mais je crois que, même si on l'accepte, il est dangereux d'assurer que cela n'aura aucune influence sur la natalité. On va dans la direction où il n'y aura plus d'autres enfants que des enfants désirés. Mais sait-on vraiment les enfants que l'on désire ?

— Il *manque*, selon vous, de projet collectif qui transcende les particularités des groupes sociaux ou socio-culturels. Ne pensez-vous pas qu'une action pour la réduction des inégalités sociales ou pour davantage de démocratie, sociale, syndicale ou politique, permettrait de transcender ces différences et de constituer un projet mobilisateur ?

— Prenons la démocratie poli*tique d'abord. Depuis Tocqueville*, on dit que la France est incapable de concevoir la démocratie locale, régionale, qu'elle n'existe que par l'Etat centralisé, que, par conséquent, *la démocratie* française sera toujours un paradoxe, puisqu'on surajoute à un Etat centralisé un jeu démocratique des partis sans fonder la démocratie sur les démocraties locales. Comme tout le monde a dit cela, probablement cela doit être vrai. Mais je ne sais pas en quoi consisteraient des réformes de décentralisation.

» Je ne suis pas convaincu du tout, en particulier, par le projet des assemblées régionales élues au suffrage universel. Je pense que ce serait un désastre. En revanche, d'autres *formes de dé*centralisation sont probablement possibles dans l'entreprise, mais les limites tiennent à la psychologie des ouvriers ou des syndicats. Aussi longtemps que des syndicats seront dirigés par le parti communiste, qui condamne la collaboration de classe, je ne *vois pas comment on peut* aller très loin dans la participation des représentants des ouvriers à la direction des entreprises.

— Vous vous êtes, longtemps avant beaucoup d'autres, battu pour la défense du libéralisme politique, mais on vous reproche de ne pas vous être battu *suffisamment pour la réduction des* inégalités.

— J'ai un peu le sentiment qu'il y a une part de démagogie sur ce thème. D'abord, les études sérieuses sur l'inégalité sont extraordinairement hétérogènes, de qualité très différente, et les formules comme « *le ruban bleu de l'inégalité* » ne sont absolument pas démontrées. Il est très difficile de dire d'une manière brutale, simple : voici le degré d'inégalité d'un pays.

» *En ce qui concerne la France*, quels sont les points sur lesquels il est probable qu'il y a des inégalités plus marquées que dans d'autres pays comparables ? Premièrement, la différence entre les non-manuels et les manuels est plus marquée dans l'ensemble que dans d'autres pays comparables, par exemple l'Allemagne. Et si on pouvait élever relativement les salaires des manuels par rapport à ceux des non-manuels, ce serait conforme à *mon idée de l'égalité* et en même temps de l'utilité collective. Cela dit, c'est plus facile à dire qu'à faire. Car réduire des inégalités entre deux catégories, ça consiste à réduire *la* supériorité d'une catégorie sur une autre. Il y a une deuxième sorte d'inégalité qui, probablement, est plus marquée, c'est la hiérarchie au niveau supérieur, des revenus et même des traitements.

» Ce qui me paraît le plus nécessaire dans les sociétés relativement riches, c'est d'éliminer *le plus possible la misère*, les cas véritablement scandaleux, ou qui appellent l'indignation. On a beau avoir une sécurité sociale qui englobe à peu près *la totalité de la population, il* reste toujours des marginaux qui ont échoué, qui, pour une raison ou pour une autre, ont été handicapés, ou qui ont eu un patrimoine génétique véritablement ingrat. Il y a toujours, dans les sociétés, une fraction X de gens qui ne peuvent pas s'intégrer. Je n'ai jamais rien dit contre l'action en faveur de la réduction des inégalités, mais, aussi longtemps qu'on ne me dit pas comment, je considère que c'est un thème de propagande politique. A la Sorbonne, j'ai fait des cours sur les inégalités, mais jamais, en tant que journaliste, je ne suis tombé dans ce genre de langage, *sachant que tout* le monde m'accuserait d'être indifférent aux inégalités. D'un autre côté, je pense aussi que l'égalité essentielle, à laquelle je tiens passionnément, c'est de donner aux autres le sentiment qu'ils sont traités dans leur dignité sans distinction de statut ou *d'être, cette égalité que Tocque*ville a cru découvrir dans l'Amérique de 1830.

— Quelles valeurs placez-vous au sommet de votre hiérarchie personnelle des valeurs ?

— Les deux valeurs jointes que chaque personne est responsable d'elle-même et, en tant que telle, se trouve sur un pied d'égalité avec n'importe quelle autre. Je ne dirais pas du tout, comme les dernières phrases fameuses de Sartre, *dans les Mots*, le suggèrent, que les hommes sont interchangeables, que lui est un homme comme les autres. Dès que l'on tient compte des qualités intellectuelles en morale, l'inégalité est évidente.

» Ce qui est vrai, c'est ce que je conserve de l'idée chrétienne : il y a une espèce d'égalité spirituelle, existentielle de l'être humain qui fait que j'ai le sentiment que nous sommes tous, en un certain sens, égaux. Et je sais bien que, par rapport à tel ou tel, je suis plus intelligent, par rapport à tel autre, moins courageux, moins cultivé. Nier tout cela serait complètement idiot. C'est pourquoi je n'aimais pas la comédie de 1968, lorsque, tout d'un coup, les étudiants commençaient à tutoyer les professeurs, et *les* professeurs à jouer aux étudiants.

Despotisme

— Si on en vient maintenant à votre œuvre, quelle peut être *son unité et les thèmes qui vous* paraissent rétrospectivement les plus importants, ou ceux auxquels vous tenez le plus ?

— Je ne veux pas du tout me vanter d'avoir introduit une idée radicalement originale : ce n'est pas mon mérite. Il faut prendre l'ensemble de ce que j'ai fait. *J'ai réussi, dans une certaine* mesure, à partir de la définition d'une attitude philosophique dans l'histoire, à analyser le type de société dans lequel nous vivons, et réussi, dans une certaine mesure, je crois, à être à la fois un historien de mon époque et avoir été engagé dans l'action. C'est l'ensemble, me semble-t-il, qu'il faut juger.

» Il y a parmi mes lecteurs, ceux qui préfèrent les travaux sur les relations internationales, *ceux qui préfèrent les travaux* sur la philosophie de l'histoire, ceux qui préfèrent la critique idéologique, « l'opium des intellectuels », « Les marxismes imaginaires... » C'est une œuvre faussement hétérogène ou diverse. Elle est fondamentalement une, à partir de ce que j'appelle une conscience historique ou une réflexion philosophique sur la condition historique et le développement des conséquences de cette conception. Ensuite, évi*demment, en France, j'ai* développé un certain nombre d'idées avant les autres, mais je n'appellerai pas ça une idée originale qui justifierait de me mettre à l'égal des plus hauts.

» L'idée à laquelle je tiens, et qui a eu le moins d'écho, qui a pu, de la manière la plus difficile, être acceptée : c'est qu'encore aujourd'hui, ceux qui gouvernent la France ne comprennent pas l'Union soviétique. Le président de la République, Poniatowski et beaucoup d'autres considèrent que l'Union soviétique est un Etat comme un autre. Ils s'obstinent à croire que les Soviétiques ne sont pas *marxistes-léninistes*, et ils croient qu'on peut convaincre Brejnev par des conversations.

» Dans l'ensemble, la masse des Français et surtout des dirigeants n'ont pas compris que l'Union soviétique ce n'est pas seulement l'économie dirigée, le tsarisme, la bureaucratie, c'est un despotisme idéocratique. Qui est pervers en son essence parce que c'est un régime qui n'existe que par le mensonge et qui entretient en permanence le mensonge.

» Ce n'est pas simplement qu'il supprime un certain nombre des *libertés individuelles et collectives*. c'est que c'est un régime qui ne cesse de mentir. Et le parti communiste français, c'est la même chose. Le P.C. est capable, pendant des années, de travailler avec le parti socialiste en vue des élections de 1978, puis, à un moment donné, avec une brutalité incroyable, de prendre un virage. Aujourd'hui, le P.C. défend les thèses de l'Union soviétique avec ostentation, après avoir pendant quelques années exposé le communisme tricolore. Le phénomène de la perversité du marxisme me paraissait d'une importance considérable dans le vingtième siècle, j'ai essayé de *l'expliquer avant beaucoup d'au*tres en France. Encore aujourd'hui il faut recommencer. D'autres le feront, moi j'en ai marre.

» Le plus important, c'est la capacité de ne pas s'enfermer dans un système verbal ou conceptuel particulier — économique, sociologique, psychologique — et, tout en respectant la spécificité des concepts, esquisser tout de même quelque chose comme une représentation du monde dans lequel nous vivons.

Moins naïf

— Dans les *différentes* activités intellectuelles que vous avez menées, activités de journaliste, de sociologue, d'historien, de philosophe, considérez-vous avoir réalisé l'équilibre que vous souhaitiez ?

— Il y a eu un décalage ; s'il n'y avait pas eu la guerre, je n'aurais *jamais écrit dans* les journaux et, de ce fait, j'aurais écrit des livres différents. Il m'arrive souvent, quand j'y réfléchis, de me dire que j'ai dans une certaine mesure sacrifié mon goût philosophique : mais d'un autre côté, ce n'est pas inutile, quand on écrit sur *la politique ou* l'économie, d'être assez proche de ceux qui la font. Par rapport à beaucoup de professeurs, je suis moins naïf qu'eux, ce qui est un avantage. Certainement j'aurais écrit deux ou trois livres substantiels, plus philosophiques, en tout cas une introduction aux sciences sociales. Mais comme je ne pense pas que c'eût été des livres philosophiques de niveau supérieur, peut-être est-ce préférable d'avoir utilisé mes qua*lités secondaires*, que je méprisais avant la guerre, pour mon œuvre d'après-guerre.

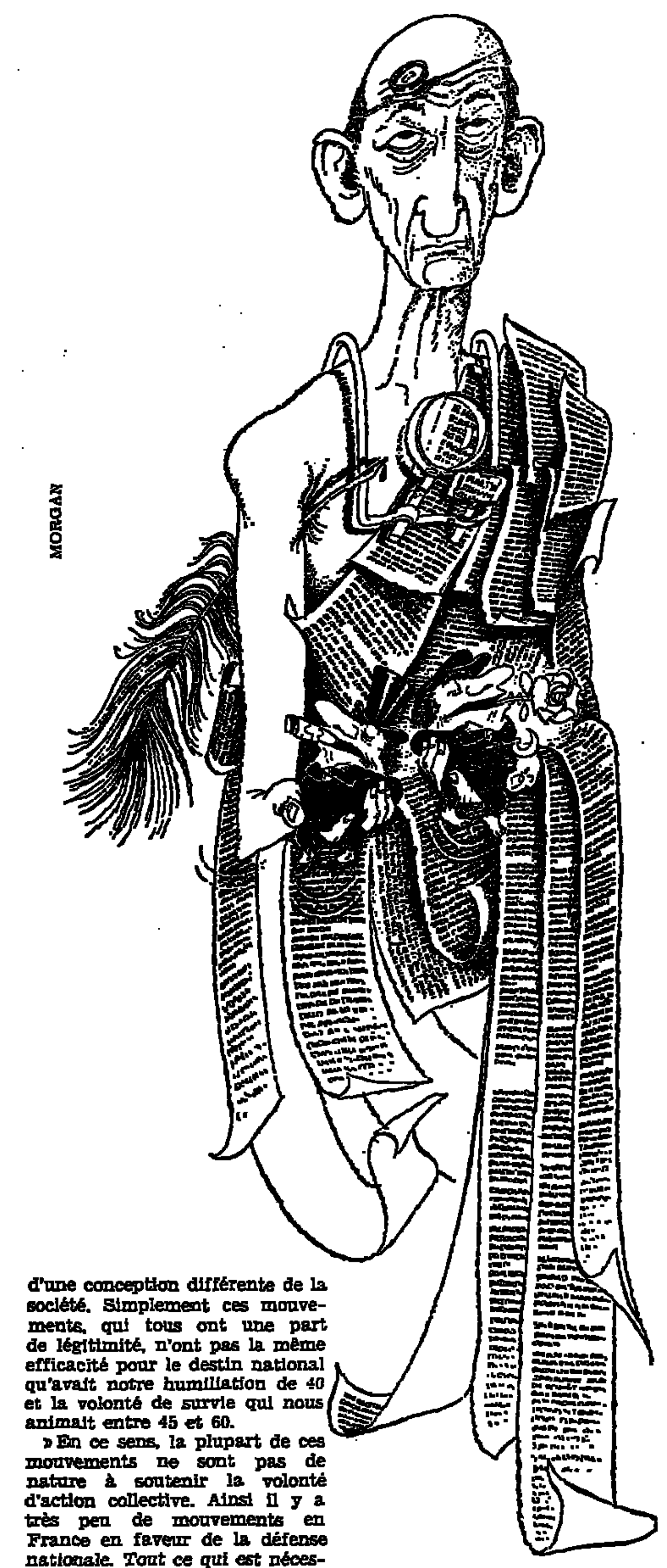
» Mon goût de l'analyse politique à quoi je procédais avant la guerre mais dans la conversation, j'en ai fait des éditoriaux. Finalement, est-ce que mes éditoriaux ont été utiles ? C'est possible, je n'en sais rien. Pendant une trentaine d'années, ils ont été une partie du dialogue politique des Français. Et encore aujourd'hui.

» Il est *souhaitable* qu'il y ait dans un pays, de manière permanente, un certain nombre de *columnists* qui aient la réputation : 1) de ne pas servir des intérêts personnels ; 2) de ne pas être membres d'un parti, par conséquent d'être détachés ; 3) ne jouent pas la comédie de *ne pas être engagés*. La troisième condition a l'air d'être paradoxale, mais, je pense, la seule manière d'être honnête et objectif, c'est de ne pas dissimuler ses préférences.

» Il faut aussi qu'il ait le sens historique. Il est une grande question que je me pose : est-ce que les idées, les problèmes que j'ai discutés dans ma vie, étaient les idées, les problèmes d'une époque limitée ou d'une époque vaste ? Le socialisme, le communisme, l'Union soviétique, est-ce que tout cela apparaîtra comme provincial dans l'histoire, dans quelques dizaines d'années ou bien sont-ce les problèmes permanents du type de société dans lequel nous vivons ?

» Je suis au moment où, inévitablement, on établit des bilans, je suis, pour l'instant encore, relativement actif. En 1977, j'ai eu une crise dont j'ai récupéré mais qui m'a amené à regarder, si je puis dire, la mort, dans les yeux, ce qui a quelque peu transformé mon attitude, ma conscience. J'avais la conscience que j'avais devant moi du temps. C'était ridicule, mais je ne me posais ja*mais la question. Si j'avais cal*culé le temps disponible, je n'aurais pas écrit le *Clausewitz*, j'aurais écrit autre chose Maintenant que j'ai à peu près récupéré mes forces de travail, je vais essayer, si je vais jusqu'au bout de mes souvenirs, que la dernière partie soit une espèce de bilan et d'interrogation.

(Lire la suite page XVIII)



Raymond Aron

(Suite de la page XVII.)

— Sur la condition historique du monde actuel ?

— Oui, et sur la période que j'ai vécue. Je m'interroge sur le point de savoir si elle m'a amené à accorder trop d'importance à certains problèmes. Est-ce que j'ai laissé de côté des problèmes plus importants ? Je ne connais pas encore avec certitude les réponses. Je ne voudrais pas faire une autocritique, mais une interrogation sur le sens de la période que j'ai vécue, qui est tout de même dominée par les guerres et les révolutions, c'est-à-dire le passage brutal de sociétés encore en voie de transformation progressive à une société qui, d'une certaine manière, devient planétaire. A la fois d'un bout du monde à l'autre on retrouve les mêmes aérodromes, les mêmes instruments, les mêmes mots et jamais l'humanité n'a été autant déchirée.

— Vous avez toujours refusé les utopies, les mouvements d'idées, vous n'avez pas voulu créer de mouvement « aroniste ».

— Non. Mais en ce qui concerne ma position en France, je suis apaisé parce que je n'ai jamais été heureux d'être marginal ou d'être rejeté. J'ai autant de sensibilité que les autres. Ça ne m'a pas amené à des concessions quelconques. Il n'y a aucune raison de jouer la comédie. Quand on écrit, on a le désir d'être reconnu.

— Pourquoi le thème des droits de l'homme triomphe-t-il aujourd'hui ?

— C'est qu'il n'y a pas d'idéologie globale de remplacement. Alors on se rabat sur quelque chose qui peut recueillir une espèce d'assentiment général. D'autre part, nos sociétés riches, par confrontation avec les autres sociétés et par souvenir, estiment à leur valeur ce que l'on appelait jadis avec un certain mépris les libertés formelles. Alors, faute d'une nouvelle idéologie, dans l'espèce de confort et l'absence de grande perspective, on se raccroche à quelque chose qui peut être est fondamental.

» N'oubliez pas que ce mouvement, en France au moins, et partiellement, a été relancé par des ex-gauchistes de 1968. Certains d'entre eux auraient pu, comme les Italiens, aller vers le terrorisme et, heureusement — j'en éprouve une espèce de joie nationale, — je constate que les meilleurs des gauchistes de 1968, qui me maudissaient à l'époque, sont revenus à la vérité d'eux-mêmes, c'est-à-dire le respect des personnes.

— Vous avez toujours privilégié la confrontation des problèmes contemporains avec des auteurs du passé.

— Oui. J'aime me confronter avec des plus grands que moi. J'aime leur attribuer mes idées ou trouver chez eux un certain nombre de mes idées. Et je trouve que j'ai été utile, j'ai contribué à rendre à Tocqueville la place qu'il devait avoir, et qu'il n'avait pas dans la pensée française. J'ai introduit Max Weber en France, et maintenant il appartient à la culture française. Je crois que Clausewitz aussi. D'autre part, il faut ajouter que les thèmes fondamentaux de l'interprétation de nos sociétés se trouvent dans les auteurs du dix-neuvième siècle. J'ai eu la chance d'avoir une formation française d'abord, allemande ensuite, anglo-américaine enfin.

— Votre principale raison d'espérer actuellement ?

— Je crois que l'humanité ne commettra pas de suicide, je crois que les hommes ont créé, pendant des millénaires, à travers les souffrances, les morts, les horreurs, et que nous ne devons pas perdre le sens historique ; notre période n'est pas tellement différente des autres, ce que nous avons connu a été *horrible*, mais il y a eu d'autres choses horribles en d'autres périodes. C'est un peu plus difficile pour un *juif* que pour les autres, puisque le juif a toujours un peu le sentiment aujourd'hui qu'il est un survivant, qu'il est *un privilégié*, *mais enfin* je n'ai jamais succombé, en dépit de *tout*, *ni à la haine* des Allemands ni au pessimisme radical. J'espère *résister* jusqu'au bout. Shalom. Amen... » ■

LANGAGE

Ça mange pas de pain !

JACQUES CELLARD

DANS une imagerie banale et pas bien méchante, le Français est un petit bonhomme râleur, coiffé d'un béret basque crasseux et immuablement encombré d'une baguette de pain tenue sous le bras. Ce goût du pain nous a un peu passé, si l'on peut dire. Mais il nous en reste bien des façons de parler, parfois un peu vieillottes, comme l'est malheureusement cet éminent respect du pain que manifestaient nos parents, du plus pauvre au plus riche.

Ainsi, *de tel pain telle soupe* devrait nous remettre en mémoire la différence entre les potages, bouillons, consommés, veloutés et autres amusettes, et la soupe faite « *de tranches de pain fort déliées qu'on met au fond du plat, sur lesquelles se verse le bouillon* ». Mets de roy, quand le pain en est lui-même savoureux, fort rassis, croûteux, plutôt brun ou gris que blanc. Plus substantielle encore est la *panade*, faite de pain cuit et imbibé dans le jus de viande, « *qu'on donne aux malades et aux personnes délicates* ». Il faut arriver assez tard, dans les années 1840, pour que le mot prenne une coloration méprisante. Mais quel restaurant oserait encore offrir de la panade, voire de la soupe ? Morte la *chose, mort le dicton !*

Deux autres dictons, également *anciens, méritent* aussi un gros regret, sinon un hommage funèbre, *le premier sur le* thème classique du nécessaire qu'il faut *préférer* au *superflu* : *Mieux vaut pain sans nappe que nappe sans pain*. Le second, *plus sombre* : *Où fault (manque) le pain, tout est à vendre*. Tout, entendez aussi bien les meubles et les *bijoux que le talent, la vertu*, l'honneur...

Nous avons gardé l'idée du *pain blanc* mangé avant le *pain noir* : des périodes de facilité et d'insouciance auxquelles succèdent les soucis et la gêne ; ou, au contraire, du pain noir de l'apprentissage annonciateur du pain blanc de la réussite. On peut toujours rêver !

Encore usuelle aussi l'exclamation : *C'est pain bénit !*, qui ne s'applique guère qu'à la déconvenue qui frappe un homme trop confiant en ses ressources, ou au « retour de bâton » qui punit le fourbe et lui apprend à vivre. Les dictionnaires hésitent dans leurs explications : ce pain bénit est à peu près toujours un malheur, une punition et, même méritée, on voit mal le rapport avec celui qui est distribué à la messe, symbole, au contraire, du bonheur de vivre ensemble sous le regard de la providence. Il faut plutôt se souvenir que le pain bénit est (ou était) offert à tour de rôle par les familles du village. Le lundi, une dévote, un enfant de chœur, *ou le sacristain*, rappelait ce devoir, financièrement douloureux *pour bien des familles*, en apportant, à celle qu'avait désignée le *curé, le croûton du* dimanche. D'où, peut-être, l'idée d'un *rappel* à l'*ordre dispensé* par le Seigneur, d'un juste retour des *choses*.

Hésitation pour *long comme un jour sans pain*, enregistré comme le précédent, dès 1640, par Nicolas Oudin, dans son *Recueil des curiosités françaises*, et sans doute plus ancien. On a longtemps compris (et *employé*) l'expression avec la valeur correcte de « long dans le *temps* ». *Une journée sans* pain, c'est-à-dire sans aucune nourriture pour les *pauvres* gens, c'est, en effet, interminable.

Mais on entend dire aujourd'hui : « Qu'il est long, ce couloir ! Long comme un jour sans pain ! », ce qui n'a pas grand sens.

L'hésitation est plus grande encore pour : *Avoir du pain sur la planche*. Aussi longtemps que les *familles des campagnes* cuisaient elles-mêmes leur pain de la semaine, et mettaient les miches en réserve sur la planche à pain, avoir du pain *sur* la planche c'était « ne pas vivre au jour le jour ». Maintenant, l'expression est à peu près toujours comprise comme : avoir beaucoup à faire pour parvenir à un résultat, ou : avoir beaucoup de travail en perspective.

« *Le succès de ce second sens, qui a éliminé le premier*, écrivent A. Rey et S. Chantreau (1), *n'est pas facile à expliquer.* » Oui et non. Il faut rappeler à ce propos l'histoire de *boulot*, « travail », venu de *boulotter*, aujourd'hui seulement « manger », mais qui a eu longtemps et à peu près à la même époque (en gros, de 1840 à 1930) les deux sens de « travailler à sa convenance », et de « manger à sa faim ». D'où l'exclamation familière aux personnages de Zola : Ça boulotte ! Ça va plutôt bien à *tous* points de vue.

Pour *du pain sur la planche*, il s'est *visiblement* passé la *même* chose, mais dans le sens avoir de quoi « voir venir », d'où : ne pas manquer de travail. Tous les *artisans*, les petits *entrepreneurs* et même les gros le savent bien : avoir un carnet *de commandes* bien rempli, un bon « plan de *charge* », *comme on dit dans* le beau monde, c'est, dans les deux sens *du mot* (l'ancien et le nouveau), *avoir du pain sur la planche*.

« Pour une bouchée »

Tous ces pains-là sont avouables, y compris celui qu'on vous « retire de la bouche », et même le pain dont on achète n'importe quoi « pour une bouchée ».

Restent les autres. De bonne heure, le pain est devenu, par une métonymie banale, le représentant des moyens d'existence au sens le plus large : *manger le pain de quelqu'un* n'est pas lui faire tort, le voler, mais être à son service. Bien des nobles mangeaient le pain du roi. D'où, par un glissement normal : manger le pain de la police, « dénoncer un complice », d'où, avec toute l'indignation voulue : *Je ne mange pas de ce pain-là !*, noté pour la *première fois par* Alfred Delvau, auteur estimable d'un *Dictionnaire de la langue verte* (1867), pillé assez maladroitement par Emile Zola. *L'expression* a conservé sa valeur première, mais s'est peu à peu *étendue* à toute compromission.

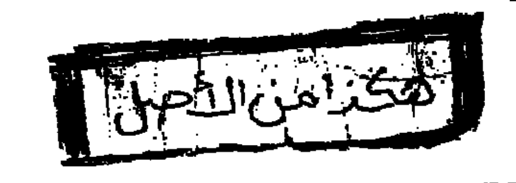
Le *pain rouge* — l'assassinat considéré comme un moyen de subsistance, — *évoqué* à plusieurs reprises par les personnages d'Eugène Sue, ne paraît avoir eu qu'une existence brève et plutôt littéraire. En revanche, c'est vers la même époque (1850) que l'on voit apparaître, précisément par opposition au pain noir de l'honnête travailleur et au pain rouge de l'assassin, le *pain blanc* ou le *pain frais* généreusement procuré à son maître et seigneur par l'honnête travailleur du trottoir ou du salon. La première expression est si usuelle dans les années 1866 qu'elle s'abrège en : *manger du blanc*, vivre des charmes d'une hétaïre.

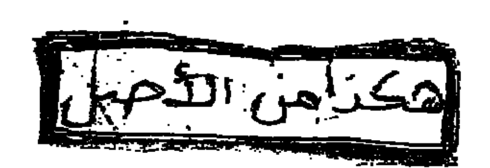
Qualifié non plus *dans* sa substance mais dans son origine, *pain de fesses* a dû apparaître vers 1930, de même sans doute que *pain des Jules*. *Mais* l'un et l'autre sont curieusement ignorés de *tous les dictionnaires*, y compris d'argot !

On reviendra dans des eaux moins polluées avec le *Ça ne mange pas de pain !* qui nous paraît fortement *évocateur d'une* vieille *culture* populaire française. L'expression est en effet *beaucoup* plus ancienne que son succès actuel n'amènerait à le penser : Furetière lui *consacre* déjà quelques lignes en 1690. « *On dit aussi* (écrit-il) des papiers et autres choses inutiles qu'on garde : *cela ne mange point de pain* ».

On peut penser que l'expression avait dès cette époque le sens plus *étendu* qu'elle a aujourd'hui. On la dira d'un divertissement, *d'une démarche*, d'une affaire, qui, s'ils ne rapportent *rien, ne coûtent rien non plus* et ne tirent pas à conséquence. Elle fleure bon la *gentille* sagesse des petites gens. ■

(1) A. Rey et Sophie Chantreau, *Dictionnaire des expressions et locutions figurées*, 946 p., collection « Les Usuels du Robert ».





LA MAISON SOLAIRE

Un dossier réalisé par Sophie Seroussi

Si le gouvernement ne croit au solaire que mollement et surtout en période préélectorale, près des trois quarts des Français (1), eux, sont pour. Alors, pourquoi ne pas construire une maison solaire en essayant d'éviter les pièges technico-administrativo-financiers et en profitant des expériences vécues ?

(1) D'après un sondage Sofres effectué en juin dernier : 72 % des Français pensent que le solaire est la source d'énergie à développer en priorité, loin devant le nucléaire (8 %), le charbon (10 %) et le pétrole (6 %).

Avec ou sans capteurs ?

AVEC ou sans capteurs ? C'est la première question à laquelle doit répondre le prétendant à une maison solaire pour choisir une technique. *Avec* désigne les systèmes dits actifs, qui font appel à des astuces rajoutées à l'habitat pour capter et stocker l'énergie solaire. *Sans* évoque les systèmes dits passifs, qui font de la maison elle-même un capteur. Le principe de fonctionnement étant identique : transformer l'apport lumineux du soleil en énergie calorifique utilisable pour chauffer la maison.

● LES CAPTEURS SONT DES PIEGES A CALORIES SOLAIRES. — Il servent à réchauffer un fluide, de l'eau ou de l'air, qui, en circulant dans toute l'habitation par le plancher ou le plafond, véhiculera ces calories. Ils se composent de coffres rigides en métal ou en matière plastique fermés à leur partie supérieure par des vitrages. A l'intérieur on trouve les absorbeurs (des tubulures pour les capteurs à eau, des grilles ou des plaques métalliques pour les capteurs à air), en contact thermique étroit avec le fluide caloporteur. Les rayons solaires traversent la vitre des capteurs placés sur le toit ou les murs de la maison et sont recueillis par l'absorbeur, qu'ils échauffent. L'énergie ainsi captée est transférée à l'eau ou à l'air.

En France, les radiateurs sont traditionnellement à eau, et, comme il est toujours difficile d'aller à l'encontre des vieilles habitudes, les techniciens ont conçu en premier des capteurs à eau. Il y a cependant de fortes chances pour que, à l'avenir, les capteurs à air, associés au système de ventilation, s'avèrent plus intéressants. Avec le développement des techniques, les rendements énergétiques seront meilleurs et les coûts moindres, surtout pour les maisons construites au nord de la Loire, en dépit du problème que pose le stockage de l'énergie.

En effet, il est plus facile de maîtriser et de réguler la chaleur emmagasinée par de l'eau dans un réservoir que par de l'air sur un lit de cailloux (1). D'autant plus que, dans une maison individuelle, on peut envisager comme lieu de stockage la piscine (2). Avec quelques mètres carrés de capteurs supplémentaires elle peut tenir lieu de réservoir d'eau qui accumule la chaleur en hiver (à condition, bien sûr, de la recouvrir d'une bâche isolante) et absorbe les calories surperflues en été.

La pompe à chaleur est un complément technique intéressant de cet équipement solaire de base. Elle fonctionne comme un réfrigérateur à l'envers en pompant à l'extérieur les calories qu'elle restitue à l'intérieur de l'habitation... avec tous les aléas climatiques que comportent l'offre et la demande énergétiques, qu'il faut habilement réguler. La maison-laboratoire solaire de Marcoussis, construite par la Compagnie générale d'électricité, espère réaliser, grâce à un couplage avec une pompe à chaleur, jusqu'à 80 % d'économie d'énergie.

● LA MAISON EST LE PIEGE A CALORIES SOLAIRES. — La forme, les murs, les matériaux... tout doit contribuer à maintenir une température agréable. Cette conception architecturale n'a rien de révolutionnaire. Les igloos du Grand Nord, les médinas arabes au Sahel, les huttes sur pilotis des clairières équatoriales, sont les formes les plus achevées de constructions bioclimatiques. Construire avec le climat, ce n'est ni plus ni moins qu'appliquer les règles traditionnellement mises en œuvre dans nos campagnes à l'époque où l'on ne pouvait s'offrir le luxe de gaspiller l'énergie.

Ces règles sont évidentes, pour ne pas dire élémentaires : empêcher la chaleur de s'échapper, l'attraper et la stocker à tout prix. C'est une chasse acharnée aux calories qui commence, tout simplement par un choix réfléchi du site à construire et de l'orientation de la maison. Ensuite, il faut piéger ces calories, en renforçant l'isolation de la maison avec de la laine de verre ou du polystyrène pour limiter les déperditions de chaleur. Un garage ou un cellier, placés au nord, peuvent également servir de bonnes protections thermiques. Espaces-tampons passifs, ils amortissent le passage de l'air entre l'extérieur et l'intérieur, tout comme la végétation ou les remblais autour de la maison qui freinent les agressions climatiques comme le vent.

Enfin, il faut optimiser les apports solaires naturels et les emmagasiner le plus longtemps possible. Orientées de préférence au sud, les baies, les vérandas, les serres, etc., servent d'espaces-tampons actifs en jouant le rôle de régulateurs thermiques. A noter l'intérêt des serres qui ont l'avantage de pouvoir se rajouter après la construction, que celle-ci soit neuve ou ancienne. Il existe déjà sur le marché des serres préfabriquées en kit pour la réhabilitation « thermique » des maisons individuelles.

Toutes les surfaces transparentes sont exploitables comme capteurs solaires naturels. Bien sûr, il ne faut pas oublier de prévoir des volets isolants pour bien protéger la maison contre le froid la nuit. Le verre a, en effet, la propriété de laisser passer les rayonnements lumineux alors qu'il arrête les radiations calorifiques invisibles de l'infrarouge. La lumière rentre mais, transformée en chaleur, ne ressort pas. Les fenêtres ne sont pas les seules à pouvoir participer au chauffage de la maison, les murs peuvent aussi jouer un rôle. Le bon vieux Mur Trombe (3), recouvert d'un vitrage, avec circulation d'un courant d'air chaud et ses variantes, remplies d'eau, ont pour but d'augmenter la quantité de chaleur accumulée dans les murs. Le choix des matériaux de construction prend alors toute sa signification.

La surface d'échange et la conductivité comptent autant que l'épaisseur. Les meilleurs matériaux sont le béton, la pierre, le parpaing pour les murs, le carrelage ou tout autre matériau lourd (sans moquette !) pour les sols. Ils emmagasinent et restituent mieux l'énergie. La couleur et la disposition des pièces interviennent aussi dans le confort thermique d'une maison. On peut tout imaginer du plus simple — des murs clairs et un sol sombre pour concentrer l'énergie — au plus compliqué, une zone jour et une zone nuit régulées différemment...

Qu'il soit actif ou passif le système adopté pour équiper une maison solaire coûtera de l'argent, sans compter qu'un chauffage d'appoint, électrique ou à gaz, reste indispensable. Le surcoût solaire d'une construction est estimée à 30 000 F en moyenne, plus pour de l'actif moins pour du passif. Les économies d'énergie escomptées, elles, varient de 30 à 50 %, voire 60 à 70 % en région méditerranéenne, plus pour le passif et moins pour l'actif.

Moins chère et plus performante, la maison bioclimatique est actuellement la meilleure solution, d'autant plus qu'elle s'accommode fort bien, si besoin est, de quelques astuces technologiques des systèmes actifs. Les techniques de l'actif, trop récentes, doivent être encore améliorées.

Le passif, aussi, a un inconvénient pour les enfants gâtés que nous sommes, habitués à la facilité. Il nécessite une participation intelligente des habitants. A eux de fermer portes et volets, à eux d'adapter leur mode de vie en pensant économies d'énergie. Les solutions actives ne demandent aux habitants que de savoir tourner un bouton, comme pour les chauffages traditionnels, grâce aux appareils de régulation automatique. A moins que la *maison* bioclimatique *ne* soit équipée de microprocesseurs programmés pour tout régler sans aucune intervention humaine — ce qui est possible mais, on s'en doute, fort coûteux, — le risque des solutions passives est d'être mal comprises par les habitants. ■

(1) Voir *le Monde Dimanche* du 15 juin 1980 : « Des H.L.M. solaires. »
(2) Pour chauffer une piscine seule, à peu de frais, des capteurs solaires très rudimentaires, sans vitrage, peuvent suffire durant l'été.
(3) Les premières réalisations avec un mur Trombe-Michel, du nom de leurs inventeurs, datent de 1967 à Odeillo.

Tribulations solaires

Ça y est, c'est décidé. Sur le terrain hérité de la grand-tante, près de Poitiers, notre prétendant et sa famille vont se construire une maison solaire. Ils se sont renseignés. Au printemps dernier à la Foire de Paris, l'ordinateur du stand du Comité d'action pour le solaire, programmé pour fournir des informations techniques sur l'installation de chauffe-eau, a été convaincant. Dans leur région où la température est en moyenne de 11,3° par an, la pluviométrie de 645 mm (voisine de celle de la région parisienne) et le nombre d'heures d'ensoleillement de 2 038, l'économie d'énergie réalisée peut atteindre 43 %.

Après tout, les réalisations solaires en France représentent déjà quelque 70 000 m2 de capteurs et permettent d'économiser environ 8 000 tonnes d'équivalent pétrole, chaque année. Ils l'ont lu. Finies pour eux les contraintes du fuel, qui ne cesse d'augmenter comme les notes de gaz et d'électricité ! Le soleil, il est inépuisable et, au moins, il est à tout le monde. Il ne faut plus hésiter, d'autant plus que ce retour aux sources et aux ressources naturelles a tout pour séduire.

Premier obstacle à surmonter : l'obtention du permis de construire. Pour construire une maison, solaire ou pas, il faut une autorisation délivrée par la direction départementale de l'équipement. Cette autorisation est soumise à des contraintes liées au site telles que la proximité de monuments historiques, le plan d'occupation des sols, des alignements et des pentes de toiture à respecter, etc. Administrativement, les constructions solaires n'ont rien pour ni contre elles, si ce n'est leur nouveauté. Il y a encore peu de temps, il n'était pas rare de rencontrer des directeurs départementaux de l'équipement très tatillons. Sous prétexte que l'esthétisme d'une installation solaire s'intégrait mal au cadre bâti d'une région, ils n'accordaient pas le permis de construire. Les mêmes, peut-être, qui s'empressaient d'accorder le droit de construire un chalet suisse en haute Provence sans aucune arrière-pensée.

En théorie, la question est désormais résolue. Dans une circulaire officielle du 29 février dernier, relative à l'instruction des demandes de permis de construire concernant les capteurs solaires, le ministre de l'environnement et du cadre de vie demande que cette instruction ne soit retardée par aucun formalisme. Parfois, il faut aussi vaincre l'incrédulité des voisins. Si un propriétaire veut construire « solaire » dans un lotissement soumis à certaines règles pour maintenir l'unité de l'ensemble, il doit demander la permission à tous les autres.

Deuxième obstacle à surmonter : le choix de l'architecte et des responsables de la construction. Qui dit nouveauté dit manque d'expérience. Le solaire n'échappe pas à la règle. Les techniques sont connues, mais pas par tous. L'éternel problème de la compétence des entreprises se pose de façon encore plus ardue lorsque l'on veut construire une maison solaire. En France, peu d'architectes et de maîtres d'œuvre sont capables, actuellement, de mener à bien une telle réalisation, et les garanties offertes tant pour le matériel que pour l'installation sont pratiquement inexistantes. Ce qui, bien sûr, se répercute à la fois sur la qualité de la construction et sur le prix. Comme ils n'y connaissent rien, certains n'hésitent pas à « saler » sérieusement la note. Le risque, au bout du compte, est de payer très cher une maison qui n'aura de solaire que le nom.

Pour éviter d'avoir maille à partir avec Phébus, la solution est de bien s'informer, auprès d'organismes compétents ou d'associations de consommateurs, sur les matériaux, les techniques et les entreprises capables de les mettre en application. Et pour ceux qui n'entrent pas en « solaire » comme en religion, qui ne sont ni écolos, ni marginaux, ni *architectes, ni ingénieurs, ni pionniers* prêts à essuyer les plâtres ou à retrousser leurs manches, il reste le concours « 5 000 mille maisons solaires en les mettant à voici un an par le gouvernement, il a pour but de généraliser les maisons solaires en les mettant à la portée de tous pour un prix approximatif de 300 000 francs. Une première tranche de mille maisons sera construite dès cette année.

Le surcoût solaire de 30 000 francs peut être pris en charge par l'Etat pour les maisons bénéficiant des prêts complémentaires PAP (prêts accession à la propriété) et PLA (prêt locatif aide). Les projets de vingt-neuf équipes regroupant un architecte, un ingénieur thermicien, un constructeur, ont déjà été rigoureusement sélectionnés par le ministère de l'environnement. Il y en a pour tous les goûts. Seul point commun : les maisons sont toutes étudiées de façon à ce que 30 ou 40 % des besoins énergétiques soient satisfaits par le solaire. Les mécanismes de financement n'allant pas aux mauvais projets, les risques de contre-performances de la maison une fois construite sont logiquement restreints. D'autant plus que matériaux et systèmes sont garantis cinq ans, contrat d'entretien à l'appui. D'ici à la fin de l'année, un village-exposition permanent à Melun-Sénart permettra d'aller choisir *de visu* entre les vingt-neuf projets retenus la maison solaire de ses rêves. De grandes entreprises telles que Bouygues, Maison Mondial Pratic ou Florilège sont représentées, montrant bien l'intérêt grandissant des constructeurs pour ces nouveaux marchés. ■

(1) Pour tous renseignements, s'adresser au ministère de l'environnement et du cadre de vie.

En savoir plus

● **COMES**

Commissariat à l'énergie solaire, 208, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris, tél. : 545-67-60.

● **CAS**

Comité d'action pour le solaire, 7, rue du Laos, 75015 Paris, tél. : 783-48-31.

● **Ministère de l'environnement et du cadre de vie**

Direction de la construction, mission énergie et bâtiment, 2, avenue du *Parc-de-Passy*, 75016 Paris, tél. : 503-91-92.

QUE LIRE ?

● des livres comme l'Aube **des énergies solaires**, de Christian Vauge et Marc Bellanger, édité chez Hachette dans la collection « La science en clair », **Maisons solaires : Premiers bilans**, de Jean-Pierre Menard, aux Editions du Moniteur ; la plaquette **Construire avec le climat** du ministère de l'environnement et du cadre de vie ; **l'Habitat solaire, comment ?**, de Georges Alexandroff et Alain Lichard, aux Editions l'Equerre.

● Des revues comme **Solaire 1-Magazine** (57, rue Escudier, 92100 Boulogne, tél. : 603-08-18) ou **Energies solaires-Actualités** (254, rue de Vaugirard, 75015 Paris, tél. : 532-27-19).

Des villes du Nord...

Extérieurement, rien ne distingue vraiment la maison des Gioan de celles des autres habitants de la résidence de la Vattine à Mont-Saint-Aignan, près de Rouen. Plus d'allure peut-être, plus accueillante aussi avec ses grandes baies vitrées tournées vers la campagne normande... et en y regardant bien, sur le toit, on aperçoit quelques mètres carrés de vitrages : des capteurs solaires.

Les propriétaires, Maud et Denis, ne sont pas des fanatiques de la première heure. La trentaine, deux enfants, elle, psychologue, lui, médecin, leur passé ne les prédisposait ni l'un ni l'autre à se lancer dans une aventure solaire, si ce n'est un certain désir de vivre autrement. Tout a commencé, il y a trois ans, par leur rencontre avec Francis Zachariasen (1).

Formé à l'école de Georges Alexandroff, l'un des pionniers du solaire en France, cet architecte vit depuis deux ans avec sa famille dans une superbe maison solaire avec piscine qu'il s'est construite sur les hauteurs de Rouen. Mi-active, mi-passive, elle permet de réaliser jusqu'à 50 % d'économies d'énergie, en dépit du temps maussade de la région où le solaire est surtout intéressant à la mi-saison. Seul inconvénient : les 3 000 F d'antigel indispensable l'hiver dans le circuit à eau des capteurs. Aussi a-t-il préféré équiper la maison des Gioan de capteurs à air, sans négliger pour autant la forme et l'orientation pour les apports passifs (façade sud très ouverte et façade nord aveugle, avec le cellier et le garage comme espaces-tampons).

Les 150 m2 habitables, harmonieusement disposés, avec mezzanine et chambres à l'étage, sont chauffés par 37 m2 de capteurs à air, une cuve de 4 m3 de galets au centre de la maison pour restituer, la nuit, l'accumulation calorique du jour, et une chaudière au gaz comme appoint. Le surcoût de l'équipement solaire est estimé à 30 000 F.

Pour évaluer le bilan thermique de la maison et les économies d'énergie réalisées, l'hiver prochain sera décisif. « En théorie, on peut espérer entre 40 et 60 % d'économies », pense Denis, qui a soigneusement relevé les factures de l'hiver passé pour pouvoir comparer. Pour lui, *quoi qu'il en soit*, ce fut une expérience passionnante. Du début à la fin, il a participé directement à la construction de sa maison en s'informant, en lisant et en jouant les maîtres d'œuvre. *« Au point que, à la fin du chantier, Denis a ressenti un tel vide qu'il a fait une petite dépression »*, raconte Maud, qui, elle, se souvient comme d'un cauchemar du remplissage à la main de la cuve après avoir lavé les galets un par un. Ils ont tous les deux mis dans cette aventure une foi et un investissement personnel sans lesquels, d'après F. Zachariasen, rien n'aurait été possible : *« Au-delà des modes et des techniques, le solaire dans l'habitat en 1980, pour le vivre, il faut y croire. »*

...aux campagnes du Sud

A Ginestas, au nord du département de l'Aude, le temps s'écoule paisible sous le soleil entre les vignes du Minervois et les oliviers. Hormis le cers, ce vent violent qui balaie la région les trois quarts de l'année, rien ne perturbait la vie de ce charmant *village occitan jusqu'au* jour où... le jeune Roussel, fils de viticulteurs du pays, a décidé de se construire une maison solaire.

Les langues ont été bon train dans la famille et chez les voisins plutôt sceptiques, habitués aux habitations sombres et toutes fermées du midi pour se protéger du soleil : *« C'est de la folle cette serre à l'avant, elle va vous carboniser », « cela ne marchera jamais, vous gèlerez l'hiver et aurez trop chaud l'été », « un vélo appuyé sur vos murs recouverts de polystyrène suffira pour les enfoncer ».*

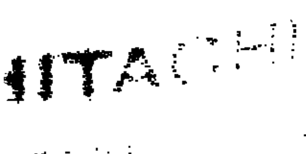
Ils ont tout entendu, Geneviève et Jacques, avant de la construire leur maison, sans se départir de leur humour et de leur conviction. Et maintenant, elle est là, parfaitement intégrée au paysage, sobre et solide avec ces épais murs de béton. Ils l'habitent avec Julie, leur petite fille de trois ans et demi. Entièrement passive, elle ne doit sa chaleur ou sa fraîcheur ambiante, selon les saisons, qu'à sa conception. Les 120 m2 habitables se divisent en une zone jour, le rez-de-chaussée avec le séjour, la cuisine, la buanderie et le garage, et une zone nuit à l'étage, avec les chambres. Les pièces principales ouvrent vers le sud. La partie séjour est entièrement vitrée avec, à l'avant, une serre. Le garage et le sas d'entrée constituent des espaces tampons au nord et à l'est.

L'originalité : un « radiateur solaire ». Il s'agit de bidons remplis d'eau, placés derrière les vitrages exposés au sud et au sud-ouest, à l'étage. Le déplacement manuel de volets roulants permet d'utiliser l'inertie thermique de l'eau comme élément de chauffage et de climatisation pour la nuit. L'appoint *est assuré par une cheminée à* récupérateur de chaleur. Deux mètres carrés de capteurs au-dessus de la serre et une cuve de 200 litres pour l'accumulation avec appoint au gaz suffisent pour le chauffage de l'eau sanitaire. Le surcoût de cette installation a été d'environ 25 000 F. *Mais l'énergie consommée l'hiver* dernier n'a coûté aux Roussel que 400 F pour le gaz et autant en électricité.

« On participe réellement à la gestion énergétique de la maison. Cela donne l'impression de vivre au rythme des saisons, en parfaite harmonie avec le site et la région. » Pour compléter cette communion entre l'environnement et leur maison, le rêve de Jacques est même d'acquérir une totale autonomie énergétique grâce à un fermenteur. Il alimenterait son installation avec les surplus de tomates et les vinasses de la région. Le fils Roussel, œnologue de formation, est bien placé : il travaille à la station de l'INRA de Narbonne aux recherches sur la biomasse.

L'instigateur de cette réussite est Michel Gerber (2), le chantre de l'architecture bioclimatique en France, spécialisé dans la réhabilitation solaire de maisons anciennes. Il vit d'ailleurs avec sa famille dans une bergerie restaurée, entièrement autonome avec son éolienne.

(1) Atelier Vert-Architecture, 37, rue Malatiré, 76000 Rouen.
(2) *CLEA L'Estradelle* — Treilles, 11510 Fitou.



LE DOS DE LA CUILLÈRE

Une nouvelle inédite de Roger Grenier

LORSQUE Jean-Pierre Duroc épousa Maryse Courrière, ils allèrent en voyage de noces à Venise. La jeune mariée admira le travail des verriers de Murano, mais ne voulut acheter ni verres, ni vase, ni coupe, ni lustre. Elle regarda les magasins de chaussures, mais trouva que ce n'était pas son genre. Les formes et les couleurs étaient trop excentriques. Finalement, le seul souvenir qu'elle acheta à Venise fut une petite cuillère en argent avec, en haut du manche, le lion de Saint-Marc.

Ils revinrent par Florence, et Maryse acheta une seconde petite cuillère en argent, marquée du lys rouge.

Ce fut le début d'une collection.

Jean-Pierre Duroc travaillait dans une entreprise qui fabriquait des articles pour fumeurs. Il appartenait au service commercial. De temps en temps, assez rarement, il devait se rendre en province pour régler quelque problème avec un gros client. Chaque fois, il achetait pour sa femme une cuillère en argent aux armes de la ville. C'était bien commode, d'ailleurs. La plupart du temps, il n'avait pas besoin de courir jusque chez les marchands de souvenirs autour de la cathédrale. Le client qu'il allait voir — un important bureau de tabac, le plus souvent — avait un rayon de souvenirs, parmi lesquels figuraient toujours de petites cuillères en argent.

Au bout de quelques années, Maryse commença à être fière de sa collection, qui comportait dix-huit cuillères, qu'elle avait alignées dans d'anciennes boîtes de chocolats capitonnées et recouvertes de velours.

Comme il devait partir pour Nîmes, Jean-Pierre promit à son épouse de lui rapporter une dix-neuvième petite cuillère, aux armes de la ville, qui représentent un crocodile et un palmier. Il ne se doutait pas que la dix-neuvième petite cuillère allait bouleverser sa vie.

Il venait de prendre congé de son client, le patron d'un des plus grands cafés-tabac de la ville, et s'apprêtait à sortir, quand entra une femme brune, aux cheveux courts. Le patron fit les présentations :

« *Jean-Pierre Duroc... Mme Cécile Pâtre... Comme vous, Mme Pâtre est un de mes fournisseurs, depuis si longtemps qu'elle est devenue une amie.*

— *Vous n'aviez peut-être pas fini,* dit la nouvelle venue. *Je peux repasser dans un moment.* »

Elle n'était pas belle, le nez trop fort en particulier. Mais elle avait des yeux noisette très vifs, un teint mat, qui la rendaient attirante.

« *Non, je m'en allais.* »

Jean-Pierre Duroc salua une nouvelle fois ses interlocuteurs. Il fit deux pas pour se retirer, et s'arrêta soudain :

« *Excusez-moi. J'allais oublier... C'est peut-être madame qui m'a troublé... J'ai un cadeau à faire. Je voudrais vous acheter une petite cuillère en argent aux armes de la ville.* »

La dame brune éclata de rire.

« *Cela ne vous paraît pas de bon goût ?* demanda Jean-Pierre Duroc.

— *De très bon goût, au contraire. C'est moi qui les fabrique.*

— *Vous fabriquez les petites cuillères de Nîmes ?*

— *De Nîmes, de Pontarlier, d'Agen, de Strasbourg, de Quimper, de Périgueux, de toutes les villes de France, et aussi de Belgique et du Luxembourg. Je me bats pour décrocher le marché italien, mais j'ai un concurrent, à Reggio-di-Emilia, qui me mène la vie dure.*

— *Toutes les petites cuillères en argent que l'on achète en souvenir, quand on voyage, avec, chaque fois, le blason de la ville...*

— *Elles sortent toutes de mon usine de Châtillon-sous-Bagneux.*

— *Alors, c'est absurde d'en faire la collection...* »

Pour le consoler de sa déception, et s'excuser d'avoir démoli ses illusions, la dame ouvrit une mallette d'échantillons et lui offrit la petite cuillère avec, en émail, au bout du manche, le crocodile et le palmier nîmois.

« *Ce ne sera pas un souvenir de Nîmes, mais un souvenir de notre rencontre,* dit galamment Jean-Pierre Duroc.

— *Elle était donc pour vous ? Vous aviez dit que vous vouliez faire un cadeau.*

— *Un cadeau, oui, mais pour quelqu'un de ma famille,* répondit Jean-Pierre Duroc qui avait tendance à ne dire jamais que la moitié de la vérité, car il pensait que la vérité était un produit dangereux à l'état pur.

— *C'est pour votre femme* », devina Cécile Pâtre en montrant l'alliance qui brillait à la main gauche de Jean-Pierre Duroc.

Le soir, ils se retrouvèrent sur le quai de la gare, attendant tous les deux le train pour Paris. Ils n'étaient pas dans la même voiture, mais se donnèrent rendez-vous pour dîner au wagon-restaurant. Jean-Pierre Duroc apprit que Cécile Pâtre s'était mariée fort jeune, que son mari avait bientôt été mobilisé et envoyé en Algérie, où il avait trouvé la mort. Peu après, ses parents avaient disparu, lui laissant sur les bras l'usine familiale et ainsi elle s'était trouvée tellement occupée qu'elle n'avait jamais eu le temps de penser aux choses du cœur.

Après le dîner, Jean-Pierre Duroc alla chercher ses affaires et s'installa dans le compartiment de Céline, pour continuer cet intéressant échange de confidences. Il fallut quand même se quitter à Paris. Il y eut un moment d'embarras. Céline finit par dire :

« *Puisque vous vous intéressez aux petites cuillères, venez un jour visiter mon usine.* »

Jean-Pierre, rentré chez lui, offrit le souvenir de Nîmes à son épouse, qui alla aussitôt ranger la cuillère aux côtés des autres, dans une vieille boîte de chocolats. Sa méfiance envers la vérité lui fit remettre à plus tard le récit de sa rencontre, et ce qu'il avait appris sur les petites cuillères de France et du Benelux, qui sortaient toutes du même moule. Il se pesuada qu'il ne disait rien pour ne pas gâcher la joie que sa femme trouvait dans son innocente passion de collectionneuse.

Il n'attendit pas plus de deux jours avant d'aller rendre visite à la directrice de l'usine de Châtillon-sous-Bagneux. Ce fut le début d'une liaison qui apporta à tous deux une part de bonheur, mais aussi, comme tout amour clandestin, des frustrations, des situations humiliantes, l'insatisfaction devant la rareté des rencontres.

Une des principales revendications de Cécile était de pouvoir, de temps en temps, passer une nuit entière avec l'homme qu'elle aimait. Jean-Pierre promettait, mais ne savait comment faire. Il ne voulait causer aucune peine à sa femme. Et pourtant, n'était-ce pas ce qu'il avait commencé à faire, sans même s'en rendre compte ? Il la négligeait, se montrait moins tendre avec elle, moins patient aussi.

« *On dirait que je t'ennuie* », soupirait parfois la pauvre Maryse.

Les amants en étaient arrivés à ce point critique où il faut trouver une solution, ou rompre.

« *C'est simple pourtant,* disait Cécile. *Tu n'as qu'à dire que ta boîte t'envoie plus souvent en voyage.* »

Mais il leur appartenait d'ajouter à ce subterfuge d'une totale banalité une note d'invention personnelle. Bientôt, ils n'arrivèrent plus à savoir qui avait trouvé l'idée le premier, Jean-Pierre ou Cécile. Ils se congratulaient comme deux complices qui croient avoir mis au point ensemble le crime parfait. Jean-Pierre annonçait à sa femme qu'il était envoyé à Grenoble, à Brest ou à Carcassonne. Quand il revenait, il lui rapportait une petite cuillère en argent aux armes de la ville en question. La collection augmenta rapidement. Maintenant, quand Maryse sortait ses cuillères de leurs boîtes et les passait en revue, Jean-Pierre revoyait telle ou telle nuit dans la villa de Châtillon voisine de l'usine, le corps de sa maîtresse, ses seins aux pointes mauves, ses yeux noisette qui riaient, mais qui, parfois, aussi pleuraient.



« *Tu ne t'intéresses pas à ma collection. A quoi rêves-tu ?* », lui reprochait Maryse.

JEAN-PIERRE DUROC annonça à sa femme qu'on l'envoyait à Dax. Il connut une charmante soirée à Châtillon-sous-Bagneux. La brune P.-D.G. aimait à cuisiner pour lui et, ensuite, ils passaient dans la chambre, pour une nuit véritablement conjugale. Au matin, avant la séparation, Cécile demanda à son amant :

« *Dans quelle ville es-tu censé te trouver, pour que j'aille te chercher une cuillère ?*

— *A Dax.*

— *Bien. Dax, deux tours et un lion, je crois.* »

Ils traversèrent la cour pour gagner l'usine, encore déserte. Ils allèrent ensemble dans l'entrepôt où les cuillères étaient rangées dans des cases, une par ville. La case de Dax était vide.

« *Je suis en rupture de stock* », dit Cécile Pâtre.

Jean-Pierre devint blême.

« *Que vas-tu faire ?*

— *Je ne sais pas. J'inventerai quelque chose.*

— *Emportes-en toujours une, n'importe laquelle. Tiens, Ax-les-Thermes. Ax, Dax, c'est presque pareil.* »

Quand Maryse accueillit Jean-Pierre, elle ne manqua pas de lui demander, comme chaque fois :

« *Tu m'as rapporté ma petite cuillère ?* »

Jean-Pierre se mit à bafouiller. Il commença par dire qu'il n'en avait pas trouvé. (Toujours la technique des demi-vérités. C'était vrai qu'il n'en avait pas trouvé, mais dans l'usine de Châtillon.) Maryse s'exclama :

« *Ce n'est pas possible ! C'est invraisemblable ! Tu ne vas pas me dire que, dans tout Dax, il n'y avait pas une petite cuillère ! Une ville thermale !* »

Jean-Pierre, en proie à la panique, balbutia :

« *Si, j'en ai trouvé une. Mais elle n'est pas très belle, alors, tu comprends...* »

Il sortit de sa poche le souvenir d'Ax-les-Thremes.

« *Tu n'es pas allé à Dax ?* s'étonna Maryse.

— *Mais si.*

— *Alors, pourquoi cette cuillère d'Ax-les-Thermes ?*

— *Eh bien !, c'est ça même, d'Ax. Tu as dû mal comprendre. Je t'ai parlé d'Ax et tu as compris Dax.*

— *J'avais pourtant bien l'impression qu'il s'agissait de Dax, dans les Landes. Tu as dit que tu avais l'intention de manger du foie gras.*

— *Du foie gras ? J'ai horreur de ça.* »

S'ensuivit une controverse sur la cuisine landaise. Bref, la catastrophe fut évitée de justesse.

Cécile avait engueulé son chef de fabrication et surveillait de près ses stocks. Les amours reprirent leur vitesse de croisière.

Un jour que Jean-Pierre revenait d'un « voyage » à Toulouse (un agneau, un château, une basilique et des fleurs de lys, tout cela à l'extrémité du manche d'une petite cuillère), Maryse lui annonça :

« *Tu vas avoir une surprise.* »

Jean-Pierre fut aussitôt sur ses gardes. Pourtant l'idée de sa femme était bien innocente.

« *Cette cuillère que tu me ramènes de Toulouse est la cinquantième de ma collection. Cela vaut bien une petite fête. J'ai acheté une bouteille de champagne et un gâteau au chocolat.* »

Quand ils eurent fini le champagne, Maryse essuya une larme :

« *C'est bête, je suis émue. Toutes ces cuillères... Tu penses toujours à moi.* »

Quinze jours plus tard, Jean-Pierre annonça à sa femme que son patron l'envoyait à Belfort. Au moment où il l'embrassait pour lui dire au revoir, elle le retint un instant :

« *Ecoute-moi, Jean-Pierre. Je ne suis pas tout à fait idiote, tu sais. J'ai fini par comprendre que je t'agace, avec mes petites cuillères. Alors, finie la collection. J'arrête. Cinquante est d'ailleurs un bon chiffre. Un compte rond. Mais j'ai eu une autre idée. Désormais, mon chéri, si tu veux être gentil avec moi, rapporte-moi des assiettes.* » ■

Roger Grenier a obtenu le prix Femina en 1972 avec *Ciné-Roman*, qui a fait l'objet d'une excellante adaptation à la télévision en 1978. Il est l'auteur de plusieurs recueils de nouvelles : *Une maison place des Fêtes* (1972), *le Miroir des eaux* (1975), *la Salle de rédaction* (1977). Ses deux derniers romans sont *Un air de famille* (1979) et *la Follia* (1980). Ses livres sont publiés chez Gallimard où il est directeur littéraire.

PRECISION. — L'écrivain hongrois Istvan Orkeny, dont nous avons publié une nouvelle — « Vertige » — dans *le Monde Dimanche* du 14 septembre, est mort en 1979.

Le Monde

COURRIER

Parti pris : les Français et nous : Vous et moi : ni vieux ni jeunes II

AUJOURD'HUI

Vies : Monsieur et Madame les gendarmes III
Jeunes : vivre à plusieurs IV
Archéologie : le navire de Grande Catherine ; Veillée : en attendant la guerre des palombes V
Chine : quand la littérature devient réaliste ; Croquis : marchand de pantoufles ; montagne d'automne VI
Australie : pauvres kangourous ; Presse : voir la vie « Autrement »........ VIII

RADIO-TELEVISION

Les radios locales selon *Radio-France* ; la rentrée sur les trois chaînes IX

DEMAIN

Survie : Indispensables animaux XIII
Interrogations sur l'informatique : le secret de Polichinelle ; le bouc émissaire XIV

CLEFS

Fables : *Valério Adami*, peintre des idées XV
Histoire : Belgique : les 150 ans d'une nation « *provisoire* » XVI

CHRONIQUES

Langage : ça mange pas de pain XVIII

DOSSIER

La maison solaire XIX

ET AUSSI...
Actuelles (III) ; *Conte froid* (VI) ; Reflets du monde (VIII).

